



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

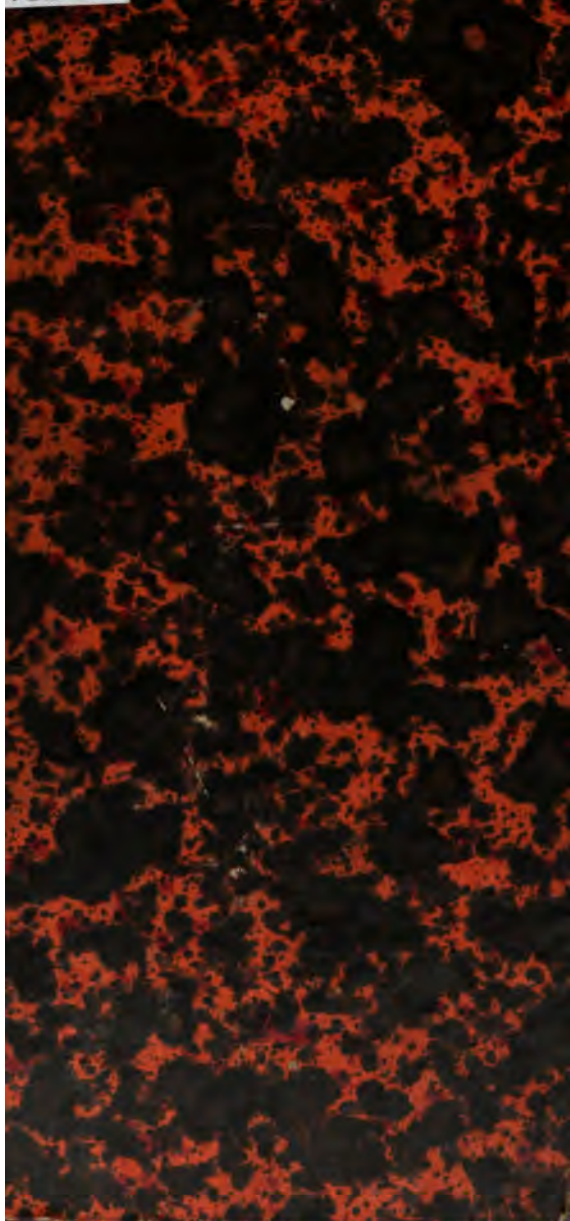
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

ENER



V58 L



44.97.7a

Anti-Cath

C173.32







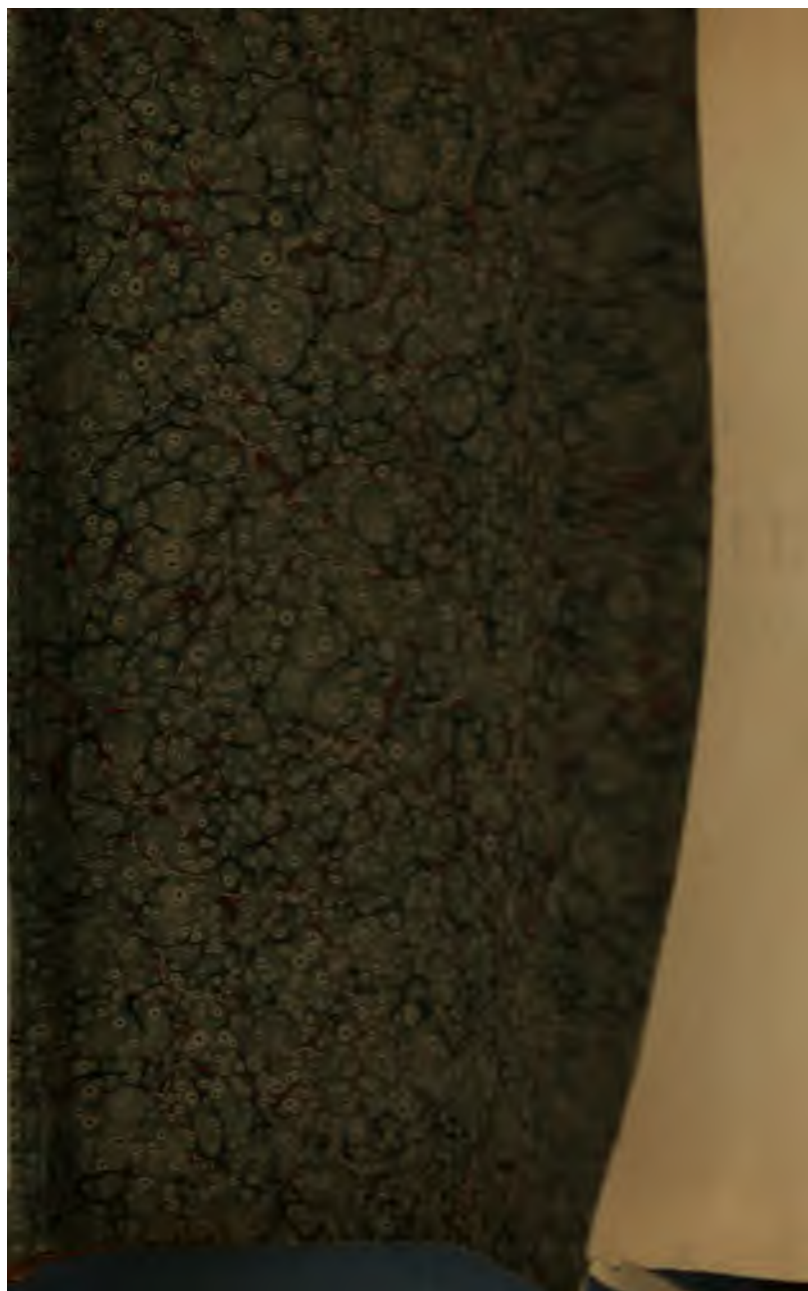
*Anti-*



BOUGHT WITH  
THE INCOME FROM  
THE BEQUEST OF  
CHARLES MINOT,  
OF SOMERVILLE,  
(Class of 1828,)

*20 Sept., 1871.*

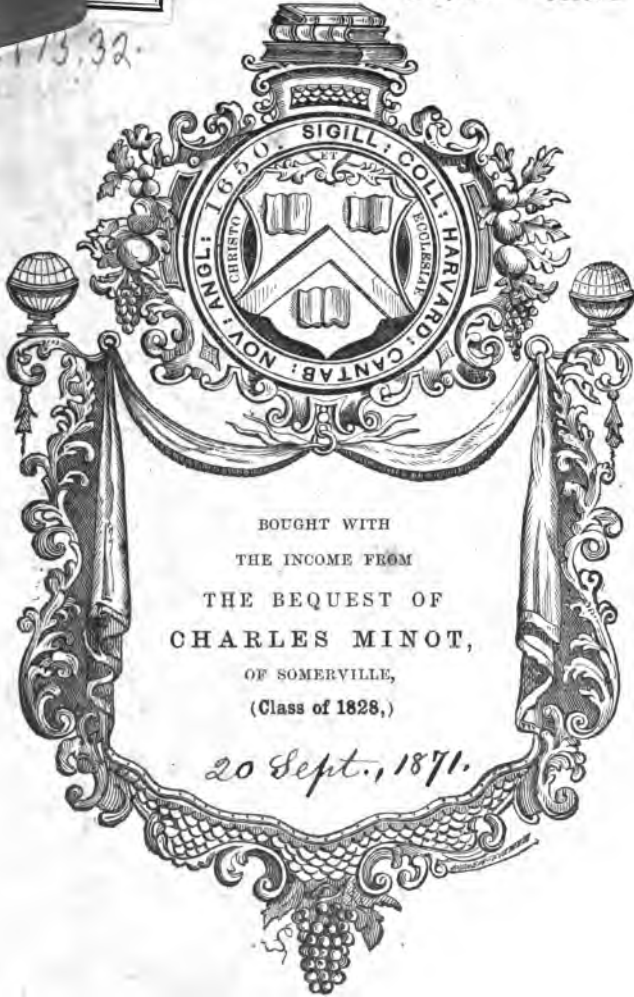




27.4a

Anti-Cath

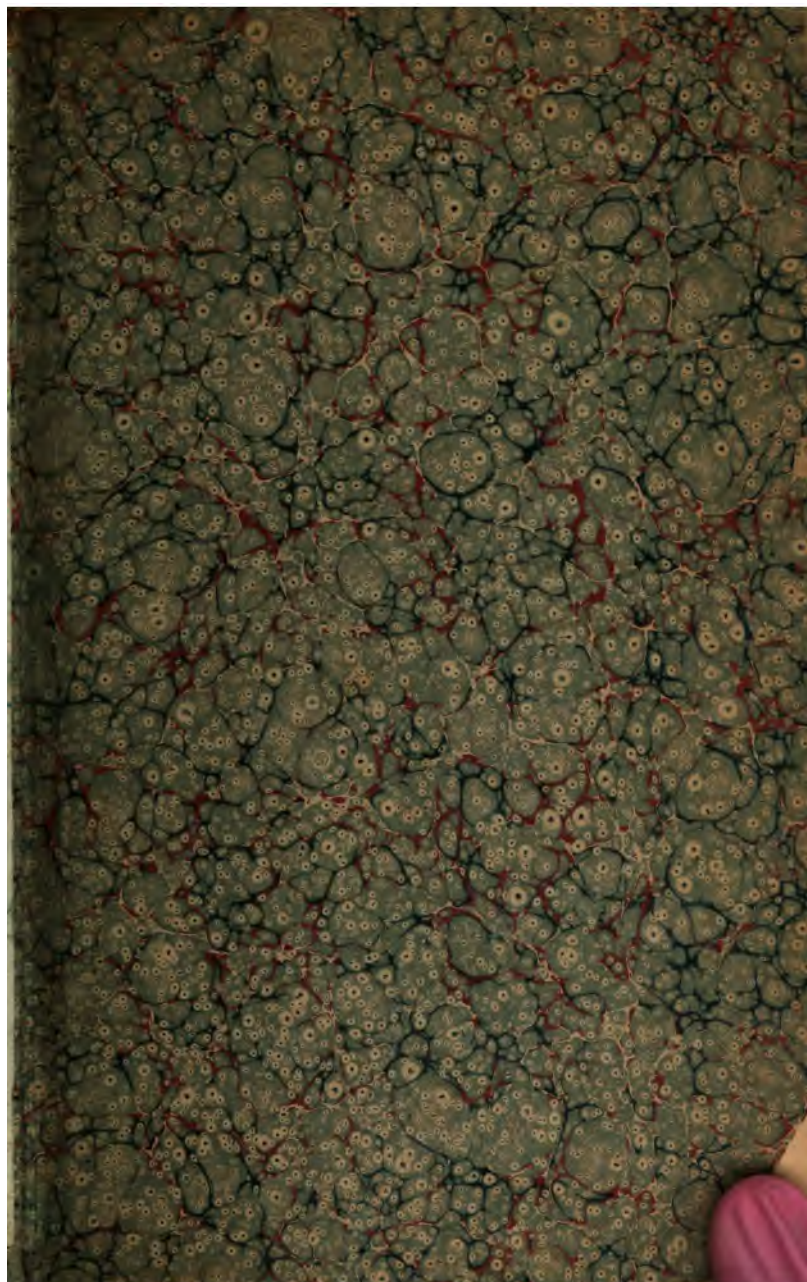
113.32



BOUGHT WITH  
 THE INCOME FROM  
 THE BEQUEST OF  
 CHARLES MINOT,  
 OF SOMERVILLE,  
 (Class of 1828,)

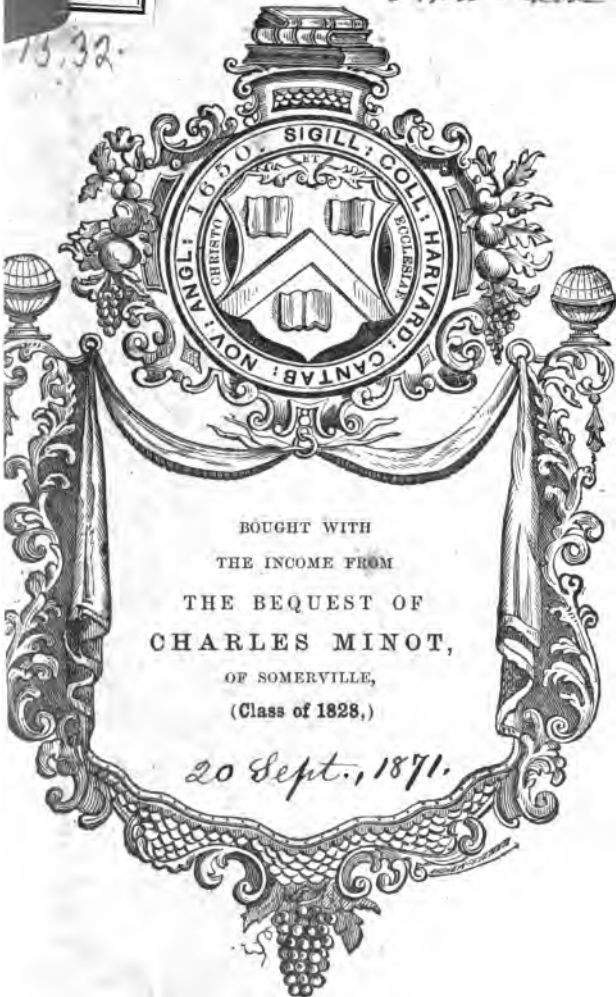
20 Sept., 1871.





27.7  
13.32

*Anti-Book*

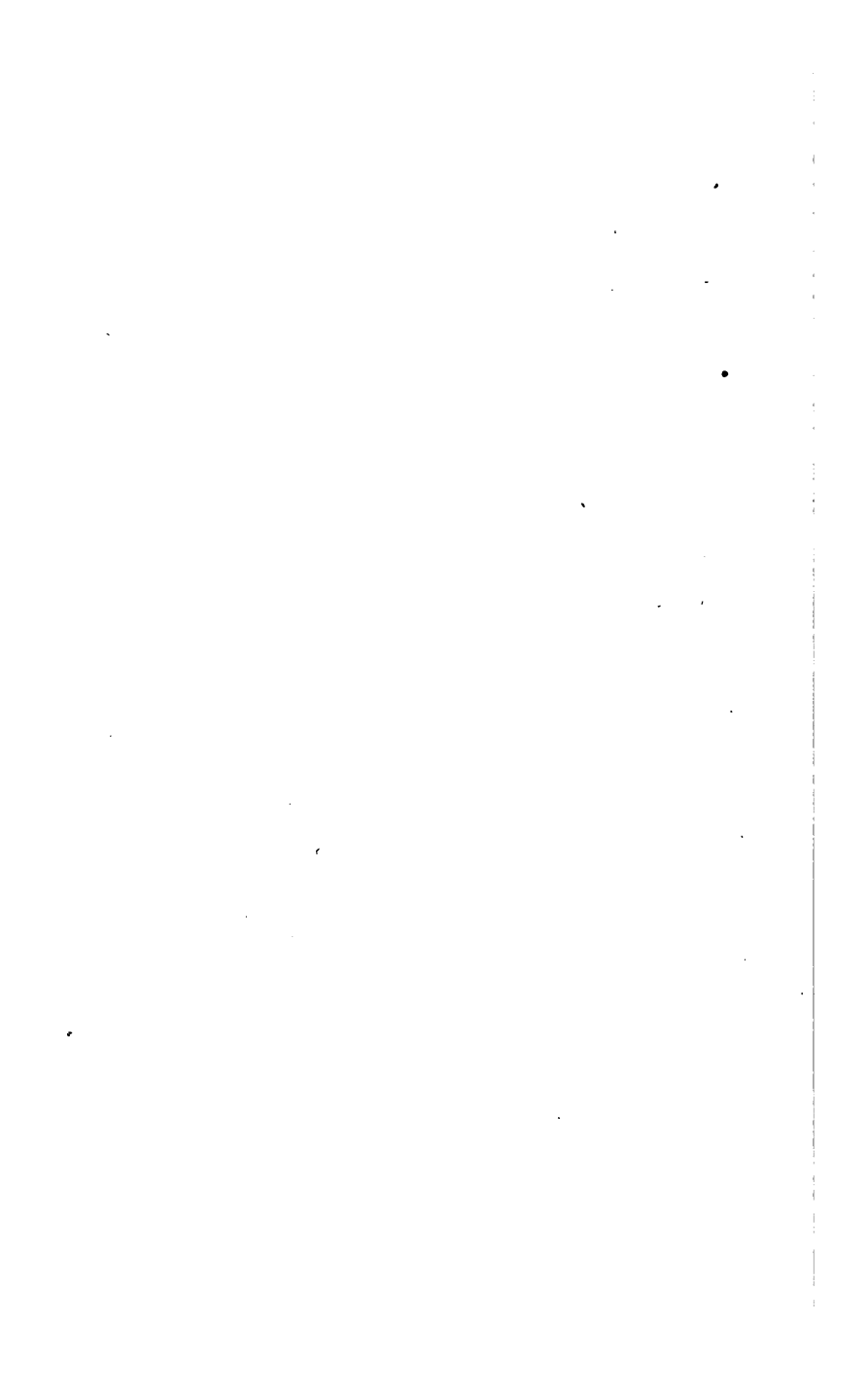


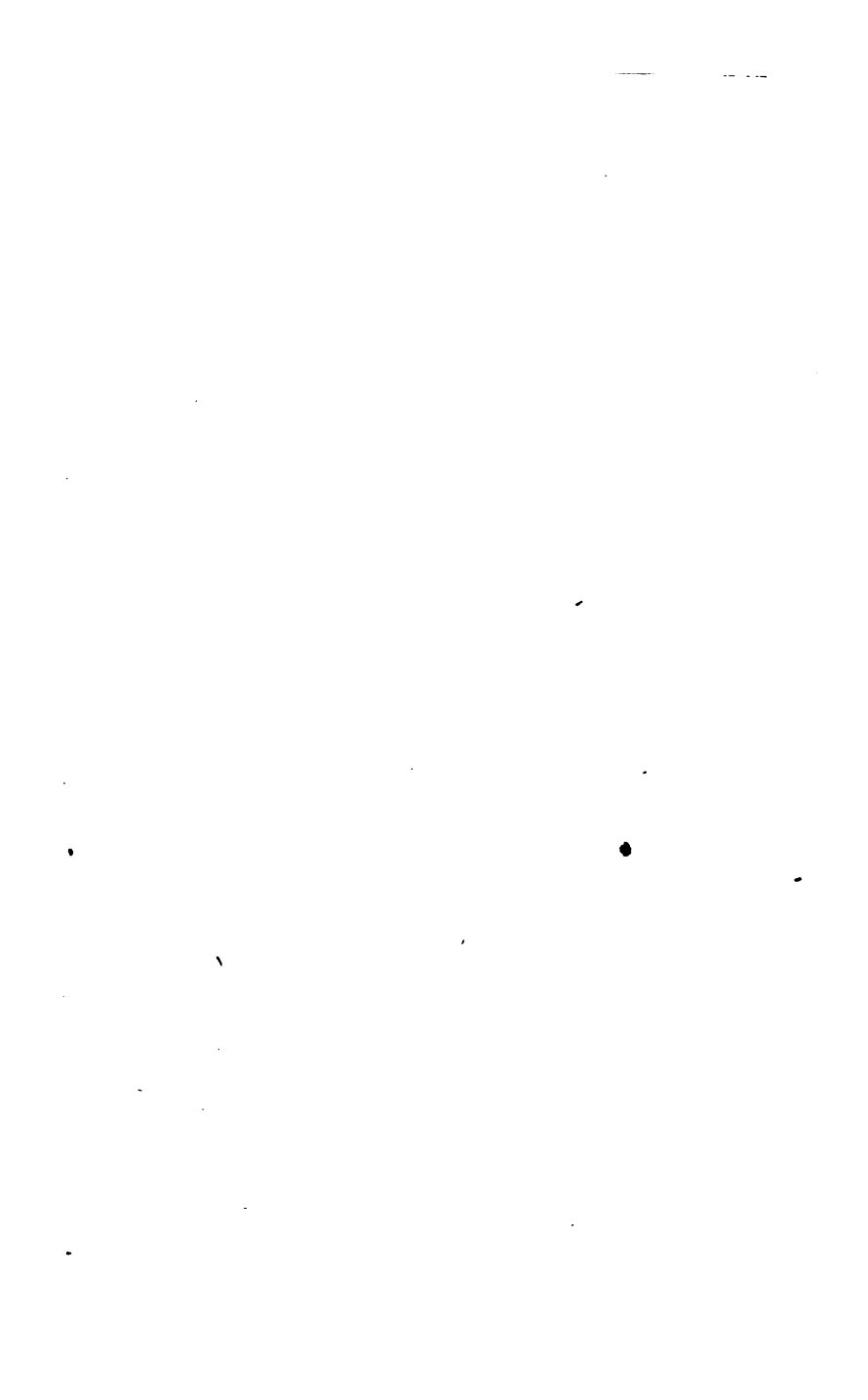
BOUGHT WITH  
THE INCOME FROM  
THE BEQUEST OF  
CHARLES MINOT,  
OF SOMERVILLE,  
(Class of 1828,)

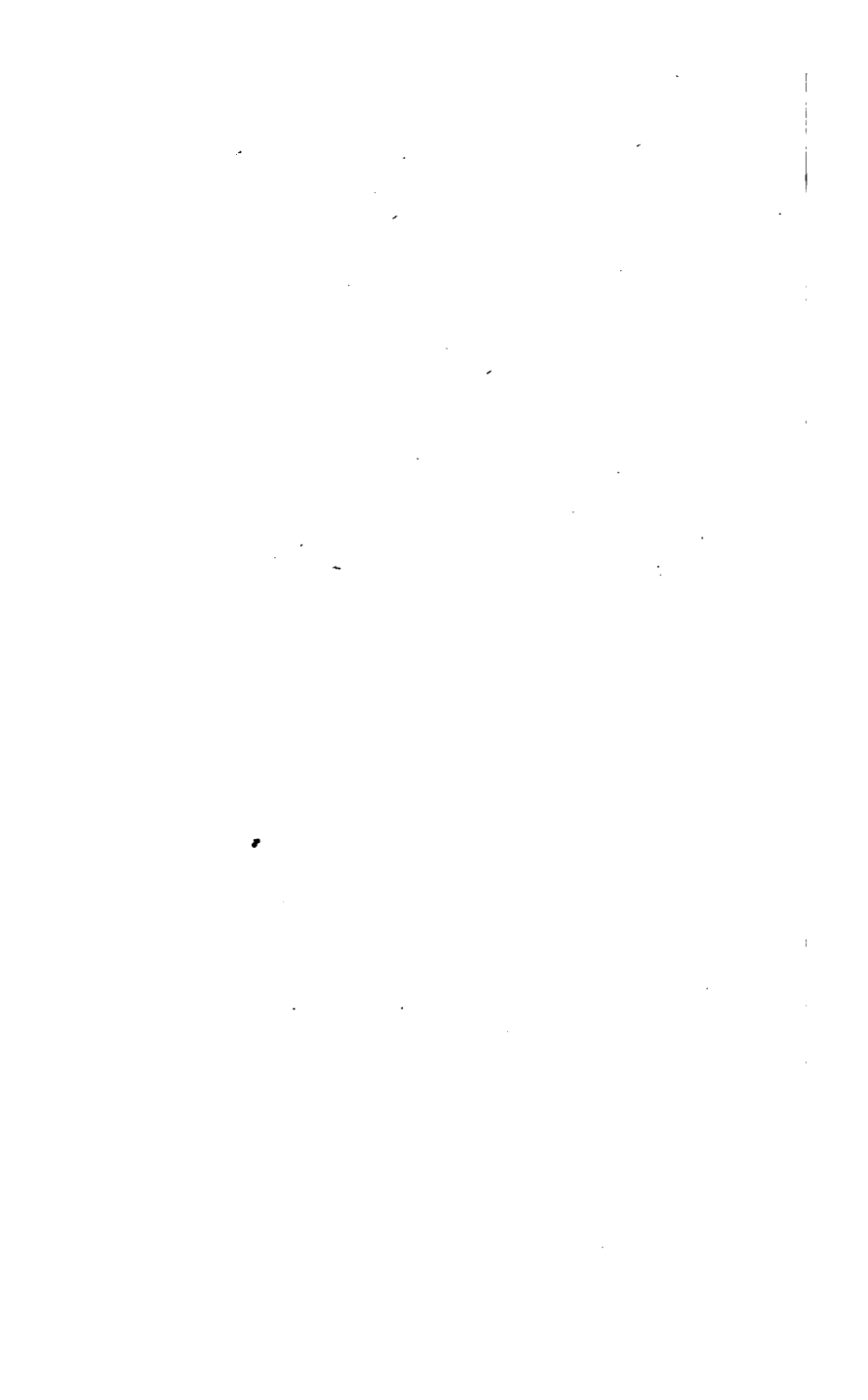
*20 Sept., 1871.*











PAPE  
ET  
CONCILE  
AU XIX. SIÈCLE

## DU MÊME AUTEUR

---

**Histoire du Concile de Trente, 2<sup>e</sup> édition. Deux volumes.**

**Rome et la Bible, 2<sup>e</sup> édition. Un volume.**

**Rome et le Cœur humain. Un volume.**

**Saint Paul, sa Vie, son Œuvre et ses Épîtres. Un volume.**

**Un Sermon sous Louis XIV, 5<sup>e</sup> édition. Un volume.**

**Trois Sermons sous Louis XV, 4<sup>e</sup> édition. Trois volumes.**



©

P A P E

ET

C O N C I L E

AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

PAR

(Louis)  
FELIX BUNGENER



<sup>e</sup> PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—

1870

Droits de reproduction et de traduction réservés

C173.32

1871, Sept. 20.  
Minot Fund.

de  
oc  
du  
ph  
vo  
es  
é c  
par  
dém  
à se  
mor

## INTRODUCTION

---

Assez de gens diront ce qu'aura été le concile de 1869. Je voudrais essayer de dire ce qu'il sera, ou, s'il n'a pas lieu, ce qu'il aurait nécessairement été.

Je ne viens pourtant pas me lancer dans des prophéties, ni dans quoi que ce soit qui en ait l'air. Voici quelques années que le catholicisme nous dit assez clairement ce qu'il est, ce qu'il veut être. Il le dit à la fois par sa hardiesse et par ses craintes, par sa roideur, par sa souplesse, par sa logique, par ses contradictions. Il ne s'agit que de savoir démêler la pensée unique, invariable, qui préside à ses diversités, et qui se promet l'empire du monde.

Cette pensée, j'en ai fait ailleurs l'analyse au point de vue philosophique et moral. *Mon Rome et le Cœur humain* était destiné à montrer comment le cœur humain a créé le catholicisme, et comment le catholicisme, en retour, sacrifie tout au cœur humain, caressant son orgueil, flattant ses goûts, même quand il a l'air de les combattre, et, en somme, régnaut par lui beaucoup plus que par la divine autorité dont l'Église affirme être investie.

Je voudrais donc reprendre historiquement la même thèse. Le concile annoncé ne me fournit pas seulement une occasion que j'attendais, mais un centre autour duquel, sans effort, se grouperont les faits que j'ai recueillis.

J'aurais pu, pour les recueillir, m'adresser successivement à tous les siècles. Le romanisme se donnant pour le christianisme apostolique, tous les siècles chrétiens, du dix-neuvième au premier, peuvent être interrogés sur l'ancienneté ou la nouveauté de ses doctrines, de ses institutions, de ses tendances.

Mais, cela, ce serait plutôt de la controverse, et je ne veux pas en faire. Mon plan donc, le voici :

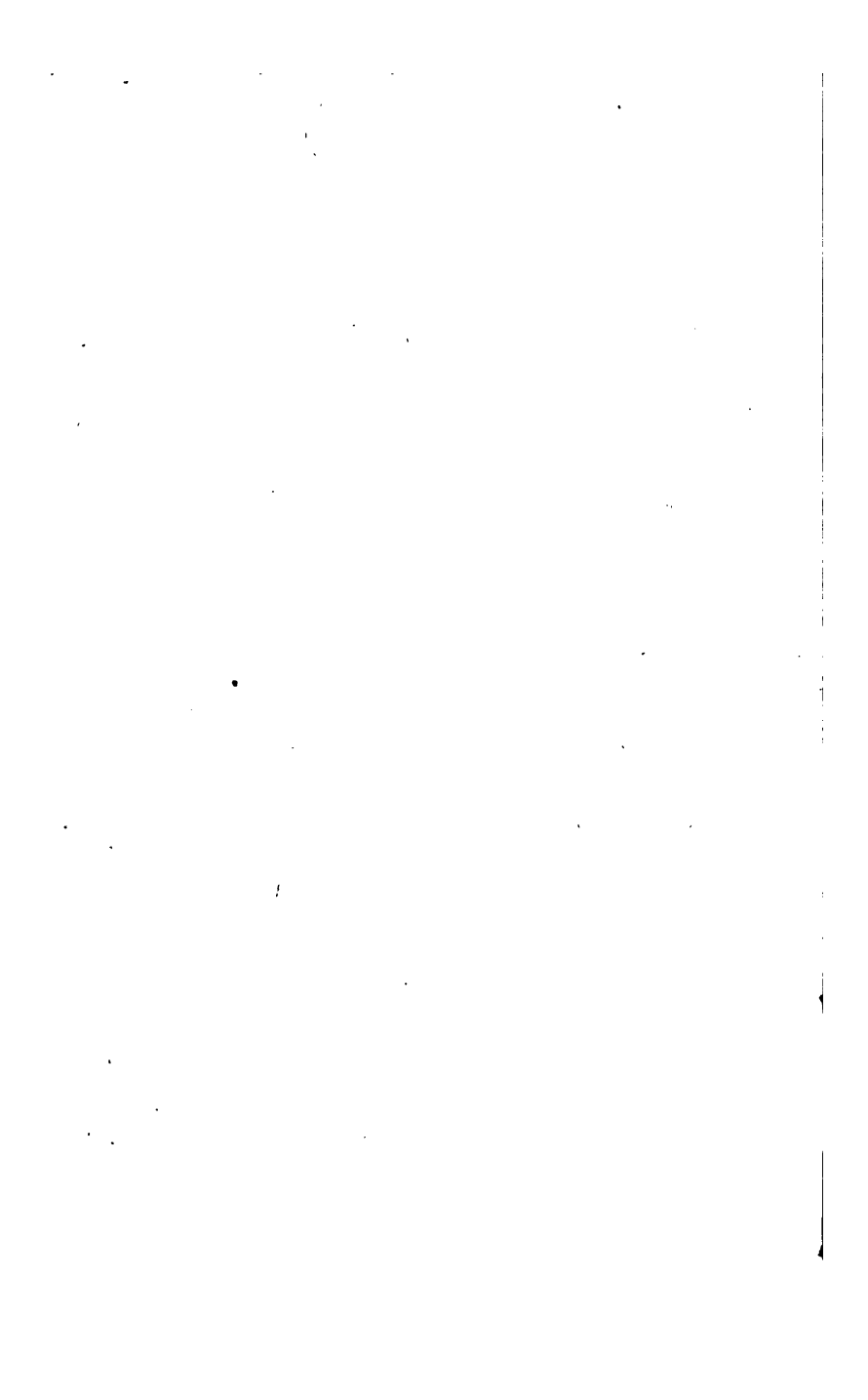
Le champ, d'abord, je le limite, sauf une ou deux excursions indispensables, à l'espace compris

entre le concile de Trente et le concile qui va s'ouvrir.

Les questions, je les pose sur le terrain du catholicisme lui-même, telles, veux-je dire, que les poserait un catholique cherchant à constater ce que ces trois siècles ont produit, en bien ou en mal, pour son Église. En quoi, depuis le concile de Trente, a-t-elle avancé ou reculé? Quelles tendances se sont fortifiées ou affaiblies? Quelles doctrines ont été laissées dans l'ombre, ou mises de plus en plus en lumière? En quoi l'Église a-t-elle subi ou refoulé l'influence des temps modernes? Qu'a-t-elle gagné? Qu'a-t-elle perdu? Quelle est, enfin, sa position réelle au milieu des générations contemporaines? — Et chacune de ces questions se subdivisera nécessairement en plusieurs.

Cela dit, commençons.

---





# PAPE ET CONCILE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

---

## CHAPITRE PREMIER

### LA SITUATION

- I. Le pape au sommet. — Joie. — Douleur. — Les faits. — Le pape, porte du ciel. — Un archevêque à l'assemblée de 1854. — Le mensonge par conscience. — *Dieu a permis.* — Triste logique.
- II. — Comment cette logique s'incarne dans le pape. — Le *régiment* de M. de Bonnechose. — Une scène dans une cathédrale. — Obéir pour commander. — Comment le temps a aidé la logique.
- III. Les dangers l'ont aidée aussi. — Ceux, d'abord, du christianisme. — Rome s'entend peu à le défendre. — Appels à la force. — Apologétique nécessairement faible. — Meilleure, elle n'est jamais bien catholique.
- IV. Danger, en fait, unique : opposition radicale entre le catholicisme et le siècle. — Rome tantôt la dissimule, tantôt l'affiche. — Quelques hommes s'efforcent encore de n'y pas croire. — M. de Broglie ; M. Donoso Cortès. — A Rome, point d'illusion. — Guerre déclarée ; armée prête.

### I

Par où commencer ? — Je pourrais le demander à n'importe qui, et tous, aujourd'hui, répondraient : « Par la papauté. »

Les uns le diraient avec joie, avec orgueil. — Voilà la papauté enfin arrivée à sa vraie place. L'épiscopat est à ses pieds; l'unité catholique est consommée.

D'autres, catholiques aussi, le diraient avec douleur. — Voilà la papauté arrivée à être tout, à pouvoir tout. « L'Église, c'est moi, » a dit le pape; et l'Église n'a plus eu ni le courage, ni la pensée même de protester.

D'autres, enfin, catholiques ou non, le diraient en se demandant comment il est devenu possible que la papauté arrivât, au dix-neuvième siècle, à cette omnipotence toujours contestée jusque-là.

Prenons donc cette dernière question.

Inutile, d'abord, de s'arrêter à constater le fait. Toute indépendance, dans le catholicisme, a pris fin. La soumission au pape n'est plus seulement affaire de hiérarchie et d'ordre visible; Rome en a fait un dogme, et, à l'occasion, le premier des dogmes.

Un archevêque de Paris, en 1857, meurt assassiné. Voici ce qu'écrivit le pape à un parent de cet archevêque : « Une grande consolation pour vous et pour nous, c'est la ferme espérance que le défunt pontife est entré dans le royaume céleste.

En effet, pendant sa vie, il témoigna, soit à nous-même, soit au siège apostolique, une particulière vénération. Il se distingua par la piété, le zèle... etc. »

Ainsi, la *seconde* raison pour croire au salut de l'archevêque, c'est qu'il a été pieux ; la première, c'est qu'il a été soumis au pape.

Ajoutons que ce n'était pas même vrai, et que le pape, en écrivant ces mots, a eu probablement bien moins en vue de louer l'archevêque, dont il avait plusieurs fois eu à se plaindre, que de donner indirectement une leçon à qui l'imiterait dans ses velléités d'indépendance.

Mais ce même archevêque, si nous racontions son histoire, pourrait nous aider à comprendre comment se font les progrès de l'omnipotence papale.

C'était en 1854. Le pape avait convoqué, non un concile, mais une assemblée d'évêques, laquelle n'aurait point à délibérer sur quoi que ce fût, encore moins à voter, mais uniquement à assister, autour du trône de Pie IX, à la proclamation de l'Immaculée Conception. Nous reparlerons de cette assemblée, dont le vrai but s'est révélé peu à peu. C'était un premier pas vers le concile aujourd'hui convoqué, et qui, sous un nom histori-

quement plus sonore, ne sera, au fond, pas autre chose.

Les évêques étaient donc là pour faire l'apprentissage de cette absolue soumission désormais exigée d'eux. Or, un des moins portés, disait-on, à s'y ranger, c'était l'archevêque de Paris. Tout Paris avait su qu'il était peu favorable au nouveau dogme, et peu, surtout, à cette proclamation par le pape seul, proclamation qui serait implicitement celle de l'infaillibilité papale. Il avait même beaucoup hésité à se rendre à Rome. On crut, le voyant partir, qu'il allait porter au Vatican quelques échos au moins de l'ancienne indépendance gallicane. Sa présence, en tout cas, vu ses opinions bien connues, aurait un sens qui n'échapperait pas aux champions de la papauté.

Parla-t-il, ou ne fit-il autre chose que paraître? Nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est que nul évêque, au retour, annonçant à ses ouailles la proclamation du nouveau dogme, n'en parla, dans son mandement, avec une approbation plus entière, plus hautement et plus triomphalement joyeuse.

Approuver, il le fallait bien; approuver avec ces transports de reconnaissance et de joie, — hélas! peut-être le fallait-il aussi pour expier les velléités de résistance, et il est bien possible que cette

joie eût été formellement exigée, commandée. Mais nous n'avons pas besoin de cette supposition. L'organisation même de l'Église romaine explique assez ces grandes immolations de la pensée individuelle, de la dignité personnelle.

Représentez-vous ce que doit nécessairement se dire un homme enlacé dans un tel système :

« Refuser, une seule fois, d'obéir, c'est perdre tout droit à commander. Évêque ou simple prêtre, un seul pas en dehors de l'unité m'enlève logiquement toute possibilité de prêcher encore en son nom, et, quand mes supérieurs devraient ignorer ma révolte, quand elle resterait à jamais cachée dans mon cœur, c'en est assez pour que je ne me sente plus sur le terrain que j'ai appris à considérer comme seul solide. Donc, au plus tôt et à tout prix, j'y rentre. »

Le voilà donc, cet homme, entraîné par sa conscience même à parler, à enseigner, à agir contre sa conscience. Pour pouvoir être sincère en commandant au nom de l'Église, il faut qu'il puisse se dire à lui-même : « Je me suis soumis tout le premier; j'ai immolé à l'unité mes convictions, mes scrupules. »

Cette immolation, cela va sans dire, ne sera pas toujours réelle. Peu de jours après sa fameuse ré-

tractation, tant célébrée, depuis, comme l'idéal du genre, Fénelon écrit à l'abbé de Chanterac, son agent à Rome : « *Dieu a permis* que je fusse condamné. » Il accepte donc la condamnation, mais comme une épreuve douloureuse ; il ne l'accepte pas comme jugement sur ses doctrines, et, ce qu'il pensait avant, il le pense après, évidemment.

Mais d'autres pourront être plus réellement soumis. La nécessité même de céder, d'abdiquer, aura rendu la chose possible, et la conscience, dès lors, n'aura plus même à intervenir. « J'ai admis le système ; j'admets les conséquences. Voilà tout. »

## II

De là l'immense autorité dont se trouvera investi, même indépendamment de tout droit réputé divin, l'homme qui présidera au jeu d'un tel système.

Un système à l'état d'idée, — vous aurez beau le juger avantageux, nécessaire ; vous conservez, avec lui, votre liberté, et, l'occasion venant, vous pourrez lui être infidèle. Mais, s'il est là, devant vous, au-dessus de vous, en chair, en os, avec des



yeux pour voir et des oreilles pour entendre, incarné, enfin, dans un homme qui ne peut, le voudrût-il, rien céder, comment ne pas obéir? comment ne pas se prêter à toutes les mesures qui le compléteront, l'affermiront? Cet homme ne régnera pas seulement au nom du système qu'il représente, mais au nom de la logique, au nom de la raison, quelque illogique et déraisonnable que puisse être telle ou telle des choses qu'il impose.

Cet homme, d'ailleurs, dans le système romain, c'est le dispensateur de dignités élevées, enviées, que son devoir comme son intérêt lui prescrit de ne confier qu'à des gens ayant fait leurs preuves d'obéissance. Il les faudra, ces preuves, complètes, absolues. Un jour, une heure d'indépendance, — et vous êtes noté à tout jamais.

C'est ce qui a lieu dans tous les rangs de la grande armée romaine. L'archevêque suspect pourra même encore mieux devenir cardinal que le vicaire suspect ne deviendra curé; les papautés de diocèse sont souvent pires que la papauté suprême. Quand le cardinal de Bonnechose parla un jour de ses prêtres, en plein Sénat, comme d'un régiment dans lequel il ne fallait pas que nul s'avisaît d'avoir une volonté à lui, un mouvement pénible se manifesta, dit-on, dans l'assemblée.

Qu'avait-il dit, pourtant, que tout le monde ne sût?

Je ne puis, quant à moi, rencontrer un prêtre catholique, que je ne songe à cette situation. Je me demande toujours s'il est de ceux qui en souffrent, ou de ceux qui n'en souffrent pas. S'il est de ceux qui en souffrent, je le plains; s'il est de ceux qui n'en souffrent pas, je le plains encore davantage, conscience éteinte, volonté morte, dignité personnelle abandonnée.

Un jour, dans une cathédrale, j'assistais à une grande cérémonie religieuse. Dans le chœur, sur son trône, crosse en main, mitre en tête, couvert de soie, de dentelles et d'or, — l'évêque; autour, ce régiment dont parlait M. de Bonnechose.

« Ils sont là, me disais-je, deux ou trois cents prêtres de tout rang, les uns plus loin, les autres plus près de cette éclatante dignité, mais tous également éclipsés, écrasés par elle, et tous, pourtant, pouvant espérer d'y arriver. Oui, pauvre petit prêtre perdu là-bas dans la foule, cette mitre pourrait un jour resplendir sur ton front. Tes yeux brillent à cette pensée; ton cœur bat. Mais écoute : nul ne devient maître, dans l'Église, s'il n'a été esclave et ne paraît devoir l'être à tout jamais. Un moment de réveil, un commencement de résistance,

et te voilà cloué, jusqu'à la mort, où tu es ; heureux si l'on ne t'en chasse pas ! Soumission, soumission encore, voilà le seul moyen, ici, d'être et de rester quelque chose. »

Et ce prélat, pourtant, maître absolu du sort de ses prêtres, un simple prêtre osera souvent mieux s'exposer à lui déplaire, que le prélat n'osera déplaire au pape. Plus on s'élève haut dans les rangs de la hiérarchie, plus le devoir et l'intérêt sont d'accord à rendre presque impossible toute résistance au chef suprême. C'est là, plus près du centre, que se font le mieux voir à tous les nécessités du système, et que s'impose, plus claire, cette logique dont nous parlions ci-dessus.

Mais elle est, aujourd'hui, claire pour tous, et voilà comment le temps même a été pour la papauté un auxiliaire précieux. S'il lui a amené beaucoup d'échecs, s'il l'a mise successivement en face de la Réforme au seizième siècle, du gallicanisme au dix-septième, de Voltaire et de la Révolution ensuite, puis, dans ce siècle, d'une explosion d'idées dont chacune, semblait-il, devait pouvoir la renverser, — il a, d'autre part, déterminé toujours mieux ce qu'elle est en droit d'exiger de ceux qui veulent son maintien pour pouvoir s'appuyer sur elle. On a pu se convaincre qu'il n'y a point de milieu,

avec elle, entre la soumission et la révolte ; que, le principe admis, si elle n'est tout, elle n'est rien ; qu'elle avait raison de condamner ceux qui crurent pouvoir entendre ses droits autrement qu'elle. Le gallicanisme n'est pas mort sous les anathèmes de Rome ; il est mort de sa belle mort, mort comme meurent et mourront toutes les choses nées d'une position fausse, d'un accord impossible entre des principes opposés. Bien superficiels, donc, pour ne pas dire bien sots, ceux qui s'étonnent qu'il n'y ait plus, en France, d'évêques gallicans, ou qu'il n'y en ait que deux ou trois. C'est de ces deux ou trois qu'il faudrait plutôt s'étonner.

### III

Voilà donc, dans la seule marche du temps, une première explication de cette omnipotence que la papauté a conquise. Ajoutez, maintenant, les circonstances.

Le temps, disions-nous, lui a aussi amené de grands dangers, grands pour elle, grands pour l'Église dont elle est la tête et le centre. Or, c'est dans les dangers qu'on se serre autour de son

chef. N'eût-on pour lui qu'une médiocre estime, — il est le chef, et l'on a besoin d'un chef. Ses droits, qu'en d'autres temps on aurait beaucoup discutés peut-être, on ne les discute plus ; ses fautes, qu'on aurait non-seulement avouées, mais proclamées, on les cache, on les nie. Tout ce qu'il exigera de soumission, de sacrifices, on l'accordera sans hésiter.

Voilà, de nos jours, l'histoire du catholicisme et du pape.

Les dangers étaient de deux espèces : ceux de la religion en général, — ceux, en particulier, du catholicisme et de l'Église.

Ceux, d'abord, de la religion.

Le temps n'est plus où l'on pouvait citer le dix-huitième siècle comme celui de l'incrédulité par excellence. Le rire de Voltaire n'était qu'une mince épée de cour en comparaison de ce qui se forge aujourd'hui dans les ateliers de la pensée.

Aujourd'hui comme alors, il y aurait lieu à demander si le catholicisme n'est pas, pour sa bonne part, la cause des attaques contre le christianisme et contre toute religion. Remontez un peu ce triste courant qui voudrait balayer toute foi de dessus la terre ; interrogez, les uns après les autres, les ruisseaux dont il s'est formé, et vous en trouverez peu

qui ne jaillissent, à l'origine, de quelque esprit ou de quelque cœur froissé par les doctrines et le despotisme de Rome.

A Dieu ne plaise que nous refusions, pour cela, de louer ce qui peut avoir été fait dans cette Église pour la défense de la vérité chrétienne! Mais nous avons sur ce point trois observations à présenter.

D'abord, nous ne pouvons louer que ce qui s'est fait sans le concours d'aucune violence. Qu'un évêque publie un mandement contre un livre, rien de mieux; on voudrait seulement, même quand le livre est détestable, trouver dans la sentence plus de raisons et moins d'injures que n'en mettent beaucoup d'évêques. Mais que la force, à aucun degré, intervienne, — et nous dirons que c'est déshonorer la vérité. Or, le catholicisme ne s'est encore jamais volontairement soumis à n'employer que la persuasion. Partout où il a pu, partout où il peut invoquer le concours de la force, il l'a invoqué, il l'invoque. Il déclarera, au besoin, l'avoir en horreur, comme ces évêques d'Autriche qui ordonnèrent, il y a quelques années, d'enseigner dans les séminaires que *l'Église n'a jamais invoqué le bras séculier, n'a jamais employé d'autres moyens que ceux qu'elle*

*tient de son divin maître, l'enseignement, la prière et les larmes*; mais d'autres sont plus sincères, et de curieux aveux échappent de temps en temps, même en France. « Il y a, écrivait dernièrement l'évêque de Montauban, un degré de pression extérieure, *de peine ou de souffrance physique*, qui peut être employé *légitimement* et utilement pour faire passer un homme de l'erreur à la vérité. » — Voilà qui nous reporte, non-seulement aux dragonnades, mais à l'Inquisition et aux tortures. Redisons-le donc : Quand l'Église n'aurait jamais employé ces moyens-là qu'en faveur des vraies idées chrétiennes, ce n'est pas là ce que nous appellerons jamais combattre pour la vérité.

Notre seconde observation, c'est que le catholicisme a peu combattu autrement, peu marqué dans les grandes luttes modernes pour la défense de la vérité chrétienne. Au dix-huitième siècle, son rôle devant l'incrédulité française fut d'une faiblesse déplorable, et il laissa aux protestants tout l'honneur comme toutes les charges de la guerre. Un siècle auparavant, quand le catholicisme ne manquait certes pas de bonnes plumes, c'était déjà aux protestants que les Bossuet, les Fénelon, laissaient, dans l'apologétique, le beau rôle. Ah! c'est que l'apologétique, la bonne, la vraie, la

savante, n'est pas facile à qui veut rester catholique, possédât-il, d'ailleurs, tout ce qu'il faut pour la bien faire ! La chose même est en contradiction avec le principe catholique. Raisonner, réfuter, donner des preuves, c'est quitter le seul rôle qui convienne à une Église divinement chargée d'affirmer, d'imposer ; c'est la faire parler comme parlerait toute autre Église. Puis, chez elle, ce n'est jamais le christianisme seul qu'il s'agit de défendre. Elle en saurait peu de gré. Il faut défendre, avec le christianisme, tout ce qu'elle y a ajouté ; il faut que les preuves trouvées pour consolider les grandes bases consolident aussi ce qu'on a bâti par-dessus. Là est l'embarras ; là, le secret de ce peu de succès dans la grande apolo-gétique. Il est malaisé d'avoir à défendre en même temps la Bible et les *Constitutions apostoliques*, Dieu et les indulgences, la croix et la tiare.

Aussi remarquera-t-on — c'est notre troisième observation — que les quelques bons livres d'apolo-gétique chrétienne publiés, depuis vingt ans, par des auteurs catholiques, n'ont de catholique, la plupart, que le nom de l'auteur. Cela ne veut pas dire qu'il ne s'y rencontre, çà et là, des pages d'autant plus catholiques que les autres le seront moins, et, parfois aussi, beaucoup d'injures contre



ces mêmes protestants auxquels on aura emprunté la moitié peut-être de l'ouvrage ; mais ce ne sont là que des hors-d'œuvre, et, dans le corps du livre, c'est bien le christianisme qu'on défend, le christianisme moins Rome, le christianisme sans pape, curieuse preuve, assurément, du peu de réalité des liens qu'on nous dit ailleurs si intimes, si nécessaires, entre le christianisme et la forme romaine, l'autorité romaine, le système romain. Aussi le catholicisme officiel, romain, papal, voit-il généralement avec peu de faveur les livres de cette espèce. Il n'osera pas dire que l'essentiel y manque ; mais, au fond, il le pense. Un *bon* livre sur le pape sera toujours mieux reçu à Rome qu'un bon livre sur Jésus-Christ ; et peut-être même un bon livre sur le pouvoir temporel, cette grande affaire du jour, sera-t-il mieux reçu qu'un autre livre où l'on parlerait seulement de la papauté spirituelle, du salut des âmes par le pape.

Et ceci me conduit aux autres dangers que j'indiquais, ceux qui concernent spécialement le catholicisme et le pape.

Impossible donc, je viens de le dire, de ne pas voir combien ces dangers-là préoccupent plus l'Église romaine, du pape au dernier sacristain, que ceux de la religion. M'objectera-t-on que,

pour un prêtre, cette distinction n'existe pas, et que, pour lui, dangers de l'Église, dangers de la religion, c'est tout un? Oui; mais voilà précisément le grand mal. Dira-t-on, en particulier, qu'un pape peut être très-sincère en considérant ses ennemis, tous ses ennemis, comme les ennemis de Dieu? Oui; mais voilà précisément ce qui montre à quel point le catholicisme a mêlé l'humain au divin, les intérêts de la terre à ceux du ciel. Le catholicisme officiel est bien moins une religion qu'un vaste établissement humain où la religion n'entre que pour créer et consacrer certains droits, certains intérêts. Encore une fois, cela n'exclut pas nécessairement la sincérité; mais il est clair que la sincérité même, la conviction que ces droits viennent de Dieu, que ces intérêts sont sacrés, contribuera encore à les maintenir au premier rang parmi les préoccupations de l'Église et de ses ministres.

Triste tableau que celui qu'on pourrait dresser des droits et des intérêts qui correspondent, dans l'Église romaine, à chaque vérité ou à chaque erreur enseignée! Pie IX, nous le croyons volontiers, ne dira jamais en riant, comme Léon X, que le Christ a bien fait de venir pour le faire pape; mais que de fois, plus sérieusement, il a été tout près de le

dire ! Dans ses allocutions, dans ses brefs, dans ses encycliques, que d'endroits où il semblerait que le premier et grand but de la venue du Sauveur a été de se donner un vicaire, et de l'établir à Rome, et de l'instituer précisément tel qu'il est ! Que d'endroits même où la chose devient tout naïvement personnelle, comme dans cette lettre sur la mort de M. Sibour, et où le vicaire du Christ n'est plus même, dirait-on, le vicaire du Christ, mais un Dieu à servir comme possédant en propre tous les droits à être servi ! Or, tout cela répond, dans le clergé, à des instincts et à des besoins aussi vivaces dans les plus bas que dans les plus hauts rangs. Le dernier curé de village se complait dans cette pensée que le résultat le plus clair de l'établissement du christianisme sur la terre, c'est qu'il y ait des hommes exerçant sur la terre un pouvoir divin, miraculeux, et qu'il soit, lui, un de ces hommes, et qu'il ait le droit, en conséquence, de commander, de régner. Lui, il est vrai, le despotisme épiscopal viendra quelquefois, nous l'avons vu, le secouer rudement dans sa papauté de village, et lui montrer le revers du système ; mais l'évêque, moins exposé à en recueillir les fruits amers, assis, comme le pape, sur un trône, entouré, comme lui, de courtisans, — l'é-

vêque, disons nous, pourra aisément s'abandonner aux mêmes rêves que le pape, et, plus le pape les fera hardis, grandioses, mieux l'épiscopat s'y associera. On a vu, en d'autres temps, le contraire. On a vu des évêques rappeler à la papauté, quelquefois même très-crûment, qu'elle n'est pas l'Église, et qu'en se faisant ainsi, non-seulement le centre, mais le but du plan divin, elle le travestit, le déshonore. Mais, devant les dangers modernes, l'intérêt de caste a pris le dessus. La monarchie menacée est devenue franchement absolue ; et ce n'est pas dans une monarchie que les courtisans se plaindront jamais d'entendre accentuer la doctrine du droit divin.

Le peuple catholique a laissé faire. Les mécontents ne pouvaient rien contre une révolution que principes et circonstances amenaient naturellement, forcément ; quant aux dévoués, ils y étaient non moins naturellement, non moins forcément entraînés que le clergé. Toutes les causes qui ont amené le clergé aux pieds du pape, nous pourrions montrer comment elles y ont amené l'Église entière, et, dans le nombre, bien des gens qui ne se fussent pas laissé prendre en d'autres temps. Ceci, du reste, a été dû surtout à l'habileté avec laquelle on transformait en dangers so-

ciaux et politiques tous les sujets d'alarme que pouvait avoir le clergé.

#### IV

Au fond, il n'y en a qu'un, mais terrible : l'opposition, de plus en plus évidente, inconciliable, entre l'esprit moderne et l'esprit du catholicisme.

Les dangers de détail, l'Église n'a pas l'habitude, à moins d'y être forcée, de les affronter carrément; elle aime mieux les tourner, ou, du moins, se ménager les moyens de les tourner. De là, parfois, une tolérance, une douceur singulièrement en contraste avec les rigueurs ou les menaces déployées en d'autres occasions. Voyez, par exemple, en Espagne. Jamais trône plus cher au pape n'avait été renversé; jamais révolution politique n'avait été si ouvertement dirigée contre l'Église, contre la papauté, car la révolution française elle-même, si terrible aux prêtres, ne tourna contre eux que peu à peu. Malgré cela, que de ménagements envers la révolution d'Espagne! Quel silence, à Rome, sur ses plus horribles sacrilèges! Quelle attention à n'en pas froisser les chefs, excommuniés et maudits, ils le

savent bien, dans la pensée et dans le cœur du pape !

Voilà ce que Rome sait être, par politique, envers des révolutions qu'elle abhorre. Mais *la Révolution*, ce qui, pour elle, veut dire toutes les choses d'aujourd'hui et l'esprit moderne en général, — voilà l'ennemi à maudire ouvertement, incessamment; et l'on ne s'en fait pas faute; voilà celui contre lequel l'unité catholique s'est de nos jours reformée, resserrée, dans le sentiment d'un danger suprême; voilà contre qui s'enrôlent tous ceux qui entrent aujourd'hui, officiers ou soldats, dans la grande armée catholique.

Des hommes intelligents — le croirait-on? — s'y trompent encore. « J'ai tâché de confesser ma foi sans maudire mon temps, écrit le prince de Broglie à madame Swetchine. Cela se peut-il? Je le crois... Donoso Cortès, qui m'a écrit une lettre fort obligeante, convient que la différence entre nous est que je crois au mariage possible entre la société moderne et l'Église catholique, et qu'il n'y croit pas. Je lui ai répondu que, sans penser trop de bien de la société moderne, je croyais que Notre-Seigneur pouvait s'asseoir à son banquet aussi bien qu'à celui du péager et aux noces de Cana. » Notre-Seigneur, oui; mais le pape? L'Évangile,

oui; mais le romanisme? Et de quel droit entendriez-vous le romanisme autrement que ne le définit son chef et le vôtre?

La papauté dût-elle réparer successivement et en détail les échecs subis en Italie, en Espagne, en Autriche, ailleurs encore, elle sait bien qu'elle n'aurait, au fond, rien gagné pour l'avenir; elle sait aussi combien peu elle doit compter sur la France, malgré tout ce que la France politique fait pour elle, malgré tout ce que la France catholique semble lui jurer, aujourd'hui, d'obéissance et de dévouement. Elle sent que l'ennemi est partout, le danger partout, même dans le cœur de ses fidèles, pour peu qu'ils soient de leur siècle; elle sait que ce qui bat ses remparts, ce n'est pas une mer momentanément furieuse, mais une marée montante, toujours montante. Elle anathématise, un à un, les flots du siècle; elle entasse, comme digues, tous les vieux débris de sa puissance, — et cette œuvre désespérée est ce qui lui vaut, pour le moment, le concours unanime de ses serviteurs de tout pays.

Voilà pourquoi le pape est sûr d'avance de son concile; voilà pourquoi, tranchant d'avance toutes les questions qui auraient dû, semble-t-il, être traitées dans le concile, il a lancé, dès 1864, l'Encyclique et le Syllabus.

## CHAPITRE DEUXIÈME

### LE SYLLABUS

- I. Les promesses de 1854 et les lamentations de 1864. — Premier pas ; second pas. — Le fait devenu le droit. — Le *dogme* de l'omnipotence papale,
- II. Égale autorité, dès lors, de tous les articles. — Curieuses diversités dans la forme. — Peu de mesure et peu de dignité.
- III. L'Écriture Sainte omise. — Pourquoi. — Audace étrange, mais logique. — Quelle religion sort de là.
- IV. Les étonnés et les non étonnés. — L'Encyclique et le Syllabus déjà vieux, mais nouveaux par la hardiesse. — Quelques traits. — Le dernier article. — Incroyable, mais vrai. — *Tuez, tuez toujours !*
- V. Est-ce du courage ? — Rapetissements ; misères ; armes fournies à l'incrédulité.

### I

C'est donc le 8 décembre 1864, juste dix ans après la publication du dogme étrange dont le pape, dans sa bulle, se promettait de si beaux résultats, que l'Encyclique a été publiée.

Parmi les rapprochements auxquels cette date a donné lieu, il en est un qui ne pouvait guère mieux



échapper, me semble-t-il, aux amis qu'aux ennemis de Pie IX.

Ces magnifiques résultats promis, en 1854, à l'Immaculée Conception, — l'incrédulité vaincue, l'hérésie écrasée, l'Église et la papauté triomphantes, — où sont-ils ? L'Encyclique, préface du Syllabus, est un chant de deuil. Le pape gémit, comme chrétien, sur l'envahissement des doctrines antichrétiennes ; il gémit surtout, comme pape, sur l'envahissement des doctrines antiromaines. Que s'est-il donc passé ? Comment toutes ces prophéties, si triomphalement amplifiées dans les mandements de tant d'évêques, se sont-elles trouvées lettre morte ? Serait-ce que la Vierge, malgré le fameux décret, n'est pas contente ? Faudra-t-il qu'une divinisation plus nette encore la détermine à remplir enfin les promesses que le pape avait faites en son nom ? Singulière manière d'honorer la mère du Christ, l'humble et pieuse femme, que de la représenter aspirant au trône du ciel, et permettant à qui l'y fera monter de promettre en son nom n'importe quoi ! Le pape, en 1864, promet moins. Il se borne à dire, en recommandant, selon l'usage, d'invoquer avant tout la Vierge, que c'est elle *qui a détruit, dans le monde entier, toutes les hérésies*, — ces mêmes hérésies qu'il a représentées, peu

auparavant, comme plus audacieuses et plus dangereuses que jamais.

Laissons ces vaines phrases, que les rédacteurs de l'Encyclique ne se sont pas même inquiétés de mettre d'accord. Le grand rapprochement entre 1854 et 1864, le voici :

En 1854, pour la première fois, un dogme est créé par le pape. Non que les papes n'en eussent créé plus d'un ; mais, jusque-là, c'était au nom de l'Église, et le droit de l'Église subsistait. Cette fois donc, en 1854, ce ne sera plus l'Église, mais le pape, le pape seul. Il réunira bien, autour de lui, deux cents évêques, mais en les prévenant, nous l'avons vu, qu'ils ne seront point un concile. Quelques prélats, peut-être celui dont nous avons parlé, hasarderont quelques observations. On passera outre, et le fait accompli s'acheminera paisiblement à devenir le droit.

Or, le fait transformé en droit, — n'est-ce pas l'histoire des papes ? C'est celle des rois. Créés primitivement par les peuples, ils arrivèrent tous, un peu plus tôt, un peu plus tard, à se dire régnaient pardroit divin. Ainsi a fait la papauté pour chacun des pouvoirs que le temps, les circonstances, les hommes, ont remis ou laissés tomber entre ses mains ; ainsi a-t-elle fait, en 1864, non pour quelques

détails de l'autorité papale, mais pour l'essence même de cette autorité.

Toute l'omnipotence que le pape avait exercée, en fait, dix ans auparavant, toute celle que des occasions moins saillantes, mais habilement exploitées, lui avaient permis d'exercer dès lors, — le voici donc, dans l'Encyclique, se l'attribuant ouvertement, et le mot de *dogme* est appliqué, pour la première fois, à la doctrine ultramontaine de la *pleine puissance, divinement donnée au pape par Notre-Seigneur Jésus-Christ, de guider, de régir et de gouverner l'Église*. Cette pleine puissance qu'il vient d'appeler un dogme, le pape ordonne de la considérer comme également *pleine* en toutes choses. Défense donc de penser que le pape ne puisse décréter seul un article de foi ; défense également de ne se croire obligé envers lui que par ses décrets de foi, et de ne pas recevoir avec la même soumission tous ses décrets disciplinaires, tous ses « jugements sur les droits et les intérêts de l'Église »

## II

Le résultat immédiat de cette dernière défense, c'est de placer sur le même rang toutes les injonctions de l'Encyclique, toutes les condamnations du Syllabus qui y fait suite. Ainsi, nier Dieu (art. 1<sup>er</sup>) ou nier le pape ; nier la Providence (art. 2) ou ne pas être bien sûr (art. 75 et 76) qu'il faille au pape une royauté temporelle ; être hégélien, panthéiste (art. 1<sup>er</sup>), ou accorder (art. 18) que le protestantisme est une des formes possibles de la religion chrétienne ; faire du Christ un mythe (art. 7) ou croire au salut des protestants et seulement l'espérer (art. 17) ; nier, enfin, toute révélation, toute religion (art. 4, 6, 7), ou élever le moindre doute sur un seul point de doctrine ou de fait déterminé par le pape, — c'est, de par le pape, tout un.

Mais non, ce n'est pas tout un. Avec ce manque absolu de proportion qui caractérise le style de ces étranges pièces, avec cette naïveté qui, en dépit de la pompe des formes, laisse voir où sont les vrais soucis, — maintes fois la grosse épithète est pour

le péché antiromain, la phrase simple pour ce qui n'offense que Dieu, ne compromet que le salut des âmes. On sent, dans ce dernier cas, je ne veux pas dire le métier, mais la tâche, la charge; le pape en dit juste assez pour qu'on ne l'accuse pas d'oublier qu'il s'agit du ciel. Mais, quand il s'agit de la terre, je veux dire de la papauté, de l'Église, droits méconnus, institutions menacées, — on sent, alors, un cœur plein, une sourde colère, colère de vieillard avec ses incohérences, ses redites, colère aussi, dirait-on, de jeune homme, avec toutes ses imprudences. Le Syllabus, quoique relativement calme, a des mots curieux, reflets évidents de cette colère. Le panthéisme et le naturalisme, — *erreurs*, tout uniment; les Sociétés bibliques, — *invention pestilentielle*. Mais, dans l'Encyclique, c'est du premier mot au dernier qu'on est frappé de ce manque de mesure, de ce fébrile va-et-vient qui se heurte à tout, ébrèche tout. Deux fois, par exemple, le comble de la perversité des incroyants, c'est de s'associer « aux aberrations des hérétiques »; — et voilà les hérétiques, gens qui croient, mais qui ne croient pas au pape, mis plus bas que ceux qui ne croient à rien. Ne parlons plus, si l'on veut, des épithètes, toujours fortes, toujours terribles, toujours tombant comme grêle sur l'idée ou l'homme

à condamner. J'ai remarqué une autre chose. Tous ceux que le pape accuse d'enseigner des erreurs, il les accuse en même temps de mentir. Qu'est-ce que cela veut dire? Ceux qui attaquent l'Évangile seraient donc, au fond, des chrétiens, et, ceux qui attaquent le catholicisme, des catholiques? Car, enfin, *mentir*, c'est dire ce qu'on ne pense pas. Point de sens donc dans ce mot. Il est là, comme ailleurs tant d'autres, pour arrondir la phrase; c'est un dernier coup de pinceau, ou de poignard, ou d'épingle, comme on voudra. Toujours est-il que c'est bien peu digne, et que de pareilles boutades sentent plus le prône de village qu'une lettre *urbi et orbi*.

### III

Laissons ces misères. Le mot sur les Sociétés bibliques appellerait une observation plus grave.

Je vois dans l'Encyclique un certain nombre de citations. Combien de la Bible? Une seule, prise d'un psaume, et sans aucune portée dogmatique. *Heureux le peuple dont l'Éternel est le Dieu!* Si l'Encyclique ne renfermait ailleurs, une seule fois,

en passant, les mots *Saintes Écritures*, on pourrait la lire d'un bout à l'autre sans se douter qu'un livre existe qui est à la base de la foi dont elle se dit l'expression.

S'étonner de cette omission, ce serait naïf, car ce serait croire que le pape aurait pu, s'il l'eût voulu, appuyer l'Encyclique sur la Bible. Il l'aurait pu, sans doute, pour les parties chrétiennes; mais, encore une fois, son cœur n'est pas là, et, d'ailleurs, on aurait alors trop remarqué l'absence de la Bible dans les parties romaines et papales.

Il est vrai que l'on peut, au besoin, payer d'audace, et c'est ce que fait le pape dans cet unique endroit où il nomme *les Écritures*. C'est l'endroit, en effet, où il répète avec bonheur, après Grégoire XVI, qu'il y a *délire* à vouloir la liberté de conscience. Voilà ce que *les Écritures*, selon lui, enseignent, proclament. Où? Comment? Il ne le dit pas. Et pourquoi, après tout, s'inquiéterait-il de le dire? Puisque vous devez croire le pape alors même qu'il parle sans aucun appel à la Bible, comment ne le croiriez vous pas quand il veut bien vous dire que c'est elle qui parle par sa bouche? C'est l'avis de l'abbé Gerbet, dans son *Coup d'œil sur la Controverse chrétienne*. Selon lui, citer l'Écriture, c'est faiblesse, c'est abandon de l'autorité de l'Église. Le

Concile de Trente, il est vrai, pensait autrement, et, partout où il peut citer l'Écriture, il la cite. Mais nous n'en sommes plus là. Allez au Syllabus, et vous lirez (art. 21) qu'à l'Église appartient le droit « de définir dogmatiquement que la religion catholique est la seule vraie ». Comme l'Église, aujourd'hui, c'est le pape, la traduction de cet article est nécessairement ceci : « Au pape appartient le droit de déclarer que le pape a raison, toujours raison, et il n'a que faire, dès lors, de citer l'Écriture. »

Si le procédé est logique, romainement logique, ce n'en est pas moins un des traits de l'évolution doctrinale qui s'accomplit parallèlement à l'évolution hiérarchique.

Il y a longtemps, sans doute, que l'Église romaine s'inquiète peu de la Bible; jamais pourtant on ne l'avait vue, à ce point, s'en dégager, s'en passer. La pressurer, la tordre, c'était encore une espèce d'hommage, car c'était au moins reconnaître qu'une Église chrétienne a besoin d'elle. L'Encyclique inaugura donc une autre ère, ouverte silencieusement depuis longtemps, ouverte avec éclat lors de l'Immaculée Conception, mais dont nous avons maintenant, dans l'Encyclique, le manifeste, et, dans le Syllabus, le programme.

Du manifeste et du programme ressort une reli-



gion dont l'évêque de Rome ne serait pas seulement le grand prêtre, mais le révélateur, le législateur, le prophète, plus que Moïse chez les Juifs, plus même que Mahomet chez les mahométans, car le Coran est beaucoup moins plein de Mahomet que ne sont pleines du pape, de sa personne, de ses droits, toutes les pièces venues de Rome depuis vingt ans. Mais, avec l'Encyclique de 1864, nous avons la consécration formelle, la *définition*, comme on dit, de cette suprême indépendance que la papauté s'attribue en regard de la Bible et de Dieu même; c'est le grand vassal arrivant à n'avoir plus au-dessus de lui qu'un suzerain lointain, un nom, une théorie, une abstraction. L'Encyclique est le dernier mot de la papauté sur elle-même, du vicair de Jésus-Christ achevant d'éconduire Jésus-Christ.

#### IV

Voilà pourquoi cette pièce est à la fois nouvelle et vieille, pourquoi des gens en ont été étonnés, confondus, et, d'autres, pas du tout.

Je suis, quant à moi, de ces derniers. Je pourrais dire que j'ai connu l'Encyclique avant qu'elle

fût écrite ; je pourrais même dire que je l'ai écrite avant le pape, et que ce n'était pas difficile, le pape me la dictant par tout l'ensemble et tous les détails de ses actes, de ses paroles. Beaucoup de gens, pourtant, quoique peu amis du pape, me trouvaient téméraire, injuste ; des journaux catholiques affectaient beaucoup d'indignation. Le pape s'arroger tous les anciens droits de l'Église ! Calomnie. L'Église s'absorber, s'anéantir dans le pape ! Absurdité. La foi indistinctement exigée pour toute espèce de décisions papales ! La proclamation d'un état de choses où le pape aurait dans sa main esprits et corps, où les rois ne seraient que des gendarmes à ses ordres pour comprimer, châtier ! Mensonge encore, absurdité encore. Voilà ce que l'on disait. Le pensait-on ? Ce que je voyais clairement, moi, si loin de Rome, pouvait-on, de si près, ne pas le voir ? Ce qu'on allait accueillir comme souverainement vrai, sage, beau, saint, pouvait-on réellement s'indigner que le pape fût accusé d'y penser ? Mais c'est une tactique familière aux champions de Rome. Jusqu'au jour où carrément on avoue, — on nie, on proteste et on s'indigne.

Quoi qu'il en soit, je suis absous, car le pape en a dit bien plus que je ne lui en faisais dire, bien plus que je n'aurais cru pouvoir lui en faire dire.

Oui, je le déclare, quand on m'aurait permis de rédiger moi-même tout de bon le manifeste que j'aurais ensuite à combattre, je n'aurais pas osé le faire tel; j'aurais craint d'être injuste. Ainsi, à ce point de vue, je suis de ceux que l'Encyclique a surpris.

Elle m'a surpris dans les choses mêmes auxquelles je m'attendais, car jamais je ne me serais attendu à les trouver si crûment exprimées. Le pape a évidemment tâché de rendre impossible toute atténuation, tout *arrangement* de sa pensée. Nous verrons qu'il n'a réussi qu'à multiplier les tours de force auxquels ses amis étaient condamnés, dès longtemps, pour l'excuser quelque peu devant le siècle.

L'Encyclique m'a surpris aussi par bien des choses que je ne songeais pas à y chercher, non que je les crusse étrangères à la pensée du pape, mais parce que je ne croyais pas qu'il pût oser les dire. Puis, je l'avoue, il me semblait impossible que Pie IX, tout pape qu'il est, ne fût pas devenu, en quelque petite mesure, un homme de notre temps, capable au moins d'accepter certaines données de l'expérience et de l'histoire. « Dans cette famille Mastai, disait Grégoire XVI, tout le monde est libéral, jusqu'aux chats; » et le futur Pie IX,

ainsi noté, attendit assez longtemps le chapeau. Je sais bien qu'aux yeux de Grégoire XVI, on était facilement libéral, révolutionnaire; mais enfin, cela prouve au moins que l'archevêque Mastai était plus libéral que d'autres, plus éclairé aussi. Jamais donc je ne me serais attendu à cette défense d'admettre ou que les papes aient parfois dépassé leur pouvoir (Syllabus, art. 23), ou que leur pouvoir n'ait pas été, dès les premiers temps de l'Église, ce qu'il a été plus tard (art. 34). Jamais je ne me serais figuré un pape du dix-neuvième siècle défendant de penser (art. 13) que les méthodes scolastiques ne soient pas excellentes à toujours. Jamais je ne l'aurais cru assez aveugle ou assez imprudent pour proclamer (art. 30) que le clergé ne doit pas payer d'impôts, que le clergé, soit au criminel, soit au civil, doit avoir (art. 31) ses tribunaux propres; que le mariage civil n'est pas même un contrat civil, mais (art. 73) un contrat radicalement nul. Jamais, enfin, quoique bien convaincu de son peu de sympathie pour la civilisation moderne, jamais je n'aurais imaginé de formuler ce peu de sympathie par cette phrase brutale qui clôt le Syllabus : *Il est faux que le pontife romain puisse et doive se réconcilier avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne.*

Cette phrase a paru si étrange, si énorme, que j'ai vu de grands ennemis du pape hésiter à la prendre dans son sens naturel. « Évidemment, disaient-ils, Pie IX entend le libéralisme sans frein, la civilisation aux raffinements immoraux, le progrès, enfin, comme le comprennent ceux qui en font une religion et le seul but de l'homme. » — Je voudrais le croire ; je ne puis. Si la phrase dit cela, elle ne dit rien, et l'anathème tombe dans le vide. Qui a jamais dit que le pape dût se réconcilier avec le libéralisme incrédule, avec le progrès immoral ? Qui a eu la pensée de lui demander, dans ce sens, d'être de son siècle et de marcher ? Encore un coup, s'il a dit cela, il n'a rien dit, et la dernière des quatre-vingts condamnations du Syllabus, au lieu d'être la plus générale et la plus nette, n'enfoncé qu'une porte ouverte, ne contredit que ce que jamais on n'a dit. Non, non ! point d'équivoque. C'est bien à la civilisation moderne, au progrès, au libéralisme, au meilleur comme au plus mauvais, que le pape, en finissant, a décoché sa dernière flèche. La preuve n'en est-elle pas dans tout le reste ? Nous montrera-t-on une seule phrase, un seul mot, qui soit l'éloge, l'absolution seulement, de la plus innocente idée moderne ? Et ce dernier article n'est-il pas, de fond et de forme, le couron-

nement naturel de cet effréné péle-mêle, la suprême sentence de tous les délits énumérés? Le pape, évidemment, s'est enivré de ce grand carnage d'idées; il a besoin de finir par un grand coup. Que ce grand coup tombe un peu au hasard, que des choses décidément innocentes, même à Rome, restent sur le carreau, peu lui importe. C'est l'histoire de l'inquisiteur à Béziers : « Tuez, tuez toujours! Dieu saura bien reconnaître les siens. » Guerre donc, guerre à mort à toutes les idées modernes! Les bonnes, s'il y en a, auront toujours eu l'immense tort d'être sœurs des mauvaises, et, les mauvaises, c'est tout ce qui gêne ou peut gêner l'autorité du pape, telle que le pape l'entend.

## V

Quel spectacle que cette croisade insensée et que ce combat dévergondé! On a dit que le pape se montrait au moins courageux. Si un courage à ce point fiévreux, aveugle, est encore du courage, le pape en a beaucoup, assurément; mais de pareilles allures seraient tout aussi bien celles de la peur. On a dit qu'une gloire au moins lui reste et lui

restera, celle d'avoir solennellement protesté en faveur des grandes doctrines dont la ruine serait celle de toute religion, de toute moralité. Mais, d'abord, cette gloire-là, il la partage avec une foule de gens qui avaient dit avant lui, mieux que lui, ces dernières choses, et sans se croire des héros. Puis croyez-vous qu'il leur ait fait grand bien, à ces doctrines éternellement saintes, en les accolant de la sorte à tout ce qui peut le mieux rebuter les hommes du siècle, les plus sages comme les plus égarés ? Croyez-vous que les ennemis de la religion et de la morale ne soient pas tout heureux de trouver là le christianisme se rapetissant, s'étiolant, au contact des réclamations, des protestations, des lamentations pontificales ? Un incrédule qui se serait amusé, pour travestir les grandes idées chrétiennes, à y rattacher, à y accrocher tout ce que le pape y accroche, aurait-il pu faire mieux ? La morale, elle aussi, la grande morale évangélique, à quoi la voyons-nous aboutir dans l'écrit du pape ? Dans une première phrase, juste et forte, il s'élèvera contre ceux qui ôtent à l'ordre social les bases éternelles de la foi, de la justice ; dans les suivantes, le comble de leur perversité, de leur folie, c'est... d'être ennemis des couvents, de blâmer la multiplicité des fêtes et la mendicité organisée. Voilà

comment le pape est le champion des grands principes. Il ne sait que les déclarer inséparables des petits, des plus contestés, des plus contestables. Que le christianisme, après cela, au lieu d'attirer les non croyants, leur soit de plus en plus inacceptable, odieux ; que des gens encore croyants, même encore catholiques, soient poussés dans les bras des incrédules, — n'importe ! Périssent le christianisme, s'il ne veut trainer indéfiniment tout ce que Rome a jeté sur son dos !

Voilà le dernier mot de ces deux fameuses pièces qui, en décembre 1864, ont « traversé les deux mondes comme un sillon de lumière », a dit un évêque enthousiaste.

---



## CHAPITRE TROISIÈME

### L'ÉPISCOPAT DEVANT LE SYLLABUS

- I. Lourde tâche. — Aucun triage possible. — Une idée de M. de Maistre, mais catholiquement impraticable. — Nulle autre voie que l'abdication.
- II. Grave difficulté : Bien savoir ce qui réellement vient du pape. — Ce que nous connaissons de Pie IX. — *Non possumus*. — Ce que vaut et ce que révèle ce qui nous arrive de Rome. — Les vrais auteurs de ce que le pape signe. — Asservir l'Église par lui, et lui par son autorité même.
- III. Les jésuites sont l'Église. — En douter a toujours été une erreur ; aujourd'hui, ce serait absurde. — Ce qu'ils ont fait du christianisme.
- IV. Franchise du Syllabus ; triste habileté des évêques. — Bruyants éloges, et arrangements infinis. — La sincérité de la frayeur. — Le pape a tout laissé dire. — Mêmes procédés qu'avec la Bible.
- V. Un sermon sur le Syllabus. — Pompeux, mais vide, et toujours à côté. — Les *bonnes* libertés. — Rome n'aime pas mieux les bonnes que les mauvaises.

#### I

Nous touchons à une question délicate, celle des vrais sentiments de l'épiscopat catholique sur ce grand coup de tête de son chef.

Coup de tête, disons-nous. Deux versions, pourtant, ont couru. Selon l'une, ce mot est juste. Personne, sauf quelques intimes, ne connaissait les deux pièces ; personne ne s'y attendait. Selon l'autre, elles avaient été communiquées à un certain nombre d'évêques, et, soit que la communication n'eût été faite qu'à ceux dont l'approbation était certaine, soit que nul n'eût osé désapprouver, on put, à Rome, sinon croire, du moins faire croire au pape que l'épiscopat approuvait.

Au fond, cela importe peu. Prévenu ou non, consulté ou non, l'épiscopat s'est trouvé tout à coup sur les bras une grande tâche : Présenter et recommander aux peuples cette révélation enfin complète de la pensée ultramontaine.

Cette tâche, beaucoup l'ont évidemment trouvée bien lourde. La longueur, le vague, l'embarras de la plupart des mandements publiés, disent assez qu'on aurait préféré n'avoir pas à être si habile.

Mais, avant d'en venir aux habiletés sans nombre dont il a fallu entourer, presque partout, la publication de l'écrit papal, je voudrais le suivre un moment à son arrivée chez ces hommes qui étaient d'avance condamnés à y voir la plus parfaite expression de la foi et de la morale.

Voici, en effet, ce qu'ils y ont lu : *Toutes et chacune des mauvaises opinions et doctrines signalées une à une dans nos présentes lettres, nous les proscrivons, réprouvons, condamnons par notre autorité apostolique, voulant et ordonnant que tous les enfants de l'Église les tiennent pour entièrement réprouvées, proscrites, condamnées.* — Voilà qui est clair. Aucun triage possible entre les assertions de l'Encyclique, entre les quatre-vingts déclarations du Syllabus. Tout est à prendre comme infaillible en gros, infaillible dans les détails.

L'évêque, ou, si l'on veut, un catholique quelconque, pourra-t-il au moins se considérer comme tenu seulement de ne pas contredire et d'obéir ? — C'est ce que M. de Maistre parut un jour enseigner, dans une de ces boutades qui lui étaient familières. L'infailibilité dans l'Église, disait-il, qu'est-ce, après tout, que ce qui s'appelle, dans l'État, souveraineté ? Ne faut-il pas partout un pouvoir qui ait le dernier mot, et auquel on soit tenu d'obéir ? — Si c'est ainsi que M. de Maistre a cru à l'infailibilité papale, il n'y a pas cru, car la notion d'*infailibilité* n'implique pas seulement obéissance, mais adhésion, mais foi. Que, citoyen, j'obéisse à des lois qui me déplaisent ; que, soldat, je me

batte pour une cause à moi odieuse ; que même, dans ces deux cas, je sois forcé de me taire, forcé de paraître approuver, — ma conscience, au moins, me reste ; j'ai pu, je peux protester intérieurement, et tous savent que je le peux. Mais, sous l'infailibilité, c'est la conscience même qui fait profession d'être liée ; admettre un chef infailible, c'est s'engager à croire comme à obéir, même davantage, car désobéir pourrait n'être qu'un manquement accidentel, et, ne pas croire, c'est renverser le système. Ainsi, accepter l'Encyclique comme une loi qu'il faut bien accepter devant les hommes, mais qu'on peut, à part soi, examiner, condamner, — ce serait, au dedans, cesser d'être catholique, et, au dehors, mentir. La soumission, ici, ce n'est qu'une comédie s'il n'y a pas abdication.

L'abdication est-elle possible ? — Je ne répondrai pas non ; habitué à la liberté, j'ignore ce qui peut se passer dans un esprit habitué au joug. Voici pourtant une difficulté que l'habitude du joug n'empêcherait pas, me semble-t-il, de se poser dans mon esprit, car elle surgit du terrain même sur lequel je serais alors placé.

## II

Le pape, me dirais-je, est infaillible ; cela ne fait plus question. Il ne peut l'être, pourtant, qu'à une condition : c'est que ce soit lui, bien lui, successeur de saint Pierre, organe du Saint-Esprit, qui m'ait parlé, qui m'ait écrit. Voici bien, au bas de l'Encyclique, son nom. Est-ce lui qui l'a rédigée ? C'est peu probable. Il faut pourtant que je puisse la considérer au moins comme l'expression de sa pensée, de la *sienne*, j'entends, non d'une pensée étrangère imposée à son ignorance, à sa faiblesse ; il faut que je puisse voir dans sa parole, non-seulement la parole officielle, ce qui n'est qu'une forme, mais la parole réelle, personnelle, pleinement consciente, du vicaire de Jésus-Christ.

Voilà ce que je me dirais, ou à peu près. Voici maintenant ce que j'écrivais un jour, là-dessus, à un évêque :

« Vous connaissez le pape ; vous connaissez le milieu où il vit. Avez-vous essayé, sur ces données, de voir ce que vaut l'Encyclique ?

» Vous connaissez, dis-je, le pape. Je n'ai pas eu, comme vous, l'honneur de causer avec lui ; j'aurais eu, me dit-on, comme vous l'avez sûrement eue, l'impression qu'il n'est guère au courant des questions modernes. Ses allocutions improvisées roulent invariablement sur le même thème, les maux de l'Église, les périls de la papauté, surtout de la papauté temporelle, si reconnaissante des fusils, des bons canons rayés que lui envoie le monde catholique ; il a parfois une certaine éloquence, mais sans jamais s'élever plus haut que l'indignation contre les méfaits dont il souffre, et le ferme dessein de tout souffrir plutôt que de céder. Le *non possumus* n'est pas seulement sa devise, mais son horizon, mais le niveau qu'imperturbablement il passe sur toutes les questions religieuses, philosophiques, politiques ; dès qu'il en sait assez pour placer ce mot, il ne s'inquiète pas d'en savoir davantage. Donc, ces systèmes qu'il flétrit, il ne les a pas étudiés ; ces livres qu'il condamne, il ne les a, la plupart, jamais ouverts. Livres, systèmes, je confesse que plusieurs sont mauvais, très-mauvais même, et que le pape a raison de les condamner ; mais, même en ces endroits, que de mots jetés au hasard ! que d'inexactitudes ! que d'erreurs ! que de marques, enfin, ou de passion ou d'igno-

rance ! Oubliez un moment que l'Encyclique est l'Encyclique ; transportez-en les pages dans un livre que vous osiez critiquer, — et dites-moi ce que vous penseriez de ces définitions vagues, de ces questions toujours ou rapetissées ou grossies, de ces sujets tantôt réunis quoique divers, tantôt séparés quoique semblables, de ces graves leçons que le plus mince professeur n'oserait pas transporter dans sa chaire sans y mettre un peu plus de sérieux philosophique et de vérité historique. Concluons : si le pape était au courant de ces matières, il n'aurait pas signé de telles pages, et, s'il les a signées sans bien savoir ce qu'il signait, pouvez-vous, quoique partisan de l'infailibilité du pape, pouvez-vous affirmer qu'elle soit là ?

» Vous connaissez, ai-je dit encore, le milieu où il vit. Vous savez donc comme tout le monde, et mieux que bien d'autres, j'en suis sûr, à quel point il est peu *lui-même*, je veux dire à quel point il est loin d'avoir en lui-même l'élément premier de sa pensée, de ses impressions, de ses actes. Vous ne pouvez pas avoir été de ceux qui se laissent prendre à ce qu'il y a parfois d'imprévu, de prime-sautier, dans ses paroles ou ses allures ; vous savez bien qu'en somme il ne dit, ne fait et ne veut, que ce que certains hommes lui font vouloir, dire

et faire. C'est, plus ou moins, l'histoire de tous les papes ; toujours, s'ils parlent, on peut chercher qui parle par leur bouche. Le vieil Innocent XIII pleurerait de joie, dit-on, en lisant ses bulles. Il s'écriait : « Comme la postérité va admirer mon beau latin ! *Questa bella latinita nostra !* » Or, il n'y avait pas un mot de lui. Je ne sais pas si Pie IX est fier du latin de l'Encyclique ; j'aime à croire qu'il ne l'est pas, car, soit dit en passant, ce vieux latin papal est devenu pire encore depuis qu'il est forcé d'exprimer tant d'idées nouvelles. Quoi qu'il en soit, si le nom de Pie IX figure au bas, le nom de l'auteur véritable se lit à chaque phrase, à chaque ligne.

» L'auteur, c'est ce parti qui a de tout temps voulu la papauté omnipotente, infaillible, mais en la confisquant à son profit ; c'est le parti qui n'a pas encore pardonné à Pie IX son libéralisme de 1846, et qui, soit pour être plus sûr qu'il n'y retombera pas, soit, dirait-on, pour le lui faire expier, multiplie à plaisir ces irréparables ruptures avec le siècle, avec la liberté. Oui, en parcourant l'Encyclique, on est tenté d'apercevoir çà et là comme une certaine rancune, ou, du moins, comme une certaine défiance à l'endroit de ce pouvoir même qui est supposé parler. Le parti a évidemment voulu



l'enfermer le premier dans le cercle tracé par sa parole. Pie IX, en 1846, a hésité ; Pie IX, en 1864, brûlera ses vaisseaux. Que Rome le chasse encore, que l'Encyclique le mène à quelque nouvel exil, où, cette fois, il laissera ses os, — le parti s'en inquiète peu ; l'essentiel, c'est que la papauté soit irrévocablement inféodée aux doctrines, aux vues, aux haines de ses tuteurs. Conclusion : un parti a dicté l'Encyclique au pape. Ce que vous avez là, c'est donc l'opinion d'un parti, d'un parti, sans doute, auquel Pie IX appartient, d'un parti, cependant, non la sienne propre, et, dès lors, encore une fois, n'émanant réellement pas de la source infaillible, comment est-elle infaillible pour vous ? »

Voilà ce que j'écrivais à un évêque. Il a, cela va sans dire, passé outre ; il a continué de représenter l'Encyclique comme œuvre du pape, œuvre du Saint-Esprit, œuvre de Dieu.

### III

J'avais dit, parlant des ultramontains, ou, si l'on veut, des jésuites : « Un parti ; » et, si ce qui

fait *un parti* est l'obéissance aux chefs, l'union en vue d'un but, l'ardeur à écarter ou à écraser tout obstacle, — jamais ce nom ne fut mieux appliqué. Au fond, pourtant, c'est inexact, c'est faux. Les jésuites ne sont pas un parti ; ils sont l'Église, ils sont le catholicisme, et, quand ils se proclament seuls conséquents, seuls catholiques, ils ont pour eux la logique et l'histoire. Tout ce qu'ils ont mis dans l'Encyclique, ils ont le droit de dire que ce n'est pas eux qui l'y ont mis, et, quand l'Église même hésiterait à adopter leur œuvre, ils pourraient prouver qu'ils n'ont fait, dans l'ensemble, dans les détails, qu'exprimer ou que compléter sa pensée, mille fois déjà exprimée par ses conciles et ses papes, mille fois confirmée par les faits les plus significatifs. Oui, protestants toujours si prompts à excuser l'Église, votre ennemie, en distinguant entre catholicisme et jésuitisme ; oui, catholiques qui cherchez dans cette même distinction un moyen de ne pas quitter une Église où tant de choses vous répugnent ; oui, protestants ou catholiques qui ne voulez pas croire que ce soient bien là les doctrines d'une Église appelée chrétienne, — refuser de le croire, c'est de la charité, sans doute, mais c'est un singulier aveuglement. Ces prétentions que vous appelez « prétentions d'un autre âge », et qui,

partant, ne seraient que le rêve d'un tout petit nombre d'arriérés, — sachez bien que l'Église ne les a jamais abandonnées, et qu'elles reposent, à ses yeux, sur des droits sacrés, éternels. Ces progrès inouïs de l'omnipotence papale, — ce ne sont què les conséquences du principe, et, si l'Église les a parfois combattus, c'est elle, aujourd'hui, qui les veut pour être plus une et plus forte. Attendez le concile, et vous verrez. Cette puissance qui s'affirme avec tant de mépris pour la conscience humaine, — l'Église la réclame comme liée indissolublement à sa mission sur la terre et aux fonctions de son chef. Cette sommation à tous les princes d'avoir à se regarder comme les soldats, les serviteurs, les geôliers, et, au besoin, les bourreaux de l'Église, — jamais l'Église n'a cessé de la faire entendre aux princes, pour peu qu'elle espérât les convaincre ou les effrayer. Cette imperturbable intolérance qui ferme le ciel aux hérétiques, et qui, sur la terre, ou persécute, ou gémit douloureusement de ne pouvoir pas persécuter, — c'est l'esprit, c'est la tradition de l'Église, tradition vivace, indestructible, enracinée au cœur d'un Gerson, d'un François de Sales, comme au cœur d'un Torquemada, et se maintenant, immuable, à travers tous les adoucissements des mœurs, tous

les progrès de l'universelle charité. S'en étonner, ce serait oublier que l'intolérance n'est pas, dans le catholicisme, comme elle a pu l'être ailleurs, une aberration, un oubli momentané des principes, mais un fait nécessairement reparaissant partout où il peut reparaître, inséparable des principes, principe lui-même ; — et quand nous aurions pu, jusqu'à l'Encyclique, en douter, voilà ce qui est, depuis l'Encyclique, incontestable, évident.

#### IV

J'ai déjà dit quel sentiment pénible se mêla chez moi, chez beaucoup d'autres, à la joie de voir des adversaires se démasquer avec cette imprudence. On ne peut aimer l'Évangile et ne pas s'attrister profondément de le voir à ce point travesti, méconnaissable ; on ne peut aimer l'Église, l'Église de Jésus-Christ, *colonne et appui de la vérité* sur la terre, sans être affligé, indigné, de la voir devenir *colonne et appui* de tant de choses si pleinement et si misérablement humaines.

Mais nous allions assister à un spectacle plus triste encore, s'il est possible.

L'Encyclique et le Syllabus avaient au moins un mérite, celui de la franchise. « Vous avez cru que je me réconciliais quelque peu avec le siècle. Erreur. Vous avez cru que je me mettais tout doucement à tolérer la tolérance. Erreur. Vous avez cru que j'arrivais à ne plus vouloir pour l'Église d'autres armes que celles de la persuasion. Erreur. Vous avez cru que je renonçais à enchaîner l'avenir au passé. Erreur. Ce que j'étais, je le suis; ce que je n'avais jamais réussi à être, je le serai maintenant. » Voilà ce qu'a dit le pape.

Mais la parole était à peine sortie de ses lèvres, que, presque de partout, d'autres voix se sont élevées pour démontrer au monde que ce n'est point là ce qu'il a dit. En vain le texte est dans toutes les mains, surchargé de mots, nous l'avons vu, et toujours disant une même chose au moins deux fois, si ce n'est trois, même quatre; en vain tout est si clair qu'il ne peut y avoir l'ombre d'un doute ni sur les détails ni sur l'ensemble. Des hommes se trouveront pour affirmer positivement le contraire de ce que tout le monde a lu. Vous avez cru que le pape restait brouillé avec le siècle ? Erreur. Vous avez cru que ce mot de *délire*, appliqué au principe de la liberté de conscience, en était la condamnation ? Erreur. Vous avez cru

que le pape invoquait la force, ou, du moins, se plaignait de ne plus pouvoir l'invoquer; vous avez cru qu'il regrettait les bons temps de l'autorité papale, espérant bien les faire revivre, et meilleurs encore que jadis? Erreur! erreur! La liberté, il l'aime autant que vous, plus que vous. Les temps modernes, il s'y trouve parfaitement heureux, et, si les temps modernes sont sages, c'est à lui qu'ils s'en remettent pour s'ouvrir un long avenir de bonheur. — Voilà ce qu'on a lu dans des mandements innombrables. Donnez à ces contre-vérités toutes les formes qu'il vous plaira; ajoutez-y toutes les amplifications qu'un satirique imaginerait pour s'en moquer, — et, tout cela, soyez à peu près sûr que vous le retrouverez dans quelqu'un de ces mandements.

Tout cela, d'ailleurs, plus la pensée du pape aura été modifiée, travestie, plus vous le trouverez mêlé à d'ardentes protestations, non d'obéissance seulement, mais de vénération, d'admiration. Le pape a dit le dernier mot et de la sagesse humaine, et de la sagesse divine. Pas une ligne qui ne soit à relire de siècle en siècle comme oracle du Saint-Esprit. Ce ne sont pas seulement des vérités, mais la vérité même. Impossible, à l'avenir, de douter qu'autour du pape seul soit la lumière, la vie, et

que, partout ailleurs, il n'y ait ténèbres et mort. Un païen tombant au milieu de cette explosion d'enthousiasme n'aurait guère pu ne pas penser qu'il s'agissait d'une révélation nouvelle, et d'une révélation bien autrement importante que la Bible. Aux admirations pour l'auteur se joignaient les admirations pour l'homme, un des plus grands que le monde ait vus, disait-on, et le plus grand, bien certainement, de ce siècle; aux admirations pour l'homme, la glorification de cette suprême charge qui, arrivée en de telles mains, ne laisse plus rien à désirer en sainteté comme en autorité. On ferait des volumes — plusieurs volumes, à la lettre, — avec les pages où l'épiscopat catholique a célébré, a chanté tout cela, et pour en venir... à quoi? A faire dire au pape tout autre chose que ce qu'il avait dit et voulu dire.

Quelques-uns, pourtant, soit plus hardis, soit en pays plus catholiques, ont sérieusement tout accepté, tout prêché. Ceux-là, je n'ai rien, pour le moment, à leur dire. Je dois croire, je veux croire à leur sincérité. Tout au plus renouvellerais-je une question que j'ai déjà faite. Se sont-ils assez rendu compte, devant Dieu, des motifs de leur adhésion? M. de Maistre, avec un étrange mépris pour la vérité, a dit : « Ce qui importe, ce n'est pas qu'une

chose soit décidée dans un sens ou dans un autre, mais qu'elle soit décidée. » De là ce raisonnement que risque toujours de faire, même sans le savoir, un représentant inférieur de l'autorité romaine : « Il me faut des affirmations. En voilà. C'est Dieu qui me les envoie. » Hélas ! c'est ce qu'il faudrait examiner. Mais l'examen, c'est l'abîme. On ferme les yeux ; on se retient à la robe du pape ; on a la sincérité de la frayeur, — et ce n'est pas aux évêques seuls et aux prêtres, bien s'en faut, que cette observation est applicable.

Cette sincérité a été aussi sans doute, en quelque mesure, celle des évêques qui se sont prosternés d'abord devant l'Encyclique, pour l'arranger, après, comme il leur a convenu. Ils ont pu être réellement heureux de constater que leur chef avait foi en son autorité et en lui-même ; ils auraient pu, sincèrement encore, adoucir peut-être telle ou telle de ses déclarations, susceptible en effet d'interprétations diverses ; mais faire ce qu'ils ont fait, dire blanc où il a dit noir, compter à ce point sur l'inintelligence ou l'inattention des peuples, — c'était autoriser le premier venu à leur dire : « Vous vous moquez de vos peuples ; vous vous moquez du pape. »

C'est le pape, surtout, qui aurait pu le leur dire. On se demande ce qu'il a dû éprouver en lisant —



s'il l'a lu — d'abord tout ce fatras de louanges, puis tout ce fatras d'arrangements. Socrate, à la lecture des premiers dialogues de Platon, s'écriait : « Que de choses il me fait dire, ce jeune homme ! » Ainsi aurait pu s'écrier le pape, et j'ajoute qu'il l'aurait dû, car, s'il a cru tout de bon être l'organe du Saint-Esprit, devait-il en laisser altérer aucun oracle ?

Mais il y a pour la papauté, pour l'Église, un principe supérieur à tout autre : l'intérêt de l'Église, l'intérêt de la papauté. Que le pape, en gros, soit sûr de vous, et il vous laissera, dans les détails, toute liberté. A vous de décider ce qu'il conviendra, dans chaque cas, de dire ou de ne pas dire ; à vous de le lui faire dire ou ne pas dire, commander ou non, défendre ou non, selon que l'exigera l'occasion ou le pays. Il proscriera, maudira toute espèce de liberté ; mais il trouvera excellent que vous fassiez des tirades libérales, que vous les donniez ouvertement pour catholiques, pour approuvées. Il flétrira comme révolutionnaire toute réforme, tout progrès ; mais il vous laissera caresser, favoriser les révolutions les plus brutales, dès que leur sanglant passage permettra de glaner quelque chose à son profit. Il encouragera toutes les persécutions que permettent les mœurs modernes ; mais il laissera soutenir et jurer même que Rome n'a jamais

persécuté, jamais loué ceux qui persécutaient. Il se donnera pour l'inflexible gardien de la doctrine catholique ; mais il vous laissera la modifier, l'arranger, voiler ceci, voiler cela, avoir un catholicisme pour les hommes, un pour les femmes, un pour les gens instruits, un pour le peuple, un pour les catholiques, un pour les protestants. Tout cela, nous l'avions pu voir bien longtemps avant l'Encyclique, et, le jour où elle a paru, nous aurions pu prédire toutes les habiletés que le pape allait permettre dans l'interprétation.

L'analyse de ces habiletés serait un curieux mais triste cours sur l'art des travestissements.

La première, si c'en est une, c'est toujours de s'indigner qu'on ait pu accuser le pape de penser, de vouloir... quoi ? ce qu'il a écrit en toutes lettres. « Vous accusez l'Encyclique ! Vous attaquez le Syllabus ! Vous répétez ce que quelques mécréants ont dit y avoir vu ! Mais lisez, lisez donc ! Lisez... avec notre aide, pourtant, car vous risqueriez de mal lire, tout comme vous lisez mal, nécessairement mal, l'Écriture sainte, si vous ne la lisez avec nos yeux. » Et il y aurait, en effet, beaucoup de rapprochements à faire entre les procédés romains pour la lecture de la Bible, et les procédés épiscopaux pour la lecture de tout ce qui vient de Rome. Il

*faut* que la Bible enseigne tout ce qu'a enseigné l'Église; il faut qu'une Encyclique n'enseigne que ce qui peut être plus ou moins accepté dans chaque pays. Un mot très-grave, on n'en parlera pas; un mot tout simple, on en tirera mille choses. On développera tout ce qui ne fait pas question; on abrégera, on sautera ce qu'il faudrait surtout dire si l'on voulait être exact. On noiera le fond dans les formes, l'idée dans le sentiment, le sentiment dans la sentimentalité. On fera les ténèbres en criant : « Lumière ! lumière ! » On avait commencé peut-être par ne se prêter qu'à regret à cette triste besogne. On s'anime; on y prend plaisir; on s'amuse à lutter contre les difficultés, à arrondir le paradoxe, à rendre possible l'impossible, — et l'on arrive à être presque sincère dans sa joie d'avoir si bien plaidé, si bien brouillé.

## V

Qu'il me soit permis, sur tout cela, de citer ce que j'écrivais encore au même évêque sur son interprétation de l'Encyclique.

Cet évêque vivait et vit encore dans un pays

libre, très-libre, où l'écrit du pape avait fait une prodigieuse dissonance avec les lois, les mœurs, les habitudes, lois et mœurs que cet évêque avait le plus grand intérêt à ménager. Nul plus que lui n'avait crié sur les toits que le catholicisme est non-seulement l'ami, mais le père de toutes les libertés ; nul n'était plus complètement sous le coup du démenti que Rome venait d'infliger aux défenseurs de cette étrange thèse. Donc, à tout prix, il fallait démontrer que ce démenti n'existait pas. Un manquement, pourtant, était chose périlleuse dans un pays si peu habitué à se payer de sophismes ; un sermon permettrait mieux de ne dire que ce qui pouvait se dire, de voiler oratoirement les vides, de donner aux tours de force une ampleur qui en cacherait l'embarras. Ainsi fut fait. Mais le sermon, recueilli par un ami de l'évêque, fut publié dans un journal français. C'est là que je le trouvai, et voici comment, dans ma lettre, je résumais mon appréciation :

« Ce que j'aurais maintenant de mieux à faire, ce serait de transcrire ici votre sermon, et, m'en remettant à ce que j'ai dit, de laisser aux lecteurs le soin de l'apprécier.

» A votre pompeux exorde sur les magnificences du manifeste de Pie IX, — ils opposeraient ces

pauvretés que je leur ai fait remarquer, pauvretés de fond, pauvretés de forme, naïvetés, incohérences, haines aveugles, préoccupations mesquines.

» A votre première partie, non moins pompeuse, sur les ravages du matérialisme, ils répondraient que personne n'a songé à blâmer le pape d'avoir dit son mot sur ce point, et que, par conséquent, vous avez l'air d'allonger là pour pouvoir être bref ailleurs.

» A votre deuxième partie, sur le mariage et la famille, — ils répondraient que tout ce que vous dites sur le mariage sans Dieu, la famille sans Dieu, est encore ici un hors-d'œuvre, car la vraie question serait celle des exorbitantes prétentions que l'Encyclique appuie sur le mariage catholique, le mariage-sacrement.

» A votre troisième partie, sur l'instruction publique, — ils répondraient que vous avez raison de peindre en noir une éducation athée, mais que cette question n'est pas non plus la véritable, et qu'il s'agit, non de la chose en soi, mais de ce qu'en dit l'Encyclique. Ce qu'elle en dit, c'est que l'instruction publique doit être livrée aux prêtres. Voilà ce dont vous ne soufflez mot.

» A vos deux dernières parties, sur l'Église, l'État, la Société, etc., — ils répondraient, d'abord,

que vous laissez de côté des points fort graves, ceux, par exemple, de la contrainte et des châti-  
ments temporels, et, ensuite, que vous tournez le  
débat, mais ne l'abordez jamais. On reproche au  
pape de nier les droits de la conscience, détruits,  
en effet, du moment que la *vérité* seule, la vérité  
catholique, s'entend, a droit de parler, d'exister,  
— et vous demandez s'il devrait donc professer  
l'indifférentisme, si l'erreur et la vérité peuvent  
être égales à ses yeux. On lui reproche de proscrire  
la liberté des cultes, — et vous demandez si l'on  
voudrait autoriser toute espèce de culte, toute im-  
moralité, toute folie qui revêtira forme de culte. On  
lui reproche de tout sacrifier à l'unité, de rouvrir  
la porte aux moyens les plus oppressifs, les plus  
cruels, — et vous demandez si l'unité n'est pas  
chose désirable, si les protestants mêmes ne la re-  
cherchent pas. On lui reproche de ne parler du  
progrès, c'est-à-dire de l'ensemble du mouvement  
moderne, qu'avec défiance, mépris, haine, — et  
vous demandez s'il n'y a donc pas, à Rome, des  
télégraphes électriques, si ce n'est pas le pape qui  
a envoyé aux évêques une formule pour la béné-  
diction des chemins de fer. On lui reproche d'ana-  
thématiser l'idée d'une réconciliation entre lui et  
le libéralisme, — et vous demandez s'il n'accueille

pas toutes les bonnes libertés. Vous n'oubliez, ici, qu'une chose : c'est de nous dire quelles sont donc celles qu'il accueille. J'ai beau relire l'Encyclique ; je n'y vois point de libertés accueillies, et, quand je fais le compte de toutes celles que j'y vois confisquées ou condamnées, je ne sais trop ce que pourraient être ces *bonnes libertés* que le pape accueille, dites-vous.

» Il est vrai que vous ne vous faites ordinairement pas faute de célébrer la liberté, et même, dès qu'il s'agit des libertés du pays, de dire *nos libertés*, ce qui ne laisse pas d'être curieux ; on voudrait seulement savoir comment cela s'arrange, dans votre conscience, avec les prescriptions et avec l'esprit de l'Encyclique. Car, enfin, vous avez beau dire, comme les évêques français, que ce que le pape expose là, c'est l'idéal, un idéal au-dessus de toutes les réalités ; que chaque pays, par conséquent, peut conserver ses lois, ses usages, ses libertés, y compris même la liberté des cultes. Cela prouverait, tout au plus, que le pape vous autorise à ne pas condamner ouvertement ces lois, ces libertés, ces usages dont vous profitez largement ; mais les approuver, les aimer, — les aimer, j'entends, autrement que pour le profit qui peut vous en revenir, — il est clair que le pape ne vous le

permet pas, puisque, de votre propre aveu, l'idéal qu'il vous trace ne les comporte pas. Un idéal ! Est-il même vrai que le pape entende ainsi la chose ? Et qu'est-ce, d'ailleurs, qu'un *idéal*, si ce n'est une *idée* qui *doit* se réaliser, qui pourra bien n'y arriver jamais, mais qui devra partout et toujours y tendre ?

» Un idéal ! Mais citez-nous d'abord un seul pays, une seule époque où votre Église ait pu le réaliser, celui-là, et ne l'ait pas réalisé ; un seul pays, une seule époque où elle ait volontairement laissé debout une seule des choses condamnées dans le Syllabus. Un idéal ! Mais c'est se jouer du pape comme de nous que de prétendre qu'il ait pu le tracer, le tracer avec une telle verve, sans entendre par là ordonner d'y mettre la main partout où faire se pourra. Un idéal ! Mais demandez aux évêques d'Espagne s'ils n'ont pas fait récemment des efforts désespérés pour que cet idéal devint la loi du pays. Un idéal ! Mais, quand il serait vrai que le pape ne songe pas à le réaliser, quand nous ne le verrions réalisé nulle part, n'est-ce donc pas assez, pour légitimer nos attaques, qu'il existe, qu'on le publie, qu'il nous arrive, enfin, signé du pape ? Est-ce là, oui ou non, la doctrine de votre Église ? Si vous dites non... Mais vous ne le direz pas, Vous avez



bien pu noyer ce *non* dans des phrases ; vous ne l'écrieriez pas en toutes lettres. Mais, si vous ne pouvez l'écrire, si vous ne pouvez le prononcer, — rétractez, alors, tout ce que vous avez dit, en chaire ou ailleurs, depuis tant d'années, sur l'alliance du catholicisme et du siècle, sur Rome éclairée, libérale, acceptant et garantissant toutes les libertés modernes. Tout ce que vous avez dit, tout ce que vous avez fait, dans un pays libre, pour que le catholicisme n'eût pas l'air d'un intrus et d'un ennemi, — votre chef, d'un revers de main, le balaye. Cela ne veut pas dire, assurément, qu'il veuille vous désavouer pour le passé ni vous gêner pour l'avenir ; nous savons bien que vous allez rester libre d'affirmer, de nier, de parler ou de vous taire, pourvu que les choses marchent. L'Encyclique, je le vois bien, ne demande, dans ce pays, qu'à dormir. C'est nous, je vous en préviens, qui aurons soin qu'on ne l'oublie pas trop, et qui, de temps en temps, l'obligerons d'apporter au grand jour son désespérant catholicisme. »

Mais finissons là-dessus. Quelle condamnation que celle qui déjà résulte des efforts mêmes de tant de gens pour voiler, adoucir, changer même du tout au tout, s'ils peuvent, la pensée du pape!

Quel aveu de tout ce que nous avons dit, de tout ce que nous aurions pu dire si nous avions abordé plus de détails! — Mais nous en avons assez dit pour arriver à quelques observations plus générales.

---

## CHAPITRE QUATRIÈME

### UNE LUTTE INTIME UNIVERSELLE

- I. Lamennais.** — Le frémissement de la liberté qui abdique. — Galilée ou Zénon. — Le scepticisme donné pour base à la foi. — La vérité divine, affaire de suffrage universel.
- II. M. de Maistre.** — Il baise le pied, mais il juge. — Il lui faut, pour être sincère, l'étourdissement de la bataille. — L'ennemi, au fond, c'est lui-même. — Amer plaisir à irriter les autres. — Aucun des caractères d'une soumission véritable.
- III. Même observation sur beaucoup d'autres.** — Souffrance ou mensonge; jamais abdication réelle. — Encore M. de Maistre. — Entre lui et ses adversaires, gallicans, jansénistes, affinité intime. — Jansénistes partout, quoique loin de valoir ceux d'autrefois.
- IV. Ceux d'autrefois.** — Leurs sophismes. — Les gallicans. — Bossuet, leur grand sophiste. — Révolte, en fait, perpétuelle. — L'autorité du pape sans cesse invoquée, néanmoins, par les gallicans contre les jansénistes, et, par tous, contre les protestants. — Tous, à Rome, hérétiques. — Ils le savaient, et pourtant persistaient.
- V. Bossuet maladroit et malheureux** quand il veut refaire une base à l'autorité papale.
- VI. Conclusion sur tout cela.** — On a, de guerre lasse, courbé la tête, et la papauté a pris ce qu'elle a voulu. — Elle a voulu *tout*; voir la bulle de convocation du concile. — L'Église *troupeau*, mais à la lettre; le pape *berger*, mais dans le sens le plus dur, le plus cru.

### I

Ces efforts inouïs pour atténuer ce que le pape avait dit, au contraire, plus clairement et plus crû-

ment que jamais, — ce n'est, au fond, qu'un épisode de la lutte dont le système romain est partout et perpétuellement l'occasion, même chez qui l'admet et le prêche.

Partout où le despotisme apparaît, la liberté proteste. Il y a la protestation de qui résiste; il y a aussi la protestation détournée, inconsciente, mais d'autant plus significative et redoutable, de qui paraît se soumettre, de qui croit se soumettre, et, au fond, ne se soumet pas.

Deux hommes, de nos jours, ont avec éclat accentué cette protestation-là.

L'un, Lamennais. — Je ne parle pas ici, comme on pourrait le penser, du Lamennais rompant avec le catholicisme et brûlant ce qu'il avait adoré; je parle du Lamennais des premières années, du brillant et fougueux auteur de *l'Essai sur l'Indifférence*. Parcourez-le, ce livre, et dites-moi si l'on n'y sent pas d'un bout à l'autre, sous ce long plaidoyer en faveur du catholicisme, comme un frémissement de la liberté qui abdique, et qui ne réussit pas à abdiquer. Il y a là des pages qui vous rappellent Galilée abjurant à genoux *l'erreur* que la terre tourne, et, à peine debout, disant : « Elle tourne ! » La seule différence, c'est que Lamennais reste à genoux. Des pages plus vives encore rap-

pellent le stoïcien se tordant sur sa couche, et défendant à la douleur d'être un mal. Il n'ose pas, il ne peut pas nier que la raison et la conscience ne souffrent à s'immoler sur l'autel d'un système ; mais il se consumera à démontrer que cette douleur n'en est pas une, et qu'on ne saurait, d'ailleurs, légitimement se plaindre de ce qui est nécessaire et naturel. *Nécessaire et naturel*, c'est sa thèse, et, pour avoir de quo l'établir, il va heurter bruyamment à toutes les portes, même à celle du plus absolu scepticisme. Évidemment, pour se déterminer à chercher un refuge entre les bras de l'autorité, il a besoin de se faire peur à lui-même par la peinture de ce qu'il deviendrait partout ailleurs. Ce ne sont pas seulement les vérités religieuses qui, dit-il, s'évanouiraient en lui, mais toute vérité, toute assurance en quoi que ce soit. « Je ne puis, par moi-même, rien savoir, pas même si j'existe. Il me faut, même sur ce point, le témoignage des hommes, une autorité qui me dise ce que je puis croire, ce que je dois croire. A plus forte raison me la faudra-t-il en religion. » Et le voilà, pour donner au système romain une apparence de raison, donnant pour base au christianisme lui-même un témoignage humain, l'autorité du genre humain, d'une minorité du genre humain, car la

majorité n'est point chrétienne. Le christianisme est ébranlé; mais qu'importe! Le système romain devient logique. Cette logique elle-même n'a pour base que le scepticisme, le vide. N'importe encore! L'auteur n'a pas cherché la réalité, mais l'apparence; il n'a pas voulu se convaincre, mais s'étourdir. Il lui fallait, pour se croire fort, fort contre l'ennemi, fort contre lui-même, une armure que personne n'eût encore essayée, et qui, à défaut de solidité, eût au moins l'éclat de la nouveauté.

Rome fut en grande angoisse. Elle n'avait déjà accueilli qu'avec défiance le premier volume de l'*Essai*, où l'auteur, si ardent contre le protestantisme, se montrait çà et là si proche voisin des protestants. N'avait-il pas dit, dès l'Introduction : « Nous ne disons point *Croyez*, mais *Examinez* ? » N'avait-il pas, tout en flétrissant la raison, raisonné, toujours raisonné? Mais, au second volume, le danger est bien autrement frappant. Ce droit divin en vertu duquel l'Église règne, l'auteur s'est imaginé le rendre plus évident, plus acceptable, en le fondant sur une espèce de suffrage universel, base, dès lors, du christianisme lui-même. Il a dépassé les protestants, qui maintiennent au moins la Bible, et, avec la Bible, l'idée d'une révélation surnaturelle et positive; il ne laisse à l'Église, en fait, que

le droit de se dire la plus nombreuse des Églises, argument humain, s'il en fut, et, sous des formes grandioses, fort nul. Voilà ce que Lamennais faisait de l'autorité de l'Église, au moment même où il se croyait le meilleur et le plus soumis de ses enfants. — Premier grand exemple, en notre siècle, de cette protestation permanente, inévitable, qui subsiste en toute âme d'homme contre le système romain.

## II

Le second grand exemple est celui de M. De Maistre.

Je n'ai pas invoqué contre Lamennais catholique le Lamennais de plus tard, ennemi de Rome; je n'invoquerai pas contre De Maistre catholique, ardent champion de la papauté, le De Maistre que nous révèlent certaines correspondances publiées après sa mort. Nous verrions là ce qu'était pour lui, au fond, cette idole dont il a tant travaillé à relever et à consolider le culte. Nous verrions qu'il y avait, à ses yeux, fort peu de différence entre son maître spirituel, le pape, et son maître temporel,

le roi de Sardaigne, dont il défendait aussi les droits comme nécessaires et sacrés, mais sans se gêner fort pour attaquer sa politique. Ce que nous ferions là, ce serait, pourtant, de bonne guerre. Nous n'opposerions pas le De Maistre d'une époque à celui d'une autre époque; c'est le même homme, en même temps, que nous verrions baisser le pied du pape et juger le pape. Mais non. Tenons-nous-en au De Maistre de ses ouvrages. Nous avons là tout ce qu'il nous faut.

D'ailleurs, quand nous insisterions sur cette contradiction entre l'auteur et l'homme, ce ne serait pas pour en conclure que l'auteur ait menti. Il a pu être, il a été sincère. Cette sincérité que nous lui reconnaissons, sera-ce la sincérité de la peur, comme nous disions plus haut? La peur et M. De Maistre n'ont guère pu, semble-t-il, frayer ensemble; n'oublions pas, toutefois, que les soldats les plus véritablement intrépides ne sont pas toujours ceux qui ont le verbe le plus haut. Mais il y a d'autres sincérités encore; il y a, en particulier, la sincérité fiévreuse de qui ne peut prendre la plume sans s'échauffer au premier mot, et, dans toute contradiction, de quelque côté qu'elle vienne, trouve une raison suffisante pour affirmer imperturbablement, pour attaquer impitoyablement.



Voilà la sincérité de M. De Maistre. C'est celle du soldat dans la bataille, sabrant consciencieusement l'ennemi sans songer à se demander s'il le hait, si la guerre est juste ou injuste. L'ennemi, c'est l'ennemi; un soldat ne sort pas de là. Mais un soldat, au moins, n'est pas toujours à se battre. Il a le temps, la guerre finie, d'examiner pourquoi l'on s'est battu, d'arriver peut-être à comprendre qu'on a eu tort de se battre, et qu'il aurait pu, lui, tout en faisant son devoir, ne pas s'abandonner à l'enivrement du carnage. Mais, pour M. De Maistre, la bataille est perpétuelle, l'excitation perpétuelle aussi, et, l'ennemi, toujours l'ennemi. Il ne cédera jamais rien; il ne perdra pas l'occasion d'un seul coup à donner; il ne s'accordera pas un moment pour examiner les causes de la querelle, les motifs de son irritation; il ne se demandera même pas s'il est véritablement irrité. Il veut l'être, et il le sera. Il en a besoin; c'est sa vie.

Mais — et voici où je voulais en venir — si vous regardez un peu au fond de cette perpétuelle irritation, vous vous convaincrez que l'ennemi contre lequel il est surtout en lutte, l'ennemi qu'il bat sur le dos des autres, — c'est lui-même. Injures, sarcasmes, ironies, arguments tombant pêle-mêle sur les protestants, les gallicans, les catholiques

pas assez catholiques, les ultramontains même dès qu'ils ne le sont pas comme l'auteur entend qu'on le soit, tout ce bruit, enfin, tout ce fracas, — bien aisément vous démêlerez que c'est surtout pour étouffer en lui-même les résistances d'un esprit moins disposé que tout autre à subir le despotisme qu'il prêche. Dans ce style toujours mordant, cette verve toujours âcre, on entend comme le ricanelement de l'esclave qui s'amuse à en tourmenter d'autres en leur montrant bien qu'ils sont esclaves, et qu'ils le seront à tout jamais. C'est le nègre se plaisant à dire au demi-nègre, comme dans *l'Oncle Tom* : « Tu n'es qu'un nègre comme moi. » Il y a pour lui, évidemment, un amer plaisir à contrarier ses adversaires, à leur dire toute chose sous la forme qui les blessera le plus, et le vengera, lui, blessé avant eux, comme eux; évidemment aussi, quand il raisonne, il songe beaucoup plus à les irriter qu'à les convaincre. On sent qu'il est heureux de se les représenter sortant des gonds, jetant son livre, le reprenant pour le jeter encore. D'autres fois, le voici qui se plaît à les désorienter, au contraire, par des concessions inattendues, étourdissantes. Il vous dira, par exemple, lui, l'avocat des papes : « Ce mauvais sujet d'Alexandre VI ! » Il sait bien que cela fera le jeu de ses adversaires. N'importe !

Ce sont des *os à ronger* qu'il leur jette — le mot est de lui — et cela l'amuse.

Mépris donc, encore une fois, pour la vérité ; mépris pour les hommes. Non ! ce n'est pas ainsi que l'on prêche une doctrine qu'on a véritablement acceptée comme base de la religion, de la morale, de l'ordre social, de toutes choses. Il n'y a rien là de l'homme réellement convaincu, rien de l'apôtre ; c'est *l'avocat*, dans le plus mauvais sens, l'homme qui joue avec les périls de la cause, qui n'est hardi que pour avoir occasion d'être habile, et qui se moque de qui l'admira. L'homme convaincu pourra bien avoir ses violences ; il ne les aura pas, comme De Maistre, froidement, malicieusement, méchamment ; il ne jouera pas avec ce qu'il prêche ; il ne se complaira pas à le rendre inacceptable pour avoir à redoubler d'arguments, de froids sophismes et de méchants sarcasmes.

Donc, pas de milieu : ou M. De Maistre a prêché ce qu'il ne croyait pas, — ou nous avons raison, tout en le croyant sincère, de voir dans cette polémique fiévreuse, railleuse, ardente au choc et cependant insouciante du succès, étourdissante au dehors, étourdissante, surtout, pour l'auteur même, une preuve de notre première thèse : Chez lui, comme chez Lamennais, lutte intime contre le

système romain ; impossibilité d'une soumission réelle.

### III

C'est ce que nous dirons, par conséquent, de tous ceux dont la polémique nous offrira les mêmes caractères. Ceux qui courront, comme Lamennais, après une conciliation de la philosophie et du catholicisme, ceux qui s'entoureront, comme De Maistre, d'un grand bruit de sophismes, de ricane-ments et d'injures, — nous leur dirons, à tous, ce que nous avons dit à ces deux hommes. Ils pourront être placés, dans notre estime, à des degrés très-divers ; ils pourront nous paraître, les uns, dignes de toute sympathie, et, les autres, de tout mépris. Tous, néanmoins, ils nous seront des preuves vivantes que la liberté peut tourner ou en souffrance ou en mensonge, mais qu'elle n'abdique pas.

Ainsi, pour en revenir à De Maistre, — entre lui et ces gallicans, ces jansénistes, qu'il attaque avec tant de verve, la distance, au fond, est minime ; et peut-être n'eût-il fallu, pour faire éclater la ressemblance, qu'une occasion où il eût été, comme

Lamennais, forcé de choisir entre l'obéissance et la révolte. Il avait, à la vérité, prévu le cas, et préparé un système en conséquence. Combattant quelque part une certaine opinion sur la nature de l'âme : « C'est ce que je ne croirai jamais, » dit-il. Puis, se ravisant : « A moins qu'il ne m'arrivât, ajoutait-il, d'être averti par la seule puissance qui ait une autorité légitime sur la croyance humaine. Dans ce cas, je ne balancerais pas, et, au lieu que, dans ce moment, je n'ai que la *certitude* d'avoir raison, j'aurais alors la *foi* d'avoir tort. » Oui ; mais, comme il ne dit pas que la *foi* détruira la *certitude*, cela veut dire, en somme, qu'il sera catholiquement en règle, soumis au dehors, libre au dedans, — et nous voilà encore une fois ramenés, par un chemin déplorable, il est vrai, au même point : la liberté.

Mais cela n'empêche pas que M. De Maistre n'ait raison, pleinement raison, lorsque, campé sur le principe, il montre ce qu'avait de faux et d'illogique la position de gens se disant soumis à l'Église, soumis au pape, et se réservant néanmoins de déterminer eux-mêmes en quoi ils seraient soumis, en quoi ils ne le seraient pas.

L'histoire du jansénisme pourrait donc rentrer tout entière dans le tableau des impossibilités que rencontre une réelle application du système romain.

Et ce ne serait pas histoire ancienne. Il n'y a plus, nous dit-on, de jansénistes. Sous ce vieux nom, c'est vrai ; sous d'autres noms, sous d'autres formes, surtout avec beaucoup moins de piété, il y en a plus que jamais. Connaissez-vous beaucoup de catholiques, même médiocrement éclairés, qui pratiquent cette soumission absolue dont la théorie, aujourd'hui, sonne si haut ? Et les hérauts de la théorie, les évêques, de quoi leur ont-ils donné l'exemple dans tous ces mandements sur l'Encyclique, si ce n'est de choisir ce qu'ils croiraient, ce qu'ils feraient ?

#### IV

Mais l'histoire du jansénisme au dix-septième siècle n'est pas seulement un long chapitre de l'histoire des contradictions humaines ; c'est encore un tableau bien triste de ce que souffraient tant d'âmes d'élite sous ce joug à demi brisé, mais d'autant plus pesant et plus douloureux. Quel tableau, d'autre part, quelle misérable histoire que celle de leurs sophismes pour se justifier devant l'Église, pour se rassurer elles-mêmes ! Se rassurer, elles

y parvenaient. « Si mon livre, disait fièrement Pascal, est condamné à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel. » Mais se justifier devant l'Église, devant les papes, les jansénistes n'y parvinrent jamais. L'avaient-ils jamais sérieusement espéré? J'en doute. La papauté tantôt gardait le silence, mais un silence sur lequel on ne pouvait se méprendre; tantôt élevait la voix, et ce fut toujours pour condamner. Alors, redoublement de subtilités et de sophismes. On déclarait courber humblement la tête, mais devant le *droit* de condamner; le fait, la question de savoir si le pape avait eu raison, dans le cas présent, de condamner, on s'en réservait l'examen. « Je reconnais son autorité suprême; je me réserve *seulement* de casser, par la mienne propre, tous ceux de ses décrets qui ne me conviendront pas. »

Ce que les jansénistes faisaient pour le dogme, les gallicans le faisaient pour la juridiction. Le pape, disaient-ils, est le chef suprême de l'Église; mais l'épiscopat déterminera souverainement, dans chaque pays, sur chaque point, les limites de la compétence du pape.

C'est la doctrine de Bossuet. Le pape est conservé comme chef, car il en faut un; mais ce sera moins un chef, un homme donnant des ordres, qu'une

source d'autorité, un principe moteur dont chaque évêque prendra ce qu'il lui en faut pour être évêque, se réservant, en outre, de l'employer quand et comme il voudra. A cela près, l'évêque gallican est le plus soumis des évêques, et, plus il sera rebelle, plus il affichera la soumission. Dans sa *Défense de l'Église gallicane*, au milieu de ce plaidoyer dont il sait bien que le pape abhorre les conclusions : « Je proteste devant Dieu, dira Bossuet, que je suis sincèrement zélé pour les intérêts du saint-siège, et pour tout ce qui peut maintenir la majesté du pontife romain... J'exhorte les ennemis de ce siège à ne le point haïr sous prétexte de certains droits que quelques personnes lui attribuent... » Et il sait bien, Bossuet, qu'au nombre de ces *quelques personnes*, il y a le pape lui-même; et cela ne l'empêchera pas d'ajouter, quelques lignes plus loin : « Je proteste que je suis soumis, et que je le serai jusqu'au dernier soupir, à l'autorité de l'Église catholique, à celle du saint-siège apostolique, et au pontife romain qui y est assis. » Et l'école de Bossuet, c'est-à-dire, à quelques exceptions près, tout l'épiscopat de France, a vécu un siècle et demi sur cette étrange équivoque. On osait tantôt un peu moins, tantôt un peu plus; les maximes gallicanes étaient tantôt représentées



comme spéciales à la France, tantôt proclamées comme étant ou comme devant être celles de toute l'Église. « Nous tenons nos maximes, écrivait M. de la Luzerne en 1821, pour certaines en elles-mêmes, et par conséquent certaines dans toute l'Église, quoiqu'elles ne soient pas reconnues dans toute l'Église... Elles sont en tous lieux certaines, mais tout le monde n'en est pas certain. » Et voilà l'opinion romaine, si bien connue comme positivement contraire, transformée en un simple doute. *Le pape n'est pas certain* que les gallicans aient raison !

Et tout cela, pour les évêques français, se compliquait encore de leur querelle avec les jansénistes, contre lesquels il fallait sans cesse invoquer ce même pouvoir papal qu'on démolissait d'autre part. Rien n'est curieux comme de voir, en ces temps, le gallicanisme relever les contradictions du jansénisme. Mais n'est-ce pas toujours sur autrui que l'on se rachète ? Les gallicans frappaient les jansénistes ; les jansénistes, protestants déguisés, lançaient livres sur livres contre les protestants. Qu'avaient-ils fait, ceux-ci, que d'être plus francs ? Ils avaient secoué d'un coup l'autorité que les jansénistes se réservaient de secouer en détail aussi souvent qu'ils le trouveraient bon ; ils avaient pro-

clamé suprême cette autre autorité que les jansénistes reconnaissaient bien comme suprême, mais sans oser le dire, — celle de l'Écriture sainte. Pendant un siècle et demi, tous les efforts, toutes les subtilités du jansénisme se concentrent sur un seul point : échapper à la dénomination d'hérétiques ; et, comme les papes, d'autre part, pour ne pas les pousser à bout, évitent de la leur appliquer formellement, nulle raison pour que ce bizarre jeu prenne fin.

Mais ce mot que Rome évita toujours, M. De Maistre l'écrit, bien sûr que Rome l'approuve. « L'Église, dit-il, depuis son origine, n'a jamais vu d'hérésie aussi extraordinaire. Toutes, en naissant, se sont séparées de la communion universelle, et se glorifiaient même de ne plus appartenir à une Église dont elles rejetaient la doctrine comme erronée. Le jansénisme s'y est pris autrement. Il nie d'être séparé ; il composera même, si l'on veut, des livres sur l'unité... Il a la prétention d'être de l'Église catholique malgré l'Église catholique. » Madame de Sévigné, qui ne prenait pas la chose à ce point de vue, et qui, d'ailleurs, aimait les jansénistes, a dit en deux lignes, avec son bon sens admirable, ce qu'on peut dire de mieux sur cette situation. « Ces hommes, écrit-elle en 1680, qui

font de si belles restrictions et contradictions dans leurs livres, parlent bien mieux et plus dignement quand ils ne sont pas contraints ni étranglés par la politique, » — par cette nécessité, veut-elle dire, de paraître en règle avec l'Église quand ils ne le sont aucunement.

Mais, s'ils avaient, ces hommes d'ailleurs si honorables, si pieux, le tort de *s'étrangler* à cette politique de subtilités et de sophismes, — à qui la faute première, si ce n'est au système qui les *étranglait* bien autrement dans leur foi, dans leur piété si élevée, dans leur amour pour la Parole de Dieu ? En France, beaucoup de leurs adversaires comprenaient au moins quelque peu les nobles besoins religieux qui faisaient le fond de leur révolte ; à Rome, on ne parut jamais se douter de rien de semblable. Ils en faisaient tristement la remarque ; ils sentaient, entre Rome et eux, tout autre chose qu'un débat sur les quelques points condamnés. Aussi, malgré toutes leurs contradictions, tous leurs sophismes, tous leurs mensonges, si l'on veut, voici ce qui est acquis à l'histoire : c'est que les jansénistes furent les hommes les plus graves, les plus pieux du catholicisme en ces temps, — et que c'est à eux qu'a répugné le plus invinciblement l'autorité telle qu'on l'entend à Rome.

## V

Nous avons vu Bossuet démolissant l'autorité papale; ses efforts pour la reconstruire ensuite achevaient plutôt de l'abattre, tant c'était pauvre de logique, inexact en histoire, évidemment dicté par les besoins d'une position fausse. Il voudra, par exemple, montrer comment, les papes pouvant se tromper, la papauté n'en est pas moins infail-  
lible. Pierre, dira-t-il, le fondement infail-  
lible de l'Église, n'est pas représenté par l'homme qui oc-  
cupe momentanément sa place, mais par « toute  
la succession des pontifes romains ». — Toute  
la succession! Mais elle n'est jamais représentée,  
cette succession, que par un homme, et, si  
vous admettez que cet homme peut se tromper,  
que pourra-t-il enseigner dont on ne dise, si  
l'on veut : « Cette fois, il se trompe? » Bossuet  
peut-il ne pas voir que c'est donner à tous, en  
toute affaire, le droit d'en appeler du pape mal in-  
formé au pape mieux informé, du pape vivant au  
pape futur, et, en définitive, de ne pas obéir? Un

autre grand embarras, c'est la question d'hérésie. Un pape qui se trompe ne sera-t-il pas un hérétique? Bossuet recule devant ce mot. Si des papes ont enseigné quelque erreur, « au moins, ils ne la soutenaient pas avec cette opiniâtreté qui seule fait les hérétiques ». Mais, direz-vous, ne l'eussent-ils soutenue qu'un jour, qu'une heure, voilà une heure d'hérésie. Quand a-t-on vu, d'ailleurs, des papes si prompts à se déjuger? Si Bossuet a cru que ce qu'il enseignait là sur l'autorité papale était bien la bonne doctrine, il a dû trouver, au contraire, que les éclipses de la vérité à Rome étaient quelquefois bien longues, car il y avait au moins mille ans que les papes étaient d'un autre avis. Mais l'histoire l'inquiète peu, lui, pourtant, si grand historien lorsqu'il n'est pas, comme dans cette affaire, « étranglé par la politique ». Jamais, dira-t-il, « jamais les papes n'ont fait difficulté d'examiner de nouveau avec les conciles généraux les questions qu'ils avaient décidées ». Donc, n'est-ce pas, si l'on demande à Pie IX d'examiner de nouveau, avec le futur concile, son décret sur l'Immaculée Conception, il s'empressera d'y consentir?

## VI

Ces arguties d'un si puissant raisonneur, ces inexactitudes d'un tel historien, ces mensonges de si pieux jansénistes, ces efforts inouïs pour amoindrir, sans l'abattre, le pouvoir de la papauté, ces embarras revenant de siècle en siècle, de demi-siècle en demi-siècle, et, de nos jours, presque d'année en année, — voilà ce qui nous explique pourquoi, de guerre lasse, tout ce qui voulait être catholique a fini par courber la tête, laissant la papauté déterminer elle-même ce qu'elle est, ce qu'elle veut être. Elle seule pouvait le faire logiquement, et elle ne pouvait, logiquement, que réclamer toutes les conséquences du principe. Le temps, encore ici, avait travaillé pour elle. Il a montré l'impossibilité de trouver un milieu entre l'obéissance et la révolte ; il a mis au grand jour l'absurdité de tous les compromis que la France, en particulier, avait si laborieusement établis, si soigneusement maintenus. M. De Maistre a terrassé Bossuet, et il a bien fallu que tout ce qui n'avait pas le courage de se déclarer libre, arrivât à cette

soumission depuis si longtemps figurée par le baisement du pied du pape. Et c'est ainsi que le pape est arrivé à pouvoir dire, dans le préambule de la *Lettre apostolique* convoquant le prochain concile : « C'est Pierre seul que le Seigneur a choisi entre tous et qu'il a constitué prince des apôtres, son vicaire sur la terre, chef, *fondement et centre de l'Église*, pour que, *dans la souveraine plénitude de l'autorité, de la puissance et de la juridiction*, il pût, à ce haut degré de rang et d'honneur, paître les agneaux et les brebis, confirmer ses frères, gouverner l'Église universelle, être *le portier du ciel*, l'arbitre de ce qui doit être lié ou délié, ses définitions et ses jugements *devant subsister dans le ciel comme sur la terre...* Et ce pouvoir, cette *juridiction, cette primauté suprêmes*, données à Pierre sur toute l'Église, subsistent *dans toute leur vigueur, dans toute leur plénitude*, chez les pontifes romains, ses successeurs. »

Je ne demanderai pas ce que l'on pourrait ajouter s'il s'agissait de Jésus-Christ lui-même, régnant personnellement sur la terre; je demanderai si jamais le règne de Jésus-Christ, si jamais le règne de Dieu a été ainsi représenté, soit dans la Bible, soit dans un livre chrétien. L'Église ainsi conçue n'a plus rien d'un *troupeau*, dans le sens noble et

doux de l'Évangile ; son chef n'a plus rien du *berger*, tel que ce mot vibrerait sur les lèvres de Jésus-Christ. C'est le troupeau purement passif ; c'est le berger préoccupé d'une seule chose : maintenir chez les brebis le sentiment de sa puissance et de leur néant.

---



## CHAPITRE CINQUIÈME

### SOPHISTES ET SOPHISMES

- I. Efforts pour démontrer que le joug romain n'est pas un joug. — Rome les dément. — On poursuit. — Formules libérales. — Contradictions effrontées.
- II. L'Inquisition niée, ou peu s'en faut. — Ce qu'on ne peut nier, on l'impute à la politique. — Lamennais, Lacordaire, Ventura, Cœur, Nicolas, de Falloux.
- III. Après les négations, les paradoxes. — L'Église fondant, à Trente, l'indépendance de la parole (M. de Falloux). — Tous les progrès en train avant le seizième siècle, et arrêtés par la Réformation (Lamennais). — Tous les progrès accomplis malgré la Réformation (Balmès). — Dans les guerres du seizième siècle, c'étaient les catholiques qui luttaient pour la liberté de conscience (M. Nicolas).
- IV. La Réforme accusée, auprès des rois, de ruiner toute autorité, et, auprès des peuples, de favoriser le despotisme. — L'âge d'or en France (Lamennais). — L'âge d'or partout (M. De Maistre.) — L'homme, sous le droit divin, toujours libre. — L'âge d'or en Espagne (Donoso Cortés). — Saint Thomas, fondateur de l'âge d'or en Europe (Balmès). — Le soleil se remet à tourner autour de la terre.
- V. Comment le catholicisme forme ses défenseurs. — Procédés imposés par sa situation devant la Bible. — La Bible dans les séminaires. — Dialectique *ad hoc*.
- VI. Sa situation devant l'histoire. — Procédés et habiletés de divers genres. — La casuistique historique. — Un professeur à la Sorbonne.

### I

Voilà donc l'évolution consommée ; et la conséquence, semble-t-il, serait qu'on ne trouvât plus,

chez ceux qui l'ont acceptée, célébrée, aucune trace de cette protestation que nous avons jusqu'ici partout constatée.

Il n'en est rien. La protestation subsiste.

Elle subsiste, d'abord, dans les efforts mêmes qui ont été faits, de nos jours, pour démontrer que le joug romain n'est point un joug, et que le catholique, en obéissant, reste libre. Plus le joug s'appesantissait, plus il y a eu de gens soutenant cette étrange idée.

Ces efforts, ce n'est point à Rome qu'on les a faits ni approuvés ; et, si la papauté ne les a pas condamnés ouvertement, elle ne s'est pas gênée pour jeter en travers tout ce qui pouvait le mieux les mettre en complet désarroi. L'Encyclique de 1832, l'Encyclique de 1864, et, dans l'intervalle, cette foule d'encycliques, de brefs, d'allocutions, que le Syllabus résume, voilà de terribles démentis.

On a persisté. Toutes les arguties des vieux gallicans, des vieux jansénistes, enterrées par M. De Maistre, ont reparu sous d'autres formes. Ce que l'Église, par la bouche du pape, déclarait solennellement ne pas être et ne pas vouloir être, on a solennellement déclaré qu'elle l'était. Dans des livres, dans des journaux, dans la chaire, on a employé, en parlant d'elle ou en la faisant parler, toutes les

formes du libéralisme moderne. Renonçant désormais à la changer, on a pris le parti de la supposer changée, ou, mieux encore, de supposer qu'elle n'avait nul besoin de changer pour approuver, pour satisfaire toutes les aspirations libérales.

Protestation donc, encore une fois, protestation constante contre ce qu'elle est réellement, contre ce qu'elle déclare vouloir être. Maintes fois, sans doute, ceux qui tenaient ce langage ne nous ont que trop autorisés à y voir une tactique, un mensonge ; mais d'autres étaient sincères, et, croyant ce qu'ils désiraient, effaçant ce qu'ils déploraient, ils se sont fait à eux-mêmes une Église qui n'a qu'un défaut, hélas ! celui de ne pas exister. Peindre ainsi le catholicisme, n'était-ce pas, en réalité, le renier ?

Mais, si ces derniers nous intéressent, — chez les premiers, quelle audace ! Audace dans les idées, audace dans les faits, audace quant au présent, audace quant au passé ! Pour qu'une Église qui se dit immuable pût être représentée comme respectant aujourd'hui les droits de la conscience, il fallait la montrer, dans le passé, les respectant. Cette tâche impossible, il s'est trouvé des historiens pour l'entreprendre, et, tout ce que les auteurs catholiques d'autres siècles, soit approuvant, soit blâ-

mant, avaient unanimement raconté, nous l'avons entendu nier. Et que parlons-nous ici de ce qu'on avait dit en d'autres siècles? Aujourd'hui même, à côté de négations effrontées, vous entendrez des aveux positivement contraires, et, souvent, non moins effrontés. Dans ce même journal que vous aurez vu s'indigner qu'on puisse attribuer à l'Église aucune rigueur, — hier, peut-être, vous avez lu ou demain vous lirez une audacieuse apologie de tout ce qui lui a été reproché de plus cruel. Deux auteurs également chers à Rome, également sûrs de n'en être pas désavoués, soutiendront, dans deux livres, les deux thèses, et tous les faits cités par l'un comme légitimes, nécessaires, l'autre les niera avec horreur. Deux auteurs! C'est trop. Un seul saura bien nous dire le *oui* et le *non*. Voyez Balmès, dans son *Protestantisme comparé au Catholicisme*. Espagnol, il parlera de l'Inquisition comme d'une des gloires de l'Espagne; — et, à quelques pages de là: « D'après l'enseignement de notre foi, tout homme est sacré aux yeux d'un autre homme... L'auguste fondateur de notre foi menace d'un supplice éternel, non-seulement celui qui tue l'homme, mais, chose admirable, celui qui osera l'offenser d'une seule parole... Notre cœur s'indigne lorsque nous entendons reprocher à la

religion de Jésus-Christ une tendance à opprimer. » Et la religion de Jésus-Christ, pour lui, c'est ce même catholicisme qu'il félicitera d'avoir été inexorable envers ses ennemis. L'apologie a beau être odieuse ; elle l'est moins que la négation, car elle est au moins franche.

## II

On a donc nié, de nos jours, les rigueurs de l'Inquisition ; on a presque nié l'Inquisition même, car c'était la nier que de la représenter comme établie par les princes, comme affaire de politique, non d'Église. On a développé sérieusement, partant de là, cette plaisanterie abominable, comme quoi les inquisiteurs ne condamnaient ni à mort, ni à aucune peine corporelle, mais simplement livraient le coupable au bras séculier. L'extermination des Albigeois, politique ; la Saint-Barthélemy, politique, et, de plus, misérable affaire dont on a fait beaucoup trop de bruit, « quelques centaines de coquins tués à propos, » comme a dit M. de Balzac. Les Albigeois, — nous nous trompions, paraît-il, en croyant comme tout le monde

qu'un pape avait prêché une croisade contre eux ; la Saint-Barthélemy, — nous nous trompions, à ce qu'il paraît encore, en croyant comme tout le monde que Pie V l'avait conseillée, préparée, par des lettres que nous avons. La révocation de l'Édit de Nantes, sollicitée, approuvée, chantée, divinisée par l'épiscopat français, Bossuet en tête, — politique encore, et rien de plus. Si l'on veut bien, parfois, discuter un peu, ce sera pour dire que les protestants ont fait bien pis, — et voilà la fumée du bûcher de Servet qu'on vous jette aux yeux pour cacher celle des cent mille bûchers que Rome éleva dans ce même siècle. Après les grands faits, les petits, niés aussi ; après les faits déjà plus ou moins anciens, les nouveaux, niés encore. Oui, ce que nous avons vu de nos yeux en Italie, en Espagne, jusqu'à la chute des princes catholiques, ce que le clergé sollicitait, ce que le pape encourageait, bénissait, — on veut que nous en-fassions l'affaire des princes seuls, et que la politique seule en soit coupable. Ainsi vont, ainsi mentent à travers l'histoire, même d'hier, ces hardis soldats de la papauté.

Entre eux, malheureusement, et des hommes plus respectables, la distance est parfois déplorablement petite.

Voyez l'abbé Frayssinous dans sa *Religion vengée du reproche de fanatisme*. Il demande qu'on lui cite « un symbole, un décret, une institution, ouvrage de l'Église universelle, qui commande ou autorise le zèle plein de violence » dont on a cru pouvoir accuser l'Église. Ainsi, évêques et papes auront été unanimes, durant des siècles, à ordonner ou à demander l'écrasement de quiconque abandonnerait l'unité ; évêques et papes auront fait des efforts surhumains pour établir l'Inquisition dans les pays qui la repoussaient, en France, par exemple ; — et, parce que l'Inquisition, parce que les persécutions en général n'ont pas régulièrement émané de ce que M. Frayssinous appelle *l'Église universelle*, parce qu'il n'y a pas eu vote formel, en concile, évêques et pape réunis, — ni l'Inquisition ni rien de semblable n'est l'œuvre de l'Église, l'œuvre des papes, et nos accusations n'ont pas ombre de fondement.

Voyez M. Ozanam dans sa *Civilisation chrétienne*. « Saint Martin, dit-il, protesta contre le supplice de l'hérétique Priscillien et de ses complices. Leur erreur était condamnable ; mais, quand les coupables, traduits au tribunal de Maxime, eurent subi la peine capitale, *l'Église apprit avec horreur une nouveauté si contraire à la douceur*

*de ses doctrines*, et saint Martin refusa de communiquer avec *ceux qui avaient mis le dogme sous la protection des bourreaux.* » Conclusion : Jamais cette *nouveauté* n'a été acceptée par l'Église ; jamais l'Église n'a mis le dogme sous la protection des bourreaux. Ce sont les bourreaux qui se sont mis, malgré elle, à protéger le dogme.

Voyez Lamennais : dans l'*Essai*, « L'Église est souverainement intolérante pour les erreurs ; mais elle ne prononce contre les personnes *que des peines spirituelles.* »

Voyez Lacordaire, dans son mémoire sur les Frères prêcheurs. L'Inquisition est appelée « un tribunal *flexible*, qui ne renvoya jamais au bras séculier que l'immense minorité des accusés, et sauva des milliers d'hommes qui, sans elle, eussent péri par les tribunaux ordinaires ».

Voyez le père Ventura, dans une de ses Conférences. « Il n'y a que l'enseignement catholique qui se soit propagé par la puissance de la parole sainte. L'Église n'a pas subjugué les peuples par la crainte ; elle n'a fait que les attirer par l'amour. »

Voyez l'abbé Cœur, dans son *Esprit du christianisme* : « L'Église, pour changer les cœurs, *n'a jamais fait appel à la force.* Rien n'est plus con-



traire à son esprit; rien n'est plus loin de ses usages à toutes les époques. »

Voyez M. Nicolas, dans son chapitre sur l'Église. « Entièrement dégagée, dit-il, des circonstances et des intérêts de temps et de lieux, pour elle il n'y a qu'un royaume, et il n'est pas de ce monde. *Elle ne frappe pas*; elle prêche. Dans le combat qu'elle livre, *nul sang répandu que le sien, nulle arme que la parole et l'exemple.* » Milliers de martyrs qui vous étiez crus ses victimes, détrompez-vous : elle prêche, mais elle ne frappe pas. Flots de sang, échafauds, massacres, disparaissent de son histoire ; vous n'avez jamais existé que dans notre imagination, et, si quelque sang a coulé, c'était le sien. N'avons-nous pas encore M. de Falloux qui nous dira, dans son *Pie V*, ce que fut véritablement le prétendu massacre de Vassy, simple rencontre entre les gens du duc de Guise et l'avant-garde du prince de Condé ? Quant à vous, rois dont elle faisait ses ministres et que la dernière Encyclique invite encore à l'être, pays où tout était sous ses pieds, provinces d'Italie que les papes avaient successivement ajoutées, par la force ou la ruse, au domaine pontifical, — vous l'entendez : il n'y a pour elle qu'un royaume, et ce royaume n'est pas de ce monde, et tout ce qui en serait, tout ce

qui mettrait la force au service de la vérité, elle le dédaigne et le repousse, elle l'a toujours dédaigné, toujours repoussé.

### III

Arrêtons-nous. Nous remplirions vingt pages de ces citations désolantes, et, cela, nous le répétons, sans descendre jusqu'à cette littérature catholique inférieure qui a secoué toute pudeur. Mais, avec des hommes comme ceux que nous venons de citer, l'excès même du faux nous est une consolation. C'est leur cœur qui proteste, même au prix d'un mensonge, contre le passé de leur Église, contre ce que serait leur Église, aujourd'hui encore, si les vœux de son chef devenaient des réalités.

Mais que d'autres points sur lesquels on a condamné l'histoire à rétracter ce qu'elle avait dit longtemps, même par des bouches catholiques !

Tout ce qui pouvait gêner, on l'a nié. Mais, nier, ce n'est pas assez ; l'Église aurait encore l'air de se défendre, et il faut qu'elle ait l'air de ne pas même en avoir besoin.

Vous l'accusiez, par exemple, d'avoir, dès le commencement des temps modernes, tout fait pour retenir les intelligences sous son joug ; M. de Falloux vous dira que c'est elle, au contraire, « qui a fondé pour le monde moderne l'indépendance de la parole ». Où ? Quand ? Vous ne l'imaginerez jamais. L'auteur, en cet endroit, parle du concile de Trente, où les discussions, selon lui, furent pleinement libres, — et voilà le monde moderne doté de « l'indépendance de la parole ». Ne lui dites pas que, dans ce concile, tous les évêques un peu indépendants se plaignaient, au contraire, de mille entraves ; ne lui dites pas que des évêques, d'ailleurs, représentaient nécessairement bien mal ce qu'on peut appeler l'indépendance, liés qu'ils étaient par tant de décisions antérieures, par leur serment au pape, par la nécessité d'être unis contre la Réforme ; ne lui dites pas que l'Église, au moment même où elle délibérait à Trente, n'en continuait pas moins, partout où elle régnait encore, à comprimer par les cachots et le feu toute indépendance de parole et même de pensée ; ne lui dites pas, enfin, que le concile de Trente avait précisément pour but, en formulant la doctrine catholique, de couper court à toute discussion et à toute indépendance ultérieures. Non. La phrase est trouvée : « C'est l'Église

qui a fondé pour le monde moderne l'indépendance de la parole. »

Si c'est l'Église, il est clair que ce ne sont pas les adversaires de l'Église; et nous voilà devant toute une autre série d'affirmations sur les adversaires de l'Église, seuls coupables de tout ce dont elle a été accusée.

Lamennais vous dira (*Essai*, chap. 1) : « Malgré des désordres partiels et de légères déviations, l'Europe s'avancait vers la perfection où le christianisme appelle les peuples comme les individus, lorsque la Réforme vint subitement arrêter ses progrès. » Mensonge donc tout ce que nous avons lu sur les désordres graves, les déviations profondes, la décadence universelle dont gémissaient, au commencement du seizième siècle, tout ce qu'il y avait de gens pieux; mensonge tout ce qui fut dit là-dessus, à l'ouverture du concile de Trente, par les légats du pape.

Balmès vous dira que ce n'étaient pas seulement les progrès religieux, mais tous ceux de la civilisation moderne, qui étaient en pleine marche, sous l'impulsion de l'Église, au commencement du seizième siècle. « La grandeur, la splendeur survenues depuis », non-seulement « ne sont nullement dues à la Réformation », mais « ont été obtenues en dépit

d'elle. » — Mensonge donc tout ce qu'on nous disait, tout ce qu'avouaient avec douleur tant d'écrivains catholiques, sur « la grandeur et la splendeur » temporelles des nations protestantes. Rome, les États du pape, l'Espagne, le Mexique, voilà où ont mûri, bien à l'abri de ce vent desséchant du seizième siècle, tous les fruits de la civilisation moderne. Vous aviez cru que les nations protestantes, l'Angleterre en tête, pouvaient au moins réclamer un de ces fruits, l'abolition de l'esclavage. Erreur ! « L'abolition de l'esclavage, vous dira le même auteur, *est exclusivement due au catholicisme ; le protestantisme n'y a point eu de part.* »

M. Nicolas vous dira que ce ne sont point les protestants qui, dans les guerres du seizième et du dix-septième siècle, combattirent pour l'indépendance religieuse. La Réforme, c'était l'oppression des consciences. Mais « les populations catholiques ne se laissèrent pas partout imposer *le joug de l'intolérance* ; et la résistance qu'elles opposèrent, la lutte qu'elles soutinrent *pour conserver la liberté de leur foi*, fut la cause des guerres de religion, notamment de la célèbre guerre de Trente ans, en Allemagne, qui a été la guerre *de la liberté de conscience* contre la spoliation *de tous les biens et de tous les droits* ». — J'allais répéter : « *Mensonge donc...* »

Mais l'exemple choisi dispense de toute réflexion ; Gustave-Adolphe transformé en champion de l'intolérance, c'est le chef-d'œuvre de ce nouveau genre d'histoire. Il va sans dire que ni M. Nicolas, ni Balmès, ni Lamennais, ni aucun des auteurs de cette école, ni aucun des évêques qui, dans leurs mandements, exploitent ce nouveau genre, ne renoncera, pour cela, à représenter la Réforme comme dangereuse surtout par l'indépendance qu'elle inspire, par la liberté sans limites qu'elle accorde, selon eux, à l'intelligence humaine. Puis, après vous avoir bien peint le protestantisme comme essentiellement remuant, entreprenant, on reviendra de nouveau en arrière, et M. de Falloux, par exemple, vous dira que c'est le protestantisme qui est aujourd'hui « réduit à l'immobilité à laquelle il crut un instant avoir condamné l'Église ».

#### IV

Même contradiction entre les deux points de vue auxquels on se placera, selon les besoins du moment, pour qualifier les résultats politiques de ce même grand mouvement du seizième siècle.

Aussi longtemps que le catholicisme a pu avouer ouvertement ses sympathies pour l'absolutisme monarchique, le grand crime de la Réforme a été d'inspirer aux peuples des sentiments incompatibles avec ce régime-là, seul bon, seul voulu de Dieu. C'est l'idée que Bossuet développe avec tant d'éloquence dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre ; c'est l'idée que tout le clergé français exploitait, à cette époque, contre les protestants de France, et il y a tout lieu de croire qu'elle entra pour beaucoup dans les cruelles déterminations du roi. Même reproche, sous Louis XV, toutes les fois que le gouvernement se relâchait quelque peu de ses rigueurs. Même reproche sous Louis XVI, jusqu'à la veille de la Révolution, quand le clergé supplia le roi de ne pas accorder l'état civil aux protestants. Seulement, comme il n'était plus question de monarchie absolue, on avait soin de les représenter moins comme des sujets insoumis que comme des citoyens dangereux, mais toujours pour la même cause, — l'esprit d'indépendance que leur inspirait leur religion. Sous l'Empire, comme il ne pouvait être question d'indépendance pour personne, le reproche sommeilla. Sous la Restauration, il reparut comme aux plus beaux jours monarchiques, et ce fut un des thèmes favoris de

ces nombreux *missionnaires* qui allaient réchauffant partout le zèle monarchique et catholique.

Déjà cependant avait commencé à se dessiner l'autre courant, celui, nous ne dirons pas des tendances, mais des formules libérales, et, comme il faut que le catholicisme ait toujours le monopole de ce qu'il lui plait, pour le moment, de considérer comme bon, — protestantisme et despotisme devenaient insensiblement synonymes. Lamennais, dans la même page où il représente la Réforme comme ayant arrêté tous les progrès, la représente « aboutissant inévitablement à la servitude politique ». Ailleurs (*Essai*, chap. x), il vante l'ancien régime, mais comme libéral, et, cela, grâce au catholicisme. « Il existait une nation gouvernée par une race antique de rois, d'après une constitution la plus parfaite qui fut jamais, et selon des lois qu'on aurait pu croire, à plus juste titre que celles des anciens romains, descendues du ciel, tant elles étaient sages, pures, bienfaisantes, et favorables à l'humanité. » Voilà la thèse que nous avons fréquemment vu reprendre, ces dernières années, par les auteurs et les journaux catholiques. Plus les écrivains sérieux signaleront, dans l'ancienne France, de lois oppressives, barbares, que l'esprit public adoucissait, mais que le trône et l'autel



maintenaient, — plus on fera de l'ancienne France un paradis, et, de ses rois, Fils aînés de l'Église, les bienfaiteurs de l'humanité. M. De Maistre étendra cet éloge à tous les souverains catholiques sans exception, ceux, bien entendu, de jadis, alors que le droit divin les faisait maîtres absolus de leurs peuples. Mais c'est de là, précisément, qu'il part pour les louer. Ils auraient pu être des tyrans; ils étaient les pères de leurs peuples. Tous? Tous; avec M. De Maistre, jamais d'exception ni de degrés. « C'était un magnifique spectacle, dit-il dans ses *Soirées*, que de voir tous les souverains d'Europe ne demander jamais à leurs peuples, même dans le moment d'un grand péril, tout ce qu'il était possible d'en obtenir. Ils se servaient doucement de l'homme. » Ils auraient pu, d'ailleurs, s'en servir beaucoup moins doucement, que la liberté fût restée intacte, car, disait Lamennais en 1823, « avec la doctrine du droit divin, l'homme est libre, parce qu'il n'obéit réellement qu'à Dieu ». Ainsi, sous le plus dur des monarques, pourvu qu'il soit catholique, si je ne me sens pas libre, c'est ma faute; je n'ai qu'à me persuader qu'il règne de droit divin, et me voilà, dès lors, n'obéissant plus qu'à Dieu.

C'est ce que vous répétera M. Donoso Cortés,

dans son *Catholicisme, Libéralisme et Socialisme*. Le dogme du droit divin, dit-il, est un dogme catholique, et, par cela seul, ne peut qu'être heureux pour l'humanité, favorable à la liberté. « Le Dieu catholique, créateur et conservateur de toutes choses, gouverna les hommes par ses vicaires (les rois)... L'idée de l'autorité est d'origine catholique. Les anciens gouverneurs des nations posèrent leur souveraineté sur des fondements humains; ils gouvernèrent pour eux et par la force. Les gouverneurs catholiques, s'oubliant eux-mêmes, ne furent que les ministres de Dieu et les serviteurs des pauvres. » Les pauvres ne s'en doutaient guère; beaucoup d'écrivains catholiques ne s'en étaient pas doutés davantage, jusqu'au moment où la mode est venue de célébrer cet âge d'or, pour l'opposer à cet âge de fer inauguré il y a trois siècles. Cet âge d'or, du reste, se retrouve, selon l'auteur, partout où rois et peuples le demandent à qui peut seul le donner, c'est-à-dire à l'autorité catholique. « Deux choses sont de tout point impossibles, nous dit-il, dans une société véritablement catholique : *le despotisme et les révolutions*. » — Un auteur espagnol qui parle ainsi est certainement doué d'un sang-froid admirable.

Un autre Espagnol, Balmès, non moins en re-

nom dans la nouvelle école catholique, vous dira le moment précis où cet âge d'or a commencé.

Il ne s'agit, selon lui, que de voir où nous trouverons la meilleure définition de la loi civile et politique. Sera-ce chez des rois ? Non ; et il a soin de ne citer que des rois parlant de leur bon plaisir comme d'une loi suprême. Sera-ce chez les philosophes ? Non ; et il cite Rousseau accordant à la multitude plus de pouvoir encore que ne s'en attribuaient tous ces rois. Alors, voici venir saint Thomas : « La loi est un règlement dicté par la raison, ayant pour but le bien commun, et promulgué par celui qui a le soin de la communauté. » Voilà qui est sage, assurément ; tellement sage, que personne n'a jamais dit le contraire. Le souverain le plus absolu entend bien être l'organe de la raison, commander pour le bien commun, et, puisqu'il est le souverain, c'est bien lui qui a « le soin de la communauté ». N'importe ! selon Balmès, voilà le point de départ de la liberté moderne. A partir du treizième siècle, dit-il, « la loi fut entendue dans le sens de saint Thomas et de toutes les écoles catholiques, et la tyrannie fut bannie de l'Europe ». Donc, tout ce que l'histoire vous montrera, dans les siècles suivants, de tyrannie et d'opresseurs, — illusion. Ceux qui ont cru com-

battre, ceux qui ont cru mourir pour la liberté religieuse ou politique, — tant pis pour eux s'ils n'ont pas su voir que saint Thomas avait depuis longtemps effacé la tyrannie du nombre des choses possibles.

Nous pourrions multiplier ces exemples. Aucune école, croyons-nous, à aucune époque, n'avait encore aussi hardiment appliqué le sophisme à l'histoire. Avec des procédés semblables, on démolirait, dans la science, tout ce qu'elle a le plus clairement établi; on ferait tourner le soleil, on remettrait la terre, immobile, au centre du monde. Encore pourrait-on, dans ce dernier cas, arguer au moins des apparences, tandis que, dans ces luttes contre le bon sens et l'histoire, on se joue également de ce qui paraît et de ce qui est. Si quelque sincérité, ce que nous admettons, est possible encore dans tout cela, évidemment elle ne peut l'être que chez des gens réunissant, malheureusement pour eux, certaines conditions intellectuelles et morales, tristes produits de l'éducation, de l'habitude, et, pour tout dire, du catholicisme lui-même, façonnant ceux qui se consacreront à sa défense.

## V

Comment donc le catholicisme a-t-il façonné ses défenseurs? Comment s'est formée, chez eux, particulièrement dans le clergé, cette logique qui n'est plus la logique, cette raison qui se trouve à l'aise en luttant contre la raison et en se jouant de l'évidence?

Les nécessités du temps présent expliquent, nous l'avons vu, beaucoup de choses; qui se sent emporté ne saurait être scrupuleux quant aux moyens de se retenir.

Mais la cause première est plus profonde; elle est dans la situation même de l'Église à l'égard de la Bible et de l'histoire. C'est là, dans cette situation fautive, dans cette tension sans relâche, que se fait l'éducation intellectuelle et morale des soldats de la papauté.

Situation fautive, d'abord, à l'égard de l'Écriture sainte.

Voilà un gouvernement qui n'est plus conforme à peu près en rien à la lettre ni à l'esprit de sa charte fondamentale, — et qui ne peut pas l'abolir,

pas la changer; voilà un corps enseignant qui enseigne, sur une foule de points, ou plus, ou moins, ou autre chose que le livre dont il est obligé d'affirmer la divinité. De là, pour ce gouvernement, l'obligation de se déclarer fondé, fondé en tout, sur cette charte qu'il viole à peu près en tout; de là, pour ce corps enseignant, l'obligation de se déclarer d'accord, d'accord en tout, avec ce livre qu'il contredit presque en tout; de là, par conséquent, pour quiconque aura à défendre ou ce gouvernement ou ces docteurs, un rôle étrange, intenable, et que cependant il faut tenir sous peine de tout abandonner. La position du paganisme antique était fort mauvaise, sans doute, mais elle était moins fautive; on pouvait lui dire que ses dogmes ne reposaient sur rien, mais on ne pouvait pas les lui montrer en contradiction avec un livre qu'il reconnût lui-même comme la source de la vérité religieuse. L'étude de la Bible, dans les séminaires catholiques, c'est l'étude des moyens d'échapper à la Bible, des procédés à employer pour que tel endroit ait l'air de signifier ceci, tel autre de ne pas signifier cela, tel autre, qui dit beaucoup, de dire peu, tel autre, qui dit peu, de dire beaucoup. Même embarras, mêmes procédés dans l'étude des Pères; l'Église les proclamant infaillibles comme interprètes

de l'Écriture sainte, il faut, de toute nécessité, qu'ils aient dit, tous dit, ce que dit l'Église. Même embarras jusque dans l'interprétation de ses liturgies, du canon de la messe, par exemple, qui, plus ancien que la transsubstantiation, ne la mentionne pas, ne l'indique que si l'on est résolu à l'y trouver. Avec les procédés de la logique ordinaire, d'une dialectique droite et saine, on serait vite hors de ce dédale, mais vite aussi hors de l'Église. Une autre dialectique est donc venue, et c'est celle que le pape (Syllabus, art. 13) défend de considérer comme ayant fait son temps. Il a raison; elle seule peut maintenir debout ce qu'elle seule a pu élever; elle seule peut former des esprits auxquels il ne répugne pas de l'employer. C'est comme une gymnastique qui serait destinée, non à donner au corps plus de souplesse et de vigueur dans ses allures naturelles, mais à lui enseigner d'autres allures, une autre souplesse, une autre force. Voilà l'éducation que le catholicisme donne aux siens quant à l'interprétation des Écritures, et, nous venons de le voir, il ne pourrait leur en donner une autre sans les armer contre lui-même.

## VI

Situation fausse, ai-je dit encore, à l'égard de l'histoire; et il il y aurait, là-dessus, à répéter presque mot à mot tout ce que je viens de dire.

Voilà un gouvernement, dirais-je, qui a changé du tout au tout avec le cours des siècles, et qui est obligé de se donner comme ayant toujours été le même; voilà un corps enseignant qui enseigne, sur une foule de points, ou plus, ou moins, ou tout autre chose que jadis, et qui doit, sous peine de n'être plus rien, le nier. Que sera donc et que peut être, pour lui, l'étude de l'histoire, sinon celle des moyens d'échapper à l'histoire? Ne faut-il pas que les faits apprennent à parler ou à se taire, à dire beaucoup ou à dire peu, selon ce qui conviendra? A l'œuvre donc la dialectique étrange qui a déjà servi ou à se débarrasser de l'Écriture, ou à la faire parler comme on voulait! On vous enseignera l'art d'obscurcir, au moyen d'une tradition apocryphe, les témoignages les plus clairs, soit affirmatifs, soit négatifs, et à soutenir, par exemple l'épiscopat de saint Pierre à Rome, malgré le com-



plet silence de saint Luc dans les Actes, de saint Paul, de saint Pierre, en leurs Épîtres. On vous enseignera à donner aux faits et aux mots, dans l'histoire des premiers temps de l'Église, le sens qu'ils ont pris longtemps plus tard, et c'est ainsi, par exemple, que les premiers évêques de Rome se trouveront avoir été des papes, que leurs plus simples lettres deviendront des brefs et des bulles, que saint Paul, en allant à Jérusalem *voir Pierre*, faire une visite à Pierre, se trouvera avoir montré le chemin à tous ceux qui iront à Rome se prosterner devant le pape. On vous enseignera à transformer, dans le même esprit, les siècles postérieurs, imposant aux hommes, aux choses, aux idées, à tout, enfin, la marche et la couleur voulues. On vous enseignera, en un mot, à voir partout, dans l'histoire, ce que Rome a besoin qu'on voie, et à n'y voir nulle part ce qu'elle a besoin qu'on ne voie pas. Ce ne sont pas les obscurités qu'elle redoute, car elle ne peut que mieux y loger ce qui lui convient; elle sait ce que les parties les plus claires renferment de périls pour elle, et elle a soin qu'avant d'y pénétrer, vous ayez bien préparé vos yeux, par un long exercice, à s'ouvrir ou à se fermer d'eux-mêmes selon les faits qui se présenteront. Voilà l'éducation que l'Église donne à ses

adeptes quant à l'étude et à l'emploi de l'histoire; et, quand nous disons qu'elle la leur *donne*, nous ne parlons pas seulement, répétons-le, de ce qu'elle fait dans ses écoles, mais de ce que sa situation même impose à quiconque lui appartient, à quiconque veut la défendre.

Et comment ne pas indiquer, enfin, quelque pénible que ce sujet puisse être, l'influence évidente que la casuistique exerce sur tout cela?

La casuistique, dans son ensemble, c'est *la fin justifiant les moyens*; la casuistique, dans ses détails, c'est l'art de passer insensiblement du vrai au faux, et de trouver partout quelque abri, petit ou grand, contre sa propre conscience.

Un jour, à Paris, j'assistais à une leçon à la Sorbonne. Le professeur, aujourd'hui archevêque, parlait du seizième siècle; il racontait sur les réformateurs d'odieuses calomnies.

J'allai le voir, et je trouvai un homme appliquant ouvertement à l'histoire le *probabilisme* des jésuites. Il m'avoua ne pas croire à plusieurs des choses qu'il avait dites; mais, ajoutait-il, des auteurs graves les ayant rapportées, elles étaient par là devenues *probables* (dans le sens latin de *probabilis, prouvable*), — et il avait le droit de les dire.

A la Sorbonne! en plein soleil! Jugez des séminaires.

## CHAPITRE SIXIÈME

### AU PIED DU MUR

- I. *Oui* ou *non*? — Réponses tantôt inflexibles, tantôt souples. — Flatteries à la France. — M. Nicolas : M. De Maistre. — Ce qu'il y a souvent au fond de ces flatteries. — Lacordaire. — La Ligue et 89. — La guerre. — Avec d'autres nations, autres poids, autres mesures. — L'Angleterre. — Comment on prouve à la France qu'elle n'a jamais pu cesser d'être catholique.
- II. *Oui* ou *non*? — Encore des biais. — M. Donoso Cortès et la liberté divine. — Double sophisme. — Un sermon de M. de Ravignan. — Première partie : Examinez. — Seconde partie : Soumettez-vous. — Mais Rome n'accorde pas plus l'examen préliminaire que l'examen définitif.
- III. En somme, jeu de mots. — Liberté, mais uniquement pour pouvoir renoncer à être libre. — Nombreuses variations sur ce thème. — Système Gerbet : Avec le libre examen, je n'ose pas examiner ; sous l'autorité, je l'ose. — Système Newman : Sous l'autorité, je suis sûr de posséder la vérité ; je ne puis donc pas logiquement demander le droit d'errer.
- IV. Ce que disent, au fond, toutes ces subtilités. — Ce qu'elles disent chez Gerbet, chez Newman. — Ce qu'elles deviennent chez Capes. — Son système : Nulle servitude à croire sur l'autorité d'un juge compétent. — Sophisme encore, et rapprochements faux.
- V. L'Exégèse est-elle possible à Rome? — Mœhler dit *oui* ; ce qu'il ajoute dit *non*. — Vaste champ, selon lui, toujours ouvert.
- VI. Ce que le concile de Trente a fait de ce vaste champ. — La Vulgate. — Origines. — Le concile la déclare infailible, et en même temps promet de la corriger. — Comment on l'a corrigée. — Ce qu'elle vaut. — Défense d'y rien changer. — Défense donc, en fait, de l'étudier.

### I

Toutes ces habiletés ont eu beau se donner carrière sur le terrain politique et social, attribuant

au catholicisme lui-même tout ce que les temps modernes avaient eu, au contraire, à conquérir sur le catholicisme ; il a bien fallu en venir, de temps en temps, à la question qu'on eût désiré laisser dans l'ombre. Le principe romain est-il, oui ou non, compatible avec la liberté de la pensée et de la foi ? Peut-on, oui ou non, être catholique, et ne pas abdiquer entre les mains de l'autorité visible chargée d'enseigner la foi, de régler souverainement la discipline ?

En d'autres temps, on aurait nettement répondu *non*, et, même de nos jours, quand il s'agit de poser le principe, d'affronter les contradicteurs, on répond *non*. Wiseman, par exemple, dans sa première Conférence, compare le catholicisme à une ville où conduiraient beaucoup de chemins, mais qui n'aurait qu'une porte. « On peut, dit-il, faire le tour de ses murailles, admirer de loin la beauté de ses édifices et l'étendue de ses remparts ; mais on ne peut obtenir droit de cité qu'en entrant par cette porte, unique et inévitable, d'une soumission absolue, sans réserve, à l'autorité et aux enseignements de l'Église. » Et dans sa troisième Conférence : « Du moment qu'un catholique révoque en doute, je ne dis pas le principe de sa foi, mais une seule des doctrines appuyées sur cette

base, du moment qu'il hésite à croire à un des dogmes que l'Église a été chargée de lui enseigner, — dès ce moment, l'Église le regarde comme ayant virtuellement rompu tout lien avec elle. »

Quel contraste, dès lors, entre toutes les déclarations de ce genre, seules officielles, seules vraies, et l'empressement avec lequel on donne le nom de catholiques à des individus ou à des peuples qui, sur ce pied-là, en sont radicalement indignes !

Voyez, en particulier, la France. Mandements, journaux, sermons, livres, tout est d'accord, dans le camp catholique, pour la représenter attachée au catholicisme par d'indestrucibles liens. Il est vrai qu'on dira, en d'autres moments, tout le contraire, noircissant à plaisir ce tableau d'abord si radieux. « La France est depuis cent ans voltairienne, et, depuis trente ans, hégélienne. Qu'y a-t-il d'étonnant qu'elle soit impie et sacrilège?... La France est impie, non qu'elle soit catholique, mais parce qu'elle n'est pas catholique. » Ainsi a dit M. Nicolas, mais sans renoncer plus qu'un autre à représenter cette même France, voltairienne, hégélienne, et, qui pis est, protestante, comme catholique, très-catholique, et marchant à la tête des nations catholiques ; même les nations protestantes, c'est la France, vous dira-t-il, qui les retient « sur la

penne du matérialisme, ou elles descendent de plus en plus ». Si elle est parfois plus agitée, plus tourmentée que tout autre pays, c'est qu'elle est « comme ce mont sacré où, sous l'obscurité des nuées et à travers les détonations de la foudre, Dieu faisait entendre ses commandements à la terre. La France est le Sinaï de la Providence ». Voilà qui n'est pas bien respectueux envers Rome; mais Rome a trop besoin de la France pour réclamer. M. De Maistre l'a dit : « La religion (le catholicisme) a besoin de la France. » Et il ajoutait : « Il y a chez les Français je ne sais quel élément théocratique et religieux qui se retrouve toujours. Le Français a besoin de religion plus que tout autre homme. » — Le Français, au contraire, s'en passe malheureusement mieux que personne, et M. De Maistre le sait bien; mais il lui convient, en cet endroit, de ne pas le savoir, et, de par lui, le Français sera religieux, très-religieux, catholique, très-catholique.

Au fond, dans ces déclamations, il n'y a pas seulement le besoin de persuader à la France qu'elle est la Fille aînée de l'Église; il y a aussi, surtout chez le prêtre, le besoin d'écartier l'idée qu'il ne soit pas, lui, un Français, un bon Français. Il sait bien qu'on le suspecte, et pour cause,

d'avoir ailleurs sa patrie, ailleurs ses affections, ou, du moins, de n'être Français qu'en second lieu, et Romain en premier. De là, dans les compliments à la France, ce patriotisme toujours un peu boursofflé, ce mélange bizarre et parfois assez sacrilège — c'est un catholique qui l'a dit — d'évocations terrestres, célestes, politiques, religieuses, guerrières, mystiques. « Glorifiez-vous, s'écriait un jour Lacordaire dans la chaire de Notre-Dame, glorifiez-vous d'être baptisés, *et surtout d'être baptisés Français.* » Or, c'était son premier sermon en robe de dominicain, en pleine livrée ultramontaine. Ce sermon, *sur la nationalité française*, allait être comme le type des prédications et des écrits de ce genre. Vous y verrez, par exemple, une apologie de la Ligue, mais basée sur un principe du dix-huitième siècle, et sur un de ceux, encore, que la Révolution a le plus entourés d'horreurs. « La glorieuse et sainte Ligue, dit-il, dont on comprendra la grandeur chaque jour davantage, parce que, *quand on sauve la nationalité d'un peuple, toutes les fautes se perdent dans la gloire.* » C'est, mot à mot, ce que disent les avocats des terroristes. Et la guerre ! Quels tableaux ! Quelles excitations ! Quel peu de soin, dans cette littérature catholico-française, à faire même les réserves que

la plus simple humanité dicte à d'autres auteurs ! On exploite le vieux mot : *Gesta Dei per Francos*. On associe les prétendues destinées catholiques de la France à ses destinées militaires, et, comme toujours, la fin sanctifiant les moyens, ceux qui devraient être les hommes de la charité, de la paix, divinisent sans scrupule les instincts guerriers de la nation.

Mais, avec les autres nations, autres poids, autres mesures, dût-on se contredire de la plus étrange manière. On veut que le catholicisme ait été la religion nationale de la France ; on adjure la France, au nom de tout son passé, de chercher sa force et sa gloire dans ce saint nationalisme, — et, quand on est forcé de reconnaître au protestantisme, en Angleterre, tous les traits d'une religion nationale véritable, profondément enracinée dans les esprits, dans les cœurs, dans les mœurs, — qu'est-ce donc, demande-t-on avec un grand dédain, qu'une religion nationale ? Ce n'est plus de la religion, mais de la politique ; l'Anglais n'est pas chrétien, mais citoyen. — Ainsi, cette unité du croyant et du citoyen, qu'on proclame et qu'on admire en France, où elle n'est pas, on la trouve mauvaise en Angleterre, où elle est ; et, quand M. de Montalembert, quand le père Hyacinthe, ose-



ront parfois être justes envers le peuple anglais, il y aura, dans tout le camp catholique, stupéfaction, indignation.

On tient aussi beaucoup à démontrer que la France, au seizième siècle, était trop catholique pour que jamais elle ait été en danger de ne plus l'être; autre tactique pour lui persuader qu'elle l'est, qu'elle le sera.

Il est vrai qu'on s'oublie parfois. « Nul doute, dira M. Laurentie dans sa *Justice au dix-neuvième siècle*, que les opinions nouvelles ne se fussent établies en France, si, à défaut de l'autorité religieuse, qui ne leur opposait pas toujours une résistance suffisante, l'autorité civile, suppléant à la faiblesse des consciences, n'eût servi la foi de nos pères par des rigueurs que je ne crains pas d'appeler salutaires. » Voilà qui est franc. Sans les rigueurs, le protestantisme triomphait.

Mais, généralement, on dit le contraire. On parle des protestants comme n'ayant jamais été, jamais pu être, en France, qu'une minorité imperceptible; Lamennais ira jusqu'à dire que l'idée de lire la Bible, de la faire lire à tout le monde, ne pouvait évidemment pas venir aux Français, vu « cette raison parfaite, ce sentiment exquis des convenances religieuses et sociales, qui était le

trait le plus marqué de leur caractère national ». Ainsi, on trompe la France sur son passé comme sur son présent. On lui dit qu'elle n'a *pas pu* cesser d'être catholique, — et non-seulement elle l'aurait pu, mais jamais elle n'a été catholique comme l'entendaient les papes ; on lui jure qu'elle l'est jusque dans ses entrailles, — et c'est pour l'empêcher de s'apercevoir qu'elle ne l'est pas.

## II

Mais il a bien fallu finir par chercher tout de bon une conciliation philosophique et psychologique entre les deux termes de la question, — autorité, liberté.

Vous aurez eu beau éclaircir — ou obscurcir — la question historique, beau effacer de votre mieux les larges traces de sang que le système de l'autorité a laissées, beau dissimuler habilement ce qu'il était et ce qu'il produisait, hier encore, partout où régnait l'Église ; des que la question sortira des généralités, dès que le lecteur ou l'auditeur, jusque-là bénévole, demandera ou se demandera à quoi le système aboutit, — la question redeviendra

forcément ce que nous disions plus haut : « Le système catholique me laisse-t-il, oui ou non, ma liberté ? Qu'il doive ou ne doive pas se traduire, contre moi, en compression et en persécution, laisse-t-il, oui ou non, à ma raison et à ma conscience, les droits dont je ne veux ni ne puis me dessaisir ? »

Voilà la question à laquelle on a prétendu répondre. Disons-le d'emblée, les sophismes que nous avons rencontrés sur le terrain de l'histoire étaient peu de chose encore au prix de ceux que nous trouvons ici.

Tantôt, après avoir paru accepter la discussion sur le terrain pratique, on la reporte dans les régions nuageuses. Voici, par exemple, M. Donoso Cortés allant chercher dans la notion de la liberté divine une réponse à qui se plaindra de n'être pas libre à Rome. « Si la liberté, dit-il (*Essai sur le Cathol.*, liv. II), consiste dans l'entière faculté de choisir entre deux sollicitations contraires, Dieu manque totalement de liberté, car en Dieu il n'y a pas de sollicitations contraires. » Et il conclut qu'une définition qui aboutirait à nier la liberté de Dieu, est nécessairement fausse ; que la liberté n'est donc pas le droit de choisir entre deux opinions contraires, mais le droit d'admettre et de professer la bonne. En d'autres termes : Dieu étant

nécessairement toujours dans le vrai, la liberté; pour lui, ne consiste pas à choisir; or, ce que la liberté n'est pas pour Dieu, elle ne saurait l'être pour l'homme, créé à l'image de Dieu; donc, pour nous comme pour lui, la liberté consiste à être toujours dans le vrai, et, comme nous ne saurions prétendre à y être toujours par nous-mêmes, elle consistera dans une soumission constante à l'autorité qui nous y maintient. — C'est ce qui a été beaucoup dit dernièrement, en Espagne, dans les débats sur la liberté religieuse.

Il me semble voir là-dessus, nos questionneurs se ranger en trois bandes.

Les uns, éblouis, courberont la tête.

Les autres, éblouis aussi, mais se défiant pourtant, se trouveront au même point qu'auparavant. « Voilà de bien belles choses; cependant... oui ou non... suis-je libre?... etc. »

Les autres, enfin, démèleront le sophisme, les deux sophismes, car il y en a deux.

Sophisme, d'abord, à conclure ainsi de Dieu à l'homme, en une affaire où précisément on vient de dire que Dieu et l'homme ne se ressemblent point. « Dieu qui n'a pas à choisir, ne choisit pas; toi, qui as à choisir, tu ne choisiras pas non plus. » Voilà le raisonnement.

Sophisme, ensuite, à poser comme incontestable ce qui précisément est en question, savoir que la vérité catholique est *la vérité*. « Tu ne peux pas prétendre à être toujours, par toi-même, dans le vrai ; soumets-toi, et tu y seras toujours. » Oui... si vous y êtes ; et, quand je désirerais de tout mon cœur que vous y soyez, encore faut-il que je m'en assure, et que, pour cela, j'examine.

Examinez ! examinez !... me crie-t-on. -- Et ceci me met en présence d'une autre série d'efforts pour amener les gens à se croire libres, bien que soumis, pleinement soumis.

Un jour — c'était en 1855, dans la chapelle des Tuileries — j'entendis M. de Ravignan. J'ai oublié le texte, mais je n'ai pas oublié le sermon.

La première partie était une invitation à ne pas condamner le christianisme sans l'entendre. L'orateur n'était là ni catholique ni protestant ; c'était un chrétien déplorant la légèreté du siècle, l'indifférence en matière de religion. Le résumé de cette première partie, c'était : Examinez.

La seconde partie avait l'air de continuer la première, et, en réalité, la renversait. Le verbe *examiner* recevait son complément, comme on dit en grammaire, et le complément tuait le verbe. « Examinez... Quoi ? Les fondements de l'autorité de l'Église,

et, cela fait, soumettez-vous. » Ce dernier mot n'y était pourtant pas; il y avait là des oreilles pour lesquelles un tel mot est moins fait encore que pour d'autres. C'était au nom de la paix intime, paix de l'esprit, paix du cœur, que l'orateur disait, en résumé : « Accepter les enseignements de l'Église, c'est le meilleur moyen, au milieu des débats du siècle, de n'avoir plus à s'inquiéter de rien. »

Ceci, c'est vrai. Il est sûr que, si vous pouvez arriver à une foi parfaite aux enseignements de Rome, et que, dans toute question, pour être en paix, il vous suffise de savoir ce que Rome en pense, — le Syllabus et ses quatre-vingts articles sont le meilleur code de bonheur qui ait été donné au genre humain.

Et cependant, le Syllabus fût-il la vérité même, resterait encore à savoir si cette paix ignorante, inerte, est celle que Dieu veut pour nous. Il ne l'a, en tout cas, évidemment pas voulue en nous donnant son Syllabus à lui, le livre que nous appelons sa parole, plein d'exhortations à chercher, à trouver, à conquérir la vérité, et partout s'offrant comme le champ où cette noble conquête sera faite.

Le sermon revenait donc à ceci : « Usez de votre liberté, mais pour arriver à vous convaincre que

vous devez ensuite y renoncer. » Et, dans la question générale, voici ce que cette idée devient : « Quiconque s'est librement convaincu de l'autorité de l'Église, vous ne pouvez pas dire qu'il ne soit pas libre, après cela, en lui obéissant. »

Quand ce serait philosophiquement vrai, ce serait encore, en fait, deux fois faux.

D'abord, l'Église n'admet pas que l'on se convainque *librement* de son autorité. Ce serait reconnaître qu'on peut ne pas s'en convaincre, trouvant les bases faibles, et, par conséquent, ne pas s'y soumettre; ce serait renoncer à l'imposer, renoncer au principe même. Jamais l'Église, jamais les papes n'ont dit ce que disait notre prédicateur dans cette première moitié de son sermon; jamais, là où régnait l'Église, nul n'a pu étudier librement, c'est-à-dire avec possibilité de rejet, les bases de son droit suprême. Le Syllabus (art. 15) défend de penser que « chaque homme est libre d'embrasser la religion qu'il aura réputée vraie par les lumières de sa raison », c'est-à-dire par l'examen.

L'Église, en second lieu, ne reconnaît pas davantage qu'on puisse, une fois soumis, secouer le joug. Ainsi, la liberté eût-elle existé en effet dans l'examen préliminaire, elle est bien, à partir de là, conliskée, puisqu'il est interdit de la reprendre, in-

terdit en principe, interdit en fait, partout où l'Église a droit de contrainte.

### III

Laissons les faits , et , philosophiquement , qu'avons-nous ? Un jeu d'esprit, un jeu de mots, triste preuve, dans une bouche d'ailleurs si éloquente, de la profonde impossibilité d'une solution franche et vraie. Je me suis soumis *librement*; donc, soumis, je suis *libre*. Libre de ne pas rester soumis ? Non, encore une fois ; non. Je suis libre parce que j'ai eu, ou plutôt parce que je suis supposé avoir eu, il y a vingt ans, quarante ans, la liberté de rester libre. Absolument comme si l'on soutenait à un soldat qu'il est libre, actuellement libre, parce qu'il s'est volontairement engagé, ou bien encore parce qu'il a librement reconnu, en théorie, le droit du gouvernement à le faire soldat. Ajoutez que ce soldat a au moins la perspective d'être libre une fois ; ajoutez, comme nous l'avons déjà remarqué ailleurs, qu'il conserve au moins la liberté de penser que ses chefs commandent mal. Sous le drapeau de Rome, il ne faut pas seulement



toujours obéir, mais toujours être convaincu que ce qu'on a à faire est bon, que ce qu'on a à croire est vrai; et il faut, en sus, de par nos modernes avocats du catholicisme, être convaincu qu'avec cela la raison et la conscience restent libres.

Pour peu que ceci nous paraisse fort, ils iront encore plus loin, comme toujours faisait M. De Maistre; et voici, par exemple, l'abbé Gerbet, dans l'ouvrage déjà cité : il vous dira comme quoi ce despotisme, non-seulement ne détruit pas, mais sauvegarde la liberté, et comme quoi le libre examen, qui a l'air d'être la liberté même, la restreint, la comprime.

Son raisonnement est celui-ci. — Pour peu que vous teniez aux vérités religieuses, vous n'osez pas, avec le libre examen, examiner celles dont vous craignez que les preuves ne soient faibles; votre raison ne peut donc pas se donner pleine carrière. Mais, du moment que vous êtes sur le terrain de l'autorité, d'une autorité infaillible, ces vérités sont pour vous indépendantes de tout ce que vous pourrez penser ou même dire contre les preuves qu'on en donne. Ces preuves, par conséquent, lorsque vous aurez à les exposer, « vous n'avez rien à craindre en les mettant à l'épreuve des discussions les plus rigoureuses, et l'enseignement, replacé sur sa

véritable base, *renait en même temps à la liberté* ».

On serait curieux de voir ce système à l'œuvre, et de savoir ce que penserait le pape d'un professeur de séminaire qui mettrait librement et tout de bon « à l'épreuve des discussions les plus rigoureuses » ou l'Immaculée Conception, ou tel et tel point du Syllabus, sauf à trancher catholiquement ensuite comme s'il n'avait rien dit, comme si aucune objection n'avait porté ni pu porter.

Cette même certitude que l'abbé Gerbet invoque comme élément de liberté, vous l'entendrez invoquer par Newman, dans une de ses Conférences, comme justifiant précisément le contraire, — le refus de la liberté d'examen.

Ce refus, selon lui, n'est pas un décret prononcé arbitrairement par l'Église, mais la conséquence naturelle de la notion même de la foi. La foi, dit-il, est oui ou non ; on l'a ou on ne l'a pas. Si un catholique n'est pas pleinement et absolument convaincu de tout ce que l'Église enseigne, il n'est pas catholique ; s'il a cette conviction, s'il est sûr de posséder actuellement la vérité, il ne peut pas raisonnablement demander la liberté de changer d'avis, puisque ce serait demander la liberté de tomber dans l'erreur. Bref, si je suis certain de posséder

actuellement la vérité, il y aurait folie, de ma part, à me réserver le droit de la perdre.

Voilà donc encore un système. « Tu ne peux pas dire que l'Église t'enlève ta liberté, car, cette liberté qu'elle t'enlève, tu ne pourrais pas logiquement demander de la conserver. »

Ainsi, l'un nous disait qu'avec la foi en l'autorité de l'Église, on pourra s'élaner courageusement, librement, à travers toutes les objections ; l'autre nous dit, au contraire, qu'avec la foi en l'autorité de l'Église, il n'y a plus lieu à examiner ni objections ni preuves, plus lieu à vouloir être libre. Renoncera-t-il, pour cela, à parler de liberté ? Nullement. Il se souviendra, lui aussi, qu'un peu de libéralisme est nécessaire. Le catholique, dira-t-il donc, est libre, pleinement libre. C'est volontairement, c'est « par prudence » qu'il évitera d'examiner, de sonder. Par prudence ! Mais vous avez dit, au contraire, que l'autorité lui garantit qu'il ne sera pas ébranlé. Sans doute, répond Newman. « Il ne craint pas que les objections soient fortes en elles-mêmes ; il craint seulement que Dieu, s'il y prêtait sans nécessité l'oreille, ne le punit par la perte de sa *foi surnaturelle*, « c'est-à-dire du don de croire malgré les objections. C'est comme s'il nous disait : « Vos objections ne m'ébranleraient

certainement pas ; seulement, en les écoutant, je pourrais perdre la faculté de ne pas être ébranlé, et, alors, elles m'ébranleraient. »

#### IV

Est-ce assez de subtilités ? Est-ce assez de tourment pour arriver à ne pas dire, et, si possible, à ne pas croire ce que Rome crie sur les toits ? Et, devant ces contradictions, ces sophismes, ce chaos de désaveux et d'aveux, — avons nous tort de parler d'une protestation universelle de la conscience et de la raison ?

L'abbé Gerbet, ce fut un des disciples de Lamennais. Sommé, comme son maître, de rentrer sous l'obéissance, il quitta son maître et rentra. Ce qu'il garda dans le cœur, Dieu seul l'a su ; mais plus nous le croirons sincère dans son retour à l'unité romaine, plus nous aurons le droit de constater, sous la sincérité, ce besoin permanent, indestructible, de se faire illusion sur la pesanteur et même sur la réalité du joug. Ne pouvant aller, lui, jusqu'à s'interdire les objections, trouvant même peut-être à cette étude comme une saveur de liberté

dont il se réjouissait et s'effrayait, il a tâché de voir cette liberté légitimée par le fait que l'autorité aurait toujours, nécessairement, le dernier mot. C'était le prisonnier invoquant sa chaîne même pour attester qu'il lui est permis de se mouvoir.

Newman, ce fut lui-même qui se mit à la chaîne, car il était né protestant. Les motifs, ne les sondons pas ; il peut y avoir beaucoup d'orgueil dans l'abdication de soi-même, beaucoup dans une humilité au nom de laquelle on prêchera d'autant plus hardiment la soumission, l'abdication. Et c'est ce qu'il fait, Newman, avec sa foi *oui ou non*, avec son catholicisme cessant d'être catholique dès qu'il admettra, même de bien loin, la possibilité de ne plus l'être. Pour lui, la conciliation entre l'autorité et la liberté, c'est que, l'autorité admise, vous ne songerez plus à être libre, vous ne le voudrez plus. Êtes-vous ou n'êtes-vous pas enfant de l'Église ? Tout est là. Si vous ne l'êtes pas, vous n'entendez rien à ces questions ; si vous l'êtes, elles sont pour vous résolues, et vous n'avez plus à y songer.

Un autre Anglais, Capes, a fait un livre sur cette dernière idée. Il l'intitule : *Quatre ans d'expérience de la religion catholique*, et ce qu'il tient surtout à bien faire croire, c'est que, non-seulement il n'a pas perdu sa liberté, mais il a trouvé

la seule vraie. « L'indépendance avec laquelle je raisonnais précédemment n'était qu'entraves, dit-il, en comparaison de la liberté sans limites dont j'ai joui depuis que j'ai cessé d'être protestant... Pour la première fois, mes facultés arrivaient à la plénitude de leur liberté... L'Église catholique est le seul corps où la raison de l'homme ait une suffisante liberté. Comme l'aiglon qui s'élançe pour la première fois de son nid, ainsi ma raison se réjouissait des nouvelles facultés qu'elle venait d'acquérir... » Ces choses-là, on ne les refute pas. L'avocat n'est plus même un avocat plaidant une cause ; c'est le courtisan qui se dévoue à changer en vertus tous les vices de son maître, — et le plus intéressé à lui imposer silence, ce serait le maître lui-même.

Mais le même auteur, parfois, est plus sérieux, et nous pourrions prendre chez lui plusieurs des raisonnements tentés par d'autres dans ce même sujet.

Selon lui donc, il n'y a pas « ombre de servitude » à croire « sans hésitation » tout ce que l'Église enseigne, attendu qu'il n'y en a point « à croire sur l'affirmation d'un juge compétent. »

Compétent ou non, si ce juge m'interdit l'examen, l'examen au fond de mon cœur comme l'exa-

men public, la servitude, au contraire, est complète. Défions-nous de ces comparaisons avec les choses vulgaires. Elles sont toutes nécessairement inexactes, aucune autorité humaine ne s'exerçant comme prétend s'exercer celle de l'Église.

Même inexactitude, par conséquent, lorsqu'il ajoute : « Est-ce qu'il y a servitude pour un paysan qui ne sait pas un mot de mathématiques, à croire que la terre tourne autour du soleil ? »

Ce paysan, d'abord, puisqu'il est absolument incapable de vérifier par lui-même les assertions des astronomes, vous ne pouvez invoquer ici son exemple, car ce n'est pas aux ignorants seulement, mais à tous, que l'Église impose ses décrets. Ce paysan, d'ailleurs, s'il ne sait pas les mathématiques, il a le droit de les apprendre, et, dès qu'il les saurait, votre argumentation tomberait. Ce paysan, s'il ne peut pas demander des preuves mathématiques, auxquelles il ne comprendrait rien, il peut en demander d'autres, et vous le loueriez d'en demander. Ce paysan, enfin, quelque disposé qu'il puisse être à vous croire sur parole, — si vous lui disiez qu'il *doit* croire au mouvement de la terre, qu'il *ne doit pas* en demander les preuves, pourriez-vous dire encore que ce n'est pas là la servitude ?

Vous demandez ce qu'on penserait d'un homme qui demanderait la liberté de ne pas croire, par exemple, que la terre soit ronde. — Il ne ferait, cet homme, qu'exprimer un peu bizarrement ce que nous exprimons tous par le fait même d'entreprendre un examen quelconque. J'ai beau croire à la rondeur de la terre ; du moment que je me mets à en chercher les preuves, il est clair que je me réserve le droit de n'y plus croire si les preuves venaient à me paraître insuffisantes. Ce droit, il n'y a personne qui n'en ait usé maintes fois, personne qui n'ait changé d'avis sur des choses qu'il avait crues certaines, personne, par conséquent, qui puisse réellement renoncer au droit de changer d'avis en religion.

## V

Mais c'est surtout lorsqu'il s'agit de l'interprétation scientifique des saints livres, l'exégèse, que l'embarras est grand pour les champions de l'autorité romaine.

Impossible, ici, d'aller chercher l'exemple du paysan ignare. L'exégèse peut se tromper ; mais



elle n'en est pas moins basée sur ce qu'il y a de plus solide en éléments d'examen, les langues, l'histoire, l'archéologie. Or, en bonne logique, sous le catholicisme, elle devrait être proscrite, proscrite comme inutile, puisque toute interprétation procède et doit procéder de l'Église, proscrite comme entamant le système, puisque nul exégète ne saurait s'engager d'avance à voir dans l'Écriture ce que l'Église ordonne d'y voir. Mais, d'autre part, proscrire ouvertement l'exégèse, ce serait avouer une frayeur par trop compromettante ; le concile de Trente ne la proscriit qu'indirectement, et, de nos jours, il a même fallu se donner l'air de l'encourager plus que le concile.

Ainsi a fait, entre autres, l'auteur de la fameuse *Symbolique*, Moehler ; mais rien de plus curieux que ses efforts pour montrer comment se concilient la liberté de l'exégète et la soumission du catholique. Ce n'est, du reste, qu'une application spéciale du grand sophisme ou du grand jeu de mots que nous avons relevé. « Le catholique *croit* à l'enseignement de l'Église ; il ne *peut* donc pas s'en écarter, car ce serait à la fois croire et ne pas croire. » Voici donc comment l'auteur raisonne :

« Le catholique, dit-il, a la libre conviction que l'Église est une institution divine, qu'elle est assistée

d'en haut, qu'elle possède la vérité. Il croit donc que toute doctrine rejetée par elle est contraire à l'Écriture, que tout ce qu'elle enseigne y est renfermé... Ainsi, l'obligation que l'Église impose aux siens de retrouver dans l'Écriture ses dogmes et sa morale, est fondée sur la raison, sur l'essence même des choses. »

Toujours, on le voit, toujours, pour point de départ, cette idée fautive, catholiquement fautive, que le catholique a librement choisi la voie catholique ; toujours, comme conclusion, cette espèce de fatalisme en vertu duquel le premier pas engage indéfiniment l'esprit, le cœur, tout l'homme enfin ; tellement, que le système entier n'est plus même un système, mais *la raison*, mais *l'essence des choses*, mais leur cours naturel et légitime, mais la liberté par conséquent. Quel circuit ! Et comme l'auteur ressemble à qui vous ferait marcher longuement, les yeux bandés, affirmant qu'il vous mène loin, bien loin, et ne faisant que vous promener dans le cercle où vous vous étiez plaint d'être enfermé !

« Voilà donc, poursuit-il, le *seul* engagement du fidèle ; hors de cette limite, il est libre de toute entrave. »

Quand l'auteur raillerait, que pourrait-il dire

d'autre ? Votre *seul* engagement, c'est de ne vous écarter jamais du sens admis par l'Église ; hors de là, pleine liberté. « Un vaste champ, ajoutera-t-il, reste ouvert à l'exégète catholique. Il peut déployer tout son talent, toute son érudition ; il peut sans cesse faire de nouveaux progrès dans la science des saints livres. »

## VI

Or, voulez-vous savoir ce que le concile de Trente a fait de ce vaste champ ? — Il l'a entouré d'une barrière absolument infranchissable à tout travail et à toute science.

La version depuis longtems en usage, la Vulgate, s'était formée du mélange de deux versions, l'une du cinquième siècle, œuvre de saint Jérôme, l'autre, plus ancienne, connue sous le nom d'*Italique*. Jusque-là, néanmoins, aucun décret ne l'avait consacrée. L'Église se contentait de s'en servir.

La renaissance des études, et, pourrait-on dire, la renaissance du grec et de l'hébreu, presque perdus pendant le moyen âge, avait bientôt amené

plus d'une fâcheuse découverte sur le compte de ce vieux texte latin, altéré par l'ignorance, arbitrairement retouché sans recourir à l'hébreu ni au grec. De là, au concile de Trente, un embarras d'abord vivement senti. On avait déclaré vouloir tout juger sur l'Écriture. Un juge peut-il juger s'il n'est pas sûr d'avoir entre les mains ou le texte même de la loi, ou une traduction authentique et officielle ? Mais, peu à peu, le concile se rappelle qu'il est le maître, après tout, d'apposer son sceau sur n'importe quoi. Le 8 avril 1546, il « arrête et déclare que, dans toutes les leçons, discussions, prédications et explications publiques, cette antique version soit regardée comme authentique, et que personne n'ose ou ne prétende la rejeter, sous quelque prétexte que ce soit ».

Cette version qu'on déclarait authentique, inviolable, on ne pouvait pas même dire exactement où elle était, car il y en avait des éditions assez diverses. On promit donc une édition qui fixerait le texte ; une commission fut chargée de le revoir sur les originaux. Sage mesure ; mais le décret précédent n'en devenait que plus étrange. On commence par déclarer la Vulgate authentique, inviolable, ce qui équivaut à la déclarer infallible, — et l'on ajoute qu'on va la corriger.

La commission ne fit rien. Vers la fin du concile, Pie IV en nomme une autre, mais à Rome. Pie V la renouvelle. Douze ans après, à l'avènement de Sixte-Quint, l'œuvre est à peine ébauchée. Sixte-Quint en fait son affaire, et, en 1589, il annonce par une bulle que le travail touche à sa fin. La nouvelle Vulgate s'imprime sous ses yeux, au Vatican; il revoit lui-même les épreuves. « Nous les avons corrigées de notre main », dit-il dans la préface. L'ouvrage paraît, « et il était impossible, dit un savant catholique, Hug, que ce travail ne fournit matière à la critique et à la plaisanterie. On trouva, surtout dans l'Ancien Testament, un grand nombre de passages recouverts de bandes de papier, sur lesquelles on avait imprimé des corrections nouvelles; d'autres étaient raturés, ou simplement corrigés à la plume; enfin, les exemplaires étaient loin de présenter tous les mêmes corrections ».

C'était donc à refaire. Le successeur de Sixte, Grégoire XIV, se remet à l'ouvrage, et Clément VIII, après lui, publie enfin, en 1592, le texte qui ne changera plus.

Que vaut ce texte? — Le cardinal Bellarmin avait déjà, dans la préface, que les réviseurs s'étaient hâtés, que quelques endroits auraient dû

être revus encore ; aujourd'hui, c'est par centaines que l'érudition relève les erreurs de la Vulgate. Dans l'Ancien Testament, ce sont plutôt des erreurs de détail ; dans le Nouveau, partout où le texte offre quelque difficulté, la Vulgate n'est réellement pas une traduction : ce sont des mots latins appliqués sur les mots grecs, et formant n'importe quelle phrase. Il est évident, dans beaucoup de cas, qu'on a cherché à ne pas engager la responsabilité de l'Église, et que c'est à dessein qu'on n'a adopté aucun sens.

Voilà, de par le concile de Trente, ce qui doit faire foi « dans toute leçon, discussion, prédication, explication » ; voilà ce que personne « ne doit oser rejeter, *sous quelque prétexte que ce soit* », — pas même, par conséquent, en cas d'erreur évidente et palpable. Allez, après cela, allez faire de l'exégèse ; allez mettre un pied seulement sur ce « vaste champ » dant on vous parle ! Vous n'avez pas le droit de modifier un mot, pas le droit de rejeter, même l'hébreu et le grec à la main, un évident contre-sens ; vous n'avez, pour mieux dire, qu'un moyen d'échapper à la position étrange, absurde, que vous ferait la découverte de la plus petite erreur : c'est de fermer, au plus vite, et le grec, et l'hébreu, et tout commentaire savant, et la Vulgate elle-même,

car vous pourriez, rien qu'en la lisant, trouver des fautes, — et il vous est interdit d'en trouver. N'allez pas, surtout, vous autoriser de l'exemple des catholiques qui se sont fait quelque nom comme exégètes. Ils ont violé la défense ; ils auraient dû, en bonne discipline, être rappelés à l'ordre. Quand Bossuet, dans sa vieillesse, se mit à étudier l'hébreu, il commettait une grande faute. Le décret du concile est l'interdiction détournée, mais absolue, de tout travail sur les Saints Livres.

---

## CHAPITRE SEPTIÈME

### LE SYSTÈME EN SOI.

- I. Longs détours ; longues marches. — On pose le principe ; on suppose les conséquences. — Logique autrefois inconnue, le principe étant bien moins fixé. — Cercle vicieux.
- II. *Dieu a dû.* — Est-ce un argument ? — *Dieu a promis.* — Aucune promesse dont le sens ne soit à déterminer par les faits.
- III. On passe outre. — Trois classes de gens à l'œuvre. — Toujours, au fond, *Dieu a dû.* — *Les portes de l'enfer.* — L'argument se détruit lui-même.
- IV. A quoi, en fait, on arrive. — *Cela regarde les prêtres.* — Foi impersonnelle, sommeil. — C'est ce que l'Église veut. — Jadis, non. — Comment prêchaient Bossuet, Bourdaloue. — Aujourd'hui, on fait de l'Église une divinité à adorer.

### I

Résumons-nous. Il est temps.

Ce que nous avons dit de l'auteur de la *Symbolique*, nous pourrions le redire comme caractérisant tous les efforts tentés pour dissimuler cette servitude : Longs détours, longues marches pour que les gens ne s'aperçoivent pas qu'on les laisse ou qu'on les ramène précisément où ils ne voulaient pas être.



Il faut que les mots, que les choses, perdent en chemin leur sens ordinaire et naturel ; il faut que *liberté* devienne synonyme d'*esclavage*, *esclavage* de *liberté* ; il faut que ce qu'il y a de plus antipathique aux instincts, aux aspirations de l'homme, arrive à être présenté comme découlant, au contraire, des lois de sa nature ; il faut que le dix-neuvième siècle ait l'air de mettre le sceau de la raison et de la philosophie sur un système qui ne s'est longtemps inquiété ni d'être raisonnable, ni d'être philosophique, mais de régner par l'omnipotence et la terreur.

Une chose nous frappe encore dans cette controverse : c'est le soin constant d'éviter les discussions de détail, d'établir uniquement les principes, ou plutôt le principe. Deux avantages à cela : on reste dans les formes philosophiques, élevées ; on échappe aux difficultés de détail, qui facilement, on le sait bien, feraient crouler le principe. Dans ces grands auditoires d'hommes que vous verrez attentifs, émus peut-être, autour d'un orateur démontrant magnifiquement l'autorité divine de l'Église, — combien y en a-t-il qui soient réellement prêts à accepter les conséquences, à croire tout ce que ce même prêtre aurait à leur ordonner de croire ? Mais il sera prudent, soyez-en sûr. Cette pru-

dence, on ne l'avait pas jadis ; on ne se croyait pas dispensé, après avoir théoriquement établi le droit de l'Église, de poser, de prouver chacun de ses enseignements. C'est ce que l'abbé Gerbet appelle « un vice radical » dans l'ancienne polémique catholique ; et, catholiquement, il a raison. Nous pouvons néanmoins comprendre pourquoi ce « vice radical » n'avait pas frappé, jusqu'à nos jours, les docteurs catholiques. Le dogme de l'autorité était loin d'être aussi précis, aussi absolu qu'aujourd'hui. On ne le considérait point encore comme indépendant de la manière dont l'autorité s'exercerait, indépendant de ce qu'elle enseignerait, et, dès lors, consolider ses enseignements par des preuves, c'était la consolider elle-même. Il y avait bien eu quelques exemples de discussions roulant uniquement sur l'autorité de l'Église, par exemple la fameuse conférence entre Bossuet et Claude ; mais Bossuet n'alla jamais jusqu'à dire que, l'autorité démontrée, il se considérait comme n'étant plus tenu de rien démontrer en détail.

Aujourd'hui donc, c'est ce qu'on croit pouvoir faire ; un des premiers qui ait dit la chose ouvertement, c'est le cardinal Wiseman, au début de ses Conférences. Une fois, dit-il, qu'on a démontré

l'autorité de l'Église, « la vérité de toutes les doctrines se trouve par là même démontrée ». Ne pas accepter cette marche, c'est, ajoute-t-il, ne tenir aucun compte « de l'enchaînement logique des questions ». Il s'étonne que les adversaires de l'Église prétendent traiter « ce point capital, dont tout le reste dépend et procède », comme s'il s'agissait « d'un quelconque des points controversés » ; il ne comprend pas que, ce point établi, aucune discussion puisse être entamée sur les autres. — Cercle vicieux. Dans les sciences, un système n'est considéré comme établi que lorsqu'il n'y a plus de faits qui le contredisent. L'infailibilité échapperait-elle à cette loi ? Et, si des erreurs lui sont reprochées, se bornera-t-elle à répéter : « Je ne puis me tromper ? » Il faudra bien qu'elle dise : « Je ne me suis pas trompée, » et qu'elle le prouve.

Des généralités ne sauraient fonder un système ; elles n'ont de valeur que celle qui vient des faits.

## II

Dieu, nous dit-on, ayant donné le christianisme aux hommes, a dû établir une autorité infailible qui en fût la gardienne et l'interprète.

Dieu *a dû* ! — Voilà une de ces généralités dont nous parlions. Que vaut-elle? Vous ne pouvez le demander qu'aux faits. Les faits, c'est qu'il y a ici-bas une foule de choses dont nous dirions avec tout autant de vraisemblance que Dieu *a dû* les faire, — et qui pourtant ne sont pas.

Mais Jésus-Christ a promis à l'Église d'être avec elle jusqu'à la fin des siècles. — Quand il serait prouvé que cette Église est l'Église romaine, nous répondrions que l'Écriture a bien d'autres promesses dont le sens ne peut être fixé que par les faits. « Quand deux ou trois personnes sont assemblées en mon nom, dit Jésus-Christ, je suis au milieu d'elles. » Croirez-vous, pour cela, à l'infaillibilité de ces deux ou trois ? « Tout ce que vous demanderez à mon père en mon nom, je le ferai. » Croirez-vous, pour cela, que toute prière ainsi faite est exaucée? Non, certes. Pourquoi? Parce que les faits disent que non. Et que penseriez-vous d'un homme qui viendrait dire : « La promesse est là; je m'y tiens; certainement, les choses doivent se passer ainsi ! » Vous lui répéteriez de voir les faits. Donc, les faits peuvent seuls aussi déterminer le sens des promesses faites à l'Église; donc, son infaillibilité ne peut être prouvée que par la vérité de tous ses enseignements; donc, elle ne peut se ré-

fuser à les justifier, — et c'est, au contraire, pour n'avoir pas à les justifier, pour faire passer en bloc ceux que jamais notre siècle, jamais les croyants mêmes, en ce siècle, n'accepteraient réellement un à un, qu'elle a précisé de nos jours, avec tant de hardiesse, le dogme de l'infailibilité.

### III

Ainsi, d'un côté, efforts de tout genre pour que le système romain n'effarouche pas la liberté, et, de l'autre, incessant travail pour compléter et renforcer ce système, — voilà la situation.

Trois classes d'hommes sont à l'œuvre :

Les uns se dévouent à la première partie de la tâche : rassurer, endormir l'universel instinct de liberté.

Les autres se chargent de la seconde : poser carrément le système, le présenter au monde comme une loi à la fois logique et divine.

D'autres, enfin, très-nombreux, jouent alternativement les deux rôles, libéraux ou ultramontains selon les cas, prêchant le despotisme au nom de la liberté, la liberté comme ne pouvant fleurir que sous la protection du despotisme, et mêlant telle-

ment les mots, les choses, qu'on en est quelquefois à se demander si l'on rêve.

Tous, en même temps, sont d'accord pour exploiter l'idée de la nécessité religieuse, morale et sociale, du système d'autorité, — nécessité, disent-ils, qui ne fut jamais plus évidente. N'objectez pas les nations protestantes, leur esprit plus religieux, plus moral, leur magnifique développement social. M. Nicolas vous dira que le protestantisme « a abdiqué toute grande action civilisatrice. » Il vous dira même à quoi cela tient surtout : c'est que les protestants ne croient pas à la transsubstantiation.

Néanmoins, dans sa généralité, l'argument peut séduire. Quand l'incrédulité, l'immoralité, l'anarchie, menacent de tout envahir, n'est-il pas nécessaire qu'une autorité toujours visible oppose une digue à l'invasion ?

Il faudrait voir, d'abord, si le catholicisme est cette digue, et s'il a les moyens de l'être. Nous reviendrons là-dessus. Mais, le fût-il, nous sommes dans la question de droit, et, en droit, ce n'est encore que le *Dieu a dû* de tout à l'heure. Quand vous aurez bien démontré qu'une autorité visible est nécessaire au maintien de la vérité, et, par la vérité, de l'ordre moral en toutes choses, — aurez-vous démontré que Dieu, en effet, l'ait établie ?

Tout ce que vous dites de l'erreur, on le dirait du mal lui-même, considéré indépendamment de l'erreur. « L'homme est porté au mal ; sa conscience est à tout moment impuissante pour l'empêcher d'y tomber. Il faut donc plus. Il faut une autorité qui le retienne, mais présente, visible, infailliblement efficace... » — En attendant, cette autorité n'existe pas.

Et voyez, d'autre part, comme on trouverait facilement, dans cette question du mal, un argument contre les prétendues bases bibliques de l'autorité romaine.

On nous cite Jésus disant : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ; » mais remarquez comme on restreint arbitrairement le sens des mots. *L'enfer, les portes de l'enfer*, c'est évidemment le mal, l'empire du mal, de la corruption, du crime, tout aussi bien que celui de l'erreur. Or, de l'aveu de tous ses historiens, l'Église romaine a eu des temps d'une corruption effroyable ; on ferait toute une bibliothèque de ce qu'ils ont écrit sur ses désordres. Les *portes de l'enfer* prévalaient donc largement dans ses mœurs. Mais, si un côté de la prophétie s'est trouvé, de cette manière, ne la point concerner, comment prétendre que l'autre moitié la concerne, que cette autre moitié s'est ac-

complie, s'accomplit, s'accomplira jusqu'à la fin des siècles; que l'Église, en un mot, a dû être pure d'erreurs quand elle était souillée en tout le reste? La prophétie est une. Elle devait tout aussi bien empêcher un Alexandre VI de devenir pape, que l'empêcher, une fois pape, d'enseigner des erreurs. Étrange système! Inondée de scandales, l'Église romaine est restée l'Église, l'épouse de Jésus-Christ; qu'elle eût enseigné une seule erreur, et elle cessait de l'être. Un pape couvert de crimes est resté le représentant de Jésus-Christ; une seule erreur, et il ne l'était plus. Est-ce ainsi que nous jugeons, avec le cœur et le simple bon sens, dans le cours ordinaire de la vie? N'est-ce pas à l'erreur que nous pardonnons le mieux? N'est-ce pas sur le crime que nous voyons le sceau de la réprobation divine? Avec l'Église, on nous condamne à faire le contraire. On avoue les scandales; on nie avec indignation toute possibilité d'erreur. C'était l'enfer, — mais l'enfer bien pensant.

#### IV

Aujourd'hui donc, nous dit-on, nécessité plus grande que jamais d'une autorité réglant la foi,



puisque l'erreur dispose de plus de moyens de séduction.

Nécessité plus grande ne prouve pas mieux le droit. Mais laissons le droit ; voyons le fait.

Le fait, c'est celui que nous entendons souvent se traduire par ces paroles triviales : « C'est l'affaire des prêtres ; tant pis pour eux s'ils se trompent ou nous trompent ! »

*C'est l'affaire des prêtres.* — N'est-ce pas, au fond, même chez les catholiques plus sérieux, plus pieux, la traduction exacte du système ?

L'Église se présente au monde comme chargée de résoudre pour lui toutes les questions concernant la foi, la vie, la mort, le salut, l'éternité. Ceux qui ne se soucient pas de ces questions, est-ce le meilleur moyen de faire qu'ils s'en occupent ? Ceux qui s'en occupent un peu plus, est-ce le meilleur moyen de faire qu'ils s'en occupent sérieusement, fructueusement ?

Aux uns comme aux autres, on leur offre la facilité dangereuse de ne pas s'appropriier explicitement, une à une, les grandes vérités de l'Évangile, et de les accepter implicitement, en gros, par l'acceptation d'un seul fait, — l'autorité de l'Église. Cela ne veut pas dire, sans doute, que pas un catholique ne s'appropriera, par une foi intelligente,

ces vérités qui sont le salut des âmes ; mais le grand nombre, le très-grand nombre, en restera à la foi implicite, à ce vague état d'obéissance qui, dès qu'on en a pris son parti, devient le plus commode et le plus profond des sommeils.

Or, ce sommeil, jamais l'Église ne l'avait tant recommandé, tant prêché qu'aujourd'hui. Sa grande frayeur, c'est qu'on ne discute ce qui n'a d'autre fondement que sa parole à elle, et, pour sauver cela, elle condamne les vérités fondamentales à n'être reçues non plus que comme de muettes conséquences du dogme central, l'autorité. Voyez, en d'autres temps, les Bossuet, les Bourdaloue. Ils prêchent bien aussi l'autorité de l'Église ; mais comme ils sont loin d'en faire ce qu'on en fait maintenant ! comme ils sont loin de dire : « Croyez seulement en l'Église, et vous aurez, par cela seul, le mérite de croire à toutes les vérités de l'Évangile ! » Comme ils secouent ceux qui seraient tentés de prendre la chose ainsi, et de laisser à l'Église le soin de croire pour eux ! Quel prédicateur protestant a jamais insisté plus qu'eux sur la nécessité d'une foi individuelle, réelle, s'appropriant chaque vérité ? Contradiction, sans doute, car il est clair que le travail à faire pour acquérir une telle foi, c'est, de quelque nom qu'on le nomme, l'examen ;

mais elle les honore, cette contradiction, car elle nous les montre supérieurs à leur Église, et redressant, comme chrétiens, le vice de ce qu'ils prêchaient comme prêtres.

Leur Église, d'ailleurs, même dans ses représentants bien moins illustres, n'en était pas, sur ce point, où elle en est venue. Elle disait beaucoup moins nettement : « Croyez en moi, et c'est assez. » Si, en regard des protestants, elle s'affirmait durement, impitoyablement, — elle ne s'affirmait pas, auprès des siens, comme l'objet principal de la foi. Elle leur disait bien : « Vous devez m'avoir pour guide et pour souveraine maîtresse ; » mais elle ne s'asseyait pas, comme aujourd'hui, sur l'autel, demandant pour elle-même et l'obéissance et les hommages, sauf à en reporter quelque peu, si elle y pense, sur le Christ et sur Dieu. Mais, aujourd'hui, partout vous pourrez entendre des sermons dans lesquels un païen serait infailliblement conduit à prendre ce mot « l'Église » pour le nom de la divinité principale des chrétiens. C'est de ce nom, de ce culte, qu'ont été pleines, entre autres, les dernières conférences du père Félix à Notre-Dame.

---

## CHAPITRE HUITIÈME

### CONSÉQUENCES DANS LE PASSÉ

- I. Encore l'âge d'or. — Ceux qui le chantent aimeraient-ils y vivre? — Quelques traits du vrai tableau. — Que restait-il du christianisme?
- II. Ce qu'il fallait. — Encore l'histoire travestie. — Le *spectre ensanglanté* de la souveraineté du peuple. — La clef de beaucoup de choses, et l'eau bénite empoisonnée. — Toutes les thèses et toutes les couleurs.
- III. L'unité avant le seizième siècle. — Peinture fantastique. — Les faits. — L'unité romaine actuelle date de la Réformation. — Immobilité; sommeil; mort.
- IV. Ce qu'ont avoué longtemps tous les catholiques sérieux. — Ce qu'on leur a appris à dire. — Question des prospérités temporelles. — Comment cette question remonte au dogme. — On la soulève, et puis on nous la reproche.

### I

Une autre grande nouveauté, c'est que la divinisation de l'Église n'est pas prêchée seulement dans le domaine religieux, mais aussi; et, pourrions-nous dire, surtout, dans le domaine social.

Même tactique, du reste, sur ce terrain que sur le premier.

D'abord, arrangement du passé en vue des idées et des besoins d'aujourd'hui. Tout ce que nous cherchons à travers nos agitations et nos épreuves, l'Église l'avait donné à ces fidèles et heureuses populations du moyen âge. Age d'or en religion, comme nous l'avons vu, le moyen âge ne l'a pas été moins en politique, en civilisation, en toutes choses.

Laissons, dans ce tableau, ce qui n'est qu'extravagance, révolte aveugle contre le bon sens et l'histoire; voyons ce qu'a pu dire un historien plus grave, copié depuis par tant d'autres :

« Dans ces âges qu'on appelle barbares, écrivait Lamennais en 1817, le christianisme (le catholicisme) avait affermi et tempéré le pouvoir, établi les vrais rapports sociaux, épuré les mœurs et souvent suppléé les lois... Grâce à l'empire qu'il exerçait sur les idées et plus encore sur les cœurs, l'homme devint sacré pour l'homme... Assujetties à la règle immuable des devoirs, les actions, comme les pensées, tendaient, dans leur ensemble, au bien général... Les croyances établies agissant à la fois sur les gouvernements et sur les nations, la société se trouva régie par une puissance infinie d'amour. »

Une question, une seule, serait peut-être la meil-

leure réponse à faire. — Ce paradis terrestre, seriez-vous bien aise d'y vivre? Cette « puissance infinie d'amour », aimeriez-vous à la sentir au-dessus de votre tête, à la place des lois que *la révolution*, comme vous dites, c'est-à-dire l'enfer, a données à la société moderne?

Mais regardons d'un peu plus près.

Avant tout, ne permettons pas qu'on appelle bienfaits du catholicisme, de l'Église, ce qui a découlé directement, évidemment, du christianisme lui-même, de son dogme, de son esprit, de sa divine influence. Les portes de l'enfer n'ont jamais prévalu contre l'Église en ce sens qu'il n'y eût chez elle aucun reste de vérité ni de sainteté.

Mais, cela dit, nous pouvons retourner beaucoup de choses, et, au lieu d'admirer ce qu'a fait le catholicisme, en ces temps-là, comme dépositaire de cette grande et sainte puissance, l'Évangile, — nous dirons : Pourquoi a-t-il si peu fait? Pourquoi la société, au moyen âge, a-t-elle si peu reflété la supériorité du christianisme sur les religions païennes? Pourquoi la civilisation a-t-elle été, en tant de choses, ou à peine égale, ou inférieure à la civilisation romaine? Pour peindre celle-ci, on emprunte à la décadence tout ce qu'on peut trouver de faits odieux; pour peindre les

siècles catholiques, on représente comme d'admirables progrès tout ce qui s'éleva un peu au-dessus de ce bourbier. Et ces progrès encore, voyez de quelle manière on les constate. Il suffit qu'un concile obscur, qu'un pape, qu'un évêque, qu'un moine, ait énoncé une idée bonne et belle, pour qu'on suppose l'idée se réalisant, s'enracinant, devenant loi de l'Église et de l'Europe. C'est ainsi qu'on arrive à nous affirmer, avec Lamennais, que « l'homme devint sacré pour l'homme », quand jamais, au contraire, la vie humaine n'avait été moins respectée, jamais supplices et massacres si facilement ordonnés, et souvent, ne l'oublions pas, ordonnés par l'Église. On nous parle de quelques mesures prises pour adoucir tel ou tel excès de l'esclavage ; mais l'esclavage demeura comme institution inattaquable, et l'Église avait ses esclaves, aussi bien que les seigneurs et les rois. On nous parle de quelques lois religieuses destinées à tempérer la fureur des guerres publiques ou privées ; mais ces lois mêmes sont la meilleure preuve de l'immense désordre que le catholicisme n'avait pas empêché de s'y établir. Ils étaient catholiques, fervents catholiques même, tous ces seigneurs dont la vie n'était qu'un tissu de combats et de brigandages. Et si nous faisons ici de la controverse,

nous aurions bien certainement le droit de dire que, si l'Église, d'un côté, a fait quelques efforts pour civiliser ces terribles hommes, rien, de l'autre, n'était plus propre à les maintenir barbares, que ces pardons si facilement accordés, sous toutes les formes, à toutes les violences, à tous les crimes. On nous cite, de loin en loin, quelques longues et graves pénitences, presque toujours pour crimes contre l'Église ou ses ministres; mais, dans le cours ordinaire des choses, le pardon était sûr, l'expiation presque rien, et, dans ce déplorable amoindrissement de la conscience, que restait-il du christianisme comme élément de civilisation ?

## II

Il lui fallait, pour le redevenir, cette grande secousse qui allait, chez quelques peuples, le ramener à sa pureté primitive, et, chez d'autres, malgré l'Église, ouvrir du moins la société civile à sa bienfaisante influence. Mais, ici, les négations pleuvent. Tous ces auteurs que nous avons vus ci-dessus condamnant le seizième siècle pour avoir arrêté un progrès religieux déjà splendide, nous les retrou-



vons soutenant que ce même siècle a arrêté un progrès social non moins avancé, non moins beau.

« Quel spectacle eût présenté l'Europe, vous dira M. Nicolas, si cette civilisation se fût poursuivie jusqu'à nos jours, et se fût accomplie sous l'empire de cette loi ! Mais le ciel, ou plutôt l'enfer, ne permit pas ce bonheur à la terre. Au moment même où cette civilisation catholique s'épanouissait en sortant riche et féconde des entrailles de l'Église, le protestantisme parut, et toute l'œuvre fut changée. » Ailleurs, considérant les suites : « L'Église catholique a disputé le monde aux ténèbres que le protestantisme refaisait sur lui, et n'est parvenue qu'à force de science et de lumières, non moins que de sainteté, à assurer la marche de la civilisation. »

Le mot de cette énigme — car c'en est une que de comprendre comment le paradoxe a pu arriver jusque-là, — le mot, disons-nous, il est bien possible que nous l'ayons dans ce qu'a dit Lamennais : « Le genre humain s'avancait à grands pas vers le bonheur en s'avancant vers la perfection, quand tout à coup *le spectre ensanglanté de la souveraineté* du peuple, évoqué par la Réforme, sort du tombeau où *le christianisme l'avait relégué.* »

— Et cette idée revient plusieurs fois chez M. De Maistre.

Oui, voilà bien, aux yeux des champions du romanisme, le vrai tort, le grand tort du seizième siècle, du protestantisme, disent-ils ; mais le protestantisme fut lui-même, à ce point de vue, un résultat plutôt qu'une cause, et, quand ces écrivains l'accusent seul, c'est encore une habileté pour dissimuler qu'ils sont en lutte avec le principe même de la civilisation moderne, non avec le protestantisme seulement. Pour eux, les *ténèbres* dont le seizième siècle a couvert la face du monde, c'est l'obscurcissement de ce droit divin politique qui plaisait si fort à l'Église comme correspondant à son droit divin religieux, faisant du trône et de l'autel deux frères, et deux frères, bien entendu, dont l'un serait à tout jamais le ministre et le serviteur de l'autre. Pour ces hommes, donc, disputer le monde aux ténèbres, c'est travailler de toutes leurs forces à ramener cet état de choses ; et, s'ils ne peuvent le ramener tel quel, ils en ramènent ce qu'ils peuvent, fût-ce au moyen de cette même souveraineté du peuple qu'ils condamnent et qu'ils maudissent. Là est la clef de beaucoup de choses qui se sont vues de nos jours ; là le mystérieux trait d'union qui a souvent rapproché, sous nos

yeux, des idées contradictoires, des tendances incompatibles. Les simples s'étonnaient ; les habiles, dans le monde, s'y sont quelquefois laissé prendre, et ont cru à une réconciliation du catholicisme et du siècle ; les habiles, dans l'Église, ont poursuivi leur route, bénissant, lorsqu'il l'a fallu, les arbres de la liberté, mais, comme disait quelqu'un, avec de l'eau bénite empoisonnée, et espérant bien voir périr, non l'arbre seulement, symbole peu regrettable, mais tout ce qu'il était supposé représenter.

Ainsi, devant le siècle, on fera sonner plus haut que personne les mots de liberté, de progrès ; on dira que l'Église entend régner par le peuple, que son droit divin tend la main à la souveraineté du peuple, droit divin aussi, frère aussi du droit divin de l'Église, — et, quand la langue se délie, on parlera, comme Lamennais, du « spectre ensanglanté de la souveraineté du peuple ». On représentera l'Église comme acceptant, comme bénissant tous les progrès sociaux nés de ce grand principe ; on bouleversera l'histoire pour montrer que l'Église a toujours voulu, toujours béni ces progrès, toujours aidé à l'émancipation dont ils découlaient, — et, quand la langue se délie, on vous dira, comme Lamennais, que ce que le christianisme avait fait de mieux ici-bas, c'était d'enterrer ce même *spectre*

de la souveraineté du peuple. Grandecalomnie, assurément, envers le christianisme, qui a élevé si haut la dignité de l'homme, si bien posé les bases de l'égalité véritable, si évidemment voulu être, non-seulement la religion de tous, mais la religion, le patrimoine, la gloire et la vie de chacun. Mais que leur importe, à ces avocats de l'Église, ce qu'est en soi le christianisme ? Il est, il sera, il *doit* être ce que l'Église a besoin qu'il soit ; et, comme l'Église a besoin, suivant les cas, qu'il soit ceci, cela, la base du droit divin ou la base de la souveraineté du peuple, attendons-nous à toutes les définitions possibles, et souvenons-nous seulement que la seule véritable, selon le cœur de l'Église, est celle des Lamennais, des De Maistre et du Syllabus.

### III

Mais revenons.

Cette singulière assertion que l'Église, au commencement du seizième siècle, « était sur le point de verser tous ses bienfaits sur les intelligences et sur la société », comme l'a dit un autre auteur,

l'évêque d'Annecy, — il faut voir par quels tours de force on prétend la justifier.

D'abord, tout ce que le mouvement général avait déjà produit, on s'en empare pour en faire honneur à l'Église, et on le fait rentrer, bon gré, mal gré, dans cette grande unité catholique qui allait enfin, nous dit-on, montrer ce dont elle était capable ; c'est commé si un prince, faisant le dénombrement de ses forces, additionnait ensemble fidèles et révoltés. Non pas, sans doute, que toutes ces intelligences réveillées eussent déjà l'intention de battre l'Église en brèche ; Luther lui-même, au début, n'y songeait pas. Mais, quand agit un principe puissant, qu'importe l'intention ? Chacun va, fût-ce malgré lui, où le principe le mène, — et la suite allait montrer assez où menait celui de la renaissance. Mais non. Selon nos auteurs, l'unité était complète, intacte ; l'armée n'avait qu'un cœur, qu'une âme ; l'Église était à la tête pour s'élançer à travers les temps modernes, et les conquérir par d'incalculables bienfaits. « C'était le moment, nous dit Balmès, où les nations européennes, recueillant enfin le fruit d'efforts inouïs, se présentaient à l'univers pleines d'énergie et d'éclat... » Puis vient le tableau des découvertes faites, la liste des hommes éminents, Vasco de Gama, Colomb, Cortez, Magel-

lan, don Juan d'Autriche, Érasme aussi, bien étonné de se voir ranger parmi les colonnes de l'Église. Et toujours, avec cela, l'unité, l'unité entre les rois, l'unité entre les peuples, l'unité puissante, l'unité magnifiquement féconde, — dernier point, soit dit en passant, qu'il faudrait démontrer à part, car la fécondité naît toujours plutôt de la lutte.

Mais, féconde ou non, où était-elle cette magnifique unité politique et sociale prête à se mettre, nous dit-on, au service de l'Église? Si l'on veut dire seulement que les rois étaient disposés, malgré leurs guerres sans fin, à persécuter d'un même cœur ceux que l'Église désignait à leur haine, on a raison; bûchers allemands, bûchers français, espagnols, anglais, autres encore, unissaient leur fumée par-dessus celle des batailles, et réjouissaient le cœur des papes. Mais les batailles allaient leur train. Je vois, en 1525, le roi de France à Madrid, prisonnier du roi d'Espagne. Je vois, en 1527, Rome elle-même saccagée par les troupes de Charles-Quint. Je vois les trois grands États catholiques, Espagne, France, Autriche, en dépit de la paix vingt fois jurée, reprendre vingt fois les armes, et toujours, plus ou moins, à l'instigation des papes. Je vois, de 1545 à 1563, autour du concile de Trente, d'innombrables rivalités politiques, et le concile même

révéla, dans beaucoup de questions, un profond désaccord entre l'Église et presque tous les États de l'Europe. Vous dites que la Réformation rompit l'unité catholique; dites plutôt qu'elle contribua puissamment à la former, et que, si elle en diminua l'étendue, puisque plusieurs États s'en retirèrent, elle l'obligea de se concentrer, de se serrer, et d'être, en somme, beaucoup plus réelle qu'auparavant.

C'était donc, lui fournir et les moyens et l'occasion de se signaler, dans les pays demeurés fidèles, par ces bienfaits sociaux qu'elle avait en réserve, nous dit-on, dès avant le seizième siècle. Si elle n'était restée maîtresse que de quelques États insignifiants, on pourrait dire qu'une si grande force ne s'y mouvait pas à l'aise, et que là est la cause de sa stérilité. Mais ces pays demeurés fidèles, ce champ que le catholicisme pouvait travailler et féconder, c'était — ne parlons pas, si l'on veut, de la France, où les mauvaises graines semées par la Réforme ont toujours germé plus ou moins, — c'était l'Italie, c'était l'Autriche, c'était l'Espagne, c'était, au delà des mers, tout l'empire espagnol, non-seulement gouverné, mais créé par le catholicisme. Qu'a-t-il fait de ces pays? Quels progrès leur a-t-il, nous ne dirons pas *fait faire*, mais permis de faire? Où en étaient, après trois siècles,

ceux dont la vie moderne n'avait pas quelque peu forcé l'entrée? Qui aurait pu, dressant le tableau des peuples, ne pas mettre ceux-là au dernier rang, et, dans ce dernier rang, ne pas assigner les dernières places aux plus catholiques de tous, y compris Rome? Développement social, développement matériel, tout s'était endormi dans une torpeur profonde, et la foi même, la foi, au maintien de laquelle on avait tout sacrifié, la foi dormait, comme le reste, au milieu de pratiques misérables dont s'affligeaient et s'indignaient, en d'autres pays catholiques, tous les gens d'une piété un peu éclairée, un peu sérieuse.

#### IV

C'est à ceux-là que nous voudrions nous adresser ici pour leur demander si l'arbre n'a pas surabondamment révélé, par ses fruits, ce qu'il était, ce qu'il est. Mais, avant tout, nous leur demanderons de juger eux-mêmes, par eux-mêmes, avec leur raison, leur conscience et leur cœur, comme faisaient, avant la fièvre actuelle, tant de gens. On avouait, alors, la décadence des États catholiques; on détournait du voyage de Rome ceux qui se



figuraient devoir trouver là des arguments en faveur du catholicisme ; on ne leur enseignait pas l'art d'en trouver partout. Ces hommes donc, auxquels nous faisons appel, qu'ils n'aillent pas demander conseil aux avocats que le catholicisme s'est donnés en ces derniers temps ; ils reviendraient la bouche pleine de ces affirmations, de ces négations , de ces sophismes dont le nouvel arsenal ne cesse de s'enrichir. On leur enseignerait à répéter, même à croire, cela s'est vu, ou que les pays dont nous parlons étaient des pays éclairés, bien gouvernés, riches, contents, heureux, ou que, s'ils n'étaient pas tout cela, ils n'en étaient pas moins heureux et riches comme possesseurs de la vraie foi. Les prospérités matérielles, c'est bon pour ces malheureux hérétiques qui les payeront en enfer ; mais, pour les enfants de l'Église, que pourraient-ils désirer de mieux ici-bas que de sommeiller sous son aile, lui donnant leurs biens s'ils en ont, et, s'ils n'en ont pas, mendiant aux portes de ses couvents ?

Est-ce à dire que nous prétendions mesurer la valeur d'une religion sur la prospérité matérielle de ceux qui la pratiquent ? — La valeur d'une religion, non ; mais la valeur d'une Église, la valeur des institutions sociales soutenues et perpé-

tuées par elle, oui. Néanmoins, tant vaut la religion, tant vaut l'Église, et, au fond, c'est bien toujours la religion même qui est en cause, dans l'ordre social comme dans l'ordre moral. Voyez, par exemple, ce à quoi nous venons de faire allusion, — la mendicité. Les pays catholiques ne faisaient rien pour la combattre; leurs institutions charitables tendaient même, presque toutes, à la favoriser. Pourquoi? D'abord, parce que les ordres mendiants imprimaient à la pauvreté une consécration mystique, qui n'en faisait pas seulement un état comme un autre, mais un état plus saint qu'un autre, partie indispensable de l'organisme religieux; puis parce que l'aumône avait à jouer un très-grand rôle, non-seulement comme acte de charité, mais comme expiation des péchés, et, en quelque sorte, achat du ciel. C'est donc bien le catholicisme, bien son dogme qui est en cause quand on nous peint ces fertiles contrées couvertes de mendiants, et, en outre, mal travaillées, mal exploitées par une population à qui tout enseigne la paresse; c'est lui aussi qui est indirectement en cause lorsque nous voyons, au contraire, dans des pays bien moins favorisés de la nature, un bien-être, une activité tout autres. Ce que nous avons dit là de deux idées catholiques, la mendicité réputée sainte, l'aumône

achetant le ciel, nous le dirions de plusieurs autres ; nous montrerions sans peine à quoi se rattache intimement, dans le dogme ou dans la morale de l'Église, tout ce qu'on a pu reprocher, politiquement, socialement, aux États catholiques ; nous avons d'ailleurs déjà rencontré, chemin faisant, beaucoup de faits qui rentreraient maintenant dans ce point de vue.

Ainsi, dans les limites que nous venons de poser, nous le dirons nettement : Oui, la prospérité sociale est un argument de grand poids en faveur d'une religion. Cet argument pourra ne pas exister toujours ; une Église pure et sainte pourra ne se composer, soit à son origine, soit en des temps de persécution, que de petits et de pauvres. Mais il est clair que nous la supposons ayant eu le temps et les moyens de développer son influence, et de montrer, par des bienfaits terrestres, ce qu'elle vaut comme institutrice d'un peuple. Que cette prospérité ait en même temps ses dangers, attachant les âmes à la terre et pouvant leur faire oublier le ciel, voilà qui est évident ; mais c'est une autre question. Restons-en donc à la première, et répétons qu'une religion qui a peu et mal fait ses preuves sur le terrain social, est suspecte, par cela même, sur le terrain religieux.

Au reste, en ces dernières années, c'est souvent le catholicisme lui-même qui a obligé ses adversaires d'aborder ce débat inférieur. Il affectait de ne pas le craindre ; il s'y lançait, selon sa coutume, avec d'autant plus de hardiesse qu'il se sentait, en réalité, moins fort. Comment ne pas lui répondre ? Quand il traçait ces tableaux fantastiques dont on a vu ci-dessus quelques échantillons, comment ne pas tracer le tableau vrai de ce qu'ont été, de ce que sont les peuples soustraits à son joug ? Quand il se mettait, au contraire, à vanter les progrès modernes, mais en les revendiquant comme siens comment ne pas montrer où en étaient, où en sont, les pays qui lui appartiennent ? Il a persisté ; ses journaux, ses livres sont pleins de cette polémique ; — et, quand nous renouvelons nos démentis, quand nos faits reparaissent avec leur brutale évidence, alors on change de thèse, et nous sommes des gens qui déshonorent la religion en la jugeant sur ce qu'elle donne ou promet de prospérités matérielles.

---

## CHAPITRE NEUVIÈME

### CONSÉQUENCES PROMISES

- I. L'argument de la peur. — Idéal d'ordre et de paix. — Tout despotisme peut en dire autant. — Impuissance, en fait, contre les révolutions. — Empressement, pour ne pas paraître vaincu, à passer aux vainqueurs. — Vieilles armes contre armes nouvelles. — Vains efforts du catholicisme pour ne pas paraître un étranger au milieu du monde moderne. — Le salut par lui.
- II. Quand ce serait possible, serait-ce à désirer? — Ceux qui y poussent font, la plupart, leurs réserves. — Craintes sur le futur concile. — Gens voulant le catholicisme pour le peuple, et, encore, jusqu'à un certain point. — Défiance, en tout temps, des souverains, même très-catholiques.
- III. Beaucoup de gens ignorant ce qu'est le catholicisme, et se le faisant autre qu'il n'est. — Beaucoup ne voulant pas le bien connaître, et ne s'inquiétant pas de la question de vérité.
- IV. La question de vérité, seule décisive. — Rendons-lui sa place et son rôle. — C'est en la posant que l'Évangile a triomphé du paganisme. — Efforts contraires des païens, et, aujourd'hui, de beaucoup de catholiques. — Grand travail pour voiler, poétiser, spiritualiser. — Appelons les choses par leur nom.

### I

Dans ces mêmes journaux, pourtant, dans ces mêmes livres, on ne se fera pas faute d'invoquer,

sous une autre forme, des arguments à peu près identiques. C'est lorsqu'on recommandera le catholicisme, au nom de la peur, comme seul capable de « fermer l'abîme des révolutions » et de donner aux affaires humaines la stabilité qu'elles n'ont plus.

Nous avons souri, tout à l'heure, quand un Espagnol a dit cela ; nous pourrions sourire tout autant quand ce sera un Italien, un Français, un Américain catholique, un quelconque des enfants de l'Église romaine dans les pays dont elle s'était chargée d'assurer la tranquillité.

On nous dit : « Mais c'est contre ces pays que la Révolution a surtout dirigé ses coups. »

Peut-être ; mais c'est aussi là que votre prétendue sauvegarde était le plus solidement campée. Elle n'avait pas seulement la force en main ; elle avait eu surabondamment le temps de façonner les esprits, les cœurs, les institutions, tout. Elle avait, des siècles durant, travaillé à consolider le sol, — et c'est là que le sol s'est trouvé surtout n'être que du sable.

Ah ! sans doute, si nul tremblement de terre ne les eût jamais assaillis, ces vieux remparts, ils auraient pu rester indéfiniment debout. Si vous mettez à tracer idéalement le tableau d'un pays où

Rome sera souveraine, vous n'en direz jamais trop sur le calme profond dans lequel ce pays vivra. Point de débats entre l'État et l'Église, puisque l'Église domine tout, règle tout. Point de querelles entre le gouvernement et les sujets, car l'Église, une fois le gouvernement sous sa main, a prescrit qu'il fût obéi comme elle-même, comme Dieu. Point d'idées dangereuses, car ceux qui pourraient en concevoir les soumettraient d'eux-mêmes au jugement de l'Église, ou si, par impossible, ils tentaient de les publier, un mot les arrêterait. Et point de raison, encore une fois, pour que cet ordre admirable ne fût pas éternel.

On oublie, malheureusement, deux choses.

La première, que tout gouvernement absolu, politique ou religieux, pourrait en dire autant. Donnez-moi un pouvoir sans bornes, des sujets qui ne le discutent pas, et je vous garantis à jamais la paix et l'ordre.

La seconde, qu'avant de nous donner cet idéal comme un argument péremptoire en faveur du catholicisme, il faudrait nous montrer ce même catholicisme, quand les combats sont venus, vainqueur en effet de l'anarchie et restaurateur de la paix.

Qu'il ait, dans chaque pays, après chaque révo-

lution, proclamé le retour à lui comme le seul moyen d'en éviter de nouvelles ; qu'il ait trouvé des gouvernements disposés à profiter de ses offres, à lui rendre assez de pouvoir pour faire de l'ordre à sa manière, — ce n'est pas la question. Après des bouleversements, quand tout le monde a soif de paix et d'ordre, il est facile de contribuer, pour un temps, au raffermissement apparent de toutes choses. Mais il s'agit de savoir si un raffermissement par le catholicisme est aujourd'hui possible, et, fût-il possible, s'il est désirable. La question, du reste, est posée plus nettement que jamais, car c'est surtout en vue de ce grand rétablissement des bases sociales que le concile est convoqué, nous dit-on. La bulle de convocation, quoique parlant surtout de l'Église, de ses maux, de ses privilèges, du rétablissement de sa puissance, indique en plusieurs endroits l'autre but, le salut de la société civile, et c'est sur quoi ont particulièrement insisté les mandements explicatifs des évêques. Ils ont compris que c'était par là qu'il fallait recommander le concile à une génération beaucoup plus préoccupée de la terre que du ciel.

Ce grand raffermissement est-il possible, disions-nous, possible tel qu'on le promet, c'est-à-dire durable et véritable ?



Qu'on nous cite un pays, un seul, où le catholicisme n'ait été impuissant contre ces dangers et ces maux dont il prétend sauver la société moderne. Il ne s'agit pas, répétons-le, de savoir s'il a protesté, s'il a lutté, mais s'il a réussi. Protester ! Il passe sa vie à cela. Mais c'est le rôle des faibles, rôle qui peut être glorieux, rôle qui ne l'est guère quand la protestation est mesquine dans son objet ou prétentieuse dans sa forme, ce qui est bien souvent le cas à Rome. Donc, livré à ses propres forces, que peut le catholicisme contre les révolutions ? Tous les gouvernements qui se sont confiés en lui, il les a compromis devant les peuples, et, la tempête venue, il n'a rien pu pour eux. Un moyen qu'il a souvent employé pour ne pas paraître vaincu, c'était de passer aussitôt, sans hésitation, sans regret visible, dans le camp des vainqueurs. Les vainqueurs savent bien que ce qu'il a fait pour eux, il le ferait, demain, pour leurs ennemis triomphants ; mais, en attendant, on s'arrange. Pour pallier ces revirements, on nous dira que l'Église plane au-dessus des formes muables de la politique humaine. Oui, vous planez au-dessus de tous les pouvoirs qui tombent ; ceux qui sont debout, — en vous servant, ils vous auront, s'ils veulent, à leurs pieds. Mais vous ne les

sauverez, le moment venu, pas plus que les autres.

Cette puissance de salut que le catholicisme n'a pas eue, il l'aura nécessairement de moins en moins, car la première condition d'une guerre à chances favorables, c'est d'être armé comme l'ennemi. Tiendrez-vous, au dix-neuvième siècle, une troupe en échec avec les armes du quinzième? Le monde des idées a encore plus changé que le monde de la guerre. Si le catholicisme est encore quelque chose, c'est grâce aux efforts qu'il a faits, depuis vingt ans, pour s'armer un peu à la moderne, — et nous avons vu ce que sont, dans beaucoup de cas, ces tristes efforts. Mais ce n'est pas ainsi, ce n'est pas avec des armes d'emprunt, faites pour une autre main, qu'on peut gagner une telle bataille.

Prenez-le maintenant, si vous voulez, non pas dans la bataille, mais simplement parmi la société moderne. Il est là comme un homme ayant à vivre dans un pays qui n'est pas le sien, qu'il ne peut ni ne veut adopter comme une patrie, et dans les affaires duquel il veut cependant jouer un rôle. Souple et hautain, tantôt caressant, tantôt bravant ces mœurs qui ne lui vont pas, un jour soumis aux lois, un autre jour en pleine révolte, affichant ou voilant, selon les temps, ses regrets et ses espé-

rances, mais toujours en deçà ou au delà de ce qu'il devrait être pour qu'on le crût citoyen du pays; — voilà, depuis vingt ans, les allures du vieux guide qui s'offre aux générations modernes. Est-ce lui qui pourrait, je ne dis pas les mener au but, mais leur persuader qu'il les y mène ? Pourraient-elles ne pas voir que l'ordre et la paix qu'il promet n'ont à peu près rien de commun avec l'ordre et la paix qu'elles demandent ? — Non, ce n'est pas par lui que la société se raffermira.

## II

Mais, disions-nous encore, quand ce raffermissement par lui ne serait pas impossible, serait-il désirable ?

Cette question pourrait porter uniquement sur des faits. Nous ne parlerions plus de *désirable*; nous dirions : « Ceux mêmes qui aujourd'hui déclarent que là seulement est le salut de la Société, désirent-ils tous réellement livrer la Société, eux compris, aux mains du catholicisme, aux mains du pape ? »

Voyez, par exemple, ces évêques qui se sont

donné tant de peine pour adoucir le Syllabus. Il y en a, sans doute, que nous pouvons considérer comme pleinement d'accord avec le pape, et, par conséquent, comme ne cherchant par ces adoucissements qu'à tromper sur leur vraie pensée; mais il y en a aussi dont les paroles ont révélé, malgré eux, une tout autre manière d'entendre l'autorité de l'Église et son action sur la Société. On sent qu'ils ont choisi, choisi presque librement, parmi les déclarations du pape; on sent qu'ils en abandonnent bon nombre, non-seulement comme n'ayant aucune chance d'être acceptées par le monde moderne, mais comme leur étant inacceptables à eux-mêmes, tout catholiques, tout prêtres, tout évêques qu'ils sont. Or, le Syllabus est un tout; le Syllabus, même indépendamment de l'autorité qu'il a comme parole du pape, est, nous l'avons montré, le catholicisme même, l'ensemble rigoureux du principe et des conséquences. Si ce n'est pas ce catholicisme-là qui doit sauver la société, lequel est-ce? Tout autre est condamné par le pape; tout autre est l'abandon du principe. Et voilà dans quel sens on pourrait dire que des évêques même ne désirent pas voir la Société moderne aux mains du catholicisme, aux mains du pape. On assure, du reste, que beaucoup d'entre eux n'attendent pas sans une

très-vive inquiétude ce que proclamera le concile à cet égard. S'il reste dans le vague, il n'aura réellement rien fait ; s'il précise, s'il veut entreprendre tout de bon la guérison des plaies modernes, il ne peut guère ordonner que des remèdes plus ou moins condamnés d'avance par le malade qu'il s'agit de guérir. La tâche des évêques n'en serait donc, presque partout, que plus difficile.

Et si nous sortons du clergé, c'est alors qu'il serait aisé de montrer combien peu de gens acceptent réellement le catholicisme, tel qu'il est, comme tuteur de la société.

Nous retrancherions, d'abord, ceux qui le veulent pour le peuple, sans le vouloir, en aucune manière, pour eux-mêmes. Le vouloir ainsi, ce n'est pas avoir confiance en lui, puisqu'on ne le considère ni comme divin, ni comme vrai, mais uniquement comme un moyen de maintenir dans l'ordre les gens assez simples pour y croire ou assez faibles pour ne pas oser le repousser ; c'est dire tout uniment qu'il faut une religion pour le peuple, et que celle-là est bien bonne pour lui. Encore voyons-nous généralement ces hommes, quoique trouvant bon que le clergé leur aide à tenir le peuple en laisse, prendre beaucoup de précautions contre le clergé lui-même. Ils n'entendent pas que le peuple

lui appartienne au delà d'un certain degré de soumission ; ils tiennent à mesurer la dose de catholicisme qui sera jugée nécessaire pour que les masses soient tranquilles. C'est, du reste, ce qu'ont fait de tout temps les souverains, même ceux qui étaient, quant à la foi, de bons et vrais catholiques, et qui n'avaient, pour le moment, aucune querelle avec Rome ; le catholicisme ne leur inspira jamais, comme élément social, qu'une bien médiocre confiance. Ainsi pensent aujourd'hui, souverains ou non, beaucoup de ceux qui parlent néanmoins du catholicisme comme d'un mentor à maintenir à côté du corps social.

### III

Nous retrancherions ensuite tous ceux qui le recommandent sans savoir ce qu'il est. Et il y en a beaucoup. On leur a dit que c'est là le grand remède aux maux actuels, et, comme ces maux leur font peur, ils le répètent, souvent avec quelque belle phrase des auteurs que nous citions tout à l'heure. Mais ce ne sont pas ces auteurs qui ont pu leur donner des idées claires, — témoin l'étonnement où le Syllabus a jeté tant de gens qui croyaient

connaître le catholicisme, l'Église, et qui s'indignaient quand nous leur disions... quoi? ce que le Syllabus allait leur dire. Même après le Syllabus, que de gens se faisant un catholicisme tout autre que celui qui est là, si clair pourtant! Ceux qui ne l'ont vu qu'à travers les arrangements des évêques, est-ce bien au catholicisme qu'ils donnent leur suffrage lorsqu'ils se joignent aux évêques pour le recommander? Ils croient recommander un système de liberté, ou, tout au moins, de domination modérée, paternelle; est-ce vrai? Ils croient le passé abandonné, l'avenir ouvert à toutes les aspirations sagement libérales; est-ce vrai? Forcez-les, tous ceux-là, de lire le Syllabus, de le bien lire, avec leurs yeux, leur raison, leur conscience; forcez-les de se demander à quoi conduiraient nécessairement, dans la pratique, ces droits attribués à l'Église, ces devoirs imposés à l'autorité civile; forcez-les de calculer ce qu'il pourrait rester de vie intellectuelle, scientifique, même artistique, quand cet idéal de compression se réaliserait de point en point, quand chacun se sentirait obligé de ne jamais être, de ne jamais risquer d'être en désaccord avec l'Église, — et vous verrez s'il en restera beaucoup qui veuillent encore imposer à la Société d'être sauvée par le catholicisme.

Malheureusement, parmi les hommes qui le soutiennent aujourd'hui comme autorité sociale, il y en a beaucoup qui ne veulent pas être éclairés sur ce qu'il est réellement. « Qu'il soit, semblent dire ces hommes, ce qu'il voudra. Il nous convient en gros ; nous l'acceptons. » Ils s'arrêtent donc, dans leur foi, à l'endroit où ils peuvent encore être sincères, soutenant et recommandant, non *la religion catholique*, mais *le catholicisme*, le puissant être historique que les siècles ont vu régner sous ce nom.

Le paganisme, à ses derniers moments, eut beaucoup d'amis de ce genre. L'appuyer comme vrai, on ne l'osait guère ; mais c'était la tradition de l'Empire, c'étaient les dieux des aïeux, c'étaient les idées et les formes qui avaient présidé à toutes choses. Or, que faisait le christianisme en ce temps-là ? Il s'obstinait à être, avant tout, une religion, et, comme tel, à battre en brèche, dans le paganisme, une religion, le sommant de combattre, non sur le terrain vague des souvenirs, des vieux droits, mais sur celui de la vérité, hors duquel aucun droit n'est légitime.



## IV

Voilà ce qu'ont aujourd'hui à faire, voilà ce que font aujourd'hui les adversaires sérieux de l'institution catholique. Ils n'admettent pas que l'antiquité, la possession, soient des droits ; ils ne reconnaissent, en religion, que ceux de la vérité ; ils entendent que tout se juge au tribunal du christianisme, seul légitime arbitre entre les Églises, les systèmes, seul juge de ce qui se fait en son nom. Que des esprits légers les considèrent, s'ils veulent, comme remuant sottement de vieilles querelles oubliées ; ces querelles sont aussi neuves aujourd'hui qu'il y a trois siècles, douze siècles, dix-huit siècles, car au fond une seule question s'agite, et cette question est celle qui nécessairement s'impose à tout esprit sérieux, religieux : « Où est la vérité ? » Alors, la question sociale est remise à sa véritable place ; alors, avant d'admettre une religion ou une Église à influencer sur les choses de la terre, on examine ses titres comme messagère du ciel ; alors, on ne se croit point permis de pardonner à des erreurs parce qu'elles ont pu faire

quelque bien, ou, du moins, si on les absout dans le passé, c'est à condition qu'elles ne prétendent point, au nom du passé, prolonger indéfiniment leur règne. Ainsi s'unissent, ainsi se fortifient l'un par l'autre le respect pour l'homme et le respect pour la vérité ; pour la vérité, car aucune considération d'intérêt ne fera plus passer par-dessus ses droits ; pour l'homme, car on ne voudra plus le conduire même à l'ordre, même au bien, par quoi que ce soit qui l'abuse et qui ne soit pas la *vérité*.

Si le christianisme a vaincu le paganisme, c'est que le christianisme était l'*esprit*, et que l'*esprit*, c'est la vie ; toutes ces institutions, tous ces arguments de fait au nom desquels le paganisme prétendait dominer indéfiniment le monde, c'était une grande machine, mais ce n'était rien de vivant. Que d'efforts, chez quelques païens d'élite, pour infuser à cette puissante machine quelque chose qui fût la vie ! Quelle victoire pour le christianisme, même encore persécuté, quand les néo-platoniciens se mirent à spiritualiser le paganisme, cherchant sous ses vieilles formes, sous ses vieilles divinités, des éléments vivants et purs ! Quel aveu, de la part d'une religion jadis si fière, que cette complaisance avec laquelle elle se laissait métamorphoser, tout heureuse, à ce prix, de trou-

ver quelques philosophes qui consentissent à rajeunir sa vieillesse et à se parer de son nom ! Mais n'est-ce pas un travail du même genre qui a lieu aujourd'hui dans le sein du catholicisme ? Avec les écrits de Julien en faveur du paganisme expirant, on ferait un livre singulièrement semblable à beaucoup de ceux qui se publient en faveur du catholicisme. Tandis que l'Église officielle est de moins en moins esprit et vie dans ses institutions et dans son culte, voilà des gens qui se mettent à spiritualiser, à poétiser toutes ces choses, les enveloppant, les pénétrant même, quand ils peuvent, d'un christianisme plus pur. N'est-ce pas encore un reniement du catholicisme réel ? Et quand ces mêmes hommes persistent à attaquer d'autres chrétiens pour avoir pris un chemin plus court, abandonnant franchement la forme, embrassant franchement l'esprit, — savent-ils ce qu'ils font ?

Voilà donc ce que nous voudrions pouvoir dire, non à ces derniers seulement, mais à tous ceux dont nous avons parlé, à tous ceux qui ne restent dans l'Église qu'en se faisant un catholicisme meilleur, meilleur dans sa foi, meilleur dans son culte, meilleur comme pouvoir social, meilleur comme aliment des âmes. Si le siècle était plus clairvoyant, si seulement il mettait aux questions religieuses un

peu plus de véritable intérêt, comme il forcerait vite tous ces hommes, et les sincères, et les habiles, à appeler les choses par leur nom ! Comme la question se poserait vite, nettement, impérieusement, entre le despotisme et la liberté, entre l'immobilité et le progrès, entre la matière et l'esprit, entre le catholicisme et l'Évangile !

Un temps viendra-t-il où les choses entreront enfin dans cette voie ? Verrons-nous la lumière se faire sur ces questions, ou bien, par l'indifférence des uns, l'ignorance ou la lâcheté des autres, les ténèbres se perpétuer et s'accroître ? Qu'il en soit ce que Dieu voudra. Nous n'en continuerons pas moins à déchirer, pour notre part, tous les voiles. Le pape nous y a beaucoup aidés ; le pape nous y aidera encore.

---

## CHAPITRE DIXIÈME

### LA PAPAUTÉ EN POLITIQUE

- I. C'est pour elle qu'ont travaillé, le voulant ou non, tous les défenseurs de l'Église. — Beaucoup de choses qui étonneraient Bossuet, et que Pie IX lui-même a peu l'air de comprendre. — La papauté plus difficile à défendre historiquement que l'Église.
- II. La difficulté va croissant. — Plus on idéalise pape et papauté, plus le passé embarrasse. — Bossuet et l'*indéfectibilité* du siège apostolique. — Transformation moderne de cette théorie. — Tiare et bonnet rouge.
- III. La papauté, jadis, esprit devant la matière, et, par conséquent, liberté. — Liberté, mais de qui? — Ce qu'elle entendait, ce qu'elle entend par la liberté de l'Église. — Grande clarté du Syllabus là-dessus.
- IV. Catholicisme et socialisme. — Un couvent, idéal de la catholicité. — Les princes ne s'y sont jamais mépris. — Les peuples, sur cette question, d'accord avec les princes. — Saint Louis.
- V. La liberté dans les siècles catholiques. — Quelques papes blâmant les excès du despotisme, jamais le principe même ni les souverains à ménager. — Un bref aux évêques de Pologne. — A chaque trait honorable, l'histoire peut en opposer de tout autres.

### I

En disant que le pape nous aidera encore à voir clair et à éclairer, nous ne parlons plus, pour le moment, de ces Syllabus ou Encycliques qui vien-

ment tout à coup percer à jour la toile si bien ourdie des apologistes de l'Église ; nous parlons de ce mouvement que la papauté accélère avec toujours plus de hardiesse, et qui apporte successivement à ses pieds tous les droits, tous les pouvoirs de l'Église.

Ce mouvement, nous l'avons déjà étudié dans ses causes ; le moment est venu de l'étudier en lui-même, dans les faits déjà accomplis, dans ceux qui ne peuvent manquer de s'accomplir.

Beaucoup d'hommes ont travaillé à réhabiliter le catholicisme auprès du siècle ; mais beaucoup, dans ce nombre, n'entendaient point travailler pour le pape, en ce sens, du moins, que tout ce qu'on gagnerait ou regagnerait fût pour lui. Plusieurs même inclinaient à séparer de plus en plus la cause de l'Église de celle de la papauté ; tout ce qu'ils rencontraient de trop difficile à défendre, ils le mettaient sur le compte des papes, et, généralement, c'était justice.

Le mouvement a été plus fort qu'eux. Ils ont pu voir que tout ce qu'ils avaient fait pour l'Église, ils l'avaient fait, en réalité, pour son chef. Quelques-uns résistent encore. Peine perdue. Il faudra ou se révolter, ou faire comme les autres.

On a souvent parlé, dans ces dernières années, de l'étonnement avec lequel Bossuet, revenant au

monde, verrait tout ce qui se passe, lirait tout ce qui s'écrit. Laissons Bossuet. D'autres morts seraient tout aussi étonnés que lui. Qui? Les papes eux-mêmes, lorsqu'ils verraient comment beaucoup de gens s'y prennent aujourd'hui pour les défendre. Ils croiraient rêver en lisant les tableaux qu'on trace de leur rôle dans l'histoire; et, quand ils entendraient exalter la papauté au nom des idées modernes de progrès, de liberté, de civilisation, — ils se demanderaient s'il ont affaire à des amis ou à des ennemis, si l'on raconte ou si l'on raille.

Mais pourquoi évoquer les papes morts? Il y en a un qui vit, qui parle, et cet étonnement que nous venons de supposer chez ses prédécesseurs, ne le voyons-nous pas chez lui? Relisez ces écrits dont nous venons de parler; relisez, après, ce qui vient de Rome, — et il est impossible que vous ne disiez pas : « Voilà des gens qui ne parlent pas la même langue; voilà des avocats que leur client écoute sans les comprendre, n'ouvrant la bouche, ensuite, que pour dire à peu près tout le contraire. » Ce que Pie IX, en plein dix-neuvième siècle, ne comprend pas, ne voudrait pas comprendre, — on veut que la papauté, à toute époque ou peu s'en faut, l'ait compris, l'ait prêché, l'ait incarné triomphalement en elle!

Reprendrons-nous un à un les paradoxes que nous avons ci-dessus exposés, et faudra-t-il, après en avoir montré le vide quant à l'Église, les réfuter encore quant à la papauté? C'est ici, ou jamais, qu'ils se réfutent d'eux-mêmes. L'Église, vaste corps composé d'éléments divers, est plus facile à idéaliser; on peut, à toute époque, trouver chez elle au moins un représentant de chaque idée belle et grande, de chaque progrès vers le bien, et, pour peu qu'elle ne l'ait pas trop ouvertement contrarié, on lui en fera honneur. Quand l'histoire parlera des vices du clergé, on citera de grandes vertus; et comme ces vertus ont été canonisées, l'Église, jusqu'à un certain point, en a la gloire. Quand l'histoire nommera des milliers de couvents inutiles, séjour de l'oisiveté, de l'ignorance, ou pis encore, on en citera qui ont rendu des services à l'agriculture ou aux lettres, et voilà l'Église acclamée comme mère des arts utiles, comme gardienne des lumières à travers les siècles de ténèbres, — heureux si l'on ne part pas de là pour nier que jamais ténèbres aient obscurci le cours de son règne! Avec la papauté, avec les papes, c'est moins facile. Si je vous en nomme un qui n'ait décidément rien valu, sera-ce me répondre que de m'en nommer un autre qui ait valu mieux, même beaucoup mieux?



Non, car toujours je pourrai répliquer que le mauvais n'en a pas moins été, pour un temps, le chef de l'Église, et que l'Église, sa foi, son administration, sa discipline, a donc été pour un temps, pour un long temps peut-être, sous la main d'un homme digne de mépris ou d'horreur.

## II

Cet embarras, grand déjà pour les anciens controversistes, a beaucoup grandi de nos jours. A chaque progrès du pape vers cette espèce de divinisation à laquelle l'Église paraît décidée à consentir, l'objection tirée des mauvais papes devenait plus légitime et plus grave.

D'un côté, en effet, il est clair que l'autorité papale ne peut pas dépendre du mérite ou de la vertu de l'homme momentanément assis sur le trône dit de saint Pierre; mais, d'autre part, si vous ajoutez indéfiniment à la glorification, à la divinisation de ce pouvoir, vous augmentez d'autant la difficulté de comprendre qu'il ait pu exister dans des mains impures ou criminelles. Tout ce que vous accordez d'autorité à Pie IX, et à Pie IX grandi, idéalisé,

poétisé, — vous vous condamnez à soutenir que les plus détestables papes l'ont possédé comme lui. Du temps de Bossuet, tant bien que mal, on se tirait d'affaire avec ce qu'on appelait l'*indéfectibilité* du siège apostolique. La sainteté, même la vérité, pouvaient momentanément cesser d'être assises sur ce siège ; les promesses divines s'appliquant au siège même, non à l'homme, c'était le siège qui garantissait à l'Église la présence de Jésus-Christ dans son sein, l'impossibilité d'un règne durable de l'erreur ou du scandale. Rome, il est vrai, n'avait jamais accepté cette explication ; elle trouvait, non sans raison, que c'était réduire la papauté aux proportions d'une souveraineté ordinaire, qui toujours peut momentanément s'incarner dans un homme faillible et vicieux. Mais, si la papauté n'est pas cela, qu'est-elle donc ? Que faire, encore une fois, des mauvais papes ? Que faire, sous eux, de l'infaillibilité ? Les docteurs de la papauté se contentaient jadis de poser hardiment la thèse, et la laissaient, une fois posée, s'arranger comme elle pouvait avec les noms odieux de certains papes. Mais, aujourd'hui, il faut plus de précision. Les avocats de la papauté absolue ne sont plus tous à Rome ; beaucoup vivent dans des pays où l'on sait un peu d'histoire, et où l'on n'a pas renoncé à s'en servir. C'est là que

l'objection se dresse, et que chacun des progrès de la papauté se traduit pour ses défenseurs, devant l'histoire des papes, en un embarras de plus.

De là, sous une forme nouvelle, quelque chose d'assez semblable à l'*indéfectibilité* de Bossuet.

Rassemblant les grands traits de l'histoire de la papauté, on en forme un tout, une abstraction où les détails disparaissent, un idéal qu'on peut orner à plaisir, et qui, se personnifiant dans l'homme aujourd'hui appelé pape, le constitue héritier de tous les droits que cet idéal suppose. Ce n'est plus *le Siège apostolique*, toujours réveillant, quoi qu'on fasse, le souvenir des hommes qui l'ont souillé par leurs vices ; c'est *la papauté*, couronnée de tout ce qu'elle a pu faire de bon, couronnée aussi, et surtout, de ce qu'on lui attribuera pour complaire aux instincts modernes, — et posant toutes ces couronnes sur une tête que la vieille tiare risquerait de recommander beaucoup moins aux respects du dix-neuvième siècle. On sait bien que le pape ne veut que la tiare, qu'il se soucie fort peu de ces couronnes modernes, qu'il les a maintes fois positivement repoussées, qu'il les porte un peu comme Louis XVI porta un jour le bonnet rouge. Mais cela n'empêchera pas ses amis de les lui remettre sur le front, de supposer qu'il les porte avec joie, et

que voilà bien l'héritage conservé à travers les siècles.

### III

Une des choses que ce singulier libéralisme a le plus fait valoir en faveur de la papauté, c'est que, durant les siècles barbares, elle ait été la représentation permanente de l'intelligence devant la matière, et de la liberté par conséquent.

Ce *par conséquent* va un peu vite. Il aurait beaucoup étonné, jusqu'à ces dernières années, même les amis de la papauté, qui ne songeaient pas plus qu'elle à chercher là ses titres. Sans doute, à ne considérer que le fait général, abstrait, d'un homme parlant au nom d'une idée, au nom de la conscience, cet homme est bien, devant la force brutale, le représentant de la liberté. Mais il y a deux manières de l'être, ou, plutôt, il n'y en a qu'une de l'être réellement : c'est de réclamer la liberté, non pour soi, seulement pour soi, mais pour tous. Est-ce ainsi que les papes ont jamais entendu la chose ? Étrange raisonnement ! On veut que le monde moderne leur soit reconnaissant d'a-

voir été, au moyen âge, les représentants d'un principe qu'ils n'ont cessé d'anathématiser partout ailleurs que dans leur propre cause. Je demande la liberté pour moi, pour ma conscience ; on me montre les papes la demandant... pour eux, et l'on veut que je les bénisse d'avoir conquis sur la force matérielle, sur le pouvoir civil, un droit qu'ils n'ont jamais accordé à leurs fidèles, jamais toléré chez personne. On me dit qu'ils ont eu au moins le mérite d'en conserver la tradition. Mais cette tradition, encore une fois, ils la maudissent comme leur plus grande ennemie ; ils ne la connaissent, dans le monde, que sous les noms de révolte et d'impiété. N'est-ce pas désavouer tout ce qu'on nous dit là-dessus ? N'est-ce pas repousser l'honneur que l'on prétend leur faire en les représentant comme ayant enseigné au monde l'indépendance de l'esprit et de la conscience ?

La papauté vouloir la liberté ! Elle la voulait, oui, mais pour qu'il n'y eût plus parmi les hommes qu'une voix entendue, voix suprême imposant silence à toute parole, à toute pensée qui ne serait pas elle, toujours elle. Elle la réclamait, mais comme elle la réclame encore. « L'Église, vous dit le Syllabus (Art. 19), est une vraie et parfaite société pleinement libre. »

Grands mots, mais jeu de mots.

Voici d'abord, en effet, un sous-entendu perpétuel. L'Église, c'est le clergé, et, le clergé, bien plus encore qu'au temps de Grégoire VII ou d'Innocent III, c'est le pape. Encyclique ni Syllabus ne vous diront un mot d'un droit quelconque reconnu ou accordé à l'Église, au corps de l'Église, à cette *société* que le pape a commencé par déclarer *vraie et parfaite*. Cela voulait donc seulement dire — autre sous-entendu — qu'elle a un gouvernement régulier, parfaitement bien organisé, et que ce gouvernement est *libre*.

Mais, gouvernement *libre*, cela voudrait dire, en politique, gouvernement d'un pays libre. Voici donc, alors, le grand sophisme, si même il y a sophisme et non purement audace à se jouer si ouvertement des mots, des gens. La liberté *de l'Église*, c'est la liberté, pour son chef, d'exercer, sans empêchement, sans contrôle, tous les droits qu'il aura déclarés droits de l'Église. La liberté *de l'Église*, c'est que le pape, au nom de l'Église et de plus en plus en son propre nom, soit libre de fixer souverainement la foi, de l'imposer à tous, et, s'il le faut, par la contrainte (Syll. art. 24), par les châtimens temporels. La liberté *de l'Église*, c'est que le pape soit libre, non-seulement de ne souffrir (Syll.

art. 77) aucune Église à côté de la sienne, mais d'étouffer dans la sienne (art. 15) tout essai de foi individuelle et libre. C'est, en outre, que l'instruction, à tous les degrés, soit libre, libre du côté de l'État, libre de passer tout entière (art. 45) aux mains des prêtres ; c'est que le pape soit libre encore de régler souverainement (art. 68 et 69) tout ce qui se rapporte au mariage, centre de la vie civile, de maintenir indéfiniment (art. 43) les concordats qui auront reconnu ses droits, et, par-dessus tout, on l'a déjà vu, d'exiger de tout souverain chrétien qu'il mette son autorité, ses soldats, sa personne, au service de toutes ces *libertés*. Qu'une seule soit violée, — et, si le violateur est un gouvernement contre lequel on ose crier, il n'y aura, d'un bout de l'Église à l'autre, du dernier vicaire au chef suprême, qu'un cri d'indignation, de désolation ou d'horreur. Un journal s'amusa dernièrement à recueillir, dans les allocutions et les encycliques de Pie IX, une foule de passages d'où l'on ne pourra guère ne pas conclure, dans quelques siècles, qu'une horrible persécution a pesé de notre temps sur l'Église. On se croirait sous Dioclétien, sous Néron ; encore est-il à remarquer que jamais, dans ces temps héroïques, on n'écrivit de pareilles phrases. Croyons, pour l'honneur de Pie IX, que,

martyr tout de bon, il parlerait, avec plus de simplicité ; mais, pour le moment, dans sa bouche, dans toutes ces bouches indignées, violentes, bruyantes, on sent la fièvre d'un parti beaucoup plus que la conviction du droit ou la sainte ardeur du devoir.

Ainsi, la liberté *de l'Église*, c'est la liberté, pour son chef, de réclamer au nom du ciel et d'exercer par tous les moyens terrestres, sur les âmes, sur les corps, sur les peuples, sur les princes, le plus absolu despotisme. C'est la confiscation de tous les droits, l'absorption de l'individu dans cet être idéal, *l'Église*, qui seule est libre, mais au prix de la liberté de tous.

#### IV

Et remarquez, sur ce dernier point, une triste analogie entre le principe catholique et celui du socialisme. Il y a même plus qu'analogie ; et, quand le Syllabus range le socialisme parmi les « inventions pestilentielles » de ce siècle, il nous autoriserait à qualifier bien sévèrement un système où l'individu religieux est tout aussi anéanti que le serait, dans le socialisme, l'individu social. Le socialisme



vous assigne, au nom de la société, votre place, votre tâche; le romanisme vous impose, au nom de l'Église, votre foi, votre conscience, conscience et foi de l'Église. C'est au nom de Dieu qu'il vous parle; mais le socialisme parle au nom de l'égalité, de la justice, ce qui est aussi, à sa manière, parler au nom de Dieu. Sous ces grands mots, dans le catholicisme comme dans le socialisme, une seule chose est vraie : c'est que l'individu, au nom de la liberté commune, est asservi, et, au nom de l'unité, absorbé.

Voyez-le, ce triste idéal, là où l'Église a pu le réaliser. Qu'est-ce qu'un ordre religieux, qu'est-ce, en particulier, que la grande milice des jésuites, sinon l'image de ce que serait le monde si l'idéal romain devenait partout la réalité? Le général des jésuites pourra bien redire fièrement : *Sint ut sunt, aut non sint*; mais qu'est-ce que chacun d'eux, qu'est-ce que le général lui-même, individu, membre de l'ordre? ce n'est pas même une unité dans un chiffre. Une unité a sa valeur à elle. Le jésuite est l'homme de son ordre; c'est l'ordre qui agit par lui, pense en lui, vit en lui; c'est l'ordre qui se substitue à sa raison, à sa conscience, à son âme, à tout son être, et, plus l'ordre sera *libre*, libre d'être fidèle à ses principes, libre de les mettre

en pratique, plus l'individu ne sera rien. Voilà l'Église romaine. Si cette liberté que son chef réclame pour elle pouvait jamais être complète, si, quand les lois la lui accordent, les mœurs ne la lui ôtaient toujours plus ou moins, — la catholicité serait, à la lettre, un couvent.

Aussi voyons-nous que les princes, même très-catholiques, ne se sont jamais mépris sur la portée de cette *liberté* que les papes revendiquaient pour l'Église. Quand, de nos jours, l'empereur d'Autriche signa le fameux concordat qu'il a dû déchirer depuis, il fit ce que n'avait fait, même dans les siècles catholiques, aucun de ses prédécesseurs, aucun des rois de l'Europe. Plus d'un, sans doute, avait subi pis encore; mais consentir librement, au milieu du dix-neuvième siècle, à une pareille abdication, c'était peut-être plus que de s'en aller grelotter, au onzième, dans les fossés de Canossa. Non que nous puissions approuver, il s'en faut bien, tous les motifs qui ont pu porter les princes à refuser aux papes cette liberté tant réclamée. Nous savons que ce fut souvent pour avoir l'Église sous leur main, pour disposer de ses dignités, de ses richesses; nous ne sommes pas loin de penser, comme M. De Maistre, que les *libertés* de l'Église gallicane se composaient, en bonne partie, de servitudes en-

vers la royauté. Mais M. De Maistre ne voit que ce côté-là de la question, et il a tort. Tous ces rois en lutte contre les papes, vous aurez beau montrer qu'ils furent souvent despotes, souvent avides ; l'appui qu'ils trouvaient chez tant d'hommes éclairés, pieux, et, généralement, dans le sentiment national, prouvera toujours qu'ils étaient, à un autre point de vue, les champions de la liberté, les organes de cette protestation permanente que nous avons rencontrée sous tant de formes. Les peuples étaient avec eux, et, sans l'excommunication, alors terrible, qui venait se jeter à la traverse, les peuples, dans cette querelle, ne se seraient jamais séparés d'eux. Puis, si de mauvais princes ont été en lutte avec les papes, n'oublions pas que les bons l'ont été souvent, très-souvent, d'autant plus sérieusement qu'ils n'étaient pas, comme d'autres, prêts à céder pour quelque faveur immorale, quelque don aux dépens d'autrui, comme la papauté en a tant fait. De tous les rois du moyen âge, celui qui a lutté contre elle, sans violence, avec le plus de persévérance et d'énergie, — c'est Louis IX, *saint Louis*. On se demande si Rome l'a canonisé pour ses vertus, ou si elle n'a pas plutôt cherché, en le canonisant, à faire oublier qu'il lui avait tenu tête.

## V

« Imaginons, dit M. de Falloux, ce que serait devenue la liberté en Europe, la liberté, *filie de l'Église* et mère de la civilisation, si, dans les luttes du moyen âge, la souveraineté de la force n'eût pas rencontré, à chacun de ses succès, la souveraineté de l'esprit. »

Imaginons, d'abord, si nous pouvons, une plus complète oppression que celle qui pesa, au moyen âge, sur les peuples. On nous demande ce que la liberté *serait devenue*; nous demanderons où elle était. Nous l'avons déjà demandé. On nous a répondu par des descriptions fantastiques, et l'histoire répond par le tableau d'un état de choses qui aurait révolté les vieux païens. Est-ce à dire que la papauté ne fût jamais intervenue pour opposer la justice à la force? Non; mais voici ce que nous dirons : elle a, en fait, rarement pris ce beau rôle; elle était peu capable de le prendre.

Elle l'a, disons-nous, rarement pris. Que de papes sous lesquels nous n'en trouvons aucune trace! Les peuples sont parqués sous leurs innombrables mai-

tres; leurs terres, leurs sueurs, leur sang, tout appartient au prince ou à qui le prince l'a donné. C'est le droit public de l'Europe; la papauté l'accepte et le pratique. Quelques papes condamneront certains excès de l'universel despotisme; ils les condamneront quelquefois courageusement, noblement. Honneur à eux! Honneur au Christ, qui leur a fait la grâce de ne pas oublier entièrement à quoi ils s'étaient engagés en se proclamant ses vicaires! Mais que de fois, malheureusement, à y regarder d'un peu près, on trouve à ces beaux actes des motifs humains, tout humains! Ce roi contre qui le pape appuyera les plaintes de son peuple, — vous pouvez être presque sûr que le pape a contre lui des griefs personnels. Son grand tort, à ce roi, c'est qu'il n'a pas su ou pas voulu rester en bons termes avec Rome. Qu'il se rapproche, qu'il flatte, et tout lui sera permis, tout au dedans, tout au dehors; car, s'il médite une conquête, il n'a qu'à en faire d'avance hommage au pape, et le pape, d'avance, la lui reconnaîtra comme légitime possession. Ce que la papauté, au moyen âge, veut avant tout et poursuit avant tout, c'est qu'on reconnaisse en elle la maîtresse du monde et des couronnes; qu'une occasion se présente d'affirmer ce droit en l'exerçant, et toujours il s'exercera en faveur de qui

l'aura invoqué. N'avons nous pas vu, de nos jours, un pape reconnaître à l'empereur de Russie la souveraineté de la Pologne? C'était en 1832. Menacé d'un côté par l'occupation autrichienne, de l'autre par l'occupation française, Grégoire XVI avait secrètement accepté l'offre d'une armée russe prête à le protéger contre les uns et les autres; le bref aux évêques de Pologne était, comme on l'a su depuis, le paiement fixé par la Russie. Il parut donc, ce bref, et, les premiers jours, l'Europe ne pouvait y croire. On pouvait douter, en effet, si cet écrit venait de Pétersbourg ou de Rome. Dès les premières lignes, l'empereur est le souverain légitime, le seul souverain de la Pologne. De nation, il n'y en a plus; les défenseurs de la nationalité sont des *prophètes de mensonge*, dont la *méchanceté*, la *perfidie*, doivent enfin être démasquées. Soumission donc, soumission absolue. Ainsi prononça Grégoire XVI, et le journal officiel de Rome ne parla plus des Polonais rebelles que comme d'une bande de brigands. On aime à croire que le cœur du pape saignait; raison de plus pour dire qu'il n'est rien qu'on ne puisse acheter à Rome. Et telle a été, depuis des siècles, l'opinion unanime de l'Europe.

Si la papauté a tonné contre des usurpations, combien n'en a-t-elle pas sanctionné! Si elle a éteint

des guerres, combien n'en a-t-elle pas allumé ou entretenu ! Si elle a mis un frein aux violences de quelques princes, combien, qui ne valaient pas mieux, ont été laissés en paix, et caressés, et célébrés ! Si elle s'est opposée, par exemple, à tel ou tel divorce, combien n'en a-t-elle pas autorisé, ordonné même, que la morale n'autorisait pas davantage ! Même celui de Henri VIII, on sait maintenant qu'il avait été promis, que l'acte en fut même dressé, et que le grand mobile de cette héroïque résistance dont on a tant loué les papes, ce fut la peur de Charles-Quint. Presque jamais la papauté n'a été, avec les princes, ce qu'aurait dû être l'autorité suprême d'une Église chrétienne. Avec les princes faibles, despotisme, orgueil écrasant ; avec les forts, complaisance, humilité même ; presque jamais cette dignité sereine, cette égalité de mesure avec laquelle on voudrait, pour l'honneur du christianisme, que le représentant du christianisme eût parlé. Complaisance encore et silence avec l'immoralité couronnée, pour peu que la couronne s'inclinât devant la tiare. On sait à quelle reine a été dernièrement envoyée la rose d'or chargée des bénédictions du pape.

## CHAPITRE ONZIÈME

### LA PAPAUTÉ EN MORALE

- I. Sévérité, jadis, envers les papes. — Idéal conçu, mais, presque toujours, comme condamnation de la réalité. — Le clergé n'estimait ni n'aimait la papauté.
- II. Impossibilité, en ces mêmes temps, de voir en elle l'esprit dominant la matière. — Son rôle dans la politique européenne ; son rôle et ses agrandissements en Italie. — Pape-roi et rois-papes ; ceux-ci souvent meilleurs. — Situation, à Rome, misérablement terrestre.
- III. Vices et crimes. — Si nous en parlons, à qui la faute ? — Le dixième siècle à Rome. — Est-il vrai que Rome resta pourtant au-dessus du niveau moral de chaque époque ? — Mauvaises mœurs ; mauvaises maximes. — Les serments. — Mépris au loin et au près.
- IV. Amélioration — Est-ce à la papauté que l'honneur doit en revenir ? — Idéal actuel. — Basses et extravagantes louanges. — Redoublement d'embarras pour l'avenir. — Pie IX à Rome et pour les gens de Rome.

#### I

Sur tous ces points, sur bien d'autres, les siècles catholiques se sont montrés beaucoup plus intelligents et plus sévères que nos catholiques d'aujourd'hui. Ils avaient, au milieu de toutes leurs igno-



rances, un sentiment clair de ce que la papauté aurait dû être; ils ne se faisaient aucune illusion sur la distance qui séparait la réalité de l'idéal. Les historiens catholiques ont été longtemps, bien longtemps, avant de se mettre à peindre avec leurs couleurs d'aujourd'hui. Bien loin de représenter la papauté comme ayant tenu haut et ferme le drapeau de la justice et de l'humanité, ils déploraient qu'elle eût été si constamment mêlée aux querelles de la terre, et qu'elle y eût porté tant d'éléments misérablement humains. Le moyen âge était à genoux devant *le pape*, mais debout devant *l'homme*; il ne contestait pas sa qualité de vicaire du Christ, mais il aimait à lui donner rendez-vous au tribunal de ce même Christ, juge de tous. Peu après la mort d'Innocent IV, nous dit une légende recueillie par Mathieu Pâris, un cardinal vit le pape arriver devant Dieu et demander grâce. Mais la Justice, s'adressant à Dieu, s'écria : « Tu as créé l'Église libre, et cet homme en a fait une esclave; tu l'as créée pour être le salut des pécheurs, et il en a fait une banque d'usuriers; tu as fait d'elle le fondement de la foi, et il a ébranlé la foi et les bonnes mœurs. » Voilà ce qu'entendit le cardinal, et, peu après, le nouveau pape Alexandre IV, vit en songe son prédécesseur trainé dans un lieu

« que nous nommerons charitablement le purgatoire », ajoute le chroniqueur. — Et que de légendes de ce genre ! Que de preuves du peu d'estime et d'amour dont les peuples, comme les rois, entouraient ce pontificat suprême !

Le clergé, au moins, aimait-il et bénissait-il la papauté ? — Le clergé la divinisait, il le fallait bien, et, d'ailleurs, c'était se diviniser lui-même. L'estimer, l'aimer, c'était autre chose. Les évêques ne se plaignaient guère moins que les rois. Ils avaient à lutter sans cesse contre ce chef qui ne voulait pas seulement être le chef, mais être tout ; contre ces moines, soldats privilégiés du pape, qui venaient, en son nom, se mêler à tout, gouverner tout. Pas un concile, au moyen âge, qui n'ait retenti de plaintes contre le despotisme et les exactions de la cour de Rome. A côté des formules obligées de soumission et de vénération, vous sentez là une profonde amertume, un sourd mépris. Les plus mauvais évêques ont encore le droit d'être sévères dès qu'ils entament ce sujet ; les bons gémissent, s'indignent, et, au risque d'ébranler tout, font ouvertement remonter au chef de l'Église les dégradations qui la rongent. A ces attaques des évêques, ajoutez ce que le clergé inférieur allait disant dans les livres, dans les leçons, dans les sermons, —

et vous aurez, sans sortir du clergé, tout ce qu'on peut vouloir de plaidoyers contre les papes. Une des choses dont Luther, encore très-catholique, fut le plus douloureusement frappé à Rome, ce fut de voir ce gouvernement impitoyable qui ne savait régner que par la terreur et les supplices, et qui, à une époque de despotisme universel, se distinguait encore comme despotique entre tous. Hélas ! proportion gardée entre le dix-neuvième siècle et le seizième, ce dernier point n'a guère changé. Mais ce ne sont pas des prêtres, aujourd'hui, qui oseraient en faire la remarque. Il faut que tout soit parfait à Rome.

## II

Même cette antithèse qu'on fait aujourd'hui sonner si haut, souveraineté de la matière, souveraineté de l'esprit, — l'histoire ne la confirme pas. Jamais la papauté n'a répudié l'emploi de la force ; jamais elle n'a reculé devant la nécessité d'avoir elle-même ou d'emprunter des éléments matériels d'action. Était-ce, pour les contemporains, un pouvoir spirituel, que celui qui intervenait dans

toutes les affaires politiques de l'Europe, souvent jetant dans la balance une épée qui était alors de quelque poids ? Était-ce un pouvoir spirituel, en Italie, que celui qu'on voyait perpétuellement batailler, par la diplomatie ou par les armes, pour agrandir son domaine terrestre ? Interrogez là-dessus, entre autres, les historiens vénitiens, et vous verrez ce que devenait pour eux, pour tous les hommes d'État, cet idéal de papauté qu'on nous trace. Aucune des dynasties de l'Europe n'a, en somme, autant et si longuement travaillé à la formation de son territoire. Les écrivains catholiques se moquent des rois-papes ; un pape-roi est-il si différent ? Suffira-t-il que le mot *roi* soit mis après le mot *pape* pour que nous perdions la mémoire des innombrables occasions où le pape fut roi, roi avant tout ? Et il serait facile de montrer que, même en cela, les temps actuels ne sont pas si loin des temps anciens. Ce fameux bref écrit pour payer des bataillons russes, n'est-ce pas le *roi* qui l'a écrit, à la honte du *pape* ? Bien des souverains, depuis lors, sont tombés de leurs trônes ; aucun a-t-il eu, comme Pie IX, à se préoccuper dix ans, vingt ans, jour par jour, heure par heure, de se maintenir sur le sien ? Je ne lui en fais pas un reproche, pas plus que des canons ou des soldats

acceptés ; je constate le fait, et, sans approuver le système des rois-papes, je dis que tel ou tel de ces rois, paisiblement assis sur son trône, a eu en réalité, pour s'occuper des choses religieuses, l'esprit et le cœur bien plus libres que Pie IX.

Cette situation travaillée, tourmentée, qui avait cessé depuis trois siècles, ce fut à peu près constamment, au moyen âge, celle de la papauté ; et, si nous ne savions ce que ces préoccupations étaient pour elle, nous en aurions la mesure dans ces effroyables anathèmes périodiquement lancés contre qui entamerait le domaine papal. Même les luttes plus spirituelles en principe, l'élément temporel y jouait presque toujours un grand rôle. Trouvera-t-on beaucoup de querelles avec les rois auxquelles ne se mêlât pas la question des immunités de l'Église, des biens de l'Église ? Encore ici, je ne dis pas que les papes eussent mieux fait de laisser dépouiller l'Église, ou de se laisser dépouiller eux-mêmes ; je constate le fait, et je le mets en regard de l'idéal. C'est le grand tort commun de l'Église romaine et de son chef. Elle a toujours voulu être du monde, et toujours prétendu, quand cela lui convenait, n'en pas être ; elle a toujours voulu avoir un corps en même temps qu'une âme, et toujours prétendu se retrancher, dès qu'elle

le jugeait bon, dans sa qualité d'âme, d'esprit pur. Concluons, pour en revenir au passé, que les contemporains auraient fait preuve d'une bien grande faculté d'abstraction, s'ils avaient su voir la papauté à cette hauteur spirituelle qui fut la sienne, nous dit-on.

### III

Mais bien d'autres choses concouraient à lui ôter, aux yeux des nations, ce caractère.

On a tant déclamé, au dix-huitième siècle, contre les désordres des papes, qu'il était devenu de mauvais goût, en quelque sorte, d'en parler. Les auteurs les plus anticatholiques n'en disaient qu'un mot, en passant, comme d'une triste matière sur laquelle personne n'avait intérêt à revenir.

Mais d'autres y sont revenus, revenus pour nier tout ce qui était niable, même au prix des plus énormes sophismes, revenus pour expliquer, revenus pour adoucir, revenus pour envelopper le tout de ces nuages d'où se dégage ensuite, nous l'avons vu, tout ce qu'on veut.

Que les champions de la papauté ne s'en pren-

nent donc qu'à eux-mêmes s'il a fallu rouvrir tous ces abîmes, et montrer sous quels traits apparut souvent au monde ce pouvoir qu'on nous fait si pur et si saint.

Laissons, si vous voulez, les siècles de la décadence, d'où l'on a déjà tant de peine à faire jaillir quelques noms véritablement dignes de respect; prenez la papauté ennoblie par Charlemagne, et illuminée un moment des rayons féconds de son génie. Que va-t-elle faire? Que va-t-elle être? Au dixième siècle, au moment où il eût fallu saisir d'une main chrétiennement vigoureuse les rênes de cette société chancelante, abâtardie, — je vois, en moins de cent ans, vingt-neuf hommes s'asseoir successivement sur ce trône, renversés, rétablis, renversés encore, et luttant, semble-t-il, à qui se montrera le plus indigne d'y rester. Qui est-ce qui les a faits papes? Les uns, c'est le consul Albéric, couvert de crimes; les autres, c'est une femme, et quelle femme! Les autres, ils se sont faits papes eux-mêmes, écartant, écrasant tout ce qui s'opposait à eux. Voilà le dixième siècle à Rome, et il n'y aurait pas fort à changer pour que ce tableau fût aussi bien celui du neuvième ou du onzième.

Viennent alors, de loin en loin, des papes plus respectables, mais dont la vertu ne sert qu'à mettre

d'autant en relief les vices du successeur ou du prédécesseur. On vous dira, dans quelques livres d'ailleurs impartiaux, que, si la papauté fut alors généralement au-dessous de sa mission, au moins fut-elle généralement au-dessus du niveau moral de chaque époque. C'est modeste ; et cependant, cette concession même, l'histoire ne la fait pas. La papauté, pendant cette période, ne s'est jamais moralement relevée que pour un temps et dans la personne d'un seul homme ; les éléments d'immoralité, de désordre, étaient au fond même du système. Un homme ne devient pas impunément un dieu. Si cette immense usurpation ne le rend pas immensément meilleur, il y a grande chance qu'il n'en soit beaucoup plus mauvais, et ne se serve de sa divinité, non pour pratiquer seulement, mais pour diviniser le mal. De là, à côté de mœurs détestables, ces enseignements inouïs des papes et de leurs docteurs sur des points que le simple honneur humain semblait devoir sauver de toute atteinte ; de là, sous tant de formes, et le mensonge utile, et la fin justifiant les moyens, et les accommodements avec le ciel. Quand Régulus repartit pour Carthage, où la mort l'attendait, il repoussa avec indignation le pontife qui lui offrait de le relever de son serment ; mais le pontife des chrétiens avait habitude peuples



et rois à lui croire ce droit suprême, et ce n'était, selon lui, qu'une des conséquences de ce droit de lier et de délier que le Christ avait donné à saint Pierre. Et les rois auraient estimé celui qu'ils trouvaient prêt à leur rendre de tels services ! Et les peuples qui, comme toujours, pâtissaient de cet accord des puissants, n'auraient pas condamné, dans leur conscience, cette autorité souveraine devenue impie au nom du Christ ! Et quand arrivaient, à travers les Alpes, ces bruits d'intrigues ténébreuses, de débordements inouïs, la papauté serait restée, à leurs yeux, en dehors et au-dessus de ces choses, pure au milieu de tant d'impuretés, sainte au milieu de tant de désordres ou de crimes !

#### IV

Les temps ont changé ; des papes comme ceux d'alors sont impossibles. Est-ce à la papauté qu'on peut faire honneur de ce changement ? La conscience publique a toujours été en avant d'elle, a toujours eu à lui crier d'avancer. Rome était en arrière du mouvement moral comme de tout autre ; les vieux désordres, à peine modifiés, ont tenu bon

beaucoup plus longtemps qu'on ne pense. Même sous des papes meilleurs, l'atmosphère restait, atmosphère de relâchements, de désordres, de scandales qui ne passaient inaperçus dans le monde que parce qu'ils étaient, à Rome, chose toute naturelle et toute simple. Je parle au passé ; je pourrais parler, sur bien des points, au présent.

Tout cela, aujourd'hui, on l'oublie ou on le cache ; l'histoire disparaît sous l'idéal.

L'idéal, c'est donc ou la papauté du moyen âge, avec ses vertus imaginaires, ou la papauté de Pie IX, plus respectable, mais louée, mais célébrée, mais exaltée sans mesure, et, disons-le, sans pudeur. Jamais saint, dans le plus effréné des panegyriques, jamais empereur, même au plus fort des avilissements de la décadence romaine, jamais sultan d'Orient sur son trône entouré d'esclaves, n'a entendu ce qu'entend Pie IX, et tous les jours, et dans toutes les langues, et de tous les coins de son empire. On souffre à voir de telles adulations, et, disons mieux, de tels blasphèmes, car il n'est pas un des mots jusqu'ici réservés pour parler du Christ, de son œuvre, de ses souffrances, de sa croix, qui ne soit entré, ces derniers temps, dans le vocabulaire des adorateurs de cet homme. On se rappelle, à chaque nouvelle extravagance, ces

protestations d'humilité, d'indignité, qui ornent son style officiel, et, sans lui demander de les faire passer rigoureusement dans la pratique, on voudrait, pour l'honneur de la dignité humaine, qu'il modérât un peu cet enthousiasme échevelé. Mais il ne voit, comme ses adorateurs, que le but. Il s'agit de grandir, à tout prix, la papauté ; il s'agit de la faire profiter de tout ce que le vulgaire pourra croire sur les perfections du pape. La tactique est bonne ; le pape ne la désavouera jamais.

Elle a pourtant ses dangers, cette tactique. Elle en a pour l'avenir, car il faudra nécessairement des papes qu'on puisse aussi chanter comme parfaits ; elle en a pour le passé et pour la question générale. Si les vertus d'un pape deviennent ainsi le grand argument en faveur de la papauté, les vices d'un autre pape deviennent des objections terribles, et, cela, sans aller jusqu'aux plus mauvais des papes. Ce que vous dites sous Pie IX, l'auriez vous dit sous son prédécesseur ? Même sous Pie IX, ce que vous dites de lui en France, en Allemagne, en Angleterre, loin de Rome, enfin, le diriez-vous, dans les mêmes termes, à Rome, aux gens de Rome ? Ils estiment Pie IX passablement plus que Grégoire XVI, dont ils racontent mainte histoire fort peu édifiante ; mais ils sont trop près

pour voir Pie IX à cette hauteur de mérite, de vertu, de génie, où la mode est de le placer. Ils ont de l'indulgence pour ses petites vanités de vieillard ; ils rient de ses bons mots ; ils lui savent gré de soutenir aussi bien la dignité extérieure de sa charge ; mais tout cela ne constitue, à leurs yeux, ni un grand homme, ni un saint, — et voilà donc votre grand argument, si sonore au loin, qui s'affaiblit en approchant de Rome, qui s'efface presque en y entrant, et qui laisse la papauté, l'institution papale, se débattre avec tous les tristes souvenirs dont tant de papes ont chargé son histoire. Ajoutez que je n'ai parlé, dans tout ceci, que des Romains ou des Italiens plus ou moins amis de Pie IX. Les autres — et ils ne sont pas en petit nombre — contesteront, sauf peut-être l'honorabilité morale, tout ce que je viens d'accorder, et, aujourd'hui comme toujours, c'est en Italie, c'est à Rome, que le pape et la papauté ont leurs plus grands ennemis.

---

## CHAPITRE DOUZIÈME

### LA PAPAUTÉ LUMIÈRE

- I. On veut qu'elle ait été le centre de la vie intellectuelle dans le monde ; l'a-t-elle été même dans l'Eglise ? — Récits de M. Ozanam. — Grégoire le Grand. — Latin païen, latin chrétien. — Charlemagne. — Après Charlemagne.
- II. Jusqu'à nos jours, au lieu de louanges, excuses. — Mauvaises excuses. — La papauté presque toujours occupée exclusivement d'elle-même. — La *Science catholique*.
- III. Léon X. — Un Médicis, non un pape. — Après lui, sommeil presque continuel. — La papauté ne savait pas même plaider sa propre cause. — Son ignorance des hommes, des choses, des idées. — Toujours trop haut ou terre à terre.
- IV. Son rôle dans les arts. — Chateaubriand et les Indulgences. — Mépris pour la vérité et pour les hommes. — M. Ampère et les madones. — Origène et les magnificences. — Raphaël et l'adoration des images. — On la nie, mais tout l'enseigne. — Pie IX exaucé par un marbre.
- V. Déplorable argumentation. — Le dôme de Saint-Pierre et ce qui se passe dessous. — Ce qu'ont été d'ailleurs pour les arts beaucoup de papes. — *Barbari, Barberini*. — A qui et à quoi, plus qu'aux papes, Rome doit sa renommée artistique. — Nullité, au fond, de toute argumentation sur ce terrain.

### I

Mais est-il un seul point sur lequel l'histoire impitoyable ne se refuse à vos fictions modernes ?

On veut que la papauté ait été, dans le monde, le centre de la vie intellectuelle et savante, — et l'histoire lui prouvera qu'elle ne le fut pas même dans l'Église. Cette remarque a été peu faite; elle n'en est pas moins incontestable. Demandez à un catholique la liste des hommes éminents, écrivains, orateurs, savants, que l'Église a produits du premier siècle au seizième, et priez-le de vous désigner ceux que la papauté peut réclamer comme nés à son ombre, nourris par elle, enfants de son génie. Il en trouvera peu, bien peu. C'est ce qui arrive, par exemple, à M. Ozanam, dans son histoire des commencements du moyen âge. Il ne dit mot de la chose; il ne l'a peut-être pas remarquée; mais elle ressort de partout. Dans un long et savant chapitre sur les *Écoles*, il n'a presque aucune occasion de nommer Rome ni les papes. Tout le mouvement qu'il peint, c'est en France, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre, en Irlande, qu'il est forcé d'en mettre le théâtre, et, parmi ces pays, la palme est à l'Angleterre, à l'Irlande, soumises nominalement à Rome, mais, en fait, vivant de leur vie. Grégoire 1<sup>er</sup>, Grégoire *le Grand*, qui avait rattaché l'Angleterre au siège de Rome par l'envoi du moine Augustin, a été vénéré, au moyen âge, comme le patron des hautes études; mais l'ex-

amen des faits a beaucoup réduit sa gloire, beaucoup augmenté celle du roi barbare Théodoric et de son ministre Cassiodore. Théodoric protège les monuments de l'antiquité; Grégoire livre au feu, comme païenne, la bibliothèque palatine. Théodoric, le Goth, tâche de parler en bon latin; Grégoire, dans son traité sur le livre de Job, déclare qu'il est indécent, pour un chrétien, de se soumettre aux règles de la latinité païenne. On sait, du reste, que cette thèse a été chaudement renouvelée en France, il y a quelques années, par les champions de l'ultramontanisme, et que M. de Ravignan ne se fit pas une bonne note à Rome en prenant vivement contre eux le parti de l'antiquité classique.

Avancez de deux siècles, et vous rencontrez Charlemagne, un barbare aussi, qui se met ardemment à l'œuvre pour ressusciter les études. Son collaborateur, ce sera l'Anglais Alcuin. Dans les décrets du prince, dans la correspondance du prince et du ministre, nous avons tous les détails de l'entreprise, et de tous ces détails ressort que Rome n'y fut pour rien. De tous ces détails ressort encore jusqu'où la papauté avait laissé arriver l'ignorance dans l'Église. Il faut que ce soit l'empereur qui s'inquiète, qui s'indigne de trouver tant de moines et de prêtres ignares, ignares souvent jusqu'à ne

savoir pas lire. Et la papauté, lui mort, ne saura pas plus continuer l'œuvre qu'elle n'a su l'entreprendre ou s'y associer.

## II

Avant qu'on se fût mis à représenter la papauté comme un phare éclairant alors toutes les intelligences, on se préoccupait, au contraire, d'excuser cette incurie et cette impuissance évidentes. Les agitations de l'Italie, les soins du gouvernement de l'Église, n'avaient pas laissé à la papauté, disait-on, le temps de s'occuper d'autre chose. L'excuse est discutable. On la comprend à un moment donné; on ne la comprend pas durant des siècles. La véritable explication, nous l'avons déjà dite quand nous disions ce que fut, en ces temps, la cour de Rome. Comment se seraient-ils occupés de ressusciter les études, ces papes qui restaient si peu sur le trône, et qui n'avaient d'autre pensée que d'y rester à tout prix? Comment, d'ailleurs, les études auraient-elles eu quelque intérêt pour des hommes livrés, la plupart, à tous les vices? Même plus tard, sous des papes meilleurs, l'excuse ne sera pas meilleure. Le



gouvernement de l'Église les absorbait, nous dit-on. Mais la vie intellectuelle, les études et tout ce qui s'y rapporte, c'était aussi, en ces temps, l'affaire de l'Église, et l'affaire, par conséquent, de son chef. Mais le présent, ici, nous aide encore à comprendre le passé. Le *gouvernement* de l'Église, ce fut toujours et c'est encore, pour la plupart des papes, l'*administration* de l'Église, le côté plus ou moins matériel de la tâche, le maintien, avant tout, de l'obéissance, de la hiérarchie, des droits acquis ou supposés acquis. Les gouvernements temporels, même les moins bons, sont loin de tomber aussi constamment, aussi crûment, dans cet égoïste besoin de toujours s'affirmer, de rapporter tout à soi et à ses prérogatives, de ne voir, enfin, dans les soins divers de leur charge, que ceux dont ils pourront retirer ce fruit : régner sans contestation et sans obstacle.

Relisez, à ce point de vue, le Syllabus et l'Encyclique, et vous l'y apercevrez, cet esprit-là, de la première ligne à la dernière. Le pape, avant tout, pense au pape et à la papauté. Il défend toute vie et tout mouvement qui le gênerait; il s'abstient rigoureusement de provoquer aucun mouvement, aucune vie qui pût le gêner. S'il parle une fois (art. 13) du « libre progrès de la science », c'est

pour défendre de croire que les décrets du saint-siège l'entravent, et l'article suivant est précisément celui où il défend de penser que la méthode et les principes de l'ancienne scolastique soient en désaccord avec ce même progrès. Travaillez donc, si vous voulez, travaillez *librement*, pourvu que l'instrument vous soit fourni par le pape, comme on permet aux enfants de s'amuser avec des ciseaux faits pour eux et ne pouvant ni piquer ni couper. Du reste, nul encouragement, nulle impulsion. Cette *science catholique* dont on nous parle beaucoup depuis quelques années, le pape n'en parle point, et bien facilement nous la montrerions atteinte, comme toute autre, par cette défiance dont il enveloppe toute apparence et tout essai de liberté. Cela ne veut pas dire que Pie IX n'ait pu, dans certains cas, encourager certains travaux; un homme, en pratique, est toujours un peu de son siècle, éprouve toujours un peu le besoin de montrer qu'il l'est. Ce besoin, quelques papes l'ont éprouvé plus encore, et se sont montrés sérieusement amis des lettres, des sciences, des bonnes études, jouant avec le feu, et permettant, jusqu'à un certain point, ce jeu nécessairement fatal à leur puissance. Mais, enfin, nous parlons ici du système tel qu'il est, tel que le formule tout pape amené à le formuler, tel que le pratique tout pape

conséquent avec lui-même, tel que le pratiquera nécessairement tout pape agissant en pape.

### III

On nous parle beaucoup de Léon X; on est allé jusqu'à donner son nom au siècle qui le vit régner pendant moins de neuf ans. Léon X, c'est un Médicis transportant à Rome les goûts et les vices de Florence. Avant de citer son nom à l'honneur de la papauté, il serait bon de voir si ce fut un pape. Religieusement, qu'était-il? Grand ami du réveil classique, du latin cicéronien et du grec des bons siècles, il avait la Bible en grande pitié, le fond comme la forme; bien des gens furent brûlés comme impies, qui étaient bien plus croyants que lui. Voilà pour le chrétien. Qu'était le pape? Grand ami des magnificences papales, la charge l'ennuyait fort, et Luther ne lui fit jamais manquer ni une partie de chasse, ni une de ces représentations bouffonnes auxquelles il prenait tant de plaisir, lui et sa cour. Voilà ce que vous lirez au premier livre de l'*Histoire du concile de Trente*, par Pallavicini, cardinal et ultramontain. Convenez que ce qu'a pu faire un

tel pape comme ami des bonnes études, des sciences, des arts, rentre assez mal dans le tableau des bienfaits de la papauté.

Or, après Léon X, les papes plus vraiment papes retombent à peu près tous, eux et leur cour, dans le sommeil littéraire et scientifique d'auparavant. Non pas, cela va sans dire, qu'il n'ait pu se trouver à Rome, en tout temps, quelques littérateurs, quelques savants protégés par le pape; mais ce que nous affirmons, c'est que jamais il n'est parti du trône pontifical, depuis trois siècles, rien qui puisse être appelé, dans le monde littéraire ou scientifique, un mouvement, une impulsion, rien, en un mot, je ne dis pas qui soit à la hauteur des merveilles qu'on nous débite, mais qui mérite une place élevée dans l'histoire intellectuelle des trois siècles. Nous disions, au commencement de cette étude, que l'Église romaine a peu marqué, dans les luttes modernes, par la défense sérieuse des vérités chrétiennes. Rome, sa capitale, a marqué encore moins que la plupart des pays catholiques. Mais il y a plus : même les écrits consacrés à la défense du catholicisme, de l'Église, de la papauté, nous les avons tous vus, tous ceux, du moins, qui ont quelque mérite, venir d'ailleurs. La papauté ne sait qu'affirmer, et, quand on nie, condamner; autour d'elle, on ne sait guère

autre chose. Quand Lamennais se rendit à Rome pour plaider sa cause auprès du pape, il fut confondu de voir à quel point tout ce petit monde vivait dans l'ignorance du mouvement moderne et des vrais dangers de l'Église. Un autre catholique, moins respectueux que Lamennais ne l'était encore à ce moment, disait : « Le pape me rappelle ce petit souverain d'Asie, qui, lorsqu'il a fini de diner, fait crier du haut d'une tour que tous les souverains de l'univers peuvent maintenant se mettre à table. » Les choses ont un peu changé depuis lors. Rome sait un peu mieux ce qui se passe ; encore a-t-elle eu de grandes surprises, dit-on, quand les préparatifs du concile l'ont obligée de s'enquérir plus sérieusement des dispositions de ses amis et de ses ennemis. Il est rare, quand elle parle, qu'elle ait l'air de se faire une juste idée des événements, des hommes. Elle voit toutes choses ou trop grosses, ou trop petites ; elle craint trop ou méprise trop. Chants de triomphe et cris de détresse sont également extrêmes ; elle ne sait parler qu'en reine du monde ou en pauvre affligée, victime des rois et des peuples, persécutée, écrasée, prête au martyre, et, tout ce que le pape nous dit là-dessus aujourd'hui, après avoir perdu une partie de ses États, il le disait auparavant à peu près dans les mêmes termes. Nulle

proportion non plus, nous l'avons remarqué ailleurs, dans son horreur pour les idées qu'il croit devoir condamner ; ni lui ni ses conseillers, évidemment, ne se rendent bien compte du plus ou moins de gravité, de portée, qu'il faudrait attribuer à chacune. Tout cela montre peu, bien peu, l'entente de la situation ; tout cela ressemble bien peu à cette magnifique tradition d'intelligence, d'initiative puissante, qu'on nous dit avoir été celle de la papauté à toute époque.

#### IV

Cet éloge est plus vrai dans ce qui concerne les arts ; mais on l'a exploité, sur ce terrain, avec un singulier mépris pour la vraie question, pour les principes.

Chateaubriand, dans ses *Études historiques*, vous dira : « La Réformation éclata au sujet de quelques aumônes destinées à élever la basilique de Saint-Pierre. Les Grecs auraient-ils refusé les secours demandés à leur piété pour bâtir un temple à Minerve ? »

Des secours en échange de cette bizarre mar-

chandise que l'on appelait les indulgences, — la Grèce n'a jamais eu, que nous sachions, à les refuser ni à les accorder, car jamais le paganisme, avec ses erreurs et ses folies, n'imagina rien de pareil.

Mais que lui importe, à Chateaubriand, le fond, l'erreur, l'absurdité? Apôtre de la forme, il voit, dans la forme, excuse à tout. Que le trafic des indulgences déshonore l'Église, la papauté, le christianisme; que les indulgences, en soi, ne renversent pas seulement la notion chrétienne du salut, mais les premières notions de la morale et du bon sens, — encore une fois, que lui importe? Le produit a servi à bâtir un temple splendide. « L'or ne sent jamais mauvais, » disait Vespasien. On ne nous dit plus tout à fait cela; on veut seulement qu'une fois mis en colonnes, en statues, l'or soit pur de toute souillure.

Mépris donc, mépris pour la vérité d'abord, pour les hommes ensuite. Pour la vérité, car Chateaubriand ne croyait certainement pas aux indulgences; pour les hommes, car il trouve tout naturel, tout simple, qu'on les leur ait vendues pour vrais pardons célestes, et que chacune des pierres de la basilique romaine représente une ou plusieurs âmes dont Léon X a sacrilègement trompé la foi.

C'est ce que nous dirons de tous ceux qui ont cherché, dans des résultats de forme, une excuse aux erreurs ou aux mensonges du fond.

M. Ampère, dans son *Histoire littéraire de la France*, raconte la grande querelle des images. Arrivé au concile de 774, qui les proscrivit : « Si cette manière de voir, dit-il, eût triomphé, nous n'aurions ni les Madones de Raphaël, ni le *Jugement dernier* de Michel-Ange. »

Oui, en effet, nous n'aurions pas les Madones de Raphaël ; mais nous n'aurions pas non plus ces milliers de madones qui, peintes ou sculptées, sont devenues, dans certains pays catholiques, des idoles autant et plus vénérées, adorées, que ne le furent celles du paganisme. Nous serions tout simplement revenus à ce que disait Origène dans son livre contre Celse, le païen, l'adorateur de la forme : « Si nous n'avons ni beaux temples, ni statues, c'est qu'ayant appris de Jésus la manière d'adorer le vrai Dieu, nous évitons tout ce qui, sous une vaine apparence de piété, nous détournerait de la vérité elle-même. » Et c'est ce que tous les Pères répondent aux païens ; et jamais, remarquez-le, jamais ils n'ajoutent qu'une fois les persécutions passées, une fois riche, le christianisme aura, lui aussi, ses magnificences. Est-ce à dire qu'ils le



condamnent à n'avoir jamais d'autres temples que ceux d'alors, humbles locaux sans ornements d'aucun genre ? Est-ce à dire qu'ils lui imposent de ne jamais permettre, même hors des temples, ni tableaux, ni statues, comme fit plus tard Mahomet ? Non ; mais ce qu'ils en disent n'en suffit pas moins pour montrer que jamais ils n'auraient loué, dans ces choses, quoi que ce fût, en faisant abstraction du mal produit, des atteintes portées à la spiritualité du christianisme et de son culte.

Donc, encore une fois, quand nous devrions ne pas avoir eu les madones de Raphaël, nous n'aurions au moins pas cet effacement déplorable du Dieu spirituel, invisible, par une divinité présente et matérielle, objet de tous les honneurs, centre de toutes les prières ; nous n'aurions pas ce matérialisme religieux qui arrive à considérer chaque madone, non comme *une image* de la Vierge, mais comme un être distinct, ayant ses vertus spéciales, tellement qu'on ne trouverait presque personne à qui il soit indifférent d'invoquer telle madone ou telle autre. Ne dites pas que l'Église n'a jamais enseigné cela. Si elle ne l'enseigne pas par ses théologiens, elle l'enseigne par les images mêmes et par le culte dont elle les entoure ; elle l'enseigne, d'ailleurs, par des exemples qui rendent l'erreur inévi-

table. Tout récemment, quand le pape envoya aux catholiques de Genève une madone de marbre qu'il avait eue quelque temps dans son oratoire particulier, ou put lire, dans les journaux catholiques, que le pape avait dit en la donnant : « Je l'ai tant de fois priée, et elle m'a exaucé tant de fois ! » Ainsi, celle que le pape a invoquée, ce n'est pas la Vierge Marie « reine du ciel, debout à la droite de son fils », comme dit l'Encyclique ; c'est la statue même, c'est le marbre qu'il avait dans son oratoire, et qu'il envoie à ses amis de Genève en leur garantissant que ce marbre l'a exaucé.

J'ignore si ce marbre est un chef-d'œuvre. Je ne refuserais certainement pas, dans ce cas, de l'admirer comme tel, pas plus que je ne voudrais voir brûler les Madones de Raphaël. Mais que, dans la question religieuse, on me donne comme argument ou ces madones ou telles autres, me sommant, au nom de leur beauté, de fermer les yeux sur tout ce qu'il y aura d'erreurs, d'abus, d'absurdités dans le culte des images ; que, en particulier, dans la question de la papauté, on s'efforce ou de me convaincre ou de m'étourdir en étalant ce que les papes ont fait pour la sculpture, l'architecture, la peinture, — alors, mon admiration s'arrête, car il ne s'agit plus du beau, mais du vrai, et, pour que

mon admiration revint, il faudrait que l'on me montrât le vrai uni au beau. Je puis pleurer d'enthousiasme en contemplant le dôme de Saint-Pierre ; mais, si je permettais qu'on s'emparât de mes larmes pour me faire approuver, même excuser, tout ce que je pourrai voir sous sa voûte, — le chef-d'œuvre de Michel-Ange ne serait plus qu'un colossal sophisme, un magnifique piège à ma raison et à ma conscience.

Voilà le piège qu'on nous tend quand on nous prêche la papauté au nom de ce qu'elle a fait pour les arts. Si l'argument n'était, en soi, sans nulle valeur religieuse, il y aurait lieu à examiner si la base, au moins, est exacte, si les arts ont eu autant qu'on le dit à se louer de la papauté.

Il est sûr, d'abord, que beaucoup de papes n'ont pas mérité cet éloge, et que d'autres ont fait, pour le mériter, très-peu. Il est sûr encore que le goût leur a souvent manqué, et que beaucoup d'églises, à Rome, sont loin de leur faire honneur. Si des papes se sont montrés pleins de zèle pour retrouver ou concerver les chefs-d'œuvre de l'art antique, beaucoup y ont mis grande incurie, et quelques-uns ont été des vandales. *Quod non fecerant barbari, fecerunt Barberini*, disait-on sous Maffeo Barberini (Urbain VIII), qui bâtissait, lui et ses ne-

veux, avec les plus belles pierres des vieux temples. Ces admirables cathédrales qu'on nous cite toujours, avec raison, comme les chefs-d'œuvre de l'art catholique au moyen âge, elles ne sont pas à Rome ni près de Rome. La statuaire, si faible, si nulle pendant cette période, fut aussi nulle à Rome qu'ailleurs, malgré de si beaux modèles. En peinture, en musique, Rome ne marqua point non plus d'une manière exceptionnelle. A la renaissance, son rôle, jusqu'à Jules II, fut modeste, et Léon X lui-même ne fit, nous l'avons déjà vu, que lui apporter de Florence une impulsion déjà puissante. L'impulsion, sous plusieurs des successeurs de Léon X, reçut peu d'encouragements; et, si Rome ensuite a joué, comme école de beaux-arts, un rôle considérable, elle l'a dû bien moins au gouvernement papal qu'aux gouvernements étrangers, à l'attrait de ses monuments antiques, de ses souvenirs et de son ciel.

Mais, encore une fois, ces remarques importent peu. Quand nous devrions accepter sans réserve tout ce qu'on nous dit de la papauté comme patronne et mère des arts, nous n'en redirions pas moins que la question n'est pas là. Il s'agit pour l'Église, pour tout le monde, aujourd'hui, de la papauté institution religieuse; il ne s'agit plus du

tout de ce que les papes ont fait ou n'ont pas fait en édifices, en tableaux, en statues. Des païens ont fait plus, et souvent mieux.

Des païens ont aussi fait plus, souvent mieux, que ce qui peut réellement être attribué aux papes comme ouvriers de la civilisation en général, et, dans beaucoup de cas, l'unique et triste conséquence qui serait à tirer d'un parallèle entre la Rome des papes et la Rome antique en ses beaux jours, — ce serait, osons le répéter, l'infériorité du christianisme.

---

## CHAPITRE TREIZIÈME

### LE PÂPE DE DROIT DIVIN

- I. Le droit divin, seul argument invoqué par les papes. — Là donc est la vraie question. — L'Eglise selon l'Évangile. — L'Eglise selon Rome. — Curieux aveu. — L'Eglise aux temps apostoliques.
- II. Base unique du romanisme : *Tu es pierre*. — Isolement de ce mot dans l'Écriture. — Les faits absents comme le mot. — Pierre agissant ou parlant ; Pierre écrivant. — Jésus donnant ses derniers ordres. — La *pierre* chez les Pères.
- III. La succession. — Pierre à Rome. — Vingt-cinq années dont on ne peut affirmer historiquement une seule. — Simple calcul. — Paul à Rome.

#### I

Il est une justice à rendre aux papes : c'est que ce ne sont pas eux qui vont chercher, comme arguments, ces considérations tout extérieures et tout humaines. Ils comprennent qu'un pouvoir comme celui qu'ils possèdent ou qu'ils rêvent ne saurait avoir pour fondement ce qui fonderait, tout au plus, l'autorité d'une dynastie ordinaire. D'ailleurs, invoquer des faits de ce genre, c'est appeler les comparaisons, l'examen, et, implicitement,

se soumettre à ce qu'il prononcera, chose impossible quand on s'est déclaré pouvoir divin. La papauté ne saurait donc descendre à justifier son existence. Voyez tout ce qu'elle a dit d'elle-même depuis vingt ans. On en formerait un gros volume. De preuves, point ; d'excuses, point. Rien donc ne ressemble moins à ce que nous avons vu et discuté dans nos trois derniers chapitres. Là, on laissait la question de droit ; on posait la papauté comme un fait, et, traçant le tableau de ce que les peuples, disait-on, lui ont dû, lui doivent, on la déclarait légitimée par ses actes. C'est la marche que suivent aujourd'hui beaucoup d'auteurs, les uns, très-catholiques, pour échapper à la discussion du droit, les autres, peu catholiques, pour caresser la papauté sans souscrire à ses prétentions.

Les uns comme les autres, nous aurions pu refuser de les suivre sur ce terrain, puisque, au jugement même des papes, ce n'est pas le vrai. Nous n'avons donc fait, avec eux, que tourner autour de la question. Il est temps de l'aborder en face.

*L'Église*, selon nous, c'est l'Église *catholique*, mais dans le sens primitif et vrai de ce mot ; c'est la société universelle des chrétiens, c'est-à-dire de ceux qui reconnaissent Jésus-Christ pour leur sauveur et leur chef.

Quel sera le degré précis de fidélité, de foi, requis devant Dieu pour être membre de cette société?

Nous ne le disons pas, et nous nions qu'on puisse le dire. Le même degré, devant Dieu, pourra être haut ou bas, suffisant ou insuffisant, selon les circonstances où vous aurez vécu, selon la connaissance plus ou moins complète ou incomplète que vous aurez eue du Sauveur. Le rôle de l'Église comme société visible, locale, c'est de vous donner cette connaissance et de vous conduire à lui.

*L'Église*, selon Rome, c'est bien aussi la société universelle des chrétiens; mais, pour en être, il faut appartenir à cette Église visible qu'elle appelle exclusivement *l'Église*.

« Suffit-il, pour être sauvé, d'être chrétien? — *Non*; il faut encore être catholique. » Ce résumé du système romain est pris textuellement dans le catéchisme en usage parmi les catholiques de Genève.

Curieux aveu, et contradiction curieuse. On reconnaît que je puis, sans être catholique, être chrétien, et posséder, semble-t-il, l'essentiel; mais l'essentiel, c'est d'être sauvé, et je ne puis l'être, me dit-on, que dans l'Église romaine.



Donc, hors de cette Église, point de salut. Elle a bien quelquefois adouci cette maxime, ou permis du moins de l'adoucir; mais la doctrine officielle n'en est pas moins restée celle-là, et, partout où on l'ose, nous la retrouvons enseignée. Rappelons que le Syllabus (Art. 17) défend « d'avoir bon espoir pour le salut de tous ceux qui ne sont pas dans le sein de la véritable Église ».

Voilà les deux systèmes. Lequel fut celui des Apôtres ?

Nous n'exigerons pas qu'on nous montre dans leurs écrits une organisation déjà complète de l'unité romaine; nous demanderons qu'on nous y en montre au moins des traces, et on ne le pourra pas.

Nous y retrouvons, en effet, dans toute sa largeur, notre idée ci-dessus, l'unité spirituelle, l'unité basée sur le seul fait de croire en Jésus-Christ et de l'avoir pour chef commun, l'Église existant par le seul fait qu'il y a des Églises, qu'il y a des chrétiens. Nous voyons un saint Paul, un saint Jean, un saint Pierre écrivant à ces Églises, leur donnant des directions de tout genre, et ne leur parlant point d'un lien visible quelconque établi ou à établir entre elles. Elles pourront, sans doute, si elles le jugent bon, avoir des chefs communs;

mais ce ne sera qu'une affaire humaine, et, devant le silence des Épitres, il restera incontestable que les Apôtres n'ont pas établi cette unité, qu'ils n'ont parlé, quand ils disaient l'*Église*, que de l'ensemble des chrétiens, qu'ils n'ont donné qu'à l'*Église* ainsi entendue ce beau nom d'*épouse* du Christ, sa gloire sur la terre et sa couronne dans le ciel.

## II

Renonçant donc à s'appuyer ici sur les instructions des Apôtres et sur ce que nous savons par eux des commencements de l'*Église*, l'*Église* romaine a dû chercher ailleurs le fondement de cette unité visible qu'elle était en train de constituer. Des prétentions comme les siennes ne pouvaient raisonnablement avoir pour base qu'un droit divin, un ordre absolu de Dieu. Elle le chercha donc, cet ordre, parmi les faits antérieurs aux écrits des Apôtres, et elle prétendit l'avoir trouvé dans ces paroles du Christ à un apôtre : « Tu es Pierre, et, sur cette pierre, je bâtirai mon *Église*. »

Des centaines de volumes ont été écrits sur ces

paroles. Qu'on nous permette quatre ou cinq pages.

Un fait, d'abord, saute aux yeux.

Si ces mots signifient ce qu'on leur a fait signifier, les voilà, dans le Nouveau Testament, isolés, perdus. Ni Jésus-Christ qui les a prononcés, ni les Apôtres qui les ont entendus, ni les fidèles, plus tard, dans leurs relations avec saint Pierre, personne ne les rappelle, personne n'y fait allusion. Vous retrouvez l'Église représentée sous la figure d'un édifice ; vous retrouvez cette belle image de la *Pierre*, base divine, éternel et inébranlable fondement ; mais la *Pierre*, vous dit saint Paul, la *Pierre*, vous dit saint Pierre, c'est Jésus-Christ. Pas un mot de plus.

Autre remarque. Des quatre Évangélistes, un seul, saint Matthieu, nous a conservé ce trait. Voilà saint Marc, disciple de Pierre, qui nous donne la même conversation entre Jésus-Christ et l'apôtre, et qui n'omet, chemin faisant, qu'un détail, précisément la fameuse déclaration. Voilà saint Jean qui ne la reproduit pas davantage, lui qui a écrit après les autres, lui qui a pu voir saint Pierre et les premiers successeurs de saint Pierre dans le plein exercice de leurs droits. Ainsi, ces mots qu'on ne serait pas surpris de rencontrer en vingt endroits du Nouveau Testament, pour peu qu'ils

eussent dit ce que Rome leur a fait dire, — qu'on veuille bien nous expliquer d'abord pourquoi ils n'y sont qu'une fois, dans un récit, en passant. La papauté a eu beau les écrire, en lettres colossales, sur le pourtour intérieur de ce dôme qui annonce au loin son orgueil ; elle ne leur donnera jamais, aux yeux de quiconque ose penser, une valeur que le Christ, que les Apôtres, que saint Pierre lui-même ne leur ont évidemment pas donnée.

Dira-t-on que les mots peuvent avoir été omis sans que la chose en fût, pour cela, moins reconnue ?

Les faits sont absents comme les mots. S'il y en a deux ou trois qu'on a pu essayer d'interpréter comme indiquant une primauté chez saint Pierre, il y en a d'autres qui renversent tout ce qu'on aura voulu voir dans les premiers. S'agit-il d'élire un apôtre en remplacement de Judas, — c'est Pierre, il est vrai, qui proposera qu'on s'en occupe ; mais voilà tout : le reste du récit ne mentionne plus que « les Apôtres ». S'agit-il de l'institution des diacres, chose grave, assurément, premier commencement d'organisation dans l'Église, — nous dirons bien, si l'on veut, que Pierre y prit sûrement part ; mais ce qui est plus sûr encore, c'est que le récit des Actes

ne nous dit rien de lui, ne contient pas même son nom. Accusé, plus tard, pour avoir accordé le baptême à des païens, — pas un mot, dans la bouche de ses accusateurs, qui suppose en lui le chef de l'Église; pas un mot non plus, dans sa bouche, qui suppose une telle charge. Une autre fois, c'est saint Paul qui croit avoir à le reprendre, — et pas un mot, chez saint Paul, n'indique un homme s'excusant d'avoir à blâmer son supérieur. Prenez tout ce que nous avons de Pierre, discours, épîtres, et trouvez-y un seul appel à ces magnifiques droits qu'il aurait pu, qu'il aurait dû invoquer hautement. Écoutez Jésus-Christ lui-même faisant ses adieux à ses disciples. Il les voit s'effrayer à la pensée de se trouver, après lui, sans guide, sans chef. C'était le moment, ou jamais, de leur rappeler qu'ils en auraient un, son représentant, son vicaire. Mais non. Là comme ailleurs, pas un mot, et, après sa résurrection, lorsqu'il leur donnera ses derniers ordres, pas un mot non plus, pas un seul, même lorsqu'il s'adresse en particulier à Pierre pour effacer l'opprobre de son reniement. Il le rétablit dans ses droits de pasteur, d'apôtre; il ne lui dit rien qu'il n'eût dit, dans les mêmes circonstances, à tout autre, et, s'il ajoute une promesse, ce sera la promesse du martyr.

Ainsi, avant et après la mort de Jésus, avant et après les premiers progrès de l'Église, tout est d'accord contre l'interprétation romaine de ces fameuses paroles, et plus de quatre siècles allaient s'écouler encore avant que Rome commençât à les expliquer dans ce sens. Les Pères n'y voient qu'une répétition spéciale et figurée des promesses déjà faites à tous les Apôtres ensemble. Ils rappellent que partout, dans le Nouveau Testament, la *pierre* est Jésus-Christ; que l'Église est partout représentée comme bâtie ou sur lui, ou sur les Apôtres, nullement sur un des Apôtres; et, si, pendant cette période, quelques personnes commencent à supposer que saint Pierre pourrait avoir reçu un peu plus que les onze autres, — il y a un abîme encore entre ce peu de chose et les immenses conséquences que Rome en a tirées.

### III

A ces difficultés, ou, pour mieux dire, à ces impossibilités surgissant du fond de la question, ajoutez maintenant celles que l'Église romaine a

fait surgir en s'appropriant le privilège de la primauté de saint Pierre.

Elle veut que les papes soient les héritiers de cet apôtre ; mais, comme il n'existait aucune trace d'un ordre émané de lui, d'un testament quelconque, il a fallu rattacher la succession au fait même de sa présence dans la ville de Rome, dont il fut, nous dit-on, le premier évêque.

Cette question, après ce que nous avons dit sur la première, nous pourrions refuser de l'aborder. Que Pierre ait ou non vécu à Rome, il est clair qu'il n'a pu léguer ce qu'il n'avait pas, ce que ses collègues ne lui avaient pas reconnu, ce qu'il ne s'était lui-même jamais attribué.

Deux mots cependant encore, ne fût-ce que pour montrer ce qu'il a fallu d'audace pour élever l'édifice romain.

Vingt-cinq ans, nous dit-on, voilà ce que dura l'épiscopat de Pierre à Rome. Ne chicanons pas sur une année, sur deux, sur quatre ; mais, de quelque manière qu'on fasse le calcul, ce ne sont ni deux, ni quatre, ni dix qui manquent : on ne sait où en trouver, où en placer une seule qui paraisse avoir vu saint Pierre à Rome.

La tradition, en effet, place sa mort, comme celle de saint Paul, en 64 ou 66. Or, le livre des Actes

nous le montre à Jérusalem, à Césarée, à Antioche, jusqu'en 51 ou 52; restent donc quatorze ou quinze ans. Ces quatorze ou quinze ans se sont-ils écoulés à Rome? En 57 ou 58, Paul écrit l'Épître aux Romains, la plus longue de ses épîtres, et, là, pas un mot sur saint Pierre, pas une allusion à ses travaux ou à sa présence à Rome. En 62 ou 63, c'est lui, Paul, qui se trouve dans cette ville. Il écrit de là plusieurs épîtres... Et toujours rien, rien sur Pierre! Peu avant sa mort, il écrit encore, de Rome, à son disciple Timothée. Il lui raconte son isolement, ses souffrances. Tous l'ont abandonné, dit-il; excepté un seul. Pierre, sans doute? Non; c'est un autre. Que faisait Pierre? Où était-il? En prison? Mais il serait encore plus incroyable, dans ce cas, que Paul ne nous parlât pas de lui. Parler au long de ses propres souffrances et n'avoir pas un mot pour celles de son collègue, ne le nommer seulement pas, dire ou laisser croire que lui, Paul, est en ce moment le seul qui se prépare à mourir pour l'Évangile, — ce ne pourrait plus être qu'une réticence calculée, qu'un odieux mensonge. Non, non! saint Pierre n'était pas à Rome, saint Pierre n'y avait jamais été. Que peut signifier la tradition, fût-elle claire, en présence de faits si clairs, si formellement contraires à ce qu'elle prétend



nous imposer ? Quand on l'aurait fabriquée, toute cette histoire de saint Paul, comme une arme contre les papes, il n'est pas facile de voir ce qu'on aurait pu y mettre de plus embarrassant et de plus écrasant pour eux.

---

## CHAPITRE QUATORZIÈME

### LA PAPAUTÉ HISTORIQUE

- I. On abandonne les fables, et on les reprend point après point. — Tristes progrès dans le mépris de l'histoire. — On joue le tout pour le tout. — Wiseman ; Magnan. — Besoin de s'étourdir et d'étourdir.
- II. Quatre questions à résoudre avant tout. — Ce que nous révèlent, entre autres, la vie et les écrits d'Ambroise. — Eglise monarchique, mais avec l'empereur pour chef.
- III. L'ensemble des écrits d'Ambroise. — Son opinion sur le *Tu es Petrus*. — Pierre et Paul égaux. — Embarras de Bossuet là-dessus.
- IV. Ambroise et les évêques de Rome. — Aucune trace d'inégalité officielle. — Aucune trace d'ordres demandés ou reçus.
- V. Conclusion. — Au quatrième siècle, aucune organisation de l'unité. Seul centre visible : l'empereur. — Place et rôle des conciles. — Rude tâche imposée aux historiens catholiques. — M. de Broglie et les patriarches d'Orient.
- VI. Eléments latents de la papauté future. — Légalement, rien, ni en Occident, ni, encore moins, en Orient. — En fait, action de bien des causes. — Rome, c'est Rome. — Curieuse reproduction, à Genève, de ce qui a fait la papauté à Rome.
- VII. On exploite les événements favorables ; on oublie ou cache tout le reste. — Exemples. — Quelques questions à se faire, — Boniface III, en 604, premier pape. — Ce que pensait encore son prédécesseur à ce sujet.
- VIII. Le *Pape* de M. De Maistre. — Dépassé aujourd'hui, et par Pie IX plus que par personne. — Deux systèmes : Tout dès l'origine ; tout par développement. — Le second aussi insoutenable, en réalité, que le premier. — Comment il sert

à se débarrasser des objections. — Les papes s'en sont toujours tenus au premier.

## I

Les avocats de la papauté doivent éprouver, ce nous semble, à la fin de l'histoire apostolique, un grand soulagement. Ils n'ont plus à se débattre avec le Nouveau Testament; ils entrent dans l'inconnu, dans le vide; ils peuvent mieux y voir ce qu'ils veulent, y mettre ce qu'ils veulent.

C'est ce qu'ont fait, il y a longtemps, les auteurs de ces grands faux historiques, les *Décrétales*, les *Constitutions apostoliques*, attribuées aux premiers évêques de Rome, et prétendant nous montrer debout, avant la fin du premier siècle, tout l'échafaudage papal.

Aucun catholique, aujourd'hui, pas même à Rome, ne soutiendrait l'authenticité de ces pièces; mais, tout en les abandonnant, on a l'art de retrouver dans l'histoire à peu près tout ce qu'elles établissaient. Un mot, un fait imperceptible, tout est bon, tout est grave; et, quant aux documents d'une importance plus réelle, on se croit tout permis pour les contraindre à signifier ce qu'on a dé-

cidé qu'ils signifient ; — preuve en soit, par exemple, ce qu'on a fait de l'Épître aux Corinthiens, par Clément, premier ou second évêque de Rome.

L'abbé Gerbet se moque de « ces théologiens aux yeux desquels la souveraineté spirituelle des papes semble disparaître durant les premiers siècles de l'Église, parce qu'elle ne s'y produit pas avec les formes actuelles de la chancellerie romaine. »

Nous pourrions, avec beaucoup plus de raison, nous moquer de ces théologiens qui voient l'autorité papale dans tout ce qu'ont pu faire et dire les papes des premiers siècles. Ces théologiens se moqueraient comme nous des vieilles peintures où saint Pierre est représenté portant la tiare ; mais leurs anachronismes valent souvent bien celui-là.

Cette question, du reste, comme bien d'autres, a été marquée de nos jours par de tristes progrès dans le mépris de la vérité historique. Plus la lumière se faisait, chez les écrivains sérieux, sur l'origine de toutes les prérogatives qui sont aujourd'hui celles du pape, plus on a mis de hardiesse à les supposer reconnues par l'Église des premiers temps.

Mais tenons-nous-en, pour le moment, à la plus haute de ces prérogatives, à la primauté même que les papes auraient héritée de saint Pierre.

En faisant de la papauté le point central de toute controverse, le catholicisme d'aujourd'hui a été logique peut-être, mais il n'a guère été prudent. Les controversistes d'autrefois évitaient, au contraire, de concentrer la lutte sur ce point, et nous verrons bientôt avec quel soin le concile de Trente imita cette réserve. Aujourd'hui, on joue le tout pour le tout.

Écoutez Wiseman ; « Un système lié pendant tant de siècles à l'existence même du christianisme, et servant de règle à son existence, ne saurait être une modification accidentelle. Il doit, au contraire, ou faire partie intégrante du plan, *ou être, depuis l'origine, dans une situation d'antagonisme complet avec la pensée qui a présidé à ce plan.* »

Donc, légitimité complète ou usurpation flagrante, institution divine ou institution antichrétienne, — pas de milieu. C'est un cardinal qui le dit.

D'autres ont accentué plus encore, et, par exemple, l'abbé Magnan. « Si la papauté, dit-il, est d'institution divine, tout est dit ; *si elle est d'institution humaine, le catholicisme ne repose que sur le mensonge et l'erreur.* » Plusieurs mandements récents ont posé le même dilemme.

Il y a, dans tout cela, comme un besoin de défier l'histoire, de s'étourdir et d'étourdir. Le rai-

sonnement dépasse même le but, car le catholicisme pourrait bien, à la rigueur, s'être donné lui-même, humainement, sans ordre divin, un chef suprême, et n'être pas, pour cela, une religion fausse. Mais, encore une fois, on tient à brûler ses vaisseaux, surtout à en avoir l'air. Cela donne confiance aux faibles; cela les force à ne rien écouter, imbus qu'ils seront de l'idée qu'en admettant quoi que ce soit contre les prétentions papales, ils abandonnent, avec la papauté, l'Église, le christianisme, la foi, la morale, tout.

## II

Il ne faut pas moins que cette cuirasse pour braver cette foule de témoignages négatifs que les premiers siècles opposent à ce qu'on nous dit de la papauté.

Si l'évêque de Rome a été, dès l'origine, le chef suprême des chrétiens, comment se fait-il qu'on cherche inutilement, chez les premiers Pères, une seule mention du fait, et que, longtemps encore, chez les Pères postérieurs, on soit réduit à de rares passages dont il faut presser fort le sens pour

en tirer un peu de ce qu'on veut? On ne sait, aujourd'hui, écrire une seule page, qu'il n'y en ait la moitié pour le pape, souvent les trois quarts ou plus encore; comment se fait-il que les Pères aient écrit de si gros volumes sans lui accorder une ligne?

Comment se fait-il qu'à chaque mot ou à chaque fait ancien interprété dans le sens papal, on puisse en opposer qui disent tout le contraire, montrant l'égalité des évêques, ou, tout au plus, l'influence que la ville de Rome, la vieille Rome, donnait naturellement au sien?

Comment se fait-il — grave remarque qui n'a pas été assez faite — comment se fait-il que nous ne trouvions, en ces premiers temps, ni dans les livres écrits contre le christianisme, ni dans les décrets contre les chrétiens, aucune mention de l'autorité suprême dont aurait été investi l'évêque de Rome? Rien, pourtant, n'eût été plus propre à exciter l'animadversion des païens, à armer le bras des empereurs, que l'existence de cet autre empereur se disant le chef des chrétiens de tout l'empire. Dans les tout premiers commencements, on eût pu n'y faire guère attention; mais, au bout d'un siècle, de deux siècles, alors que les chrétiens couvraient l'empire, comment croire ou que les païens eussent

ignoré la chose; ou qu'ils ne l'eussent pas signalée, poursuivie, comme le plus grand crime de ces chrétiens déjà tant accusés de briser l'unité romaine?

Comment se fait-il que l'histoire des évêques de Rome occupe en ces mêmes temps si peu de place dans l'histoire de l'Église? Il y a de longues périodes pendant lesquelles on ne trouve rien à dire d'eux. L'influence est ailleurs; la vie ailleurs; la primauté ailleurs; c'est-à-dire partout où se trouve un homme qui devient, en fait, le chef de l'Église. Ainsi, pendant tout l'épiscopat d'Ambroise, c'est Milan qui est le centre de la chrétienté d'Occident, et c'est Ambroise qui en est évidemment le chef.

L'histoire et les écrits d'Ambroise jettent un jour curieux sur l'histoire de la papauté à cette époque. Une fois entré dans ce point de vue, on est étonné de ce qu'on trouve; étonné aussi de ne pas s'en être avisé plus tôt.

Qu'était l'Église? quelle idée se faisait-on généralement de l'Église?

Une époque de transition ne se résume pas en affirmations invariables; le va-et-vient qui en a été le caractère doit nécessairement se retrouver dans le tableau qu'on en tracera. Souvent aussi il est beaucoup plus facile de dire ce qui n'était pas que de dire ce qui était.



Au quatrième siècle, vers la fin, ce qui n'est pas, ce qui n'est plus, c'est l'Église des premiers temps, l'Église apostolique. Même en dehors de tout détail, on a le sentiment qu'un apôtre ne se reconnaîtrait guère dans ce vaste établissement où logent, depuis Constantin, tant d'ambitions et de privilèges. L'homme charnel s'est largement promené à travers le champ du Seigneur. L'Église apostolique vivra bien dans quelques âmes d'élite; elle ne vit plus guère dans l'Église visible qui prétend la perpétuer.

Mais, si ce que nous voyons alors n'est plus l'Église apostolique; sera-ce l'Église romaine, l'Église monarchique des temps postérieurs? L'Église est monarchique; mais avec l'empereur pour chef.

Les historiens de l'Église ont fait plus tard de grands efforts pour changer ce rôle des empereurs en un simple protectorat; et de ce que le chef de l'empire avait été quelquefois appelé « l'évêque *du dehors* »; on a conclu à l'existence d'un « évêque *du dedans* »; chef spirituel suprême aussi; unique aussi. Erreur. L'Église était une république d'évêques, république où brillaient et régnaient au même titre tous ceux que désignait ou leur piété, ou leur savoir, ou leur courage, ou l'importance de leurs sièges, ou la réunion de plusieurs de ces circonstances. Ainsi s'était formée l'espèce de pa-

pauté que nous voyons exercée par Ambroise , pieux, savant, courageux, et, de plus, évêque de Milan.

### III

Quant à la papauté de Rome, rien de plus significatif contre elle que le vaste ensemble des écrits d'Ambroise. En voulez-vous la preuve en quelque sorte matérielle? Ouvrez les tables de la belle édition publiée par les bénédictins, vers la fin du dix-septième siècle, en deux volumes in-folio. Dans chacune des deux tables, l'article *Église* est immense; l'article *Église romaine* manque totalement dans l'une, et, dans l'autre, n'a que quelques lignes, ne mentionne que trois passages épars dans l'énorme volume. Cherchez-les, ces passages, et vous n'en trouverez pas un où la primauté de Rome soit réellement enseignée.

Un de ces passages, souvent cité de nos jours, n'a pu l'être que grâce à l'altération d'un mot. « Ils n'ont pas l'héritage de saint Pierre ceux qui n'ont pas le siège (*sedem*) de saint Pierre. » — Voilà ce qu'Ambroise aurait écrit. Or, de très-anciens ma-

nuscrits, au lieu de *sedem*, portent *fidem*, la foi de saint Pierre et non le *siège* de saint Pierre. Lequel de ces mots est le vrai? Évidemment, le premier. Des copistes romains ont bien pu changer *foi* en *siège*; mais on ne peut admettre qu'ils eussent changé *siège* en *foi*, anéantissant d'un trait de plume un témoignage qui n'eût pas pu ne pas être fameux. Ajoutez que l'auteur, en cet endroit (*Traité de la Pénitence*), parle de la foi, nullement de la hiérarchie ou de l'Église, et qu'une mention du siège de Rome arriverait là on ne sait pourquoi.

Mais ce qui est plus décisif encore, c'est l'opinion d'Ambroise sur le fameux : *Tu es Pierre*. A-t-il pu parler du *siège de Rome*, dans le sens romain de ce mot, s'il n'a pas cru, dans le sens romain, à la primauté de Pierre? Or, cette *Pierre* dont parle Jésus-Christ, c'est, selon lui (Commentaire sur saint Luc), non pas l'apôtre Pierre, mais la foi dont il a été l'organe, un peu avant, en répondant au maître : « Tu es le Christ, le fils de Dieu. » Et non-seulement il l'affirme, mais il tire de là une conclusion pratique qui achève d'ôter toute indécision sur sa pensée. « Efforce-toi donc, dit-il au fidèle, d'être, toi aussi, cette *Pierre*. Cherche-la, non pas hors de toi, mais en toi. » Belle et grande idée. Ce que Jésus a dit à Pierre, il le dit à tout chrétien;

ce rôle glorieux dont Pierre venait de se rendre digne; Jésus le confère à tous ceux qui, comme lui, se déclareront ses disciples. Voilà ce que dit Ambroise.

C'est dans le même esprit qu'il dit ailleurs : « Là où est Pierre, là est l'Église. » Lisez ces mots où ils sont (Commentaire sur le psème XL); et vous ne comprendrez plus qu'on ait prétendu les citer dans la question romaine. Ambroise ne parle, en cet endroit, ni de la hiérarchie, ni de l'Église visible. Il parle de saint Pierre accompagnant son maître chez Caïphe; et devenant, en ce moment, le type de l'Église, qui ne quitte jamais son divin chef.

Enfin, dans un endroit où il revient à l'image première et donne à Pierre le titre de fondement de l'Église, le voilà jetant dans la question un nouvel embarras pour les romanistes futurs. « Paul; dit-il (*Traité sur le saint Esprit*), n'est point inférieur à Pierre. » Ce passage a fort tourmenté les commentateurs catholiques. Il a fallu montrer qu'Ambroise ne disait pas ce qu'il semble dire; il a fallu, chose plus difficile encore, expliquer comment il a pu croire à la suprématie de saint Pierre; et jeter ainsi, chemin faisant, un mot qui la renverse. Un catholique sera-il jamais assez inepte pour dire, sans explication; que « Paul n'est point inférieur à Pierre » ? Bossuet, dans son fameux sermon sur

l'Unité, se montre assez embarrassé du fait. « Le mystère, dit-il, en serait long à déduire. » Le mystère! Pour Ambroise, c'était la chose du monde la plus simple. « Quoique ces deux frères, poursuit Bossuet, nouveaux fondateurs de Rome, doivent consacrer ensemble l'Église romaine; quelque grand que soit saint Paul en science, en dons spirituels, en charité, en courage; encore qu'il ait travaillé *plus que tous les autres apôtres*, et qu'il paraisse étonné lui-même de ses grandes révélations, — il faut que la parole de Jésus-Christ prévale : Rome ne sera pas la chaire de saint Paul, mais la chaire de saint Pierre. » — C'est dire en beau langage : « Je conviens du fait, mais je ne tire pas les conséquences, car ce serait ruiner la papauté. » Tout cela, pour Bossuet, se complique encore de ses idées et de ses frayeurs gallicanes. Il veut la primauté de Pierre, mais il ne la veut pas comme l'entend le successeur de Pierre; il veut donner plus qu'Ambroise, qui ne donne rien, mais il refuse ce que les ultramontains, le pape en tête, réclament. Laissons-les s'entendre ou ne pas s'entendre; un abîme n'en existe pas moins entre l'état de choses que nous révèlent, sur ce point, les écrits d'Ambroise, — et le système romain, même amoindri par Bossuet.

## IV

Enfin, cette suprématie que l'on a tâché de voir indiquée ou supposée dans quelques passages d'Ambroise, ce ne serait encore que la suprématie de Rome, de Rome-Église, non de son évêque, dont Ambroise, en ces endroits, ne dit rien. Confondre l'Église avec l'évêque, l'évêque avec l'Église, c'est encore voir les premiers siècles à travers les siècles postérieurs, et s'appuyer sur ce qu'il faudrait prouver. Or, ici, c'est Ambroise qui rendrait la chose impossible, car nous le voyons n'attribuer à l'évêque de Rome aucune dignité particulière, et ne le désigner que comme il désignerait tout autre évêque : Damase, *évêque de Rome*; Syrice, *évêque de Rome*. Voilà tout. Lui écrit-il, c'est sur le pied de la plus entière égalité : « Adieu, frère ; aime-nous comme nous t'aimons. » Voilà comment il termine une lettre à Syrice, et, cela, à une époque où la rudesse de la politesse antique avait fait place à tout un vocabulaire de formules. Dans une autre lettre, Ambroise lui donne le nom de *père*, mais familièrement, simplement, comme à un col-

lègue plus âgé; il se sert, d'ailleurs, non du mot *pater*, mais du mot *parens*, qui n'exprime que l'affection. Une troisième lettre, moins familière, ne dépasse encore en rien les formes officielles usitées entre évêques, entre Églisés; elle n'est ni plus ni moins humble que la lettre de Syrice à laquelle Ambroise répond. Ambroise dit : *Seigneur frère*; mais ce mot se retrouve dans ses lettres à d'autres évêques. Ambroise dit : *Ta Sainteté*; mais Syrice, dont la lettre était adressée à plusieurs évêques, avait mis : *Votre Sainteté*. Et de quoi, enfin, s'agissait-il? Syrice communique aux évêques de Ligurie qu'il vient d'excommunier tels et tels; il leur demande d'en faire autant. L'évêque de Milan répond que ses collègues et lui ont examiné l'affaire, et qu'ils ont décidé d'excommunier. Donc, autre fait à noter : une excommunication prononcée à Rome n'était pas exécutoire à Milan. L'évêque de Rome a excommunié à Rome; l'évêque de Milan, sur sa demande librement examinée, trouve bon d'excommunier à Milan.

L'histoire de l'illustre évêque n'est pas moins instructive là-dessus, avons-nous dit, que ses écrits. Impossible, en effet, d'y trouver aucune circonstance où il paraisse obéir à des ordres venus de Rome, ni avoir besoin, pour quoi que ce soit,

d'une approbation ou d'une autorisation qui en vienne. Et nous sommes là, ne l'oublions pas, à la fin du quatrième siècle.

V

Ainsi, ce qu'on appelait l'*Église*, ce que l'évêque de Milan désigne toujours par ce mot et caractérise quelquefois admirablement bien; ce n'était encore, à cette époque, que l'ensemble des *Églises*; et, sur ce point du moins, l'idée apostolique était restée. Cet ensemble des *Églises* n'aurait pas même pu être appelé une confédération, car *confédération* suppose une alliance permanente, officielle, réglée par des lois, et rien de semblable n'existait. Les conciles généraux, outre qu'ils n'étaient généraux que de nom, ne créaient qu'un lien accidentel; plus d'un demi-siècle s'écoula entre le premier (325) et le deuxième (381). Personne, sauf l'empereur, n'avait la surveillance générale de l'exécution des décrets; chaque évêque en était chargé dans son diocèse, et l'évêque de Rome comme un autre. L'*Église*, même représentée actuellement par un concile; n'avait par elle-même aucune action exécutive sur une



Église, sur un évêque; l'empereur seul exerçait le pouvoir exécutif. Il l'exerçait, à plus forte raison, dans les intervalles des conciles, alors que l'Église n'avait point d'organe central et redevenait un corps multiple; il l'exerçait, en particulier, dans la convocation même des conciles, et les conciles de ce temps ont légué une rude tâche aux défenseurs du système romain, car ils mentionnent tous, dans leurs décrets, la convocation par l'empereur, et se taisent absolument sur une part quelconque de l'évêque de Rome dans cet acte. Les Pères de Nicée, dans une lettre aux évêques d'Égypte, disent : « Le grand et saint concile de Nicée, assemblé par la grâce de Dieu et du très-saint empereur Constantin. » Les Pères de Constantinople écrivent à Théodose : « Nous nous sommes réunis conformément à l'ordre que nous en a donné Ta Piété. » Ambroise, lors du concile d'Aquilée, écrivant aux trois empereurs alors régnants, leur dit : « Vous avez désiré convoquer un concile. *Congregare studuistis concilium.* » — Ainsi, aucune trace encore d'un pouvoir administratif unique, permanent, qui appartient à l'Église, et qui fût aux mains d'un évêque considéré comme chef de l'Église.

Triste travail que celui qui s'impose aux historiens catholiques, lorsqu'après avoir fait un tableau

sincère de ces temps, il leur faut y mêler la papauté ! Où la prendre ? où trouver les points de raccordement entre elle et tant de choses qui se sont faites sans elle, en dehors d'elle ? Voyez M. de Broglie, dans le discours préliminaire de son histoire du quatrième siècle. Vous lirez vingt pages de suite confirmant à peu près tout ce que je viens de dire ; puis, comme si l'auteur s'apercevait tout à coup qu'il oublie Rome et le pape, vite un mot sur Rome et sur le pape, bien que ce mot ait été d'avance effacé par ce qui précède. Voyez, par exemple, lorsqu'il montre les deux patriarches d'Antioche et d'Alexandrie exerçant de bonne heure, dans tout l'Orient chrétien, une autorité généralement respectée. Il sent que l'on va dire : « Et le pape ? » Il va au-devant de l'objection. « Ces deux évêques, dit-il, *ne connaissaient de supérieur que celui de Rome*. Ils étaient en Orient les intermédiaires de l'autorité pontificale, lorsque trop souvent l'éloignement, la difficulté des communications, les précautions commandées par le danger des persécutions, l'empêchaient de s'exercer directement. » Ces précautions doivent aussi, sans doute, nous expliquer pourquoi ces deux évêques ont caché si soigneusement au monde, même après les persécutions, qu'ils étaient les vicaires de leur

collègue de Rome ! Mais ne plaisantons pas. Nous estimons trop M. de Broglie pour ne pas croire qu'il a dû lui en coûter beaucoup d'immoler à ce point, dans cet endroit et dans bien d'autres, sa conscience d'historien.

## VI

Irons-nous jusqu'à dire qu'il n'y eût à Rome, autour de Rome, absolument rien de ce qui allait plus tard constituer la papauté ?

Légalement, non, il n'y avait rien. Aucune loi impériale, aucune théorie religieuse n'érigait l'évêché de Rome en centre nécessaire de l'unité chrétienne ; cet évêché aurait pu, comme tant d'autres plus tard, disparaître, sans que l'Église se doutât qu'elle perdait son chef. Et, si cela est vrai de l'Occident, à plus forte raison était-ce vrai de l'Orient, berceau du christianisme, peuplé de chrétiens chez lesquels nous n'apercevons même, en ces temps, que peu de relations avec leurs frères de l'autre moitié de l'empire. Voyez les premiers conciles. A Nicée, sur 318 évêques, trois seulement d'Occident ; à Constantinople, sur 180, un seule-

ment. Sans doute ils n'avaient pas, comme le disait dernièrement un journal catholique, des chaînes de fer pour y aller ; mais les voyages n'étaient pourtant pas trop difficiles, surtout sous le règne et avec la sauvegarde de Constantin pour Nicée, de Théodose pour Constantinople. A Nicée, il est vrai, le président est un Espagnol, Osius, et, pour sauver un peu la papauté, on a fait de lui un légat du pape ; Athanase, pourtant, l'appelle « le grand Osius, père des évêques et conducteur des conciles », titres peu d'accord avec le fait qu'Osius fût là pour un autre, son supérieur, son chef suprême, chef suprême aussi des trois cent quinze évêques d'Orient, qui n'ont guère l'air de s'en douter. Bref, si Rome n'était devenue, dans l'Eglise, ce qu'elle a été plus tard, nous pourrions lire et relire l'histoire de ces temps sans avoir aucun soupçon du grand rôle qui était déjà, nous dit-on, celui de Rome et de l'évêque de Rome.

Ce que nous pouvons accorder, c'est que les éléments de ce grand rôle existaient déjà plus ou moins, prêts à s'anéantir s'ils n'avaient pas eu occasion de se développer, prêts à se développer quand l'occasion viendrait. Rome, c'était Rome, — et il était impossible que son antique suprématie politique ne préparât pas, plus ou moins, sa su-

prérogative religieuse. Tout ce qui émanait d'elle, de son Église, de son évêque, avait nécessairement de l'importance; et, quand elle se mit, plus tard, à passer des faits au droit, à réclamer comme d'origine divine cette suprématie que nul n'avait songé à reconnaître en cette qualité, elle trouva tout ce qu'elle voulait.

L'histoire moderne pourrait ici nous fournir un curieux exemple de cette marche des choses.

Les protestants de France avaient si bien pris l'habitude de consulter l'Église de Genève, de se régler sur Genève, que leur correspondance avec les pasteurs de cette Église semblerait souvent lui reconnaître une suprématie sur toute l'Église protestante. Cette suprématie, on le sait, n'existait pas; l'Église de Genève, représentée par son évêque, c'est-à-dire le corps des pasteurs, la *Compagnie*, n'avait ni ne réclamait; au dehors, aucune autorité hiérarchique d'aucun genre. Voyez, cependant, comme on lui parlait. Les formes, d'abord, sont toujours celles du plus profond respect; pasteurs et consistoires disent souvent : « Messieurs et très-honorés *pères*. » Les Églises les plus considérables, Nîmes, Paris, la Rochelle, ne se contentent pas de commencer et de finir leurs lettres avec une cérémonieuse politesse; le ton général est toujours ce-

lui de l'infériorité : « Nous honorons et reconnaissons votre Église comme la mère des nôtres. » Voilà ce qu'écrivit, en 1606, l'Église d'Uzès. Rome voudrait bien pouvoir montrer, dans les annales du premier siècle, une lettre à elle où se liraient de semblables paroles. Et que demandent-elles, les Églises de France, dans ces lettres si respectueuses ? Le plus souvent, des pasteurs. Elles tiennent à les recevoir de la main de l'Église de Genève ; elles seront heureuses qu'un lien de plus les unisse à elle, car, à leurs yeux, l'union avec elle constate la fraternité de toutes. Ambroise ne dit pas autre chose lorsque, dans une des trois phrases qu'on croit pouvoir citer, il parle de l'Église de Rome comme de celle « d'où découlent vers tous les hommes les droits de la vénérable communion ». Souvent aussi les Églises de France demandent des directions dans leurs dangers, des détails sur tel ou tel règlement fait à Genève, et qu'elles veulent adopter. La Compagnie, dans ses réponses, use modérément, mais franchement, du droit moral que ces communications lui confèrent ; elle conseille, dirige, et, au besoin, redresse, reprend. Ce nom de *mère* que l'Église d'Uzès donnait à l'Église de Genève, la Compagnie ne l'accepte pas. « Nous serions marris, dit-elle, d'avouer le titre

dont vous avez voulu honorer notre Église. » Mais, tout en refusant le titre, elle se montre mère, dans cette même lettre, par l'autorité de ses paroles. « Coupez, dit-elle, les racines de partialité qui ont grandement défiguré le lustre de votre Église. » Clément, dans cette fameuse épître sur laquelle on fait de lui un pape, en dit-il davantage aux Corinthiens ? Ce ton, enfin, l'Église de Genève ne le prenait pas seulement avec de simples consistoires ; quand elle écrit aux synodes de France, jamais elle ne se départ de la papauté fraternelle que lui a conférée le respect des Français. Voyez encore avec quelle déférence lui écrivent les états généraux de Hollande, en 1648, pour l'inviter au synode de Dordrecht. La papauté voudrait bien montrer une lettre qui la conviât de même au concile de Nicée. Et que serait-ce si l'évêque de Rome y eût été appelé pour présider, comme le fut Théodore de Bèze, en 1570, au synode national de la Rochelle ? — Bref, quand on se mettrait, dans quelques siècles, pour fabriquer une papauté genevoise, à en chercher les éléments dans l'histoire du seizième et du dix-septième, on trouverait des matériaux tout aussi valables, si ce n'est plus, et certainement plus nombreux que ceux dont il a fallu se servir pour fabriquer la papauté romaine.

## VII

Mais il n'a pas fallu seulement recueillir avec soin, disposer avec art, interpréter dans le sens des faits postérieurs, tout ce que les premiers siècles paraissent fournir de favorable ; il a aussi fallu laisser dans l'ombre tout ce qui en aurait déterminé le vrai sens.

Quand on nous cite des évêques de Rome intervenant par leurs lettres dans les affaires d'autres Eglises, il faudrait ajouter que ce droit, tout fraternel, était celui de tous les évêques, et que nous avons une foule de lettres du même genre.

Quand on relève le ton d'autorité avec lequel a parlé tel ou tel évêque de Rome, il faudrait ajouter que le même ton se retrouve dans les lettres d'autres évêques, l'usage les autorisant tous à relever sévèrement ceux qui leur paraissent s'écarter de la vérité.

Quand on nous montre un évêque de Rome excommuniant tel ou tel, ou, au contraire, selon l'expression consacrée, l'admettant *dans sa communion*, — il faudrait ajouter que tout évêque en



usait de même, affirmant ou niant ainsi, selon les cas, son union spirituelle avec un autre évêque, une autre Église. Longtemps il n'y eut pas d'autre unité générale que celle qui résultait de cette communion s'établissant de proche en proche entre les Églises, les évêques, sans cesse appelés, au milieu de tant de débats, à examiner s'ils étaient d'accord ou non. L'importance du siège augmentait naturellement l'importance du jugement ; mais l'autorité personnelle y contribuait bien davantage. Celle d'un Athanase, d'un Ambroise, eussent-ils siégé dans des bourgades, l'aurait toujours emporté sur celle d'un homme obscur siégeant à Rome, — et il est à remarquer que, pendant ces quatre premiers siècles, aucun docteur éminent n'y siégea.

Quand on nous cite, enfin, tel ou tel titre honorifique donné à l'évêque de Rome, il faudrait ajouter qu'on n'en a encore trouvé aucun qui ne fût alors en usage avec tous les évêques, ou du moins avec les principaux. Le nom même de *pape* est dans ce cas.

Ainsi, tous les droits, toutes les prérogatives, tous les honneurs que la papauté est arrivée à faire considérer comme siens, exclusivement siens, — l'histoire nous les montre appartenant, durant des siècles, aux évêques, à tous les évêques.

Que d'autres faits, d'ailleurs, pourraient ouvrir tous les yeux, détruisant, par leur valeur négative, ce que certaines choses pourraient avoir l'air de signifier !

Au lieu de recueillir tout ce qui, bien amplifié, bien arrangé, vous montre un pape à Rome dès les premiers temps de l'Église, recueillez donc un peu ce qui vous forcera de n'en point voir.

Voyez si jamais évêque de Rome, en ces temps, a déposé un autre évêque.

Voyez si jamais évêque de Rome, en ces temps, a nommé un évêque ou l'a confirmé autrement que par la déclaration de communion.

Voyez si jamais évêque, en ces temps, ayant à contredire ou à blâmer celui de Rome, s'excuse d'attaquer, lui, inférieur, son supérieur.

Voyez — nous l'avons déjà dit, mais comment ne pas le redire ? — voyez si tant d'évêques, tant d'écrivains, tant d'amis ou tant d'ennemis de l'Église, ont écrit une seule ligne qui puisse être donnée, sérieusement et de bonne foi, comme mentionnant la papauté.

Le premier pape vraiment pape, c'est Boniface III, en 604, deux siècles après Ambroise. Le premier il est appelé du nom d'évêque universel, et, ce nom, il ne se l'est pas donné lui-même, il ne l'a pas

réclamé comme lui appartenant de droit divin ; il se l'est fait donner par l'empereur. Par quel empereur ? Par Phocas, un usurpateur couvert de crimes, prêt à payer de n'importe quelle faveur tout appui donné à son pouvoir.

Or, voici ce que le prédécesseur de Boniface, Grégoire I<sup>er</sup>, avait dit de ce même titre, réclamé par le patriarche de Constantinople, Jean le Jeûneur. « Tu en es donc venu, lui écrit-il, à ce point que, méprisant tes frères, tu veuilles être appelé seul évêque. » — « Que Votre Sainteté reconnaisse, poursuit-il, combien elle s'enfle d'orgueil lorsqu'elle prétend être appelée de ce nom, dont n'a jamais prétendu être appelé quiconque fut véritablement saint. Il est vrai que, comme le sait Votre Fraternité, les pontifes de ce siège apostolique que j'occupe ont reçu, comme marque d'honneur, du vénérable concile de Chalcédoine, le titre d'évêques universels. Et pourtant, jamais aucun d'eux n'a voulu être appelé de ce nom ; aucun n'a pris pour lui cette qualification téméraire, de peur que, s'il s'arrogeait dans la dignité pontificale la gloire d'être unique, il ne parût la refuser à tous ses frères. »

On ne tarirait pas sur les conclusions à tirer de ce curieux morceau.

Totale absence, d'abord, de la question d'un droit divin. Si Grégoire a cru que ce titre usurpé par le patriarche appartenait divinement aux évêques de Rome, il est clair que c'était la première chose à dire, la seule même, car cet argument emportait tout. Rien là-dessus. Rien non plus d'une possession déjà ancienne. C'est au concile de Chalcédoine, au milieu du cinquième siècle, que ce titre a été donné aux évêques de Rome. Et comment leur a-t-il été donné ? Comme une chose due ? Non ; comme « marque d'honneur ». L'ont-ils accepté ? Aucun, dit Grégoire, jusqu'à lui, c'est-à-dire jusqu'à la fin du sixième siècle, n'a voulu le prendre. Pourquoi ? Parce que c'est une qualification « téméraire », qui a l'air de nier la dignité pontificale chez tous les frères du pape de Rome. Ce n'est donc pas seulement dans sa signification littérale, mais même comme formule honorifique, que l'évêque de Rome la repousse, et, s'il blâme l'évêque Jean, ce n'est pas pour avoir pris ce que le concile avait donné aux évêques de Rome, mais pour raisons tirées du titre même, téméraire, dangereux. Ainsi, quelles que fussent déjà, à cette époque, les prétentions du siège de Rome, — il est évident que celui qui a pu écrire ainsi ne se considérait encore, ni en droit,

ni en fait, comme l'évêque universel, comme la source de l'autorité des évêques.

### VIII

Vollâ — et que de faits nous pourrions signaler encore! — voilà ce que sont condamnés à cacher ou à travestir, dans leurs livres, tous ceux qui font remonter la papauté aux premiers siècles, tous ceux qui la veulent régner par elle-même et de droit divin. Le *Pape* de M. De Maistre est le plus hardi de ces plaidoyers, et, moralement, le plus triste, car on se demande à chaque page par quelle aberration de conscience un esprit si fermé a pu se camper sur un tel amas de sophismes. Mais il a été, de nos jours, dépassé encore, et de beaucoup, en mépris pour la logique et l'histoire. Il prenait au moins, lui, la peine de discuter, d'arranger, — hommage menteur, hommage pourtant, dans une certaine mesure, aux droits de l'histoire et de la raison. Aujourd'hui, ce ne sont plus des plaidoyers, mais des hymnes, hymnes d'adoration aux pieds de la papauté, chants de triomphe sur les informes débris de

tout ce quelle se figure avoir écrasé dans sa marche.

C'est elle, en effet, qui donne l'exemple. M. De Maistre n'a jamais divinisé la papauté comme Pie IX la divinise ; M. De Maistre n'a jamais passé par-dessus les objections comme Pie IX y passe. Le règne de l'affirmation pure, idéal de l'autorité, est arrivé. La papauté y entre à pleines voiles.

Elle ne saurait donc voir de bon œil la marche plus prudente des écrivains qui se flattaient, se flattent, car il y en a encore quelques-uns, de la conduire au même résultat sans trop braver ni trop altérer l'histoire.

Deux systèmes sont en présence.

L'un, qui a longtemps régné seul, veut que l'Église ait toujours été la même, la même dans ses doctrines, la même dans son organisation. Bossuet accorde aux protestants le droit de rejeter tout ce qui sera convaincu de n'avoir pas existé dans les premiers siècles, et il se considère comme tenu de leur démontrer que tout ce qu'ils attaquent existait.

Mais à mesure que les travaux modernes rendaient cette position plus difficile, un autre système s'est formé, vague d'abord, puis plus précis, et que nous trouvons au complet dans *l'Histoire du développement de la doctrine chrétienne*, par New-

man. Le titre indique l'idée. Selon l'auteur, le christianisme (catholicisme) a bien été donné aux hommes tout entier, mais non saisi d'abord ni appliqué tout entier, vu que « par la nature de l'esprit humain, le temps est nécessaire pour l'intelligence complète et le perfectionnement des grandes idées, et que les vérités les plus élevées, bien que communiquées au monde une fois pour toutes par des maîtres inspirés, ne sauraient être comprises tout d'un coup par ceux qui les reçoivent ». Donc, pour qu'une doctrine soit vraie, une institution légitime, il suffit qu'elle soit le résultat d'un développement autorisé et sanctionné par l'Église.

Cette théorie n'est pas seulement en opposition avec Bossuet, avec toute l'ancienne controverse catholique, mais avec la nature même de la plupart des choses que le seizième siècle a cru devoir rejeter. La plupart, en effet, ne sont nullement de celles qui pussent avoir besoin du temps pour être comprises. Le purgatoire, par exemple, est éminemment propre à saisir les esprits les plus grossiers ; la confession va admirablement aux consciences les moins développées ; le culte des saints et des images est ce qu'il y a de mieux pour nourrir l'imagination des peuples. Rien donc, dans tout cela,

qui ne pût être enseigné dès les premiers jours.

Mais rien ne le pouvait mieux que la notion d'un chef unique; rien n'eût été plus clair, plus simple, plus abordable à tous. Au lendemain de l'ascension du Christ, Pierre pouvait entrer dans l'exercice de ses droits, et, partout où était porté l'Évangile, rien n'empêchait d'y porter aussi l'ordre divin qui donnait à l'Église un chef visible. Cela s'est-il fait? Personne n'oserait sérieusement le soutenir.

C'est donc pour expliquer cette inexplicable lacune qu'on a fait de la papauté une des choses primitivement destinées à se révéler peu à peu. Ils veulent, ces auteurs, que les droits de la papauté aient bien existé dès l'origine, mais que Dieu ait laissé au temps le soin de les mettre en lumière. Ainsi, tout ce que la papauté possède ou possédera, y compris même l'infailibilité, est et sera pleinement légitime, vu que tout cela était compris dans l'institution divine, de même que la feuille, la fleur et le fruit, dans le bourgeon; mais de même aussi qu'on ne saurait voir la fleur lorsqu'il n'y a encore que la feuille, ni le fruit lorsqu'il n'y a encore que la fleur, nous ne devons chercher dans la papauté, à chaque époque, que ce qui devait y être à ce moment de son développement. Ainsi s'expliquent; ainsi perdent toute valeur contraire, les faits qui



nous la montrent primitivement absente; et, ensuite, si loin de ce qu'elle fut depuis; ainsi s'expliquent, en particulier, les paroles et les actes d'où l'on pouvait conclure que les papes mêmes, en ces temps, n'entendaient pas la papauté comme leurs successeurs modernes. Ils l'entendaient comme leur siècle; et c'est par degrés que Dieu leur a révélé, à eux aussi, l'étendue de leur pouvoir; à mesure que s'offraient les occasions de l'exercer.

Avec cette théorie, il n'y a plus rien, en effet, d'embarrassant, et toute l'histoire de l'Église est au service des prétentions papales. Les détails qui pourront sembler favorables, on en élargira indéfiniment la portée; ils ne sauraient dire trop, puisqu'ils ne font nécessairement, quoi qu'on en tire, que nous révéler le plan divin. Les détails contraires, — ou on les niera comme ne pouvant pas être vrais, ou on les interprétera comme ne pouvant pas être défavorables, ou, si l'on ne peut faire autrement, on dira qu'ils ne sauraient prévaloir contre un droit antérieur et divin, momentanément voilé au monde et aux papes eux-mêmes. Un testament en ma faveur pourra n'avoir pas été compris d'abord par tout le monde, pas compris même par moi; je n'en suis pas moins l'héritier de tous les droits que le temps en fera sortir.

On voit où cela nous mène. Traduisez en deux mots, et vous avez : « Tout ce que la papauté a conquis ou conquerra est nécessairement légitime entre ses mains. »

C'est ce que la papauté a toujours pensé, toujours dit ; toujours elle a passé hardiment du fait au droit. Mais elle n'en a pas moins toujours repoussé comme dangereux, injurieux, le système que nous venons d'exposer. Elle n'admet pas que rien, dans son histoire, ait besoin d'être expliqué ; elle condamne (Syllabus, art. 34), ceux qui diront que la primauté du pape ne s'est pas exercée dès l'origine de l'Église. Que ses champions, que ses historiens s'arrangent comme ils pourront avec l'histoire et avec leur conscience. Défense à eux de développer autre chose que ce thème : « La papauté a toujours été ce qu'elle est. »

---

## CHAPITRE QUINZIÈME

### DIFFICULTÉS INTIMES

- I. Si la papauté n'est pas tout, on ne sait plus ce qu'elle est. — Bossuet ; Lamennais ; Bourdaloue ; Massillon. — Contraste avec la fièvre d'aujourd'hui. — Même aujourd'hui, pour ceux qui réfléchissent, grave embarras.
- II. La papauté dans les décrets de Trente. — Reconnue en fait, mais laissée, en droit, dans le vague. — Intention, pourtant, de prononcer. — On ne peut s'entendre. — Est-il vrai que ce fut à cause des gallicans ? — Arguments espagnols contre la papauté ultramontaine. — Paul IV et le serment des évêques.
- III. La papauté dans ses rapports avec le concile de Trente. — Longs pourparlers préliminaires. — Frayeurs de la papauté sur ses droits et sur l'usage qu'elle en avait fait. — Terribles dénonciations en plein concile.
- IV. 1542 et 1868. — La bulle de Paul III notablement plus chrétienne que celle de Pie IX. — Mais Paul III, en détail, ressaisit tout. — Dix-huit ans de luttes et de ruses. — Personne qui eût foi en l'œuvre étrange ainsi faite. — Comment la papauté en a recueilli les fruits. — Audace, audace encore.
- V. 1545 et 1869. — Le sermon d'ouverture à Trente. — *Lumen papæ*. — Vives réclamations. — Aujourd'hui, timides efforts des évêques pour se persuader qu'ils seront pourtant quelque chose. — Appel à saint Jacques. — Appel à la vieille théorie du corps unique. — Bon pour sauver, tout au plus, les apparences.
- VI. Les couronnes à Trente. — Les couronnes, en 1869, éconduites. — Avait-on le droit de les éconduire ?
- VII. Question de la présidence papale. — Est-elle nécessaire à la légitimité de l'assemblée ? — Longueur et formes diverses du débat. — Protestations, jusqu'au bout, contre l'opinion du pape. — Tout cela, aujourd'hui, est comme nonvenu.

VIII. La publication des décrets de Trente. — Curieux compromis et curieuse unité. — Frayeurs jusqu'au dernier moment. — Habilité des légats. — Un petit article remet tout entre les mains du pape.

IX. Comment Pie IV acheva de tout reprendre. — Il confirme en juge souverain. — Il se réserve absolument le droit d'interpréter les décrets.

X. Résumé sur le régime papal.

Une singulière position est donc faite à tous ceux qui ne sont pas décidés, comme M. de Maistre, à étourdir leur conscience, et à pétrir l'histoire comme le potier l'argile. Ce ne sont plus seulement certains faits qui les embarrassent ; c'est la papauté même. Dès que vous n'en faites plus, comme l'ultramontanisme, la source de toute lumière et de toute juridiction dans l'Église, vous ne savez plus quelle place lui assigner logiquement, et même, abstraction faite de la crainte de lui déplaire, vous vous trouvez devant un problème insoluble. Voyez, encore une fois, Bossuet. Il représentera bien la papauté comme nécessaire à l'unité de l'Église ; il la rattachera bien, nous l'avons vu, à saint Pierre. Mais, cela dit, il ne sait, en quelque sorte, qu'en faire, ni que lui donner à faire. On sent qu'il la soutient

parce qu'elle existe, parce qu'il serait impossible à un évêque de ne pas la soutenir ; mais elle pourrait disparaître qu'il n'y aurait pas, à ses yeux, un bien grand vide, ni dans l'Église, ni dans le christianisme. Bref, il la considère plutôt comme un grand fait que comme une grande institution basée sur des principes, et le fait lui paraît bien grand pour la place qu'il croit pouvoir lui donner dans l'ensemble de l'établissement chrétien. Gallicanisme, dira-t-on. Sans doute ; mais je parle des endroits où il veut être catholique, où il défend sérieusement la papauté, et c'est là que je suis frappé du peu de connexion qu'il parvient à établir entre le christianisme et la haute charge attribuée à l'évêque de Rome.

Laissons Bossuet, si l'on veut ; la même observation serait à faire chez bien d'autres, beaucoup moins gallicans, beaucoup moins hérétiques aux yeux des docteurs de Rome. Que de livres, que de sermons, que de mandements, jusqu'à ces dernières années, dans lesquels la papauté n'apparaissait presque pas ! Si M. De Maistre en fait le sujet de son livre, Lamennais, dans le sien, la laisse dans l'ombre. Quiconque n'est pas spécialement appelé à en parler, n'en parle pas. Dans les nombreux volumes de Massillon, de Bourdaloue, pas un sermon sur le pape. Même chez les controversistes, bien souvent,

silence absolu, ou peu s'en faut. Ils somment les protestants de se soumettre à l'Église ; ils ne leur parlent guère de se soumettre au pape. Le système est complet sans lui.

Encore une preuve, donc, de ce qu'il y a de factice, de faux, et, en tout cas, de fiévreux, dans ce qui se passe aujourd'hui. Pas un sujet, petit ou grand, dogmatique ou disciplinaire, politique, historique, social ou moral, que nos prédicateurs et nos écrivains catholiques n'envisagent comme lié à la question de la papauté, lié, dirait-on, de telle manière que, la papauté disparaissant, tout disparaîtrait avec elle. M. De Maistre avait dit : « Sans le pape, il n'y a plus de christianisme. » Beaucoup de catholiques trouvèrent cela un peu fort ; mais, depuis, ils en ont entendu bien d'autres. Nous disions ailleurs, parlant déjà de ce curieux état de choses, que Dieu, aujourd'hui, semble ne régner dans le ciel que pour qu'il y ait un pape à Rome. Nous pourrions retourner l'idée, et dire : « Dieu, aujourd'hui, semble ne régner dans le ciel, n'exister même, que parce qu'il y a un pape à Rome. »

Tout cela est donc nouveau ; tout cela étonnerait fort, non pas Bossuet seulement, mais beaucoup d'ultramontains d'autres siècles. Même aujourd'hui, nous pourrions opposer à ce fiévreux verbiage la

sobriété des auteurs qui veulent rester sérieux. Ceux-là, quelque envie qu'ils aient de plaire à Rome, la papauté n'est pas un sujet qu'ils aiment. Ils voudraient pouvoir la séparer de l'histoire des papes, source d'objections terribles; ils voudraient lui trouver des origines au-dessus de toute discussion, et, ne les trouvant guère, ils passent vite. Ils font ce qu'a fait Mœhler dans son habile *Symbolique*. Mœhler, si complet sur d'autres questions, ne dit presque rien de la papauté; il la déduit en quelques mots du peu qu'il a dit de l'épiscopat, autre sujet que le système romain ne rend pas facile à traiter. « Si les évêques, dit Mœhler, doivent rassembler tous les fidèles en un seul troupeau, il faut qu'ils aient eux-mêmes un centre d'unité... Otez le pasteur suprême, et l'harmonie disparaît; l'ordre est renversé... Si le successeur de Pierre n'eût affermi tout dans l'unité, nous aurions vu... etc. » — Voilà qui serait bon dans un catéchisme peut-être; scientifiquement, il est clair que c'est de nulle valeur. Ce qui est clair aussi, c'est que, dans un livre tout scientifique, ou, du moins, affectant beaucoup ce caractère, si l'auteur n'a pas porté ce sujet sur le terrain de la théologie et des principes, c'est qu'il n'estimait pas pouvoir le faire.

## II

Et comment, en effet, le pourrait-on, pour peu qu'on sache l'histoire du concile de Trente? Une question devant laquelle ce concile a reculé, de quel droit un théologien catholique se permettrait-il de la trancher?

Il est vrai qu'on se gêne peu, quand le concile de Trente n'est pas à la hauteur des hardiesses d'aujourd'hui, d'affirmer pour lui ou de passer outre. Il y eut à Trente, par exemple, de longues délibérations pour savoir si le sixième chapitre de saint Jean se rapporte à la sainte Cène, et, en particulier, si les versets où Jésus parle de manger sa chair, de boire son sang, peuvent être cités comme preuve de la transsubstantiation. La majorité eut la bonne foi de reconnaître que le sens en est purement spirituel, et l'on ne mentionna donc, dans le décret sur la présence réelle, ni ces versets, ni le chapitre. Allez maintenant à Wiseman, et vous verrez ce chapitre, ces versets, hardiment cités comme « *la première preuve* de la vérité des doctrines catholiques relativement à l'Eucharistie. »



Même assertion chez M. Nicolas, chez beaucoup d'autres, et il va sans dire que l'infailible gardien de la doctrine, le pape, n'a jamais songé à remarquer qu'ils contredisaient le concile. Tout pas en avant est permis quand il s'agit d'affirmer ce que les papes trouvent bon qu'on affirme.

A plus forte raison n'ont-ils jamais rappelé sur le terrain du concile de Trente ceux qui en sortaient pour agrandir, pour diviniser la papauté. Mais il n'en est pas moins curieux de constater comme elle est forcée, dès qu'il s'agit d'elle-même, de se taire sur ce concile qu'elle aime d'ailleurs tant à citer. « Que tous se souviennent, est-il dit dans l'Encyclique de 1832, que c'est au pontife romain qu'a été donnée par Jésus-Christ la pleine puissance de paitre, de régir et de gouverner l'Église, comme l'ont déclaré les Pères du concile de Florence. » Pourquoi donc pas ceux du concile de Trente, cités, à quelques lignes de là, à propos de l'infailibilité de l'Église? Ah! c'est que, à Florence, sous la dictée du pape, la chose avait passé sans discussion; à Trente, où l'on osa discuter, la papauté fut tout heureuse qu'on voulût bien ne rien décréter sur son compte. Le concile, sans doute, la mentionne, la reconnaît, et nous ne dirons pas qu'il se fût trouvé dans l'assemblée une seule voix pour l'a-

belir; mais, dogmatiquement, sur sa position dans l'Église, sur ses droits quant à la doctrine ou quant à l'administration, — pas un mot. Oui, catholiques, pas un mot. Cet homme qu'on vous montre au sommet de la hiérarchie, — le concile de Trente, dans un long décret sur la hiérarchie, n'a pas trouvé moyen de le nommer. Vous le liriez, ce décret, d'un bout à l'autre, sans vous douter qu'il y ait un pape au monde. Des huit *canons* qui le suivent, vous en liriez sept sans vous en douter davantage; puis, tout au bout, vous en trouveriez un pour condamner l'opinion que les évêques nommés par le pape ne soient pas de légitimes évêques, et, même là, il n'est pas dit que ce soient les seuls légitimes.

Les défenseurs de la papauté nous disent : « Si le concile ne l'a pas dogmatiquement définie, c'est qu'il lui a paru qu'elle l'était bien assez, depuis longtemps, par l'assentiment universel des chrétiens. »

Mais, d'abord, le concile ne s'était nullement astreint à ne parler que de ce qui avait besoin d'être fixé. Ses décrets, résumé complet de l'enseignement catholique, renferment beaucoup de choses sur lesquelles, depuis longtemps, toute incertitude avait cessé dans l'Église. Aucune raison, donc, pour ne

pas parler du pape, toute incertitude eût-elle en effet déjà cessé, parmi les catholiques, quant à sa position et à ses droits.

Observez, en second lieu, que les décrets du concile s'attachent toujours, de préférence, aux points attaqués par la Réforme. Or, qu'avait-elle plus attaqué que le pape? Sur quel point eût-il été plus naturel d'exposer la doctrine de l'Église, condamnant ensuite, selon la forme ordinaire des décrets, les négations ou affirmations contraires? — Mais non. Dans cette vaste collection d'anathèmes, il n'y en a *pas un seul* contre qui niera la papauté.

Enfin, allons aux faits. Pour soutenir que, si le concile omit ce point capital, c'est qu'il ne jugea pas nécessaire d'en parler, il faudrait pouvoir dire qu'on décida d'emblée de le laisser de côté, et qu'il n'y eut aucune tentative pour lui donner sa place dans le décret relatif à la hiérarchie.

Loin de là. Dès la première présentation des articles sur le sacrement de l'Ordre, c'est-à-dire plus de huit mois avant la session dans laquelle on les publia, il est question d'en rédiger un sur le pape. Aucune formule n'est encore positivement proposée; mais personne ne paraît croire qu'on puisse se dispenser d'en chercher une. Parler du pape à l'occasion du sacrement de l'Ordre, c'est, aux yeux de

tous, aussi naturel, aussi nécessaire que de parler de la messe à propos de l'Eucharistie.

Après cinq semaines de débats, durant lesquelles la question de la papauté n'est pas un seul jour séparée de celle du sacerdoce, le cardinal de Lorraine propose, pour en finir, deux canons, l'un constatant l'origine divine de l'épiscopat en général, l'autre condamnant l'opinion « que saint Pierre n'ait pas été établi prince des apôtres, qu'un souverain pontife ne soit pas nécessaire, et que les successeurs de Pierre n'aient pas eu constamment la primauté dans l'Église. » Attaqué par les uns comme donnant trop au pape, par les autres comme ne lui donnant pas assez, cet article sert pendant un mois de texte à la discussion. Les légats l'envoient au pape; le pape y ajoute ce qui lui paraît y manquer, et le renvoie aux légats. Dans cette nouvelle rédaction, anathème à qui dira « que les successeurs légitimes de saint Pierre n'aient pas été constamment les pères, les pasteurs, les docteurs de tous les chrétiens, et qu'il ne leur ait pas été donné par Jésus-Christ, dans la personne de Pierre, le plein pouvoir de régir et de gouverner l'Église. » Et la discussion se poursuit, pendant trois mois, sur cette nouvelle éducation. Mais impossible, absolument impossible de s'entendre. Les fondements de la papauté semblent

fuir devant qui les cherche ; un malaise profond s'empara de tous les évêques. Enfin, le cardinal de Lorraine retire ses deux articles, — et la question de la papauté sera omise.

Il demeure donc avéré que ni les évêques, ni les légats, ni le pape, ni personne, n'eut primitivement l'intention de ne point faire d'article sur le pape ; qu'ainsi, comme nous l'avons affirmé, la seule cause de cette étonnante omission, ce fut l'impossibilité de s'entendre. Tous, sans doute, parlaient de la primauté du pape ; personne, pourtant, ne proposa de sortir d'embarras par un article où l'on se bornerait à la reconnaître en gros : on sentait qu'il serait absurde d'englober sous un même mot les opinions profondément diverses qui s'étaient fait jour dans le débat. Il est donc acquis à l'histoire que le concile de Trente n'a pas osé ou n'a pu, après plusieurs mois de travail, rien enseigner sur le pape.

Et qu'on ne dise pas, comme on l'a dit, que tout le mal vint des gallicans, à qui le concile eut tort de céder. « Les neuf dixièmes des Pères, dit le jésuite Biner, s'accordaient à reconnaître la supériorité du pape sur le concile ; et pourtant, sur les réclamations de quelques Français, on ne la déclara pas. » Neuf dixièmes, c'est beaucoup dire, bien que l'assemblée se composât, aux deux tiers, d'évêques ita-

liens; proportion, soit dit en passant, que la cour de Rome eut grand soin de maintenir pendant toute la durée du concile, fort peu œcuménique, comme on voit. Admettons pourtant, si l'on veut, un seul dixième d'opposants. Une réflexion, d'abord, se présente : c'est qu'il fallait que leurs raisons fussent bien fortes pour qu'une majorité pareille, dévouée au pape, vendue au pape, pourrions-nous dire, car beaucoup d'évêques italiens recevaient de lui une pension pour demeurer à Trente, n'eussent pas le courage de passer outre. A cette réflexion joignons un fait : c'est que l'opposition ne se composait point uniquement de Français, et que même, à ce moment-là, chose étrange, ses chefs étaient des Espagnols. Le cardinal de Lorraine, venu comme chef des gallicans, avait passé aux ultramontains; les Espagnols étaient demeurés inébranlables dans leur catholicisme fougueux, terrible à l'hérésie, mais singulièrement peu papiste. C'était l'un d'eux, Avos-mediano, qui avait le premier dit ouvertement que l'intervention du pape dans l'institution des évêques est de droit humain, ecclésiastique, et, par conséquent, ne saurait être de nécessité absolue. Des murmures, des battements de pieds, des sifflets même, raconté Pallavicini, avaient accueilli ses paroles, ce qui, soit dit encore en passant, n'était

pas fort édifiant dans un concile; mais, de vote contraire, point. Plus hardi encore avait été l'archevêque de Grenade, Guerrero. Il déclara, celui-là, que tous les évêques, y compris le pape, sont égaux et frères, et que l'inégalité de juridiction, purement ecclésiastique, est la seule qu'on puisse reconnaître. Il cita tous les faits que l'histoire des premiers siècles fournit à l'appui de cette assertion. Il se railla, en particulier, de ceux qui avaient dit que les apôtres furent bien tous faits évêques par Jésus-Christ, mais que Pierre seul eut le droit d'en faire d'autres; il leur demanda s'ils n'avaient donc jamais lu le livre des Actes. Il se moqua aussi beaucoup de ceux qui disaient que les apôtres, avant de se mettre à l'œuvre, s'étaient fait ordonner évêques par Pierre. Il rappela, enfin, et analysa la fameuse lettre de Grégoire à Jean le Jéûneur. On murmura encore plus d'une fois, et très-fort; mais lui répondre par un vote, mais déclarer tout cela non avenu, on ne l'osa pas. Ainsi, tout ce que nous avons dit historiquement sur cette question, le concile de Trente l'a sanctionné par son silence, et le pape lui-même, Pie IV, par son empressement à trouver bon que le concile ne se prononçât pas.

Il se réservait, Pie IV, de prononcer lui-même, et alors, cela va sans dire, de ne plus s'inquiéter

des objections. Un an après le concile, il publie, dans une bulle, le serment qu'auront désormais à prêter tous les évêques. Ce serment, il déclare en avoir pris tous les articles dans les décrets de Trente, et, parmi ces articles, vous lisez : « Je promets et jure une véritable obéissance au pontife romain, vicaire de Jésus-Christ et successeur de saint Pierre, le prince des apôtres. » — Le concile n'a rien dit de semblable ; mais le concile est dissous : personne ne réclamera.

### III

Mais une histoire bien curieuse aussi, c'est celle des relations entre le concile de Trente et les papes qui eurent successivement à le mener.

Vingt-cinq ans de pourparlers avaient précédé l'ouverture, et le seul mot de *concile* était, à Rome, un objet d'effroi ; singulière preuve, assurément, de cette admirable harmonie qui régnait, nous dit-on, entre l'Église et son chef. Cet effroi, Pallavicini l'avoue. « De même, dit-il, que, dans la pupille de l'œil, le moindre grain de poussière cause une



grande douleur, ainsi, quand il s'agit de choses d'un très-haut prix, les dangers les plus éloignés deviennent l'occasion des plus cruelles alarmes. » Or, ces alarmes ne portaient point sur la foi ; Rome ne pouvait douter que le concile futur ne fût unanime à damner dogmatiquement les protestants. Mais elle-même, mais ses droits, mais l'origine de tout ce dont elle était en possession, mais l'avenir de tout ce dont elle était en train de s'emparer, — voilà ce qu'elle tremblait qu'on ne se mit, dans le concile, à fouiller. Le concile de Bâle, cent ans auparavant, lui avait déjà cruellement dit la fragilité de son trône ; que serait-ce donc en ce siècle où tout était remis en question à la clarté de l'histoire, du bon sens, et de ce certain livre qu'il n'y avait plus moyen de cacher ?

Jamais donc, d'elle-même, Rome n'aurait convoqué ce concile ; jamais l'Église, unanime à le demander par la grande voix des peuples, ne l'aurait obtenu de Rome. Les souverains l'obtinrent, mais seulement lorsqu'ils en furent d'avance rassasiés, dégoûtés, par tout ce qu'ils avaient vu du mauvais vouloir et des finesses de la politique romaine.

On ne saurait dire, du reste, ce que la papauté redoutait le plus de voir examiner par le concile,

— ses droits, ou la manière dont elle en avait usé. Comment, d'ailleurs, obtenir qu'on séparât les deux questions ? Comment faire que ses droits, même les plus raisonnables, se présentassent sans l'effrayant cortège des abus, des scandales dont ils étaient devenus la source ? Ces abus, ces scandales, toute l'Église y avait trempé plus ou moins, car, sous un gouvernement corrompu et corrompé, chacun tire à soi tout ce qu'il peut ; mais chacun, le moment venu, n'en est que plus prompt à dénoncer ce qu'il a vu faire aux autres, et tout, en définitive, retombe sur ceux ou celui dont le devoir eût été de combattre le mal.

Ainsi en fut-il à Trente, et c'est ce qu'avait craint la papauté. Avec ce qui fut dit en plein concile sur les désordres de tout genre dont la cause première était en elle, dans son avidité, dans son peu de souci du bien des âmes, dans son indulgence pour tout mal qui épargnait ou favorisait ses intérêts, dans les détestables exemples qu'elle avait si souvent donnés au monde, dans cette omnipotence toujours prête à servir quiconque la reconnaissait ou la payait, — avec ce que le concile, disons-nous, allait entendre là-dessus de la bouche de tant d'évêques et de la part de tous les princes, nous aurions la réfutation complète, écrasante, de presque

tout ce qu'on va disant aujourd'hui à l'honneur de la papauté au moyen âge.

#### IV

Mais ne revenons pas sur les temps antérieurs; restons-en à ce qui concerne la situation respective du concile et de la papauté, et constatons le chemin fait de 1545 à 1869.

Ce fameux décret de Constance que nous avons vu cité par Grégoire XVI en 1832, — Paul III, en 1542, n'aurait guère osé s'y appuyer; la bulle de convocation est d'une singulière humilité en comparaison de celle de 1868. Paul III parle du concile comme d'une assemblée souveraine qui devra, « ayant Dieu pour guide, consulter, délibérer, résoudre et exécuter au plus tôt toutes les choses qui seront jugées nécessaires. » Point de phrases sur la papauté, sur lui-même. Il se contente, au commencement, de dire qu'il est appelé « à diriger la barque de saint Pierre, » et, plus loin, en fixant la date du concile, il reproduit simplement la formule où les papes se disent revêtus « de l'autorité du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit,

et des bienheureux Pierre et Paul. » Des ennemis de la papauté, des dangers de la papauté, pas un mot; il ne voit que les malheurs de l'Église. Paul III, comme homme, était loin de valoir Pie IX; mais sa bulle est incontestablement plus modérée, plus sage, plus religieuse, plus libérale aussi. Le pape du seizième siècle se montre beaucoup moins hostile au mouvement moderne, qui vient de lui enlever la moitié de l'Europe, que le pape du dix-neuvième.

Mais, si Paul III paraît livrer toutes choses à l'autorité du concile, la suite allait montrer qu'il n'en était pas moins décidé à tout reprendre; l'histoire du concile de Trente n'est, en quelque sorte, que celle des habiletés infinies dont la papauté eut besoin pour ne pas en sortir trop effacée, et pour se retrouver, après, sur le chemin de l'omnipotence absolue. Que vous la lisiez, cette histoire, chez Sarpi, ennemi des papes, ou chez Pallavicini, leur avocat, l'impression, sur ce point, reste la même. Il n'y eut pas, dans ces dix-huit années, un seul jour de franchise, un seul jour d'accord véritable, un seul où pape et concile eussent réellement la conviction qu'ils donnaient aux mots le même sens, aux choses la même portée. Personne, du reste, ne s'y trompait, personne au dedans, personne au dehors. Les souverains avaient leurs ambassadeurs

qui les tenaient au courant de tout, et qui n'avaient pas besoin d'être bien fins pour percer des secrets qui étaient ceux de tout le monde à Trente. Nous avons leurs correspondances ; quand nous ne les aurions pas, assez de choses nous seraient claires encore, et Pallavicini est plein de naïvetés précieuses. Son zèle pour la papauté lui fait trouver bons, admirables, tous les moyens dont elle usa pour rester maîtresse du concile ; on sent qu'il rirait volontiers des bons tours qu'elle joua aux évêques, et qu'il répète avec bonheur, *in petto*, la mauvaise plaisanterie de ce prélat mécontent qui disait : « Le Saint-Esprit nous vient de Rome, tous les samedis, dans une valise ! » — En effet, il ne se vota rien que le pape n'eût dicté, et, toujours, sans en avoir l'air.

L'Europe, quand elle ne s'indignait pas, riait aussi ; satires, caricatures, pleuvaient sur le concile, et pas seulement, bien s'en faut, de chez les protestants. On se serait fait moquer de soi si l'on avait paru croire que les travaux d'une telle assemblée dussent avoir une autorité durable, sérieuse ; les membres mêmes du concile avaient souvent fort peu l'air de gens ayant foi en leur œuvre. S'ils poursuivaient, c'était pour plaire ou aux souverains, qui leur demandaient de poursuivre, ou

au pape, qui les pressait de finir, las qu'il était d'avoir sans cesse l'esprit tendu vers les mêmes dangers. Dans les derniers temps, la cour de Rome avait plutôt moins de craintes; mais elle n'avait pas, pour cela, plus de foi en l'œuvre commune de fixation des dogmes et consolidation de l'unité, tant les débats avaient révélé de divergences là même où l'on se croyait d'accord, tant la papauté, en particulier, avait pâti et de ce qu'on avait dit, et du silence dans lequel on s'était enfin renfermé. Personne, en un mot, à ce moment, personne qui parût se douter des avantages dont le concile allait être la source et pour l'Église et pour la papauté.

On les a dus, ces avantages, à l'audacieuse habileté avec laquelle on a fait rentrer dans l'ombre toute l'histoire du concile, ne laissant voir que ses décrets, et, parmi ses décrets, que ceux dont on n'avait rien à redouter ni en discipline ni en dogme. On ne s'est pas contenté de laisser dans l'ombre; on a, au besoin, nié. Mœhler nie les tâtonnements. L'Église catholique, dit-il, a la certitude *immédiate* des enseignements divins. « Si elle eût dû parvenir à sa doctrine par les recherches, par l'examen, elle se fût contredite elle-même, *et elle était mise au néant.* » Elle y serait donc, à ce compte, puis-

que des délibérations durèrent trois mois, huit mois. D'autres nient, en gros, tout ce qui ne fut pas à l'honneur de l'assemblée ; un concile d'anges n'aurait pas été plus beau. Bref, le recueil des décrets est devenu comme un livre tombé du ciel, ou dont l'origine, du moins, se perdrait dans la nuit des temps. Le *Concile de Trente*, ce tout si prodigieusement multiple, ce lent et laborieux produit de dix-huit années, de mille débats, de mille intrigues, de mille votations, et, en fait, de plusieurs assemblées dont les dernières ne comptaient presque plus aucun membre qui eût assisté aux débuts ; ce chaos, enfin, où la foi et la discipline s'amalgamaient, de session en session, d'une si étrange manière, où toute proportion manque entre la longueur des décrets et l'importance des sujets, où l'anathème est tantôt ridiculement prodigué, tantôt timidement épargné, où des questions inabordables à l'homme sont résolues jusque dans leurs moindres détails, tandis que des questions tout humaines et toutes claires sont éludées ou laissées dans un vague complet, — ce chaos, disons-nous, on a eu l'art de le faire passer pour un tout complet et parfait ; ce terrain mobile et tout de sable, on a trouvé moyen d'y asseoir, comme sur un roc, et le catholicisme, et l'Église, et la papauté

même, qui, dix-huit ans, trembla de s'y enfoncer brisée. Un grand révolutionnaire a dit que le secret de sa force était : *Audace, audace, encore audace*. Les extrêmes se touchent, et l'immobile papauté, si elle nous faisait sa confession, ne dirait pas autre chose.

## V

Mais, quand nous la voyons lancer triomphalement, aujourd'hui, cette convocation œcuménique qu'elle lança, au seizième siècle, en tremblant, nous avons le droit de la ramener au souvenir de ses vieilles misères, et de lui demander où elle a pris ce qu'elle n'avait évidemment pas alors, au sortir des siècles catholiques.

Quel bruit, à Trente, au début, quand l'évêque de Bitonte, Cornelio Musso, chargé du sermon d'inauguration, s'avisa de représenter le pape comme la source de la lumière qui allait se répandre sur l'Église ! Dans une apostrophe aux montagnes des environs de Trente, il invitait les rochers, les bois, les torrents, à faire entendre à l'univers que tout devait se soumettre au concile, faute de



quœi, disait-il, « on pourra dire avec raison que la lumière du pape est venue dans le monde, et que le monde a préféré les ténèbres à la lumière ». La lumière du pape! *Lumen papæ!* L'effet fut si mauvais, que les légats durent presque désavouer l'orateur. Quant à Pallavicini, l'historien, il ne voit pas, dit-il, pourquoi l'on s'est tant indigné de ce mot *lumen papæ*. Ne sait-on pas que *papæ*, en latin, est tout simplement une exclamation, un *hélas!* Quoi de plus naturel, dès lors, que d'avoir dit : « La lumière, hélas! est venue dans le monde, et le monde... etc.? » Pallavicini se moque de nous, c'est clair; mais il ne prendrait pas, aujourd'hui, la peine de se moquer. Il approuverait carrément le mot du prédicateur de Trente; carrément il appellerait *lumière du pape* celle que le futur concile, reflet de la papauté, doit verser sur le monde. N'est-ce pas ce qu'on nous a dit, sur tous les tons, ces dernières années? N'est-ce pas ce qui résulte de la publication même du *Syllabus*, dont le concile n'aura évidemment qu'à développer les assertions? N'est-ce pas ce que proclament presque tous les évêques, prosternés, dans leurs mandements, devant cette lumière dont ils se déclarent éblouis? Et, si quelques-uns paraissent ne pas éprouver au même degré cet éblouissement de leurs collègues, ils n'au-

ront, à Rome, comme ceux-ci, qu'une chose à faire : baisser les yeux et voter.

Beaucoup d'évêques, cependant, et des plus éblouis, n'ont pas pu ne pas s'inquiéter un peu de la position faite à l'épiscopat dans ce concile ; le pape lui-même, dans sa bulle, à côté des idées papales, ultra-papales, qui leur promettent un effacement absolu, tâche de leur conserver l'apparence au moins d'un certain rôle. Ils se sont mis à développer cela ; ils ont tâché de montrer à leurs ouailles comme quoi les évêques, bien que votant nécessairement pour le pape et avec le pape, ne seront pourtant pas annulés comme assemblée délibérante et libre, ni même, individuellement, comme juges de la foi. Mais que de précautions, que de circonlocutions pour dire cela sans ébrécher cette autorité souveraine que le pape s'est réservée ! L'évêque de Belley, par exemple, commence par déclarer qu'un concile n'était nullement indispensable, que le pape avait pleinement le droit de tout régler, de tout décider seul ; puis, ne voulant pourtant pas dire que les évêques tiendront de lui, de lui seul, le droit de voter dans le concile, il se réfugie derrière saint Jacques, évêque de Jérusalem, qui, dans le concile raconté au livre des Actes, non-seulement dit son avis, mais le dit en com-

mençant par ce mot : « Je juge que... » Donc, dit courageusement M. de Langalerie : « Ces hommes que le pape réunit et consulte ne sont pas de simples consultants ou avocats, mais des juges ayant pouvoir et mission de juger. » Ceci, nous le craignons fort, c'est plus que le pape n'accorde; il aurait, en tout cas, le droit de trouver ce raisonnement bien mauvais, car c'est un pur jeu de mots. Si vous allez au grec, vous verrez que saint Jacques a dit : *Je juge* dans le sens de : *Je pense*, et qu'il n'y a pas là ombre de système ou d'intention. D'autres donc, plus prudents encore, se sont contentés de reprendre la théorie de l'autorité unique, vieille réponse aux objections protestantes sur l'incertitude du siège de l'autorité dans l'Église. L'autorité, disent-ils, est entière dans le pape, entière dans le concile, entière dans les deux ensemble. Un pape et un concile, ce ne sont pas deux autorités, deux sources de lumière; c'est la même lumière, la même autorité. Voyez l'Eucharistie. Jésus-Christ est tout entier dans le pain, tout entier dans le vin. Avec le pain seul, vous recevez Jésus-Christ; avec le vin seul, vous le recevriez également; avec les deux, vous ne le recevez pas deux fois. Que le Saint-Esprit, de même, ait pour organe ou le pape seul, ou le concile uni au pape,

c'est tout un. Voter avec le pape, pour le pape, ce n'est donc point s'annuler; c'est exercer concurremment avec lui une autorité libre et souveraine.

Il est permis de douter que cette métaphysique, bonne pour sauver, en théorie, la dignité de l'épiscopat, paraisse bien bonne, en pratique, à qui se verra forcé ou de voter contre sa conviction, ou de rompre cette unanimité que le système suppose. Peu la rompront, point peut-être. Mais plus le spectacle sera beau pour qui ne voudra voir que l'apparence, plus il sera triste pour qui s'enquerra des réalités et comptera les sacrifices faits. Les minorités considérables qui se dessinèrent à Trente sont embarrassantes, sans doute, à bien des points de vue; moralement, elles sont au moins une preuve que, malgré Rome, malgré un pressant besoin d'unité, l'épiscopat n'était pas encore façonné à abdiquer et à s'annihiler.

## VI

Les souverains aussi avaient conservé leur mot à dire, non-seulement dans tout ce qui concernait

le concile en général, mais même dans la marche des délibérations, dans le choix et l'ordre des sujets. Ceci, — nous tenons à le dire, — nous ne l'approuvons, en principe, aucunement; s'il est triste que les évêques ne soient plus que l'ombre du pape, il était triste aussi d'en voir souvent, dans le concile, qui représentaient bien moins l'Église que les intérêts et les passions de leurs souverains temporels. Mais, enfin, historiquement, notre observation subsiste, et, sans remonter aux temps où c'étaient les empereurs mêmes qui convoquaient ces assemblées, on pourrait demander de quel droit la papauté s'affranchit, en 1869, de ce qui était encore, au seizième siècle, l'usage universel de la catholicité. C'était un abus, nous dit-on; et le mandement que nous citons tout à l'heure fait remarquer, dans ce même concile de Jérusalem, la complète absence de l'autorité civile. Il est clair que l'autorité civile, alors juive ou païenne, ne pouvait songer à intervenir; chrétienne, elle intervint toujours, et l'Église ne protestait nullement. Si l'Église prétend changer cela, il faudrait au moins que ce changement s'appuyât sur l'idée moderne de la séparation des deux pouvoirs. Mais, cette idée, Rome ne l'admet point; elle la combat, au contraire, partout où elle a intérêt à la combattre. Elle demande,

partout où elle l'ose, que le catholicisme soit la religion de l'État; elle réclame, partout où c'est encore possible, non la protection seulement, mais l'appui, les services, le dévouement de l'autorité civile. Si donc rien n'est changé, de ce côté, dans son système, de quel droit, répéterons-nous, a-t-elle changé le reste, excluant les souverains catholiques de toute participation officielle à la convocation, aux préliminaires, à l'ouverture, aux travaux du concile? Si ces souverains réclamaient, que pourrait-elle répondre? Elle répondrait probablement par l'article du Syllabus où l'Église est dite « une vraie et parfaite société pleinement libre ». Nous avons déjà vu que cette *liberté*, dans sa pensée, consiste à jouir de tous les droits qu'elle aura déclarés siens; ajoutons maintenant : « Et à n'être tenue à aucun devoir envers personne. »

## VII

Ce ne fut pas non plus une mince affaire, à Trente, que de déterminer la position des légats envoyés de Rome pour présider et diriger le concile.

Dès le début, une grave question se pose : leur présence est-elle nécessaire à la légitimité de l'assemblée ? Dans le décret de la première session, les légats se tirent d'embarras en donnant au décret la forme d'un procès-verbal ; il y est dit que le premier légat s'est adressé aux évêques, qu'il leur a demandé s'il leur plaisait de déclarer le concile ouvert, et que tous ont répondu *oui*. Mais, pour la seconde session, il faut un décret véritable. Au nom de qui parler ? Au nom de qui publier le décret ? Au nom du concile seul, au nom du pape et du concile, au nom du concile et du pape ? — car l'ordre même, au cas qu'on nomme les deux, est d'une grande importance. Quelque forme qu'on adoptât, c'était toujours trancher, dans un sens ou dans un autre, une question que l'on sentait ne pouvoir trancher sans tuer le concile. La supériorité de cette assemblée sur le pape, — Paul III avait dit qu'il mourrait plutôt que de la laisser proclamer. La supériorité du pape, — on savait qu'en la décrétant, même en la laissant entrevoir, on s'attirait d'Allemagne et de France des protestations terribles. Une commission de cardinaux, nommée par le pape, à Rome, pour s'occuper de tout ce qui regardait le concile, avait longtemps cherché une formule de décret qui pût ne blesser

personne. Elle croyait l'avoir trouvée. « Le saint concile de Trente, œcuménique et général, les légats présidant (*præsidentibus legatis*), décrète... » La majorité parut satisfaite ; la minorité demandait, sinon un aveu positif de l'infériorité du pape, du moins une mention plus claire de l'égalité des deux pouvoirs. On se défiait de ces mots *præsidentibus legatis* ; on craignait qu'au lieu d'indiquer une simple présidence, ils ne fussent traduits ensuite comme indiquant une présidence nécessaire, indispensable. C'était bien là, du reste, ce qu'entendaient les Italiens. Il fut donc proposé de remplacer *œcuménique* par *représentant l'Église universelle* ; et comme ces mots précéderaient la mention des légats, le concile risquerait moins de paraître tirer son autorité du pape. Un Italien traita de *renards* ceux qui soutenaient cette rédaction ; c'était, à vrai dire, une épithète qu'on pouvait se donner mutuellement tous les jours. La majorité inclinait cependant à accorder, sinon la chose, du moins les mots ; mais, sur l'ordre du pape, les légats firent refuser. Bien plus : on effaça *œcuménique et général*. « A quoi bon ces mots ? disaient les légats. N'est-il pas suffisamment dit, dans la bulle du pape, que le concile est œcuménique et général ? — Oui, répondait-on ; mais, dans la bulle, c'est le pape qui



parle. Ne faut-il pas que le concile s'affirme aussi lui-même? » Les Italiens persistent; les deux mots restèrent effacés. Mais les opposants, la session venue, protestèrent en pleine cathédrale, et, à la session suivante, les deux mots leur furent accordés.

Mais la question de la présidence, le *præsidentibus*, comme on disait, continua d'agiter les esprits; et ce fut bien pis quand, plus tard, au *præsidentibus* se fut joint ce qu'on appela le *proponentibus*.

C'était en 1562, dans la première session de la troisième reprise du concile. On s'aperçut, mais trop tard pour protester efficacement, qu'après ces mots « les légats présidant » on avait glissé « *et proponentibus* »; ce qui menaçait fort de vouloir dire qu'aux légats seuls appartenait de choisir et de proposer les sujets. En fait, c'est ce qui avait toujours eu lieu; en droit, c'est ce que beaucoup d'évêques refusaient absolument d'accorder. Les protestations furent donc si vives, qu'il fallut, aux sessions suivantes, omettre ce mot malencontreux. Mais, comme il figurait dans le décret de réouverture, dominant ainsi tout ce qui se faisait dans le concile, les protestations continuèrent, et les légats durent consentir à mettre, dans le décret de la vingt-quatrième session, une note portant que ce mot ne devait pas

être entendu comme changeant rien aux anciens usages. — Encore une équivoque, car, selon les ultramontains, l'ancien usage était précisément que tout vint du pape ou de ses légats. Mais cette note n'en fut pas moins regardée comme une victoire sur le pape.

Voilà ce que l'épiscopat osait encore, il y a trois siècles, contre la papauté. Il frémirait, aujourd'hui, à la pensée d'en faire autant. Oser dire, oser insinuer que l'assemblée de 1869 puisse être quelque chose indépendamment du pape, puisse être présidée par un autre que le pape ou que le légat du pape, ce serait une monstrueuse hérésie ; et quand, d'ailleurs, le pape laisserait à l'assemblée le droit de choisir son président, nul danger qu'elle ne s'empressât pas de choisir un homme tout au pape. Nul danger non plus qu'elle lui conteste, ou à ses représentants, le droit de choisir les questions. N'a-t-il pas nommé, un an d'avance, des commissions chargées de préparer tout le travail ? Il est vrai que ces commissions sont, dit-on, fort embarrassées, soit à cause des difficultés inattendues dont bien des questions se compliquent, soit par la difficulté même de préparer tout, de faire tout sans avoir pourtant l'air de ne rien laisser au concile. Mais, pour peu que les apparences soient sauvées,

le concile, on peut y compter, ne réclamera pas. Tous les ménagements, toutes les ruses dont la papauté eut besoin, à Trente, pour voiler son omnipotence, — elle en est, aujourd'hui, à peu près totalement affranchie.

## VIII

Elle le sera aussi de l'embarras où elle se trouva pour publier les décrets du concile.

Comme ils ne lui étaient officiellement communiqués qu'après avoir été proclamés, à Trente, en séance publique et solennelle, pape et concile se trouvaient dans une étrange impasse. Si le décret a besoin de la confirmation pontificale, que signifie cette proclamation publique ? S'il n'en a pas besoin, pourquoi le pape aura-t-il à la donner ? Comment la donnera-t-il sans déclarer, par cela même, que ce décret solennellement proclamé n'avait encore aucune valeur ? Aux trois premières sessions, comme il ne s'était point fait de décrets proprement dits, la difficulté put dormir ; à la quatrième, impossible. Mais ce que, de part et d'autre, on redoutait le plus, c'était d'en venir à s'expliquer. Paul III eût

frémi à la pensée de provoquer des manifestations comme celles de Bâle ou de Constance, où l'on avait déclaré pouvoir se passer de la sanction pontificale ; le concile, de son côté, ne voulait ni rompre avec le pape, ni se soumettre ostensiblement à lui, car c'eût été renoncer à toute influence hors de l'Italie, et, en fait, aux yeux de toute l'Europe, abdiquer. De là le compromis qui allait unir Rome et Trente. Le pape ignorera la proclamation solennelle ; il confirmera les décrets comme si le concile n'avait fait que les préparer. Le concile ignorera la confirmation par le pape ; il continuera de proclamer les décrets comme définitifs et souverains.

Voilà ce que fut, à Trente, l'union, l'unité entre le concile et le pape ; voilà ce dont on nous fait aujourd'hui le tableau comme d'une œuvre ineffable et mystique de l'Esprit-Saint ! Un compromis, une comédie dont le secret était celui de l'Europe ; un nœud qui n'existait qu'à condition que les deux partis s'accordassent à l'ignorer.

Beaucoup d'évêques voulaient qu'il en fût de même jusqu'au bout. Le concile se séparerait ; les décrets iraient à Rome ; le pape les confirmerait sans autre explication. Mais le parti romain avait remporté, chemin faisant, tant de petites victoires, qu'il voulut finir par une grande ; il proposa que

l'assemblée demandât elle-même au pape la confirmation de tous les décrets en bloc, c'est-à-dire de l'œuvre entière du concile. Trois mois auparavant, c'eût été déchaîner tous les orages. Mais beaucoup brûlaient de s'en aller ; entamer au dernier moment une pareille lutte, c'eût été presque de l'héroïsme. Peu donc se récrièrent avec quelque vivacité. On s'empressa de leur dire que la confirmation papale n'impliquait pas nécessairement la supériorité du pape ; que c'était simplement l'acte par lequel, comme chef du pouvoir exécutif dans l'Église, il prenait sous sa responsabilité l'exécution des mesures votées. Comme on ne demandait pas mieux que d'être persuadé, on le fut, et il n'y eut à la fin qu'un seul prélat, l'archevêque de Grenade, qui persistât à ne pas vouloir demander la confirmation papale. C'est là ce que M. de Falloux raconte poétiquement, dans son *Pie V*, comme une preuve éclatante de l'intervention divine. « Au moment, dit-il, où tout concourait au désordre, Dieu se montre... L'harmonie éclate, la lumière jaillit, et la chrétienté s'illumine. » Les légats n'en furent pas moins, jusqu'au dernier moment, dans de grandes transes. Ils se défiaient de la complaisance montrée par les chefs de l'opposition ; ils redoutaient, pour la séance publique, des protes-

tations, un éclat. Il n'y en eut pas; mais ces craintes nous montrent à quel point tout l'échafaudage était fragile.

Ces craintes, du reste, n'avaient pas empêché les légats de pourvoir d'une autre manière encore au maintien de l'autorité de leur maître.

Quand les décrets furent lus en séance publique, on ne fut pas peu surpris d'entendre un dernier article ainsi conçu : « Déclare en dernier lieu le concile que, de quelques expressions et clauses qu'on se soit servi dans les décrets..., tout a été décrété de telle sorte que l'autorité du Saint-Siège soit et doive être considérée comme demeurant intacte. » L'autorité du Saint-Siège n'ayant pas été définie, un tel article constituait le pape seul juge de ses propres droits, et, sans proclamer nettement sa supériorité sur le concile, lui donnait toute latitude dans l'interprétation et l'application des décrets. Il était clair, d'ailleurs, qu'on pourrait entendre cet article dans le sens ultramontain le plus pur. L'autorité du pape y était représentée comme tellement au-dessus de toute discussion, qu'un concile ne pouvait avoir même la pensée d'y toucher en quoi que ce fût.

Cet article donc, les légats l'avaient ajouté pendant la nuit. Maintes fois, précédemment, on l'avait

repoussé. Il passa comme tout le reste. On murmura, mais on ne protesta pas.

Voilà comment le concile de Trente a reconnu la plénitude de l'autorité pontificale; voilà comment, sur ce point capital, la chrétienté *s'illumina*.

## IX

Mais c'était assez pour que, le concile dissous, la papauté fût pleinement à l'aise.

Le concile avait demandé — nous avons vu comment — la confirmation papale. Pie IV confirmera donc, mais en donnant à cette demande un sens que beaucoup d'évêques, bien certainement, n'y ont pas mis. « Après mûre délibération, dit-il dans sa bulle, ayant reconnu que tous ces décrets sont catholiques, utiles et salutaires au peuple chrétien, nous les confirmons en vertu de l'autorité apostolique, ordonnant qu'ils soient reçus et observés. »

Ainsi, ces décrets qu'il confirme, il ne les a pas reconnus seulement *utiles* et *salutaires*, mais *catholiques*; il les a donc jugés, souverainement

jugés, au point de vue de la foi comme au point de vue disciplinaire. Il prononce, mais après *mûre délibération*. Il accorde; il aurait donc pu refuser. Que serait-il advenu, dans ce cas, de l'autorité du concile? Question, pour nos ultramontains, fort simple; le concile, nous diront-ils, rentrerait dans le néant. Mais pour quiconque n'est pas ultramontain, question terrible, question qui reviendrait sans cesse, n'était l'intérêt que tous ont à la laisser sommeiller.

Pie IV se pose donc nettement en supérieur du concile, en juge de ses décrets. Mais ce n'est pas encore assez. Quoique mené par le pape, le concile a pourtant voté, sous la pression de l'opinion, sous l'influence de la Réforme, des choses qu'on pourrait tourner contre le pape. On lui a bien fait ajouter, le dernier jour, qu'il n'entendait pas amoindrir l'autorité du Saint-Siège; mais des gens pourront néanmoins venir, qui, s'emparant de tel ou tel article, cherchant ce que le concile a pu vouloir y mettre, s'en feront une arme inquiétante. Pie IV, à cette pensée, était allé jusqu'à se demander s'il devait confirmer le tout, et, pendant plusieurs jours, il hésita. Plusieurs de ses conseillers hésitaient aussi. Un d'eux, enfin, Hugues Buoncompagno, lui suggéra l'idée de se réserver expres-



sément, dans la bulle, à l'exclusion de qui que ce fût, le droit d'interpréter les décrets.

Cela, c'était chose inouïe, même dans les annales du despotisme papal. On avait bien vu Nicolas III, quand la règle de saint François, fort ambiguë, menaça d'être un champ de bataille, s'en réserver l'explication. Dans un cas pareil, passe encore ; mais publier un code complet, tout neuf, de doctrine et de discipline, et y ajouter, du même coup, la défense d'en étudier le sens, — c'était le dernier pas possible dans l'asservissement de la pensée et de la conscience.

Il fut fait, pourtant, ce pas que l'on traiterait de fable si une bulle solennelle n'était là pour en faire foi : « En vertu de l'autorité apostolique, défense à tous, soit ecclésiastiques, de quelque rang qu'ils puissent être, soit laïques, de quelque autorité qu'ils soient revêtus, aux premiers sous peine d'interdiction, aux autres sous peine d'excommunication, défense, en un mot, à qui que ce soit, de faire sur les décrets du concile ni *commentaires*, ni *gloses*, ni *annotations*, ni *scolies*, ni *interprétations quelconques*. »

Personne, on le voit, n'est oublié, pas même ceux qui, un mois auparavant, s'intitulaient « le saint concile de Trente, légitimement assemblé sous la

conduite du Saint-Esprit. » Les ecclésiastiques, *de quelque rang qu'ils puissent être*, auront, comme les laïques, à demander au pape dans quel sens ils doivent entendre les décrets.

Allez, après cela, allez reprocher au catholicisme de vous refuser le droit d'interpréter l'Écriture Sainte! Ce qu'il a lui-même mis à la place, ce qu'il a élaboré, calculé, pendant dix-huit années, — il ne s'en croit pas encore assez sûr pour l'abandonner à la conscience et à la raison des fidèles, même à la conscience et à la raison de ses ministres. Il le publie, ce code, mais avec une défense qui, bien observée, serait la défense de le lire, car il est clair que vous ne pouvez l'ouvrir, non plus que la Bible, sans risquer d'y voir, en quelque endroit, autre chose que ce qui convient au pape, et d'être, en conséquence, interdit si vous êtes prêtre, excommunié si vous ne l'êtes pas, fussiez-vous d'ailleurs le plus pieux et le plus savant des catholiques.

## X

Voilà donc, il est bon de le dire et le redire, car l'excès même d'un pareil despotisme empêche sou-

vent d'y croire et rend nos accusations invraisemblables, — voilà le joug sous lequel la papauté tient le monde. Un de ces empereurs, que le pouvoir absolu rendait fous, imagina, nous dit-on, d'afficher ses décrets tellement haut, que personne ne pût les lire, et que, tous pouvant y avoir contrevenu, tous fussent en perpétuelle angoisse. Sous des formes plus graves, Rome a quelque chose de cette folie-là. Elle tient, dirait-on, à ce que personne ne puisse être bien sûr de ne pas lui déplaire, de ne pas être, sur quelque point, hérétique; elle veut que chacun aille sans cesse au-devant des condamnations possibles, et, pour cela, multiplie les protestations d'obéissance. Elle veut ne voir autour d'elle, dans tout le monde catholique, que des gens à genoux et l'interrogeant du regard pour savoir ce qu'ils doivent croire, faire, désirer, craindre, aimer, haïr. Ce qu'elle a fait du concile de Trente, tournant à son profit d'abord l'ensemble, par cette confirmation où la souveraineté s'affiche, puis les détails, par cette hardie défense de les interpréter, — c'est ce qu'elle fait, hardiment ou habilement, selon les cas, pour toutes choses. Tout lui devient un précédent, une base. Ce précédent pourra rester inexploité quatre siècles, ou être invoqué après quatre jours. Rome a tantôt l'impatience fiévreuse de qui ne

peut attendre au lendemain, tantôt la patience impassible de qui a les siècles devant soi. Mais, patiente ou impatiente, ses yeux ne quittent jamais le but; ses pas, grands ou petits, y tendent imperturbablement, — et voilà comment elle est arrivée à entraîner après elle, non le siècle, mais, malgré le siècle, malgré toutes les idées et tous les instincts du siècle, une armée de plus en plus aveuglément dévouée.

---

## CHAPITRE SEIZIÈME

### L'ÉPISCOPAT

- I. Obéir pour régner. — L'épiscopat, à Trente, avait raison contre la papauté ; il n'a pas raison, pour cela, contre l'Évangile et l'histoire. — Seule origine vraie qu'on puisse lui assigner. — Impossibilité, à Trente, de formuler un décret sur l'épiscopat.
- II. Impossible encore d'établir dogmatiquement son droit à siéger seul dans les conciles. — Un chapitre des Actes. — Grands et petits sophismes. — A quel titre les évêques représentent-ils l'Église ? — Silence encore, à Trente, sur ce point.
- III. Nul refuge, si ce n'est dans le pur système ultramontain. — Comment Lainez l'exposa. — Le pape, seul fondement de l'Église et source unique de tout droit. — Un évêque n'est rien que par le pape ; un concile non plus. — Logiquement, rien à répondre. — C'est ce que le futur concile va montrer une fois de plus.

### I

Mais ce dévouement, chez les évêques, n'est pas *aveugle* en ce sens qu'aucun calcul ne s'y mêle. Obéir, mais pour commander, — voilà comment pourrait se résumer le spectacle que l'épiscopat nous donne ; et si, à Trente, il se montra beaucoup

plus indépendant, c'est qu'alors il était encore, dans beaucoup de pays, en position de régner par lui-même, sans le secours du prestige papal.

Autre face, par conséquent, de cette étrange union qu'on nous peint en si poétiques termes. Le concile de Trente ne fut qu'une longue lutte, non pour la liberté de l'Église, mais pour savoir à qui, de l'épiscopat ou de Rome, appartiendrait le droit de l'asservir. La chose passa même en proverbe. « Dépouiller saint Pierre pour vêtir saint Paul, » disait-on.

Les évêques avaient historiquement raison quand ils montraient saint Paul dépouillé d'abord par saint Pierre, c'est-à-dire la papauté usurpant peu à peu presque tous les droits de l'épiscopat. « Le pape, disaient-ils, ne doit avoir dans le diocèse d'un évêque qu'une juridiction *extraordinaire*, c'est-à-dire ne doit intervenir qu'en des cas exceptionnels et déterminés; or, cette juridiction est devenue *ordinaire*, c'est-à-dire que le pape intervient quand il veut et comme il veut, évoquant à lui, s'il le juge bon, toute affaire. » — Le concile leur donna satisfaction sur quelques points; mais la doctrine de la juridiction dite *ordinaire*, du pape évêque partout, n'en est pas moins restée celle de Rome, et nous avons vu Pie IX, tout dernièrement, dans sa fa-

meuse lettre à l'archevêque de Paris, blâmer vivement ce prélat pour avoir été d'avis contraire.

Mais, si les évêques de Trente avaient historiquement raison quand ils remontaient à huit ou neuf siècles en arrière, — quelques siècles de plus les amenaient, comme la papauté, en face des origines mêmes de l'Église, et là se présentaient, pour eux comme pour le pape, de bien dangereuses questions.

La papauté a généralement attiré, en même temps que tous les regards, toutes les attaques. L'épiscopat, tel que l'ont fait les siècles catholiques, ne devrait pas beaucoup mieux trouver grâce.

Ce serait aller trop loin que de le considérer, en soi, comme chose mauvaise et condamnable. Dégagez-le, dans votre esprit, de l'odieux dont il s'est souvent chargé par son despotisme, son orgueil ; vous arrivez à l'idée toute simple d'un pasteur choisi parmi d'autres pour les surveiller, les diriger, les redresser et les censurer au besoin.

Or, voilà la seule origine vraie qu'on puisse assigner à l'épiscopat. Dans les écrits des apôtres, dans tout ce que nous savons des temps apostoliques, nulle inégalité, nulle différence entre

les *Presbyteri* et les *Episcopi*, les *Prêtres* et les *Évêques*, les *Anciens* et les *Surveillants*, ce qui est le sens des deux mots. La société religieuse a pu, comme la société civile, se donner des chefs supérieurs ; mais elle ne saurait faire que ce qui n'était pas de droit divin au commencement le soit devenu plus tard.

La question, à Trente, avait un côté fort simple. Beaucoup d'évêques n'auraient pas demandé mieux, passant par-dessus les objections, que de se déclarer évêques de droit divin, et supérieurs, de droit divin, à leurs prêtres. Mais, d'autre part, voter leur droit divin contre les prêtres, c'était le voter contre le pape ; c'était nier l'idée ultramontaine que la papauté seule est de droit divin dans l'Église.

Nous ne pouvons savoir combien s'abstinrent pour ménager le pape, combien s'abtinrent parce qu'ils n'osaient pas démentir l'histoire apostolique. Toujours est-il qu'après *dix mois* de tiraillements, de querelles, d'orages parfois terribles, — la question fut abandonnée.

Oui, catholiques, cette haute supériorité que vous reconnaissez à l'évêque sur le prêtre, — le concile de Trente n'est pas arrivé à décider si elle est de droit divin.



Oui, prêtres, — car probablement beaucoup d'entre vous l'ignorent, — cette autorité que les évêques font peser sur vous si rudement, et, en tout cas, comme fondée sur un ordre exprès de Jésus-Christ, — le concile de Trente n'est pas arrivé à décider si cet ordre existe ou non,

Oui, évêques, les décrets de Trente à la main, vous nous répondrez sans hésitation, sans erreur possible, selon vous, sur une foule de choses que l'homme n'a pu ni voir ni savoir ; mais nous pouvons vous défier de nous dire authentiquement, catholiquement, si c'est de droit divin qu'un évêque est supérieur à un prêtre. N'essayez pas de répondre en nous disant que cette opinion est évidemment celle de l'Église, et que tout, dans l'organisation de l'Église, la suppose. Cela, nous le savons bien. Ce que nous affirmons, ce que nous montrons, c'est qu'il ne s'est encore trouvé aucun concile pour décréter dogmatiquement la chose, aucun, disons-nous, car il est clair que, si le concile de Trente l'eût trouvée décrétée, il n'y aurait pas eu lieu à délibérer. Etrange position, étrange rôle que celui de l'épiscopat catholique ! Exercer une autorité pareille, — et ne pas pouvoir, et ne pas oser, même dans une assemblée d'évêques, décréter que c'est de Dieu qu'on la tient !

Voilà les pieds d'argile du colosse romain. La papauté se déclare divine, — et le concile de Trente, malgré de longs efforts, ne parvient pas, nous l'avons vu plus haut, à asseoir dogmatiquement ce privilège. L'épiscopat agit et parle comme divin, et le concile de Trente, composé de plus de deux cents évêques, ne parvient pas davantage à asseoir dogmatiquement ce droit. Par un bizarre mélange d'audace et de retenue, ils anathématisent (canon VII) quiconque dira « que les évêques ne sont pas supérieurs aux prêtres » ; mais, pendant dix mois, ils ont tourné autour de ce mot *supérieurs* pour tâcher d'y accrocher ces mots *de droit divin*, qui seuls justifieraient l'anathème, — et ils n'ont pas réussi.

## II

Ils n'auraient pas réussi davantage à établir dogmatiquement que l'épiscopat seul doit figurer dans les conciles.

La question ne fut pas posée. Dira-t-on que le dogme n'a rien à faire là ? On se tromperait ; une question dogmatique se mêle inévitablement

à tout ce qui tient aux conciles. Dès que vous m'imposez de considérer l'Église comme organe infallible de la pensée de Dieu, il faut que vous me disiez aussi, mais positivement, dogmatiquement, par quelles bouches Dieu a décidé qu'il parlerait. La présence des évêques seuls dans les conciles, c'est un fait fort ancien, sans doute, mais c'est un fait ; je cherche le droit, je demande où et quand il a été défini, et je ne trouve rien. Mais non ; je trouve quelque chose. Je trouve, au livre des Actes, chapitre XV, ce que l'Église romaine a appelé le concile de Jérusalem, — et ce concile est composé des apôtres, des *anciens* et de *toute l'Église*. Je trouve aussi, il est vrai, chez les auteurs catholiques, de merveilleux tours de force pour m'expliquer comme quoi il n'y a rien là qui contredise l'usage romain postérieur ; je trouve ces tours de force préparés déjà dans la Vulgate par certains innocents artifices de traduction, par exemple lorsque le même mot grec est rendu dans un endroit par *presbyteri*, prêtres, et, ailleurs, par *seniores*, anciens, plus anciens, afin qu'on puisse faire de ces *plus anciens* des évêques. Mais tout cela ne fait que me montrer mieux à quel point l'affaire est mauvaise, mauvaise pour l'épiscopat, mauvaise aussi, soit dit

en passant, pour le pape, car saint Pierre, à Jérusalem, ne dit rien, ne fait rien qui indique en lui le chef de l'Église ni le président de l'assemblée, présidence que l'on pourrait beaucoup mieux, d'après l'ensemble du récit, attribuer à saint Jacques. Mais, pour en rester aux évêques, voilà qui décidément enlève tout fondement apostolique à leur vieux droit de figurer seuls dans les conciles.

Ce droit pourrait résulter, à la rigueur, du fait que les évêques fussent les élus de l'Église. Ils le furent d'abord ; ils ont, depuis fort longtemps, cessé de l'être ; clergé ni peuple n'ont, depuis douze siècles, rien à voir dans l'élection de leurs premiers pasteurs. Comment donc l'infaillibilité passe-t-elle de l'Église à l'épiscopat ? Comment les promesses divines que vous supposez faites à l'Église se trouvent-elles l'héritage d'un corps que l'Église n'a point élu, n'a point chargé de la représenter ? Où est le nœud ? Où est la transmission légale, logique, mystique, car elle devrait être tout cela ? L'évêque est donné à son diocèse, pour ne pas dire imposé ; il n'en émane point, n'en reçoit spirituellement rien. A quel titre, encore une fois, représente-t-il l'Église ?

Et à ces objections que le plus zélé catholique,

pour peu qu'il réfléchisse, trouvera aussi bien que nous, ajoutez celles qui résultent de l'incontestable identité de l'évêque et du prêtre à l'origine. Si le concile de Trente évita d'affirmer un droit divin élevant l'évêque au-dessus du prêtre, — n'était-ce pas éviter aussi d'affirmer que l'évêque fût, de droit divin, seul appelé à siéger dans les conciles?

### III

Toutes ces difficultés, il n'y a que le pur système ultramontain qui les résolve. Sur le terrain de l'Écriture sainte et de l'histoire, il les aggrave, s'éloignant à plaisir et le plus possible, dirait-on, de ce qui exista aux premiers siècles ; mais, sur le terrain catholique, rien de plus logique et de plus simple que la solution qu'il vous offre. L'épiscopat, selon lui, nous l'avons vu, n'est d'institution divine que dans le pape ; dans les évêques, l'épiscopat est d'institution papale. Dieu n'a créé qu'un évêque, le pape. C'est le pape qui a créé les autres ; c'est de lui, de lui seul, que chacun d'eux a reçu le droit de paître une portion de ce grand troupeau, l'Église, troupeau du pape seul, puisque c'est à

Pierre seul que Jésus-Christ en a remis la garde. C'est de lui aussi, par conséquent, qu'ils ont reçu le droit de siéger seuls dans les conciles ; c'est par lui que leur est transmis, lorsqu'ils sont réunis, le don de l'infaillibilité, — et ainsi disparaît encore l'autre difficulté dont nous parlions, celle de concilier les deux infaillibilités. Il n'y en a plus deux, mais une seule, source de l'autre.

Tout cela fut développé à Trente, avec une grande franchise, par le général des jésuites, Lainez. Comme nous ne saurions douter que sa doctrine ne fût celle du pape, et que cette doctrine, à Rome, ne soit restée immuablement la même, laissons-lui quelques moments la parole. On le croira peut-être mieux que nous, et l'actualité, on va le voir, est complète.

Il posa d'abord en principe que toute comparaison entre l'Église et les sociétés civiles est nécessairement inexacte. Les sociétés civiles, dit-il, ont en elles-mêmes la source de tous les pouvoirs par lesquels elles se constituent et se soutiennent ; l'Église, au contraire, ne s'est ni faite ni constituée elle-même ; c'est Jésus-Christ, son souverain monarque, qui a commencé par poser les lois, et s'est mis ensuite à former le corps que ces lois devaient régir. L'Église est donc née postérieurement

aux lois en vertu desquelles elle est ce qu'elle est ; essentiellement sujette, elle n'a en elle-même et par elle-même aucune espèce de liberté, de juridiction ni de puissance. N'est-elle pas constamment représentée, dans l'Écriture, sous l'image d'un champ ensemencé, d'un filet jeté à la mer, d'un édifice ? Un champ ne s'ensemence pas lui-même, un filet ne va pas tout seul à la mer, un édifice n'a et ne peut avoir aucune influence sur sa propre construction. Or, le premier et unique fondement sur lequel l'Église a été bâtie, c'est saint Pierre. C'est à lui qu'ont été données les clefs du royaume des cieux ; c'est à lui seul qu'il a été dit : « Pais mes brebis, » et nul ne prétendra que des brebis aient quelque chose à voir dans la conduite du troupeau. Lorsque Jésus-Christ était sur la terre, il est clair qu'aucun des fidèles n'avait la moindre puissance ni la moindre juridiction. Le pape tenant sa place, rien n'est changé, rien ne peut être changé à cet ordre primitif ; c'est donc dans le pape que réside toute puissance et toute juridiction. De plus, comme c'est à Pierre seul que Jésus-Christ a dit qu'il venait de prier pour lui « afin que sa foi ne défailloit point », — il n'y a et il ne peut y avoir d'infailible que le pape.

Cela posé, toujours selon Lainez, à Pierre seul

appartenait le droit d'ordonner évêques ses collègues. L'a-t-il fait? C'est une opinion fort probable; sinon, il faut dire que Jésus-Christ, pour une fois seulement, a fait ce que devait faire son vicaire. Les évêques ne succèdent donc aux apôtres qu'en ce sens qu'ils sont en leur place; les apôtres ont été simplement leurs prédécesseurs, et, n'ayant rien en propre, n'ont rien pu leur transmettre. Il est de droit divin qu'il y ait des évêques dans l'Église; mais chaque évêque, individuellement, reçoit tout du pape, n'existe que par le pape.

Quant à la question de l'autorité des conciles, Lainez n'avait eu qu'à poursuivre, et elle s'était trouvée résolue. Ce que d'autres avaient dit comme une grave objection, savoir que, d'après son système, une assemblée d'évêques ne serait rien si ce n'est par le pape, — il s'en emparait, lui, comme d'une conséquence aussi légitime qu'aucune autre, et ses raisons sur ce point sont bonnes à conserver contre ceux qui nous abandonnent l'infaillibilité du pape, mais se rabattent sur celle des conciles. « Chaque évêque est faillible, disait-il; une assemblée d'évêques est donc faillible aussi. Si donc vous admettez ses décisions comme infaillibles, vous admettez, par là même, que cette infaillibilité lui vient d'ailleurs. N'avons-nous pas vu, sous



Paul III, les questions les plus graves décidées ici, à Trente, par un tout petit nombre d'évêques ? Si leurs décrets sont devenus lois de l'Église, lois de Dieu, c'est qu'ils sont devenus décrets du pape. Si saint Paul a dit que l'Église est la colonne et le fondement de la vérité, cela ne veut point dire qu'elle le soit par elle-même, sans son chef, car, sans son chef, elle n'existe pas. Dans un concile, quelque nombreux qu'il soit, si le pape est présent, c'est le pape seul qui prononce, témoin la formule *Approbante concilio* ou *Præsente concilio*, usitée en ce cas, d'après laquelle il est clair que le rôle des évêques est une simple déclaration d'adhésion, déclaration qu'ils ne pourraient refuser ni individuellement, puisque chacun d'eux est incontestablement soumis au pape, ni comme concile, puisque, séparé alors du pape, le concile n'existerait plus. »

Devant un tel défilé de sophismes, on se sent comme devant les prodiges d'un prestidigitateur, Mais nous, du moins, l'éblouissement passé, nous discutons ; nous coupons court à toutes les conséquences en brisant le premier chaînon, ce saint Pierre fabriqué pour les besoins de la cause, investi par les papes de tout ce que la papauté veut pouvoir hériter de lui. Mais un catholique, un évêque, que peut-il faire ? Ce fabuleux saint Pierre, il

en a besoin, lui aussi, pour être quelque chose. S'il le brise, que reste-t-il ? S'il essaye de ne le briser qu'à demi, où s'arrêter ? Les siècles ont fait leur œuvre ; tout se tient, et, si vous ébranlez quoi que ce soit, tout s'écroule. L'ultramontanisme est l'anéantissement des conciles ; le gallicanisme et tout ce qui en approche est l'anéantissement du pape. Mais, comme le gallicanisme, en définitive, ne peut se passer du pape, tandis que l'ultramontanisme se passe très-bien des conciles, — toute explication entre catholiques est inévitablement au profit des ultramontains.

Le concile de Trente fut une de ces explications ; le concile de 1869 en sera une, ou, plutôt, n'en sera pas une, mais parce qu'elle a eu lieu d'avance. Elle a eu lieu par le simple cours des choses. Les principes sont arrivés à leur maturité, maturité tardive sur certains points, hâtive sur certains autres, hâtée et comme précipitée, ces derniers temps, par toute sorte de causes. Les livres de M. De Maistre n'en furent que le prélude, prélude brutal qui eut plutôt pour effet de retarder l'action des éléments mis en jeu. La papauté ne fut pas non plus toujours heureuse quand elle jugea bon d'intervenir directement ; chaque fois qu'elle a dit un peu franchement sa pensée, un arrêt s'est fait dans le mouve-

ment qui poussait l'Église à ses pieds. Mais les principes sont toujours plus forts que les hommes, et, les événements aidant, nous avons vu la question faire en quelques années plus de chemin qu'elle n'en avait fait depuis 1563. Toutes les déductions de Lainez sont adoptées, et le concile qui va s'ouvrir n'a plus qu'à les enregistrer.

---

## CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

### LES ŒUVRES CATHOLIQUES

- I. Petite part de la papauté dans les bonnes. — La gloire de Dieu au second rang ; au premier, la gloire du pape. — Rome se défiant de toute œuvre un peu libérale. — Le romanisme notablement plus fécond loin de Rome qu'à Rome. — Loin de Rome aussi, bien mieux qu'à Rome, se trouvent, dans le catholicisme, la foi vivante, les chrétiens sérieux.
- II. Les œuvres chères au pape. — « On refait l'Espagne en France. » — Les couvents, triste manière d'entretenir et d'implanter la foi. — Réseau qui partout se reforme. — Le peuple ne s'y trompe pas. — La chrétienté, pays conquis ; le clergé, armée étrangère.

### I

Mais, en même temps que la papauté marchait, comme autorité hiérarchique, à ce rapide accomplissement de ses vœux, elle élargissait, comme autorité religieuse, les bases de son influence, et, soit en bien, soit en mal, elle ne négligeait rien pour enlacer de plus en plus les peuples.

Je dis « soit en bien », et à Dieu ne plaise que je méconnaisse jamais ce qui a pu être fait chré-

tiennement, n'importe sous quel drapeau, pour l'allégement des misères matérielles ou morales, pour l'avancement du règne de Dieu dans les cœurs ! Il est certain que le catholicisme nous offre, depuis trente ans, le spectacle d'une activité très-grande, et que, parmi ses œuvres, il y en a plusieurs auxquelles le nom d'œuvres chrétiennes ne saurait être refusé.

Toutefois, sans parler encore de celles qui méritent peu ce titre, — bien des observations seraient à faire.

Si, d'abord, pour ne pas sortir de mon sujet, je me mettais à chercher la part de la papauté dans ces quelques œuvres véritablement bonnes, — je la trouverais petite. Non que le pape leur ait jamais refusé, à l'occasion, un mot d'encouragement ou d'éloge ; mais, l'impulsion, il ne l'a pas donnée, il n'a jamais paru se préoccuper de la donner. Encycliques, allocutions, lettres apostoliques, lettres particulières, tout, plus ou moins, se résume dans la recommandation de prêcher l'autorité, l'unité, l'autorité du pape, l'unité sous le pape. Prêcher cela, travailler, par tous les moyens, à relever et à consolider cela, — c'est, évidemment, aux yeux du pape, l'œuvre importante, l'œuvre par excellence, et les autres ne l'intéressent qu'en propor-

tion du concours plus ou moins utile qu'elles prêteront à la première.

Cette pensée du chef ne pouvait manquer de déteindre sur bien des œuvres excellentes en soi, mais que nous voyons gâtées par la préoccupation constante de les faire servir à la gloire de l'Église, à la gloire du pape. La gloire de Dieu, le règne de Dieu, ne sont trop souvent qu'au second rang, pour ne pas dire au dernier ; trop souvent il n'est pas même besoin, pour s'en convaincre, d'étudier les intentions cachées. C'est ouvertement, comme le pape, qu'on fera de l'Église, de ses droits, de ses intérêts, de son chef, le premier et le grand objet de toutes choses. Voyez, par exemple, ces sociétés de jeunes gens qui vont se multipliant dans tous les pays catholiques. Elles font, à certains égards, du bien. Mais voyez leurs statuts ; voyez l'esprit dans lequel on les dirige. On veut, sans doute, sauver les âmes de ces jeunes gens ; mais ce qu'on veut avant tout, c'est qu'ils soient comme une milice autour de l'Église, autour du pape.

Souvent, d'ailleurs, il a été évident que bon nombre des choses faites, et, sur ce nombre, les meilleures, n'avaient qu'à demi l'approbation de Rome. Partout où l'activité catholique s'est laissé pénétrer d'un souffle moderne et libéral, par exem-

ple dans ce qui tient à l'instruction du peuple, à la bienfaisance intelligente et moralisatrice, on l'a suivie, de Rome, avec des yeux fort inquiets, quelquefois assez sévères ; on craignait jusqu'à l'apparence d'une réconciliation avec ce libéralisme que l'Encyclique de 1864 déclare irréconciliable avec la papauté. Ce qui est sûr, c'est que ces œuvres-là ne se sont jamais introduites dans les pays plus franchement romains.

Même à ne parler, enfin, que des œuvres strictement catholiques et pleinement approuvables à Rome, il est certain que ce que je viens d'appeler les pays franchement romains est peu sorti, même dans ces trente années, de son sommeil séculaire ; et si le catholicisme, de nos jours, a souvent pu être loué comme actif, comme fécond, c'est beaucoup moins dans les pays où il règne que dans ceux où il doit lutter, soit contre le protestantisme, soit, comme en France, contre des institutions et des tendances plus ou moins en guerre avec lui. Sans lui ôter la gloire de ce qu'il a pu faire de bien, cette observation prouve pourtant qu'il a eu besoin, pour le faire, d'éléments étrangers, et que, livré à lui-même, il fait peu. Ce n'est là, du reste, que la suite de ce que nous avons fait remarquer dans les siècles antérieurs. Presque toujours c'est loin de

Rome que les apologistes de l'Église romaine ont à aller chercher les éléments de leurs plaidoyers, Rome fournissant généralement, au contraire, plus qu'aucun autre lieu, des éléments de reproche et d'attaque. Campée sur son droit, elle n'a jamais compris, dirait-on, ni qu'il pût être compromis chez elle par des scandales, ni qu'il eût à être justifié par des fruits de vie et de salut. Rome, même dans ses meilleurs moments, c'est la tête, le cerveau, la politique, la domination surtout; si vous voulez le cœur, la vie, les œuvres catholiques portant un cachet réel de dévouement, de foi, de christianisme, — cherchez ailleurs. Rome n'est que le centre d'une grande exploitation. Du pape au dernier sacristain, chacun n'y fait, plus ou moins, qu'un métier, métier qui pourra bien être accompagné chez quelques-uns, chez Pie IX, par exemple, d'un sérieux sentiment du devoir, mais un métier pourtant, une routine, un dévouement égoïste et terre à terre. Ce n'est pas là que personne songe à poétiser le catholicisme; et nous, à toutes ces *poétisations* qu'on nous fait, presque toujours nous pourrions répondre : « Voyez Rome! Voyez si les gens de Rome, prêtres comme laïques, ont seulement l'air de se douter que le catholicisme soit cela! » La poésie de Rome est dans ses souvenirs antiques,



ou, pour les étrangers, dans les splendeurs de certaines pompes, dans la papauté contemplée à travers le voile lumineux qu'ils ont apporté de loin; mais la poésie de la foi, mais le sentiment religieux, mais la vie chrétienne intime, mais le besoin de la faire passer dans des œuvres sérieusement chrétiennes, — tout cela y est peut-être plus rare que nulle part ailleurs, et ce n'est pas de Rome qu'ont rien reçu ni que recevront rien les chrétiens éminents que nous sommes heureux de saluer, çà et là, dans la milice romaine universelle.

## II

Voilà donc pour les choses que nous pouvons louer, soit sans réserve, soit avec certaines réserves. Mais que d'autres dont nous ne pourrions faire l'éloge qu'en oubliant d'où elles sont nées et à quoi elles veulent aboutir !

« On refait l'Espagne en France, » disait dernièrement un écrivain; et ce qu'il disait de la France, il aurait pu le dire de bien d'autres pays. Il faisait allusion surtout à ces innombrables couvents dont chaque année voit augmenter la foule;

foyers de romanisme, embarras à tous les gouvernements, tristes défis à toutes les idées modernes. Un pays se couvre, sans bruit, de ces citadelles élevées contre la liberté qui permet de les élever. Qu'on ait déjà ou non de quoi les peupler, n'importe ; on bâtit, on bâtit toujours. « La cage fera venir les oiseaux, » disait un des habiles. Et les *oiseaux* viennent en effet, et d'autres nids se bâtissent, et le vent des révolutions pourra seul les jeter à bas.

Qu'on ne se méprenne pas, ici, sur notre pensée. Ce n'est ni une menace ni un vœu ; nous ne voulons pas de ces renversements-là, toujours, d'ailleurs, suivis de reconstruction. Nous ne faisons que constater tristement ce retour à une des plus mauvaises manières d'entendre le christianisme et de l'implanter parmi les peuples. On veut que les couvents deviennent le sel de la terre ; mais dusent-ils ne pas redevenir, au contraire, ce qu'ils ont été longtemps, ce qu'ils sont encore en bien des lieux, — est-ce de là que rayonnera jamais un christianisme assez puissant, assez pur, pour dompter salutairement le siècle ? On gagnera quelques âmes, et, encore, à quoi les gagnera-t-on ? Les autres, on ne fera qu'ajouter à leurs antipathies, et c'est le christianisme qui payera pour le catholi-

cisme, Jésus-Christ qui paiera pour le pape. Mais, cela, le pape en est peu touché. Il constate avec joie l'accroissement de cette sombre armée qui, soit dans les couvents clos, soit dans les maisons destinées à pourvoir d'ouvriers toutes les œuvres catholiques, s'exerce à n'avoir, comme lui, qu'une pensée, qu'un but, l'asservissement du monde. Elle s'étend, comme un réseau, sur tout l'univers catholique ; elle annonce ouvertement l'intention d'enchaîner, d'étouffer le siècle. Brisé en Espagne, en Italie, le réseau se reforme ailleurs, profitant des expériences faites, toujours le même et toujours différent, but immuable, moyens se diversifiant à l'infini selon les lieux, les mœurs, les circonstances. Ici encore, ici surtout, les meilleures œuvres sont gâtées par l'évidente intention de les faire toutes concourir à ce plan général de conquête et d'écrasement.

Le peuple ne s'y trompe pas, et, jusque dans la main, jusque dans les yeux de la plus douce des sœurs de charité, il reconnaît cette main de fer, ce regard dominateur, cette volonté dure sous laquelle il sait qu'on se place dès qu'on demande ou qu'on accepte quoi que ce soit de Rome. Il pourra la bénir — pas toujours même, car elle n'est pas toujours douce, bien s'en faut — il pourra, dis-je,

la bénir du fond de son cœur, cette femme qui sera venue soigner ou ses enfants ou lui-même ; mais il n'en sentira pas moins qu'une guerre à mort est engagée entre le pouvoir qu'elle représente et tous les instincts du monde moderne. Que des sentiments détestables se mêlent parfois à cette appréciation ; que l'armée du pape soit quelquefois moins haïe comme armée du pape que comme représentant la religion, la foi, — c'est incontestable ; mais qui donc a le plus contribué, dans le monde, à établir, à entretenir cet antagonisme ? Qui a autorisé la défiance envers toute œuvre religieuse ? Qui a rendu la religion suspecte de n'être jamais qu'une arme, même dans les mains les plus saintes ? Et, remarquez-le : plus le catholicisme s'est serré autour de la papauté, plus il a pris, dans ses serviteurs de tout rang, ce fâcheux et compromettant caractère d'une armée, d'une armée, en outre, étrangère. Le catholicisme, autrefois, avait beau être déjà *un* en théorie ; c'était, en fait, dans chaque pays catholique, la religion du pays. Ses chefs, ses œuvres, ses doctrines même, avaient partout, plus ou moins, un caractère national. Aujourd'hui, plus rien de cela. Le chef est à Rome, non pas nominalement, mais tout de bon, réglant tout et inspirant tout ; les plus hauts chefs après lui ne sont que ses offi-

ciers, ses serviteurs, ses courtisans, occupant en son nom toutes les parties d'un empire où les plus grands États ne sont que de simples provinces. On se sent en pays conquis, — et ce n'est pas le catholicisme seulement, mais, pour beaucoup de gens, le christianisme lui-même, qui devient une importation étrangère, suspecte, dangereuse. Voilà encore un des tristes services que la papauté, de nos jours, a rendus au christianisme.

---

## CHAPITRE DIX-HUITIÈME

### PROGRÈS, MAIS EN ARRIÈRE

- I. Les Indulgences. — Le 11 avril 1869. — Absurdité ou barbare. — Délire d'arbitraire. — Trésor fermé ; trésor toujours ouvert.
- II. Question de la quantité. — Immense dépréciation. — Pente fatale. — L'Indulgence plénière. — Les réclames.
- III. Bien plus de sagesse à Trente. — Impossibilité, néanmoins, de formuler une doctrine.
- IV. Sagesse encore, à Trente, quant au culte des saints, des reliques et des images. — Ce que cette sagesse est devenue, et à quoi, aujourd'hui, servent les décrets de Trente. — Pie IX faiseur de dieux. — Omnipotence et arbitraire s'exerçant même dans le ciel.
- V. Les saints très-réellement *adorés*.

### I

Rome a-t-elle au moins abandonné ce qui n'était pas strictement nécessaire à la consolidation de son pouvoir ? A-t-elle, tout en poursuivant son projet d'asservir le monde, ennobli du moins ce projet en répudiant les vieux moyens, la tactique des siècles de superstition et d'ignorance ?

Beaucoup de catholiques essaient de se le per-

suader. Ils s'étonneront, s'indigneront qu'on ose affirmer le contraire; étonnement, indignation qui peuvent être sincères, mais certainement pas chez ceux qui ont pu et voulu savoir où réellement en sont les choses.

Prenons, si l'on veut, deux ou trois points.

La Réformation éclata à l'occasion des Indulgences. La plupart des historiens catholiques, tout en condamnant Luther, reconnaissent qu'il n'avait eu, sur ce premier point, qu'é trop raison.

Or, Léon X n'avait certainement rien publié de plus étrange, de plus plein de contradictions devant le bon sens, d'hérésies devant l'Évangile, que ces lignes récentes de Pie IX annonçant, pour le 11 avril, le jubilé cinquanteenaire de son ordination.

« Cette faveur insigne, disait-il, qui remplit notre âme d'une joie suprême, a offert aux fidèles une occasion nouvelle de manifester leur zèle et de témoigner leur respectueux dévouement pour Nous. En Nous présentant leurs félicitations avec un empressement incroyable à l'occasion d'un si heureux événement, ils Nous ont adressé avec humilité des prières instantes pour que Nous daignions faire concourir la joie de cette fête à leur avantage spirituel, et ouvrir en leur faveur les trésors célestes

de l'Église, que Dieu Nous a chargé de dispenser. Nous donc, voulant aller de grand cœur au-devant de ces désirs pieux du monde catholique, agissant au nom de la miséricorde du Dieu tout-puissant, et Nous appuyant avec confiance sur l'autorité des bienheureux Pierre et Paul, ses apôtres, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur l'Indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés à tous et à chacun des fidèles qui, le 11 du mois d'avril de la présente année, assistant au saint sacrifice de la messe dans une église quelconque, s'étant confessés et nourris de la sainte communion avec un vrai repentir de leurs péchés, répandront devant Dieu des prières ferventes pour la conversion des pécheurs, la propagation de la foi catholique, la paix et le triomphe de l'Église romaine. Ladite Indulgence pourra être appliquée par voie de suffrage aux âmes des fidèles qui ont émigré de cette vie en union avec Dieu dans la charité. »

Voilà donc Pie IX exerçant, dans toute sa plénitude, ce vieux pouvoir décrié déjà au seizième siècle, et abandonné, depuis lors, par tous les défenseurs sérieux de la papauté. Et non-seulement il l'exerce, mais il cherche, dirait-on, la forme indiquant le mieux un pouvoir absolu et entièrement



arbitraire. Écoutez-le. Ces grâces qu'il répand, rien ne l'obligeait de les répandre ; si on ne l'en eût humblement et instamment prié, il ne les aurait pas répandues. Voilà ce qui ressort du préambule. Quoi ! posséder un tel pouvoir, et ne pas songer de soi-même, dans une pareille occasion, à l'exercer ! Le plus dur des monarques, en publiant une amnistie, tiendrait à dire, au contraire, que c'est son cœur qui lui en a suggéré la pensée ; mais il tient beaucoup moins, le pape, à se représenter aimant ses ouailles, qu'à les représenter se prosternant autour de son trône, et lui adressant « avec humilité des prières instantes ». Mais que parlons-nous d'occasion ? C'est tous les jours, à toute heure, qu'un pareil pouvoir, si vous l'avez, devrait s'exercer. Avoir en main la clef d'un tel trésor, et ne l'ouvrir que de loin en loin ! Laisser mourir des milliers, des millions de gens, sans leur offrir les moyens d'acheter à si bon marché leur salut ! Mais, s'il a réellement foi, Pie IX, en ce pouvoir qu'il déclare être sien, comment peut-il ne pas se considérer comme un barbare, comme un monstre, lorsqu'il reste un mois sans en user ? Barbarie envers les vivants ; barbarie aussi envers les morts, condamnés à rester en purgatoire, quand le pape pourrait, d'un mot, permettre aux vivants de leur « appliquer par

voie de suffrage » ces indulgences qui ne lui coûtent rien.

Quel arbitraire encore et quel délire d'arbitraire que celui qui fait ainsi dépendre d'une circonstance personnelle les moyens de salut qui seront offerts ou refusés à cent cinquante millions d'âmes ! Quel délire, déjà, dans cette naïveté avec laquelle il reproduit mot à mot le langage de ses flatteurs, saluant cet anniversaire comme un immense événement pour l'Église et pour le monde ! Il est à genoux devant lui-même ; on dirait un humble fidèle se prosternant devant ce colosse d'orgueil qui est le pape. Mais l'humble fidèle, ici, devrait au moins avertir le pape de ce que l'affaire a d'étrange. Vous m'offrez le ciel à une certaine occasion et à une certaine date. Merci. Mais, pourtant, si le pape était mort au mois de mars, adieu tous ces trésors qui allaient s'ouvrir en avril ! Si, au lieu d'avoir dit sa première messe en 1819, il l'avait dite en 1820, adieu ces mêmes grâces jusqu'en 1870, et tant pis pour ceux qui seraient morts d'ici-là ! Tant pis aussi pour ceux qui sont morts le 10 avril, et n'ont pas attendu le 11 ! Tant pis pour ceux qui, bien que vivants, n'ont pas profité de ce grand jour ! Le lendemain, quelque regret qu'ils en aient eu, impossible de puiser encore au trésor.

Mais non — et nous voici devant toute une nouvelle série d'étrangetés, d'absurdités, — non, le trésor n'est pas fermé, et, si le pape s'est donné l'air de l'ouvrir solennellement le 11 avril, cela n'empêche pas qu'il ne soit ouvert toute l'année et dans mille endroits différents. Je dis *mille* ; j'ai tort, car il y en a bien davantage. Le monde catholique est tout couvert de ces lieux privilégiés où l'on peut gagner tous les jours l'indulgence plénière si « miséricordieusement » accordée, le 11 avril, comme une grâce exceptionnelle et unique ; le monde catholique est couvert aussi d'associations offrant à leurs membres, de par le pape, des avantages tout semblables. Quelle comédie est donc jouée ? Que signifient ces jubilés ? Et quand nous reconnaitrions au pape le droit d'accorder des indulgences, pourrions-nous, à moins de bannir toute réflexion et tout bon sens, ne pas voir, dans ces cas, qu'il se joue de la piété des fidèles ?

## II

Et c'est ici qu'il y aurait lieu à voir encore quels étranges progrès ont été faits depuis trois siècles.

Les indulgences ne se vendent plus au marché, comme en 1517 ; ce qui ne veut pourtant point dire qu'elles ne se vendent plus, car il y a mille moyens de les vendre. Mais passons. Vendues ou non vendues, c'est de la quantité que nous parlons maintenant. Si le seizième siècle nous a scandalisés en les vendant, le seizième siècle, aujourd'hui, serait scandalisé de voir à quel point on les prodigue. Si vous ne voulez pas les payer, on vous les donne, on vous les jette, on vous en inonde à pleines mains. Pourquoi cette prodigalité croissante, dépréciant les plus magnifiques pardons, rabaissant misérablement l'omnipotence qui les donne ? Pourquoi, chez des gens d'ailleurs habiles, cette absence complète de la plus vulgaire habileté, l'habileté du marchand qui maintient la valeur de sa marchandise ? Ah ! c'est le châtement qui suit la faute. Il ne serait pas juste qu'après avoir osé consacrer un pareil système, on restât maître de ne l'appliquer qu'à demi, modérément, prudemment ; c'est l'Évangile outragé qui se venge en condamnant Rome à l'outrager et à le défigurer toujours de plus en plus. Il faut que le grand marché abaisse indéfiniment ses prix, ses prix en argent, ses prix en autre monnaie, prières, pratiques, pénitences ; il faut qu'une concurrence effrénée s'établisse entre

les divers lieux de vente. Le pape ne peut accorder des indulgences à une congrégation, à une chapelle, que la même faveur ne soit réclamée aussitôt par vingt congrégations, par vingt chapelles. Il faut donner à celles qui n'avaient pas ; il faut doubler, tripler, décupler les privilèges de celles qui avaient déjà. Un prince peut refuser en s'excusant sur le budget ; mais, ici, comment refuser ? Le trésor est toujours également riche, également plein. Une feuille de papier, une signature, qui n'est même pas celle du pape, et tout est dit. L'ancien système des jubilés était, en comparaison, fort sage ; tout ce qu'on vous offrait dans ces occasions extraordinaires, distantes de vingt-cinq, de cinquante, et même, primitivement, de cent ans, vous l'avez sans interruption aujourd'hui. L'indulgence plénière coûtait jadis de longues macérations ; une de ces confréries dont nous parlions vous l'offre neuf fois par an, au prix d'une confession et d'une communion. D'autres vous l'offriront, nous dit-on, pour moins encore, et rien n'empêche, d'ailleurs, que vous ne soyez membre de plus d'une. Ne peut-on pas, contre l'incendie ou la grêle, s'assurer, si l'on veut, à plus d'une compagnie ? Celles dont nous parlons ne sont pas les moins ardentes à mettre dans leurs prospectus tout ce que l'esprit mo-

derne a inventé, dans le commerce, de combinaisons et d'allèchements. Achetez tel ou tel livre, et l'indulgence vous est donnée en prime ; achetez tel ou tel objet béni, et l'indulgence y demeure attachée ; achetez, à votre convenance, un quart, un demi-quart, un vingtième d'une messe qui sera dite, tel jour, à un autel indulgencié ; achetez la messe entière, et vous avez le droit de répartir l'indulgence entre vos amis, vivants ou morts, et vous-même. Tout cela se met dans les journaux, se publie dans les chaires, s'affiche aux portes des églises, et à Paris comme à Rome ; tout cela devient de plus en plus le pain quotidien du romanisme. Ah ! l'incrédulité est excusable en présence d'un christianisme pareil ! Qui n'en connaît pas d'autre a bien droit de le mépriser, et le vrai coupable, devant Dieu, ce n'est pas l'incrédule.

### III

Il serait facile, encore ici, de mettre aux prises Rome et Trente, le seizième et le dix-neuvième siècle, à la honte de celui-ci.

Ce pouvoir que la papauté exerce avec une si to-

taie absence de mesure et de sérieux, — le concile de Trente, dans sa dernière session, prescrivait de ne l'exercer « qu'avec modération et réserve, » de peur que, « par trop de facilité, disait-il, la discipline n'en souffre. »

Ce pouvoir que la papauté exerce comme lui appartenant exclusivement et en propre, — le concile de Trente l'a représenté comme appartenant à l'Église, et, dans son décret, ne mentionne le pape que pour le charger d'en surveiller les abus.

Ce pouvoir, enfin, que la papauté exerce avec une si hardie confiance en sa légitimité, le concile de Trente a reculé devant la difficulté de l'établir par un décret dogmatique, ce que n'avait fait non plus — Pallavicini l'avoue — aucun concile antérieur. En vain les évêques allemands remontrèrent-ils qu'on allait se moquer d'eux en Allemagne, s'ils revenaient sans rien de précis sur la question qui avait tout mis en branle; en vain plusieurs autres dirent-ils que toute la chrétienté aurait le droit de trouver la chose étrange. Renvoyé d'année en année, de session en session, peu s'en fallut que cet épineux sujet ne fût pas même mentionné, et les évêques allemands eurent à revenir vigoureusement à la charge pour que, dans la dernière nuit, entre les deux moitiés de la der-

rédigèrent ces articles, était beaucoup moins sage que la lettre. Il y eut là, évidemment, de grandes concessions à la Réforme, et l'on peut douter que beaucoup d'évêques, en retournant chez eux, eussent bien l'intention de ramener toutes ces choses dans les limites qu'ils venaient de tracer comme concile. Mais le décret n'en subsiste pas moins, hommage incomplet, hommage pourtant à la majesté du Dieu unique et à la spiritualité de l'Évangile. Et plus d'un évêque, peut-être, déplora de n'y pouvoir être fidèle.

Mais, quant aux papes, il n'y a pas lieu à chercher ce qu'ils ont ou n'ont pas voulu. Ils auraient fait vœu de pousser jusqu'aux derniers extrêmes toutes les erreurs, tous les abus que le concile attaqua dans ce décret, qu'ils n'auraient pu faire plus ni mieux; et nul, entre tous, depuis trois siècles, n'a fait *plus* ni *mieux* que Pie IX. Savez-vous, en somme, à quoi lui servent, à lui, à ses apologistes, tous les décrets relativement sages que leur a légués ce concile? A voiler, à autoriser la violation de ces décrets mêmes. Recueillez, flétrissez toutes les superstitions, tous les abus... On vous répond imperturbablement que vous calomniez l'Église, que ce n'est pas là ce qu'elle ordonne; on vous cite, pour vous confondre, le concile de Trente... et l'on est à



l'aise pour se mettre toujours plus en contradiction avec lui.

Ainsi, cette omnipotence bizarre d'un homme faisant des dieux, Pie IX s'y plonge avec délices, et ses flatteurs ont maintes fois cité comme une des gloires de son règne le chiffre des saints qu'il a faits. Toutes les objections que l'Évangile ou le simple bon sens a pu élever, de tout temps, contre un tel droit, fond et formes, il a pris plaisir à les braver. Quel arbitraire, par exemple, dans l'attribution de ce titre qui place un homme, une femme, sur les autels de la catholicité ! Quelle comédie que ces *procès* de canonisation, les uns si longs, quand il y a de l'argent à espérer, les autres, quand il n'y en a pas, si courts ! Quelle curieuse franchise à écarter sommairement tout ce qui n'a pas vécu dans les meilleurs termes avec Rome, bien que vivant, d'ailleurs, dans une parfaite sainteté ! Une seule chose, pourtant, serait logique : canoniser tous ceux que l'on croirait pouvoir canoniser ; encore serait-ce illogique dans la question du culte à rendre, car de grands saints peuvent mourir inconnus, et les voilà sans aucune part aux hommages que d'autres recevront, quoique moins dignes. Mais cette canonisation en masse, seule un peu logique, il n'en a jamais été question. Il faut que la canonisation garde

le caractère d'une faveur accordée par le pape ; il faut que les saints mis sur l'autel sachent qu'ils n'y sont que de par le pape, et qu'ils pourraient n'y pas être. Ne dites donc pas, lorsqu'une canonisation est prononcée : « Pourquoi celui-là plutôt qu'un autre, plutôt que dix autres ? Pourquoi l'un sera-t-il canonisé aujourd'hui, l'autre dans vingt ans, dans cent ans ? Ne sont-ils pas, dès leur mort, égaux dans le ciel ? » — Le pape ne vous dit pas non ; il ne dit pas oui non plus ; il va son train, et, demain, si cela lui plaît, dans un an, si cela lui plaît, bref, quand il lui plaira, comme il ferait un cardinal dans sa cour ou un caporal dans son armée, un nouveau dieu trônera dans l'Olympe.

## V

Mais on va m'arrêter sur ce mot *dieu* ; on me dira, toujours le décret de Trente à la main, que les saints ne sont pas *adorés*.

Il faudrait donc, dans une question si grave, se payer de distinctions et de mots ? Ce que vous cachez, en pratique, si peu, si mal, même dans les pays où vous avez intérêt à le cacher, il faudra, sur

ces distinctions, que nous cessions de le voir? Où est-elle, en réalité, cette prétendue différence entre les saints et Dieu, entre les saints et de véritables dieux? Dans les hommages extérieurs? Jamais les dieux du paganisme n'en ont reçu de plus éclatants, et nous ne voyons pas ce qu'on pourrait faire de plus. L'hommage intérieur sera-t-il moindre? Quand toutes les marques visibles de l'adoration proprement dite se réuniront, s'entasseront dans le culte rendu, est-ce que les fidèles sauront, voudront, pourront s'en tenir à honorer? Le pape sait bien que cela n'est pas. S'efforcera-t-il, au moins, de les retenir sur cette pente? Cette distinction qu'on oppose aux reproches des protestants, le clergé s'inquiétera-t-il de la faire observer aux catholiques? Dans quelques pays, un peu; dans beaucoup d'autres, nullement. Partout où le pape règne, les saints règnent. C'est eux qu'on invoque, eux qu'on cherche et qu'on voit partout, eux qui sont tout, eux qui font tout. Le pape canonise; les fidèles sont laissés libres d'attribuer au saint canonisé autant de puissance, autant de gloire, autant de grandeur qu'ils voudront. On avait remarqué depuis longtemps que les saints les plus populaires, les plus fameux patrons de villes ou de royaumes, étaient généralement des saints peu connus dans l'histoire, souvent

même inconnus ou apocryphes, dieux créés, dieux fabriqués par les peuples. Ces fabrications qui avaient au moins pour excuse l'ignorance naïve des vieux siècles, on nous en a redonné le spectacle. Des saints ignorés il y a vingt ans ont grandi merveilleusement tout à coup, supplantant, détrônant les autres. Et Rome a laissé faire; et Rome a poussé de son mieux à l'avènement de ces nouveaux maîtres que se donnait la superstition populaire. Ceux-là ou d'autres, que lui importe? La grande affaire, pour elle, c'est qu'il y en ait, et le plus possible, afin qu'elle règne sous leur nom.

## CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

### LE MARIANISME ET JÉSUS-CHRIST

- I. Non plus altération, mais renversement de l'idée chrétienne.  
— L'œuvre du Christ passant tout entière à sa mère. —  
— Comment quelques-uns essayent de raccommo-der la chose.
- II. Très-petit rôle de la Vierge chez les auteurs catholiques sérieux. — Bourdaloue. — Marie au tribunal de Jésus-Christ. — Bourdaloue hérétique, ou bien Pie IX.
- III. *Refugium peccatorum*. — Réclames. — Jésus-Christ mené par sa mère. — Flatteries aux femmes. — Le secret de beaucoup de choses.

### I

Ce que Rome a fait pour les saints en général, elle l'a fait, bien plus hardiment encore, pour la Vierge, — et c'est ici qu'il y a lieu de noter aujourd'hui les plus déplorables progrès. La place faite à la Vierge n'est désormais plus une altération, mais un renversement du christianisme.

Dans un ouvrage dont on a inondé la France, le *Pèlerinage à la Salette*, par l'abbé Lemonnier, voici comment on fait parler la Vierge : « Mes enfants, mon fils est irrité contre les transgressions dont le

peuple se rend coupable... Il menace de le punir bientôt, et c'est moi qui retiens son bras vengeur; mais ce bras est si pesant, que je n'en puis plus soutenir le poids. Vous ne pourrez jamais reconnaître les peines que je prends pour vous... Toute autre prière que la mienne aurait été impuissante. »

Voilà donc Jésus-Christ devenu le Dieu vengeur, et le rôle de Jésus-Christ passé tout entier à sa mère. Ne disons plus avec saint Jean que « nous avons un avocat auprès du Père », mais, avec les théologiens chers au pape, que nous avons une *avocate* — car ce mot est reçu — auprès du fils.

Mais on ne s'en tient pas même là, et, souvent, ce n'est pas seulement le rôle de Jésus-Christ qui s'efface, qui disparaît, mais Jésus-Christ lui-même.

Dans un autre livre tout aussi répandu, si ce n'est plus, le *Rosaire de Mai*, nous assistons à une scène au ciel. Les anges s'écrient : « Il n'y a plus de foi sur la terre ! » — « Alors, Dieu se couvrit de ténèbres ; mais dans cette nuit brillait encore Marie, comme la lune quand le soleil est couché... Un grand cri s'éleva dans le ciel. Dieu retira sa main ; la terre tomba. Marie alors s'élança de son siège, étendit les bras, et sauva une seconde fois le monde. »

Une *seconde* fois ; vous l'entendez. Non-seule-

ment le Christ n'a plus rien à faire aujourd'hui, mais ce n'est pas lui, jadis, qui a accompli l'œuvre.

Ces deux livres n'ont jamais été, que nous sachions, l'objet d'aucune censure; beaucoup d'autres, tout pleins des mêmes idées, ne l'ont pas été davantage. Même condamnés, ils pourraient encore être cités, en toute conscience, comme exprimant ce qui est, ce qu'on peut entendre partout, ce que Pie IX a contribué plus que personne à établir et à enraciner. On nous citera bien quelques auteurs tâchant de redresser ces hérésies. « L'œuvre de Jésus-Christ, disent-ils, quand elle n'est pas mentionnée, est nécessairement sous-entendue. C'est comme unie à son fils, inséparable de son fils, que la Vierge est représentée rachetant et sauvant; c'est au nom des mérites et du sacrifice de son fils qu'elle intercède auprès de son fils lui-même. » Oui, voilà bien ce que sont forcés de dire ceux à qui il n'est pas permis de penser que Rome ait jamais tort; mais rien, au fond, ne montre mieux la gravité du reproche; car, si l'on reconnaît que ce redressement est nécessaire, indispensable, n'est-ce pas reconnaître que ceux qui n'en parlent pas, ceux qui font de la Vierge ce que nous venons de voir, renversent le christianisme? N'est-ce pas con-

damner le pape, qui laisse prêcher de telles choses, et qui, en fait, les prêche lui-même par son aveugle dévotion à la nouvelle déesse ?

## II

Rien, d'ailleurs, de plus éloquent contre la place aujourd'hui faite à la Vierge, que le silence même de tous les livres sérieusement chrétiens dûs à des plumes catholiques. Là, ou la Vierge n'occupe aucune place, ou, si elle en a une, c'est totalement en dehors des vérités fondamentales; le système chrétien est complet sans elle, parfait sans elle. Sans elle, le chrétien est fortifié, consolé, racheté, sauvé, sans elle, il trouve tout ce dont son âme a besoin. Aucun vide, aucun embarras, aucune aspiration qui ne se dirige droit vers Dieu, droit vers celui en qui le chrétien possède Dieu. Voyez encore les anciens grands prédicateurs catholiques. Presque jamais, dans leurs sermons ordinaires, ils ne mentionnent la Vierge, et, dans ceux où ils ont à parler d'elle, quel abîme encore entre ce qu'ils disent et ce que l'on prêche aujourd'hui ! Voyez Bourdaloue sur l'Assomption. « Il est de foi, dit-il, que cette



maternité, toute divine qu'elle est, n'est point proprement et à la rigueur ce qui fait aujourd'hui l'élevation de Marie. » Et voyez jusqu'où il pousse l'idée. Il énumère toutes les occasions où Jésus-Christ, pendant son ministère, a tenu à montrer qu'il n'y avait rien de commun, sur le terrain de son œuvre, entre sa mère et lui. Il la représente arrivant au tribunal de son fils, juge des hommes, et jugée par lui comme tout autre enfant d'Adam. « Jésus, dit-il, eut donc égard aux mérites que Marie avait acquis, et non pas aux titres d'honneur qu'elle avait possédés... Il soutint le glorieux caractère que l'Écriture attribue au souverain juge de n'avoir acception de personne, mais de rendre à chacun selon ses œuvres. » Et plus loin : « Si Marie, après avoir conçu le verbe de Dieu, n'eût pas été obéissante à sa Parole et se fût oubliée jusqu'à se complaire en elle-même et à présumer d'elle-même, — elle ne jouirait pas, quoique mère de Dieu, de la félicité et de la gloire où elle est parvenue. Pourquoi ? Parce que, avec cette auguste maternité, Dieu n'eût pas trouvé en elle le caractère de ses élus, qui est la justice et la sainteté. Comme au contraire si Marie, sans avoir conçu le verbe de Dieu, eût été ou eût pu être aussi obéissante et aussi humble qu'elle le fut, aussi consommée en vertu s

et aussi pleine de mérites, j'ose dire que, sans être mère de Dieu, elle serait aussi élevée qu'elle l'est dans la gloire, et aussi près du trône de Dieu. » Certainement, après cela, ou Bourdaloue est hérétique, ou Pie IX. Mais, si vous dites que c'est Bourdaloue, prenez garde, car ce serait condamner du même coup Chrysostome, chez qui il déclare avoir pris l'idée, et Augustin, chez qui il aurait pu la prendre, car elle y est deux fois, et très-nettement.

### III

Voilà donc Marie, aujourd'hui, investie de la charge de Jésus-Christ; le refuge et l'espoir de tous les pécheurs, c'est elle. Mais, ce refuge, on est arrivé à le faire infiniment plus sûr, infiniment plus commode, surtout, que ne l'offrait la croix de Jésus-Christ; on a établi entre le fils et la mère une espèce de concurrence d'où ressort infailliblement qu'il y a tout avantage à se tourner vers elle. Le monde catholique est inondé, là-dessus, de réclames qui déshonoreraient, dans le commerce, l'industriel capable de les laisser faire en son nom. Marie promet tout, se charge de tout, s'engage à tout. Et

Jésus-Christ, juge du monde, lui que Bourdaloue voyait jugeant même sa mère, — quel rôle on lui donne devant elle ! Il ne juge plus ; il ne fait que se laisser arracher par sa mère les plus étranges, les plus bizarres pardons. Elle ne le prie même plus ; elle lui commande, elle le mène, et, cela, comme jamais homme sérieux, quelque amour qu'il eût pour sa mère, ne voudrait se laisser mener par elle. Essayez de vous figurer un magistrat faisant de même, et dites-nous le cas que vous feriez de ce magistrat. Un juge peut être bon, sans doute, mais à condition que sa dignité n'en souffre pas, que les droits de la justice subsistent, — et voilà, en effet, sur quoi repose la grande doctrine chrétienne de la rédemption par Jésus-Christ. Avec le catholicisme d'aujourd'hui, Dieu n'est plus ni juste ni bon, car sa bonté, sa justice, ne lui appartiennent plus ; les voilà l'une et l'autre personnifiées dans une femme qu'on proclamera, il est vrai, la plus sainte des femmes, mais à laquelle chacun sera libre d'attribuer autant d'indulgence, autant de faiblesse qu'il voudra ; une femme, enfin, qui n'aura plus même, en réalité, ce que nous chercherions dans une chrétienne ordinaire, car jamais nous n'appellerions chrétienne une femme qui serait ce qu'on fait de Marie, vendant à tout venant sa pro-

tection et ses services, travaillant sans relâche à déshonorer l'Évangile par l'ébranlement des grandes bases et des saintes sévérités.

On flatte l'orgueil des femmes en leur montrant une femme devant laquelle Dieu abdique ; toute femme chrétienne devrait s'indigner, au contraire, qu'on abaisse ainsi le christianisme, et qu'on prétende la séduire par une telle religion. Mais on a soin qu'elles n'en connaissent point d'autre. Ardent à exploiter tous les besoins du cœur humain, comment le catholicisme n'aurait-il pas profité de ceux qu'il trouvait, chez la femme, plus développés et plus vifs ? Heureux encore s'il se fût contenté d'exploiter ceux qui lui convenaient ! Heureux s'il n'eût pas souvent gâté les bons, ceux qui appelaient l'Évangile, ceux qui préparent si admirablement la femme à accepter les voies de Dieu dans leur grandeur et dans leur sainteté ! Mais on a tout vicié, jusqu'à l'histoire. Il faut que les femmes se figurent devoir à la Vierge seule, au culte de la Vierge, tout ce que le christianisme a fait pour elles ; il faut qu'elles se voient sur l'autel en la personne de Marie. On a pour elles toute une théologie, toute une littérature, théologie et littérature en madrigaux, profane exploitation d'une ou deux vérités chrétiennes, misérable affadissement de toutes. Hélas ! je le sais

bien : ce n'est pas seulement en vue des femmes que s'écrivent, sur la Vierge, tant de pages si faibles de christianisme, si fortes d'imagination et de passion. Pouvons-nous ignorer ce qu'est pour beaucoup de jeunes prêtres, et des meilleurs, le culte de la Vierge ? Pouvons-nous ne pas démêler, dans certains livres, dans beaucoup de cantiques, l'expression inconsciente de sentiments que le prêtre n'a pas la permission d'adresser ailleurs, et qu'il sanctifie de son mieux par la sainteté de l'objet ? Mais, si ces élans de cœurs malades ont une excuse dans la condition misérable que Rome impose à son clergé, tout cela n'en est pas moins déplorable comme enseignement, comme exemple, — et Rome qui laisse faire, qui n'a que des éloges pour les progrès de cette religion, Rome en est responsable devant Dieu et devant les hommes. Qu'a-t-on fait de la femme, avec cela, dans les pays où le prêtre peut tout ? Une ignorante et superstitieuse poupée, qui n'a plus en Marie que la confidente intime de ses vanités et de ses vices.

---

## CHAPITRE VINGTIÈME

### LE MARIANISME ET DIEU

- I. Un pas de plus : Marie toute-puissante. — En théorie, intercession ; en fait, exaucement direct. — Le *Sub tuum*. — L'Oraison Dominicale. — La Fête-Dieu. — Le mois de Marie.
- II. Evolution désormais consommée, et, en grande partie, œuvre de Pie IX. — Résistances catholiques, mais emportées par le torrent. — Le pape sanctionnant par ses paroles et son exemple tous les excès de la piété populaire.

#### I

Ce ne sont pas seulement des pardons, et des pardons sans fin, qu'on enseigne à attendre de la Vierge ; tout peut lui être demandé, et bien plus sûrement que par la prière à Dieu. Concurrence encore, et les réclames ne seront pas moins éblouissantes que dans la question des pardons. Nous avons lu et entendu des choses qui équivalaient à représenter Dieu comme un marchand dont la vieille boutique n'est plus digne de recevoir les chalands à la mode.

Ici, en outre, on fait généralement un pas de plus,

et ce pas n'est rien de moins que l'élévation de la Vierge au rang de divinité toute-puissante. Les pardons, on risque moins d'oublier qu'elle ne peut les accorder elle-même, qu'elle doit les demander ; les autres grâces, surtout les grâces temporelles, il y a très-peu de gens qui ne les lui demandent pas comme pouvant venir d'elle, et ne lui accordent ainsi un pouvoir divin, souverain.

Rien là, du reste, qui ne se retrouve plus ou moins dans le culte de tous les saints. On aura beau nous montrer, et dans le décret de Trente, et dans des livres, que l'Église ne reconnaît pas aux saints le pouvoir d'exaucer ; on aura beau nous dire, avec Bossuet, que, quels que soient les termes employés dans une prière à un saint, « l'intention de l'Église et des fidèles le réduit toujours à ceci : Priez pour nous ». L'intention de l'Église, c'est possible ; l'intention des fidèles, nous le nions, — et qu'importe l'intention abstraite de l'Église, si les fidèles sont inévitablement conduits à en avoir une autre ? Qu'importe que le concile de Trente parle d'intercession et rien que d'intercession, si, en fait, dans ma pensée, dans mon cœur, ce n'est pas une intercession que je demande, mais une vraie grâce, un vrai don, un acte, enfin, qui suppose la toute-puissance du saint ? Même les gens capables de faire

la distinction, est-ce qu'ils la font ? Est-ce que leur patron, pour peu qu'ils lui soient dévots, ne joue pas pour eux le rôle d'un dieu ? Est-ce que le patron d'une ville ou d'un pays n'est pas pour ce pays, pour cette ville, identiquement ce qu'était, sous le paganisme, le dieu spécialement adoré en chaque endroit ? Est-ce que la Vierge, enfin, patronne aujourd'hui de toute l'Église, patronne spéciale de chaque pays, de chaque ville, de chaque famille, de chaque fidèle, car elle détrône peu à peu tous les anciens patrons, — est-ce que la Vierge n'est pas universellement et de plus en plus invoquée comme pouvant par elle-même exaucer, protéger ?

On répétera bien, dans les litanies : « Priez pour nous ; » mais l'esprit n'est pas là, le cœur non plus, et l'idée d'intercession, même exprimée, s'absorbe dans celle d'une protection directe et absolue. Et que de prières, d'ailleurs, dans les livres dévots, dans le culte même, où l'intercession n'est mentionnée que tout à la fin, en deux mots, après de longues et ferventes invocations directes ! Que de prières même où elle ne l'est pas du tout ! Ce fameux *Sub tuum* qu'on répète matin et soir dans toutes les écoles populaires de la catholicité, qu'a-t-il de moins qu'une prière à Dieu ? « Nous nous réfugions sous votre garde, sainte mère de Dieu. Ne



méprisez pas nos supplications, mais délivrez-nous toujours de tout danger, Vierge glorieuse et bénie. » Voilà le *Sub tuum*. Dans une pareille atmosphère, il n'est pas — nous en avons eu des preuves — il n'est pas jusqu'à l'Oraison Dominicale que l'instinct faussé des fidèles ne transforme en une prière à la Vierge, et, ceci, on peut presque dire qu'ils y sont officiellement autorisés, puisque, selon le *Catechismus Romanus*, cette prière peut être récitée devant toute image de saint. Le *Catechismus* ajoute bien : « Pourvu qu'on ait le sentiment que le saint la répète à Dieu ; » mais, ce sentiment, qui l'aura ? Qui s'inquiétera de l'avoir ? Quand Julienne de Liège vit sa fameuse échancrure à la lune, et en conclut que Dieu était peiné de ne pas avoir sa fête tandis que tous les saints avaient la leur, c'était, à part la bizarrerie de la forme, une grande vérité ; mais cette fête qu'on se hâta d'établir, cette *Fête-Dieu* dont Liège a célébré de nos jours le six-centième anniversaire, est-elle au moins restée une véritable fête à Dieu ? — Presque partout, ce n'est qu'une nouvelle fête de la Vierge. Et que dire de ce mois consacré aujourd'hui, du premier jour au trente-et-unième, à fêter, à prêcher Marie, profitant des pompes du printemps pour faire d'elle la déesse de la nature comme elle est déjà celle de la grâce ?

## II

Voilà l'évolution à laquelle nous assistons, évolution qui date de loin, sans doute, mais dont ces dernières années ont prodigieusement hâté la marche, et dont Pie IX portera plus qu'aucun pape, devant l'histoire et devant Dieu, la responsabilité. Comment ne se serait-on pas de plus en plus lancé dans cette voie, les habiles avec ardeur, les gens sincères avec amour, quand on était si sûr de ne rien faire qui ne répondit aux vœux du pape, qui ne lui parût la grande œuvre de son pontificat et de son siècle ? En vain quelques voix plus prudentes, et, nous aimons à le croire, plus chrétiennes, se sont élevées dans l'Église pour la conjurer de réfléchir, de ne pas aller plus avant dans un chemin qui la menait droit hors du christianisme ; en vain des faits de tout genre ont justifié ce qui s'était dit de plus sévère sur le catholicisme arrivant au *marianisme*. Le mouvement a continué, continue, et, au point où en sont les choses, comment s'arrêterait-il ? Que le concile futur décrète ou non l'assomption de la Vierge, l'œuvre de sa divinisation

n'en marchera pas moins, si même elle n'est déjà complète. Scrupules catholiques, objections protestantes, sarcasmes incrédules, tout échoue devant l'impulsion donnée. Quand on daigne répondre, c'est toujours en criant à la calomnie. On n'*adore* pas la Vierge, nous dit-on, et, sur ce triste jeu de mots, on entasse autour d'elle les éléments de la plus profonde adoration, souvent de la plus délirante. A elle les arcs de triomphe, les colonnes, les statues, les couronnes d'or, les couronnements solennels ; à elle, et de beaucoup, la plus grande part dans le culte ; à elle, toujours et partout, la première place dans les imaginations et dans les cœurs. Rien de plus rare, dans les écrits du catholicisme actuel, qu'une exhortation pieuse qui ne se résume pas en un appel à la piété envers la Vierge. Qu'une épidémie s'éloigne, qu'une inondation cesse, qu'une guerre prenne fin, — c'est elle qui a délivré les peuples et de l'épidémie, et de l'inondation, et de la guerre ; c'est d'elle, vous dira le pape, que viennent et que viendront toutes les grandes délivrances. Qui le lui a dit ? Qu'en sait-il ? Dieu ne serait donc, sans Marie, que le persécuteur et le ravageur du genre humain ? Mais le pape n'y regarde pas de si près, et la logique est son moindre souci. En 1849, il rentre à Rome, d'où la

révolution l'avait chassé, et c'est la Vierge qu'il remercie de l'avoir ramené au Vatican. Dieu, donc, ne l'y aurait pas ramené ? Jésus-Christ aurait laissé son vicaire à Gaëte ? Mais, encore une fois, le pape ne raisonne pas. Il lui convenait que la Vierge eût l'honneur de cette affaire ; elle l'a eu, et tout est dit. La voilà donc *urbi et orbi* représentée comme gouvernant le monde, même le monde politique, même la fortune des batailles, puisque c'est une armée victorieuse qui a ramené Pie IX.

Ainsi, cette déification qu'on pouvait au moins, jadis, quand on voulait nous répondre, mettre sur le compte du bas peuple et de son ignorante dévotion, la voilà en haut comme en bas, dans les mandements des évêques comme dans les prônes de village, dans la dévotion du pape comme dans celle du dernier paysan de ses États. Surpris un jour par l'écroulement d'un plancher, qui le sauverait de la mort ? Marie. Qui déclarera-t-il avoir invoqué en tombant ? Marie. Un être que vous invoquez ainsi, d'un premier élan, d'un premier cri, dans un danger subit comme la foudre, osez nous dire encore que ce n'est pas votre divinité ! Osez nous dire que vous ne la placez pas, en fait, sur le trône de Dieu ! Et tout cela, il faut le faire en face de l'Écriture sainte, qui se tait absolument sur

tout culte à Marie, et qui condamne absolument tout culte à tout autre que Dieu ; il faut le faire en face de l'histoire, qui nous montre ce culte d'abord nul, puis borné longtemps à des éloges, sans trace d'invocation ; il faut le faire en soutenant que c'est ce qui a toujours et partout été fait ; il faut le faire en face de ce décret de 1563, qu'on proclame infaillible, et qui, sérieusement observé, n'autoriserait pas la dixième, pas la vingtième partie des excès auxquels on arrive !

---

## CHAPITRE VINGT-ET-UNIÈME

### IMAGES, MIRACLES, RELIQUES

- I. Sagesse à Trente, et folie aujourd'hui. — Images divinisées par les faveurs que le pape y attache. — Une ordonnance du roi de Naples. — Une madone hongroise.
- II. Les miracles romains. — Proclamation directe ; proclamation indirecte. — Notre-Dame de la Salette. — La littérature légendaire. — Saint Kotska. — Le Bréviaire romain partout reçu. — MM. de Montalembert et de Falloux.
- III. Besoin croissant de matérialiser la foi. — Les reliques. — Spiritualité des apothéoses païennes. — Les apothéoses d'aujourd'hui. — Cuvier et Pie IX. — Les *saints inconnus*. — Les catacombes et le commerce des os. — Saint Oéliodore.
- IV. Nos *calomnies*. — Impossible, ici, de calomnier. — Trois sources : Le paganisme, le cœur humain, la papauté.

### I

Même sagesse, à Trente, nous l'avons déjà dit, dans la question des images ; même oubli, aujourd'hui, de ce qu'on disait alors. La pratique était déjà peu d'accord avec la théorie ; mais on aurait pu croire qu'après avoir approuvé le décret, la papauté chercherait au moins quelque peu à corri-

ger ce qu'il condamne. L'a-t-elle fait ? Nous avons déjà rapporté le mot du pape disant d'une madone qu'il l'avait invoquée, et qu'elle l'avait exaucé. Ce mot n'était que la traduction de ce que devient, de ce que produit le culte des images partout où il se développe librement. Ce que nous pourrions ajouter ici, c'est le tableau des encouragements que Rome ne cesse de donner à ce malheureux fétichisme. Quand le pape accorde des privilèges à tel ou tel sanctuaire d'un saint, il sait bien que la statue du saint va être, dans ce sanctuaire, l'objet d'une confiance tout autre que dans les lieux non privilégiés ; quand il ordonne ou autorise le couronnement d'une madone, cette étrange invention de notre siècle, il sait bien que cette madone ne sera plus du tout, pour les fidèles, au même rang que l'humble madone de la rue ou qu'une autre non couronnée ; il sait les rivalités bizarres que ces privilèges créent entre sanctuaires, entre villes, preuve évidente, s'il en était besoin, que c'est bien l'image, l'idole, qui arrive à être adorée, non le saint, non la Vierge, qui serait la même partout. Grand encouragement, par conséquent, à ces dévotions spéciales que les siècles ont consacrées, et triste suite aux aberrations païennes. Rome et la Grèce avaient on ne sait combien de Jupiters ; qui

dira combien la Rome des papes, combien le monde papal a de Maries?

Voici ce que décrétait, le 15 mars 1848, un roi selon le cœur du pape :

« Sur la proposition de notre ministre secrétaire d'État de l'intérieur, notre conseil des ministres entendu, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit.

« Art. 1<sup>er</sup>. La garde nationale de notre très-fidèle ville de Naples est placée sous la protection spéciale de la très-sainte Vierge du Carmel.

« Art. 2. Notre ministre secrétaire d'État de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret. »

N'insistons pas sur ce dernier article, et ne demandons pas comment le ministre s'y est pris pour exécuter le décret, en particulier pour le notifier à la Vierge ; l'autre article est bien assez curieux. Ce n'est pas sous la protection de la Vierge, mais « de la Vierge du Carmel », que le roi juge à propos de placer sa garde nationale. Et c'est bien la Vierge du Carmel, non une autre, non celle de Lorette, par exemple, malgré sa grande renommée, qui sera supposée accepter ce rôle ; c'est elle, non une autre, qui sera fêtée, honorée, adorée ; c'est elle, enfin, qui fera les miracles, si l'on juge bon qu'il s'en



fasse, et qui les fera précisément à cause de la dévotion spéciale dont elle va être l'objet. « On vénère à Rome, dans l'église Notre-Dame de la Victoire, disait dernièrement *l'Univers*, une madone célèbre par les avantages qu'elle obtint aux catholiques dans les guerres de religion de la Hongrie et de la Bohême. » — Voilà donc des victoires attribuées, non à la Vierge, mais positivement et matériellement à une de ses images.

## II

Les miracles ! les miracles ! Que de défis encore jetés au bon sens et au siècle ! Quel discrédit versé, pour un grossier intérêt, sur le christianisme et sur son histoire primitive, miraculeuse aussi, mais avec quelle pureté, quelle sobriété, quelle haute et divine spiritualité ! En cela donc, comme en tout le reste, c'est le moyen âge qu'on nous rend, moins sa naïveté, moins sa foi, moins sa bonne foi, car il croyait, lui, aux légendes, et ceux qui aujourd'hui les prêchent n'y croient pas. Les miracles ! ne reparlons pas, si l'on veut, de ceux que le pape

finit toujours par trouver dans l'histoire des personnages qu'il a résolu de canoniser, miracles qui auront pu flotter vingt ans, quarante ans, un siècle ou plus, certains ou incertains, suffisants ou insuffisants, selon que l'argent arrivait ou n'arrivait pas. Que d'autres qu'on laisse proclamer sans qu'il y ait eu même ce semblant de conscience et d'enquête ! Que d'autres qu'on proclame indirectement, furtivement, tendant la main dans l'ombre aux plus ridicules mensonges ! Voyez l'affaire de la Salette. Le pape n'a pas proclamé l'authenticité du miracle ; il ne l'oserait probablement pas, car sûrement il sait comme nous que la Vierge est bien apparue, mais en la personne d'une femme demi-folle, demi-menteuse, dont un procès a mis plus tard au grand jour les comédies. Mais il n'en a pas moins autorisé la fondation de sociétés, de chapelles, sous l'invocation de *Notre-Dame de la Salette* ; il n'en a pas moins accordé à ces sociétés, à ces chapelles, de riches indulgences ; il a donc inofficiellement mais formellement reconnu la réalité du miracle qui servait de base à tout cela. Des madones qui pleuraient ou qui remuaient les yeux ont reçu, nous dit-on, l'ordre d'avoir à se tenir coi ; mais l'ordre n'est venu que parce que trop de madones se mettaient à jouer ce rôle, et bien d'autres

l'avaient joué sans que Rome y vit autre chose qu'un bon moyen de conquérir les gens.

La littérature légendaire ne pouvait manquer, avec cela, de reprendre un grand essor. On ne se doute pas, dans un monde un peu relevé, de ce qui se réimprime ou s'imprime dans ces basses régions chères au pape; on ne se doute pas, à Paris, des extravagances qui ont pu être publiées, dans tel ou tel diocèse, avec l'approbation et la recommandation de tel ou tel évêque qui passe pour un homme d'esprit, qui l'est peut-être, mais qui, comme évêque, ne peut avoir d'esprit et de conscience que ce qui lui en vient de Rome. Et n'est-ce pas à Paris même, avec l'approbation de l'archevêque, que parut, il y a quelques années, l'histoire de saint Kotska, une des plus fabuleuses de ces misérables productions? « Le charme du récit, disait l'archevêque, l'intérêt des épisodes, l'orthodoxie et la piété des réflexions, assurent à cet ouvrage les heureux résultats que l'auteur s'est proposés; nous ne pouvons donc qu'en recommander la lecture. » Lisez donc, et vous verrez notre saint, quand il prie, s'élever de terre peu à peu, et se trouver, quoique à genoux, suspendu à deux pieds du sol; lisez, et vous le verrez, malade, recevoir la visite de la Vierge, qui pose l'enfant Jésus sur

son lit et le lui donne à caresser; lisez, et vous trouverez environ cent pages de miracles dus, après sa mort, à son intercession, à ses reliques. Et sainte Rose de Lima! et sainte Philomène! et vingt autres! et le *Rosaire de mai*, autrement dit *Guirlande de Marie*, où vous trouverez pour chaque jour, à côté d'une prière à la Vierge, un miracle prouvant l'efficacité de cette prière!

Ne croyez pas, du reste, que cela s'arrête aux petits livres destinés à nourrir le menu peuple. Qu'est-ce que le *Bréviaire romain*, lecture obligatoire et quotidienne des prêtres? Un vaste recueil de légendes. Jusqu'à ces dernières années, plusieurs pays catholiques avaient toujours refusé de l'adopter; Pie IX a si bien fait, que le voilà maintenant partout adopté, ou peu s'en faut. Dans le journalisme catholique, les feuilles du plus haut rang ont pris plaisir à lutter de crédulité avec les plus infimes; on a pu lire dans *l'Univers* un article sur les capucins volants, plus admirables que Kotska, car ils n'étaient pas seulement soulevés de terre, mais emportés sur l'autel. Jusque dans la plus haute littérature catholique, des livres ont paru où vous vous demandez, à bien des pages, si l'auteur s'est moqué de ses lecteurs ou de lui-même. Voyez la *Sainte Élisabeth* de M. de Montalembert; voyez

même le *Pie V* de M. de Falloux. « Un soldat espagnol, pris par un détachement orangiste, fut attaché à un arbre, et fusillé ; mais les balles qui le frappaient tombaient à ses pieds comme si son corps eût été d'airain. Les soldats huguenots, fouillant alors ses habits, trouvèrent qu'il portait un *Agnus Dei* sur sa poitrine. » Voilà ce que M. de Falloux a pu écrire. Et les mêmes hommes sont ceux qui vous feront ailleurs un catholicisme élevé, tout raisonné, tout raisonnable, s'étonnant, s'indignant qu'on puisse en supposer un autre. Le pape est plus franc. Il ne sait pas ce que c'est que ce catholicisme raisonné, transcendantal, qui s'étale dans certains livres et dans certaines chaires, ou, si parfois les échos lui en arrivent, il est en grande défiance et en grande inquiétude. Le sien, le seul qu'il veuille connaître, c'est celui dont nous venons d'indiquer quelques traits, celui des indulgences, de la Vierge, des saints, des pratiques, des miracles, celui, surtout, de l'omnipotence que toutes ces choses sont destinées à assurer au vicaire de Jésus-Christ.

## III

Il est inévitable, en effet, qu'une autorité religieuse dont la grande préoccupation est d'assurer son propre règne tende sans cesse à matérialiser la religion qu'elle représente. On peut, sans doute, régner sur les esprits par l'esprit ; mais c'est à condition de leur offrir une nourriture vraiment spirituelle, pure, noble, raisonnable, et, quand on ne peut pas remplir cette condition, il faut les habituer à un régime tout autre, celui des formes, celui des incarnations visibles. Une culture vraiment spirituelle aurait d'ailleurs toujours l'inconvénient de conduire à des pensées de liberté. Rome sait bien à quoi s'en tenir sur ce chapitre. Les gens à catholicisme élevé lui donnent toujours du souci, tant décidés soient-ils en apparence, en réalité même, à rester enfants de l'Église. Ils ont toujours un pied sur le chemin de la révolte. Il faut leur passer un tas de petites hérésies, de grandes aussi, évitant même de les en avertir, car ce serait leur rappeler un joug qu'ils ne sentent pas, qu'ils secoueraient s'ils le sentaient. Les seuls fidèles que

Rome tienne véritablement, sûrement, ce sont ceux qu'elle tient par les formes, par les pratiques, et par tout ce qui s'y rapporte.

De là le développement immense qu'a reçu le côté le moins spirituel du culte des saints, — celui des reliques.

Les apothéoses païennes n'avaient pas donné cet exemple. Beaucoup de dieux, pourtant, étaient réputés avoir vécu sur la terre ; beaucoup de demi-dieux y avaient vécu réellement. Rien donc n'eût été plus facile que de vénérer, vrais ou faux, soit leurs restes mortels, soit des objets leur ayant appartenu. Or, sauf peut-être en deux ou trois endroits, nulle trace d'un tel culte. Quand on se mit, à Rome, à diviniser les empereurs dès le lendemain de leur mort, on aurait pu avoir d'eux autant de reliques, de vraies reliques, qu'on l'eût voulu. On ne le voulut pas, ou, plutôt, on n'y songea même pas. Un temple à César, à Auguste, c'était un temple à l'âme de César ou d'Auguste, à l'être réputé divin. Leurs cendres n'y étaient point déposées, et n'obtenaient que le culte ordinaire des tombeaux.

Rome chrétienne a donc changé cela ; ossements, vêtements, tout ce qui reste ou est supposé rester de quelqu'un de ses demi-dieux, partage le culte à lui rendu, et il n'est même pas rare que telle ou

telle relique, corps d'un saint ou fragment de corps, soit honorée avec plus d'éclat que l'hostie, corps du Christ.

A Trente donc, sur ce point comme sur les autres, grande modération en comparaison de ce que le monde catholique avait vu ou voyait; modération plus grande encore en comparaison de ce que le monde catholique allait voir, voir au dix-septième siècle, en face de Bossuet, voir au dix-neuvième, en face de tous les progrès modernes.

Longtemps on s'est borné à fabriquer des reliques pour les saints, au risque de leur donner, faute d'entente, plusieurs têtes ou plusieurs corps; aujourd'hui, on fabrique des saints avec des reliques, et, dès qu'il y a trace de reliques, de nouveaux saints surgissent pour s'aller faire adorer. Cuvier, avec un os, reconstruisait un animal entier, et non-seulement l'animal, mais son histoire; le pape, avec quelques os, construit un saint, et, le saint construit, permet qu'on raconte sa vie, dont personne peut-être ne sait ni ne saura jamais rien. Les bras vous tombent quand on apprend comment se créent, à Rome, ces demi-dieux que le pape envoie trôner sur les autels du monde catholique. Le père Mabillon racontait déjà plaisamment, en 1697, comment se passaient les choses; c'est



lui qui a nommé *saints inconnus* ceux que la papauté fabrique ainsi. C'est dans les catacombes, dans les anciens cimetières chrétiens, partout, enfin, où l'on peut espérer de retrouver des os de martyrs, qu'on va de temps en temps faire provision de saints nouveaux. La controverse placerait bien facilement, ici déjà, une objection. Le martyr, dirait-elle, ne suffit point pour prouver la sainteté. « Quand je livrerais mon corps pour être brûlé, dit saint Paul, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. » On peut donc se faire brûler pour la gloire de Dieu et n'être pas un vrai saint, car on peut avoir couru au martyre par orgueil, par entraînement, comme on courrait à une bataille quelconque, et cette observation se trouve déjà chez plusieurs Pères, contemporains des grandes persécutions. C'est pourtant sur la seule foi de leur martyre qu'une foule de saints sont considérés comme saints, et, souvent, leur martyre même est aussi peu avéré que tout le reste. Jadis, on ne fouillait au moins que les tombeaux qui portaient, avec le nom du mort, certains emblèmes attestant le martyre; aujourd'hui, volontiers on se passe des emblèmes, du nom, et il suffit de la probabilité la plus légère pour que les os soient os de martyrs. On les prend donc; on les fait nettoyer par certains hommes chargés de

cet office; puis le cardinal-vicaire ou l'évêque-sacristain de la chapelle pontificale le smettent dans une caisse qu'ils scellent. On dresse alors les lettres *testimoniales*, portant que ces os sont bien des reliques, et qu'ils peuvent être exposés, en tout lieu, à la vénération des fidèles. On attend, comme pour un commerce quelconque, les demandes; les demandes venues, on expédie. La reine d'Espagne avait demandé au pape deux nouveaux saints pour veiller autour de son trône; les deux caisses ne sont malheureusement arrivées que lorsque le trône était tombé. Il y a trois ans qu'un curé des environs de Genève demanda, lui aussi, un saint, probablement pour garder sa paroisse contre les entreprises de la Rome hérétique. La caisse arriva; les ossements furent logés dans un mannequin de cire, vêtu d'habits splendides, et saint *Œliodore* fit son entrée dans le temple au bruit du canon et des cloches. Ce nom a-t-il été le sien? A-t-il même été le nom de quelqu'un? Nous l'ignorons, car la plupart des saints de cette espèce portent des noms donnés au hasard par le pape. Ainsi ont surgi, de nos jours, saint *Prudentissimus*, saint *Felicissimus*, saint *Fidelissimus*, et des gens vous expliqueront gravement comme quoi ces noms, bien que fabriqués, sont vrais, puisqu'ils indiquent ce que

bien certainement a été le saint en question, très-sage, très-heureux, très-fidèle, etc. Le nom, d'ailleurs, ajoutera-t-on, n'importe en rien; le saint dont vous honorez les os sait bien que ce sont les siens, et n'a pas besoin, pour vous entendre, que vous l'appeliez de son vrai nom.

#### IV

Nous avons vu, devant ces détails, des catholiques s'indigner, non des détails mêmes, mais de l'impudence, disaient-ils, avec laquelle les ennemis de l'Église osaient inventer de telles choses. Hélas! dans tout ce qui tient à l'exploitation des peuples, le catholicisme papal n'est pas facile à calomnier. Ce que nous disions ailleurs des abus administratifs et politiques, on pourrait le redire ici. Dans tout ce que nous venons de passer en revue, canonisations, culte de la Vierge et des saints, images, reliques, inventez tout ce qu'il pourra y avoir de plus contraire à la spiritualité du christianisme et de son culte, aux plus simples données de la religion naturelle sur Dieu, la dignité de Dieu, l'âme humaine et la dignité humaine, — et vous pouvez

être à peu près sûr que cette aberration, sous une forme ou sous une autre, a sa place et son rôle dans la religion papale.

Les auteurs chrétiens des premiers siècles reprochent souvent au paganisme de n'être qu'un vaste amalgame auquel ont concouru tous les siècles et tous les peuples, apportant chacun ses erreurs, ses dieux. Le romanisme est-il autre chose? Héritier déjà de beaucoup de formes païennes, il a accueilli tout ce que le cœur humain trouvait bon d'ajouter à cet ancien fond. Seulement, tandis que le paganisme était l'œuvre de tout le monde, le catholicisme, œuvre aussi de tous, a été spécialement celle de ce pouvoir central qui appelait, régularisait, consacrait toutes les nouveautés pouvant entrer dans la construction de l'édifice.

---

## CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

### DERNIER COUP D'ŒIL

- I. La papauté nous armant elle-même du droit de l'interroger. — A quoi elle était condamnée par son existence même. — Nécessité d'organiser l'Eglise en monarchie, — le clergé en armée, — et de multiplier les barrières entre le clergé et le peuple. — Les sacrements. — L'excommunication.
- II. Avec la papauté, les redressements sont impossibles. — L'infailibilité. — Le pape en est le premier esclave. — Est-ce une excuse? — Les papes toujours poussant à toutes les rigueurs que réclamait le système.
- III. Dieu jugera; Dieu a jugé. — Pie IX. — Nul droit, comme pape, à des ménagements. — Il a accepté tout l'héritage, et l'a déplorablement enrichi. — Unité, mais dans l'erreur. — Unité, mais sous le joug.
- IV. *Mon règne n'est pas de ce monde.* — Prophétie. — Mais l'accomplissement peut tarder encore longtemps. — Racines profondes de la papauté dans les cœurs, même incrédules. — Les cadavres qui se promènent. — Quelques vivants, mais on les tue. — Ce qu'on pensera, un jour, de ce que nous voyons.

### I

La papauté s'était donné la charge de conserver le christianisme, et elle affirme, plus hardiment que jamais, l'avoir remplie; nous avons donc le

droit de la juger sur cette responsabilité si hautement assumée, et de lui demander, sur chaque point, ce qu'elle a fait de cette religion sainte dont l'existence, nous dit-elle, était liée à la sienne. Nous ne permettrons pas qu'on nous échappe en disant, comme on l'a tant fait de nos jours, qu'il a été bon, au moyen âge, que le christianisme eût un centre visible, attendu qu'il aurait bien pu disparaître au milieu des ténèbres et des bouleversements de cette époque. Si le christianisme a failli périr au moyen âge, c'est qu'il n'avait presque plus rien de sa divinité; et qui la lui avait plus ôtée que les papes? Qui l'avait plus mêlé d'éléments humains et périssables? Ils ont gardé le trésor, soit car nous ne prétendons point qu'ils n'aient rendu aucun service; mais, ce trésor, ils en avaient fait le leur, et, pour en faire le leur, que n'avaient-ils pas sacrifié de ce qui s'opposait à cette confiscation! que n'avaient-ils pas ajouté de ce qui pouvait la rendre possible! Ainsi, toutes les altérations que la papauté a ordonnées, ou permises, ou rendues nécessaires, nous ne sommes que justes quand nous l'en faisons responsable.

Nous pouvons donc, avant tout, lui demander raison de son existence même, altération déjà, et considérable, et profonde, de la constitution primi-

tive de l'Église. — Nous l'avons fait; n'y revenons pas.

Mais elle était condamnée, par son existence même, à modifier ou à détruire tout ce qui eût été en désaccord avec ce grand changement. Son histoire, durant des siècles, n'est que celle de ce travail incessant, non pas pour se mettre d'accord avec le christianisme, car elle ne l'aurait pu qu'en abdiquant, mais pour le façonner selon ses besoins et ses vues. Organisation, discipline, dogmes, tout va se mouler là-dessus.

Ainsi, en premier lieu, puisque l'Église va avoir un roi ou l'a déjà, elle sera, il le faut, une monarchie, une monarchie absolue, car cette royauté n'est pas de celles qui peuvent avoir à leurs côtés des institutions libres. L'évêque de Rome va être, non pas le chef, mais le maître et comme le propriétaire de l'Église. Il commencera par l'être en fait, et ses docteurs, après, démontreront qu'il l'est en droit.

Mais il lui faut, à ce roi, une armée, et le clergé sera cette armée. Il le sera par son organisation et son esprit; il le sera par la séparation profonde que le célibat aura mise entre lui et le peuple, car toutes les raisons que peut avoir un conquérant pour vouloir des soldats qui soient à lui, tout à lui, le pape les aura pour que le clergé soit à lui.

Que le célibat doive être, durant des siècles, la source des plus honteux désordres, peu lui importe. Il veut la fin; il voudra, comme toujours, les moyens.

Il les voudra également dans ce qui regarde le culte, et, là aussi, son premier soin sera d'élever des barrières entre le peuple et le clergé. Le Maître a dit : « Buvez-en tous, » — et le pape décrétera que le vin de la Cène est pour les prêtres. L'Écriture a dit de parler au peuple dans une langue qu'il comprenne, — et le pape décrétera l'emploi d'une langue morte, inconnue au grand nombre. L'Écriture se donne elle-même à tous, — et le pape décrétera qu'elle n'est donnée qu'aux prêtres. L'Écriture a dit que le sacrifice du Christ est unique et parfait, — et le pape décrétera que ce sacrifice *unique* se renouvelle tous les jours. Ne faut-il pas que le clergé devienne un corps de sacrificateurs? Ne faut-il pas que son chef, héritier déjà de saint Pierre, le soit aussi du grand sacrificateur des Juifs? Heureux encore s'il n'eût jamais emprunté qu'à l'ancienne loi ce qu'il ajoutait à la nouvelle! Mais il s'inquiétait peu de ne puiser qu'à une source pure, et, dans cette Rome encore pleine de souvenirs païens, il semblait ne travailler qu'à lui rendre tout ce qu'elle avait perdu en arborant la croix. Usages, cérémo-



nies, fêtes, costumes, tout ce qu'on put adopter, on l'adopta, tout, jusqu'à la pluralité des dieux, car nous avons vu ce qu'il y a de sophisme à soutenir que les saints ne sont pas des dieux pour le peuple.

Mais la hiérarchie et le culte, ce n'est pas encore assez ; il faut d'autres liens, et des liens qui aillent enlacer l'homme dans toutes les circonstances de sa vie, dans tous les besoins de son âme. Voici des sacrements nombreux, et Rome les dira indispensables, tellement que l'homme ne puisse plus ni aller à Dieu, ni rien recevoir de Dieu, ni prier, ni croire, ni appartenir à l'Église, ni vivre, ni mourir, sans l'intervention du prêtre. Voici, en particulier, la confession, avec ses exigences tyranniques, ses pardons mensongers, ses sécurités fatales, et c'est encore le pape qui revendiquera l'honneur d'être le centre du système, la source des absolutions. A lui le droit de pardonner les grands crimes ; à lui le droit d'exploiter cette grande et féconde invention du purgatoire ; à lui le droit de faire couler à travers l'Église ce fleuve frauduleux des indulgences, où les peuples boiront, avec l'oubli des lois chrétiennes, l'oubli des plus simples lois de la morale ; à lui le droit d'ouvrir le ciel aux mauvais ; à lui le droit de le fermer, même aux bons, car il faut bien que l'excommunication papale, à moins d'être un

vain bruit, soit réputée envoyer en enfer quiconque en aura été frappé. Mais ce même pouvoir longtemps terrible, qu'on nous cite un seul cas où les papes en aient usé pour condamner une erreur qui leur fût utile, pour arrêter la marche d'une idée qu'ils eussent intérêt à laisser se développer. Partout où un germe apparaît dont elle peut attendre quelque fruit, voilà la papauté qui le prend sous sa protection, qui le cultive, qui le soigne, et qui l'arrose, au besoin, avec des torrents de sang.

## II

Après avoir poussé à toutes les déviations, elle a rendu les redressements impossibles; autre effet nécessaire de son action, de son existence même.

Que l'infaillibilité soit regardée comme appartenant au chef ou comme appartenant au corps entier, peu importe ici; le pape en est le représentant permanent, l'organe, l'incarnation. C'est par lui que le dogme de l'infaillibilité marque d'un sceau ineffaçable tout ce qui a été une fois décidé ou ordonné; c'est lui qui a la garde de ce vaste ensemble doctrinal et disciplinaire dont on

ne peut rien abandonner sans tout abandonner, puisque ce serait avouer qu'on s'est trompé, et renoncer à l'infaillibilité même. Sans lui, cette heureuse inconséquence serait encore possible ; avec lui, elle ne l'est pas, elle le devient de moins en moins. Bien des choses flottaient il y a dix ans, il y a quatre ans, que le Syllabus a fixées, que le concile fixera nécessairement pour jamais. Lien du grand faisceau, chef et sentinelle à la fois, il faut que le pape ait l'œil ouvert sur les plus petites concessions, car toutes seraient graves, toutes emporteraient le système, et lui avec ; il faut qu'il arrête et condamne toute pensée de retour au christianisme évangélique ; il faut que tout ce qui a été sacré soit éternellement sacré. Mais il n'aura pas même, avec ses prêtres, à user souvent de son pouvoir. Ils sont trop sous sa main, trop enlacés eux-mêmes dans l'ensemble, trop intéressés à plaire au chef, trop convaincus que sa cause est la leur, et qu'il n'est, en définitive, que le premier esclave du système.

Verrons-nous, dans ce dernier fait, une excuse ? L'esclavage des papes plaidera-t-il pour eux ?

Nous aurions tort de n'en tenir aucun compte ; mais ce qui est certain, c'est qu'ils se sont montrés peu désireux de mériter cette indulgence. A peine en est-il deux ou trois qui aient paru, dans

quelques rares cas, affligés ou effrayés de leur rôle. D'autres en ont-ils gémi en secret? Nous l'ignorons; mais tous, à ces deux ou trois exceptions près, tous l'ont accepté, tous l'ont rempli sans aucune trace de regret. Tous ils ont apporté leur pierre, grande ou petite, à l'édifice; tous ils l'ont déclaré bâti de la main de Dieu; tous ils ont eu des anathèmes pour quiconque osait ou oserait l'ébranler; tous, après l'anathème, ils ont voulu les cruautés. Ah! c'est ici surtout qu'apparaît l'unité papale! La persécution, grâce à eux, est devenue dans l'Église chrétienne ce qu'elle n'avait jamais été chez les païens, un système établi, un état normal et permanent. Je ne parle pas seulement de l'Inquisition proprement dite, cette « fille des papes », comme disait Paul IV avec orgueil. L'Inquisition n'a pas régné partout; mais partout les papes ont fait des efforts surhumains pour l'établir. Ils ont souri à tous les holocaustes que leur offraient les souverains; ils se sont lamentés à tout essai de tolérance; ils ont sollicité, à chaque époque, tout ce que permettaient les mœurs du temps pour l'écrasement des hérétiques, et, aussi longtemps que les guerres, que les tortures, que les bûchers ont pu être invoqués, — guerres, bûchers, tortures, rien ne leur a paru trop rigoureux contre

qui osait parler d'avoir pour maître Jésus-Christ et non pas son vicaire. Étonnez-vous, après cela, que le sang des martyrs criât surtout contre la papauté ! Étonnez-vous que des imaginations échauffées par les douleurs de l'exil, la fièvre des tortures ou la longue agonie des cachots, aient ramassé contre elle tout ce que la Bible offrait de prophéties effrayantes et de sombres malédictions !

### III

Nous, nous ne voulons pas maudire. Dieu jugera ; Dieu a jugé. Ils sont arrivés devant lui, tous ces hommes qui s'étaient dits ses représentants sur la terre ; ils ont trouvé, au pied du tribunal les âmes qu'ils avaient égarées et les martyrs qu'ils avaient faits. Heureux ceux qui ont pu dire au moins : « Nous nous étions trompés ! Nous avons cru faire l'œuvre de Dieu ! » En est-il beaucoup qui aient pu le dire?... Encore une fois, Dieu a jugé ; taisons-nous. Mais il y en a un, pourtant, que Dieu n'a pas jugé encore, et nous avons le droit de lui demander, à celui-là, s'il se souvient assez, s'il se souvient même quelquefois, au milieu des adu-

lations et des adorations dont on l'entoure, que Dieu le jugera. En vain nous dirait-on que ce n'est ni un Boniface VIII, aujourd'hui, qui règne à Rome, ni un Grégoire VII, ni un Jean XXIII, ni un Alexandre VI; en vain nous rappellerait-on ce qu'il a fait comme prince — ce qu'il n'a pas su faire, devrions-nous dire plutôt — pour le bonheur temporel de ses sujets. S'il s'est montré parfois un ami du bien, tant mieux; mais il n'en est pas moins *le pape*, et c'est la papauté que nous combattons ici comme illégitime en droit, comme funeste en fait.

Et quel droit aurait-il, d'ailleurs, comme pape, à nos ménagements? Quelle portion de l'héritage a-t-il répudiée? Quelle parole est sortie de sa bouche qui ne fût pour glorifier le passé et pour enchaîner l'avenir? Tout le pouvoir que lui rendait l'ambitieux réveil de son Église, il l'a employé à la pousser dans de nouveaux oublis de l'Évangile; tous les sophismes dont elle a eu besoin pour se maintenir devant le siècle, il les a sanctionnés du haut de sa chaire infallible. C'est lui qui a donné l'exemple de cette politique à double face que nous voyons prêchant le même jour, dans un même pays, s'il faut, et la liberté et l'intolérance, selon que ses amis ont besoin de l'une ou de l'autre, selon que le catholicisme est le maître ou ne l'est pas. C'est lui

qui a repris hautement le patronage de ces moyens d'action que quelques papes avaient plutôt négligés, superstitions anciennes, superstitions nouvelles. Il a, nous l'avons dit, il a mis sur les autels plus de saints qu'on n'en avait fait depuis longtemps ; il a donné au culte de la Vierge un développement immense ; il a laissé d'année en année plus dans l'ombre et le Christ et le salut par le Christ ; il a redonné le signal des attaques contre la Bible, cette « lecture empoisonnée », a-t-il dit, des calomnies contre ceux qui la répandent, ces « ennemis de la société humaine », des anathèmes, enfin, contre qui osera ne vouloir qu'elle pour règle de sa foi. Ceci, c'était inévitable. Vous avez quitté l'Évangile ; il faut que vous arriviez, fût-ce malgré vous, à le renier. Il faut qu'un pas hors de la route vous force d'en faire un autre, puis un autre ; il faut que vous augmentiez, et tous les jours, le fardeau déjà écrasant que vos prédécesseurs vous ont mis sur les épaules ; il faut que vous en veniez à anathématiser, non pas des hommes seulement, mais le Livre de Dieu, non pas des opinions seulement, mais la conscience et la pensée ; il faut que vous trembliez à tout progrès de l'intelligence humaine, à toute émancipation du cœur, à toute aspiration vers un idéal plus

élevé que votre échafaudage de pratiques ; il faut — ce sont vos docteurs qui l'ont dit comme leur idéal à eux — il faut que vous arriviez à régner sur des cadavres. Oui, vous êtes la clef de voûte, mais la clef de voûte d'un tombeau.

Tous les raisonnements qu'on pourra faire sur la nécessité d'un chef suprême pour conserver la foi et pour maintenir l'unité, ce n'est pas nous qui les réfutons, c'est l'histoire, c'est la papauté elle-même, pour peu qu'on ose voir ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle sera nécessairement jusqu'au bout. Quand l'unité romaine ne serait pas l'unité dans l'erreur, pourrait-on la vouloir au prix de ce qu'elle a coûté, de ce qu'elle coûte ? Ce qui n'a pu s'établir qu'avec tant de fraudes et de sang, ce qui n'a pu durer que par la force ou par la ruse, ce qui ne se maintient, aujourd'hui même, que par des compromis sans fin ou par l'étouffement de toutes les libertés, ce qui a peur également de la parole de l'homme et de la parole de Dieu, — ce serait là ce que Dieu a voulu pour son Église ! Ce serait là ce que le Christ a annoncé en disant : *Mon règne n'est pas de ce monde !*



## IV

Cette parole ne peut pas ne pas être une prophétie; un jour, elle se lira sur les débris de la papauté renversée. Mais nous ne sommes pourtant pas de ceux qui se figurent la papauté tombant demain, le catholicisme après-demain. Nous ne lui fournirons pas le facile triomphe de venir nous dire : « Je vis; où sont vos pronostics? » Nous savons trop ce que le système tout entier a encore de racines dans les replis du cœur humain, et nous n'avons que trop vu, de nos jours, comment il les y enfonçait. De plus en plus, c'est la religion facile; de plus en plus, par les progrès du culte de la Vierge, c'est la religiosité succédant à la religion, l'effacement de tout ce qui déplaisait, dans l'Évangile, au cœur humain. Comme autorité, c'est le plus large oreiller de paresse offert à quiconque est bien aise de trouver sa foi toute faite et son salut tout fait; comme parti, c'est la plus vaste et la plus serrée des coteries, offrant à l'esprit de parti, dans tous les rangs, sous toutes les formes, une inépuisable pâture; comme

gouvernement, c'est un champ ouvert à toutes les ambitions, et leur offrant à la fois toutes les séductions des régimes les plus divers. Monarchie absolue, voici une cour, voici un prince disposant de faveurs sans nombre; féodalité, voici une foule de petites cours, de petits princes, maîtres aussi d'élever, d'enrichir; république, voici un état de choses où tous peuvent arriver à tout. Amour, crainte, confiance, défiance, tout concourt à consolider l'unité; prêtres, laïques, hommes, femmes, grands et petits, gouvernements et peuples, le catholicisme papal les tient tous par les fibres les plus intimes de ce vieux cœur qu'il se garde bien de changer. Il les tient croyants; il les tient encore incrédules, car, le lien de la foi brisé, il en reste, sous ce régime, cent autres. Oh! non, la papauté ne tombera pas de si tôt, et, fût-elle chassée de Rome, elle a encore pour longtemps à faire des Syllabus, à convoquer même des conciles, s'il lui plaît de jouer encore à ce jeu. Ce sont de ces agonies qui peuvent durer des siècles.

Mais que nous importe, en somme, et le moment et l'heure? Dieu règne, et l'usurpation cessera. N'est-ce pas déjà un châtement que de pouvoir ainsi aller encore, et longtemps, quand c'est à condition d'affirmer toujours davantage ses erreurs, ses étran-

getés, ses misères ? N'est-ce pas une mort déjà que cette vie ? Il y a quelquefois des cadavres qui se promènent. Dante vous le dira. Il avait vu chez les morts, disait-il, des gens qu'on voyait encore sur la terre, qu'on croyait vivants, qui croyaient l'être. Effrayante image de ces vies qui ne sont plus la vie, parce qu'elles ont cessé d'être ce que Dieu voulut en les créant ! Dieu, pourtant, a été patient. Longtemps il a permis qu'une vie chrétienne véritable circulât encore à côté de tant d'erreurs et de corruptions. Mais, ce levain céleste, Dieu s'est lassé de le mêler à la pâte qui ne voulait pas s'en emparer ; il vous abandonne aujourd'hui à l'entraînement impitoyable de vos principes et de vos traditions. Notre siècle a vu les derniers de ces chrétiens encore bons catholiques. Embarrassés, dépaysés dans cette Église de plus en plus ultramontaine et papale, ils n'aspiraient cependant encore qu'à mettre à son service leur zèle, leurs lumières, leur foi, leur influence ; ils demandaient seulement que la vieille barque de saint Pierre tendit ses voiles un peu moins du côté des passions humaines, un peu plus du côté de l'esprit de Dieu, — et, pour toute réponse, on les a jetés par-dessus bord.

Un temps viendra, croyez-le, où votre Église rougira d'avoir oublié à ce point, aux pieds d'un

homme, sa dignité de grande Église et l'honneur du chef invisible. Un temps viendra où cette page de l'histoire du monde, si bruyamment et si triomphalement écrite par les ardents soldats qui se croient arrivés, avec leur chef, à la domination universelle, ne sera plus, pour le chrétien comme pour le philosophe, qu'un triste et curieux sujet d'étude. Le concile qui va s'ouvrir ne pourra qu'y ajouter quelques lignes, curieuses aussi, tristes aussi. La logique a ses lois ; la Providence a ses décrets. La logique, la vôtre, vous pousse en avant, toujours en avant ; Dieu choisit l'heure où elle sera brisée, et où sa logique à lui, celle de la vérité, reprendra possession du monde.

FIN

# TABLE

---

	Pages.
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE PREMIER	
La situation.....	5
CHAPITRE DEUXIÈME	
Le Syllabus.....	26
CHAPITRE TROISIÈME	
L'épiscopat devant le Syllabus.....	43
CHAPITRE QUATRIÈME	
Une lutte intime universelle.....	69
CHAPITRE CINQUIÈME	
Sophistes et sophismes.....	95
CHAPITRE SIXIÈME	
Au pied du mur.....	117
CHAPITRE SEPTIÈME	
Le système en soi.....	146
CHAPITRE HUITIÈME	
Conséquences dans le passé.....	158
CHAPITRE NEUVIÈME	
Conséquences promises.....	175
CHAPITRE DIXIÈME	
La papauté en politique.....	191

	Pages.
CHAPITRE ONZIÈME	
La papauté en morale.....	210
CHAPITRE DOUZIÈME	
La papauté lumière.....	223
CHAPITRE TREIZIÈME	
La papauté de droit divin.....	240
CHAPITRE QUATORZIÈME	
La papauté historique.....	252
CHAPITRE QUINZIÈME	
Difficultés intimes.....	283
CHAPITRE SEIZIÈME	
L'épiscopat.....	327
CHAPITRE DIX-SEPTIÈME	
Les œuvres catholiques.....	342
CHAPITRE DIX-HUITIÈME	
Progrès, mais en arrière.....	352
CHAPITRE DIX-NEUVIÈME	
Le marianisme et Jésus-Christ.....	369
CHAPITRE VINGTIÈME	
Le marianisme et Dieu.....	383
CHAPITRE VINGT ET UNIÈME	
Images, miracles, reliques.....	386
CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME	
Dernier coup d'œil.....	401

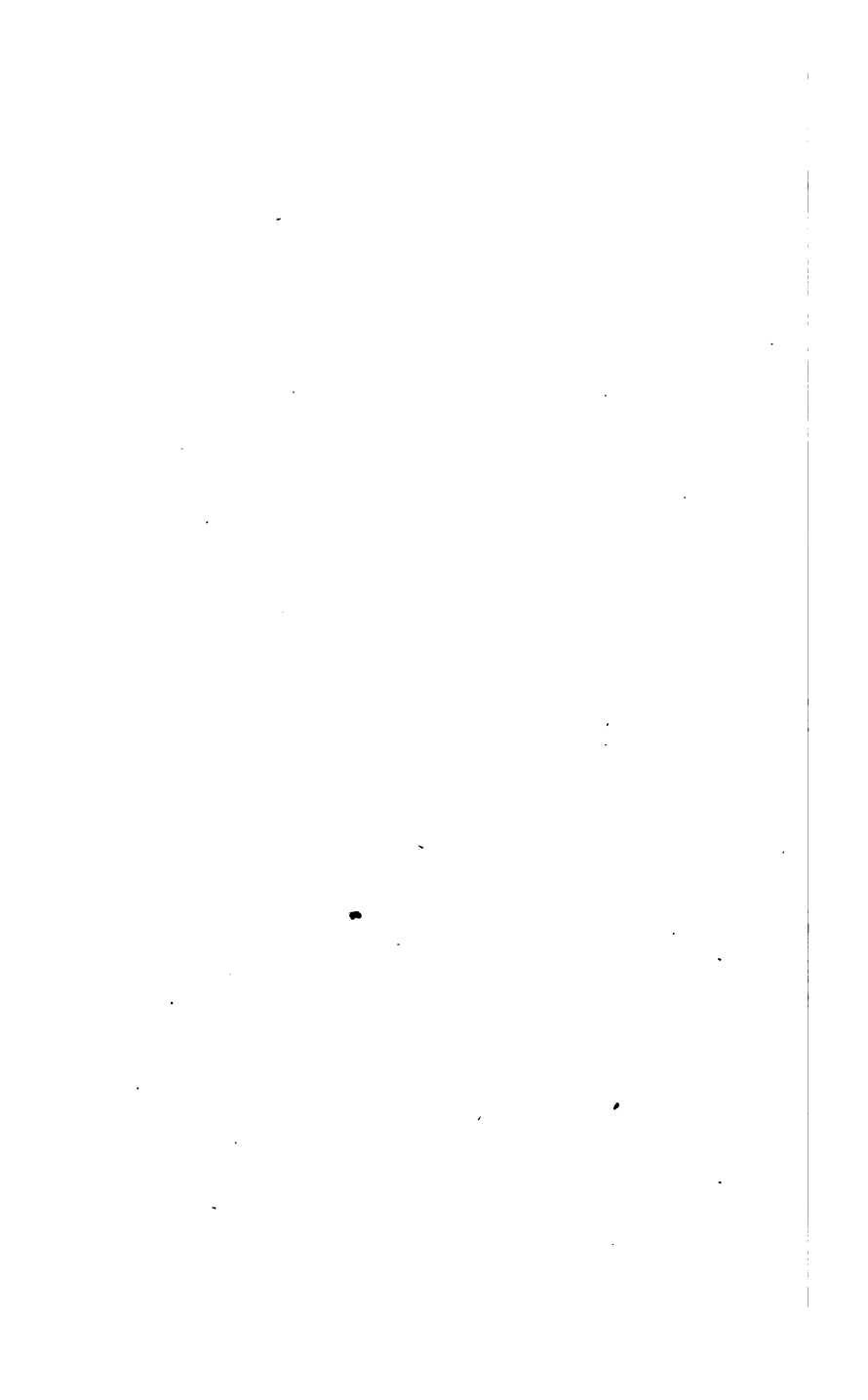
FIN DE LA TABLE



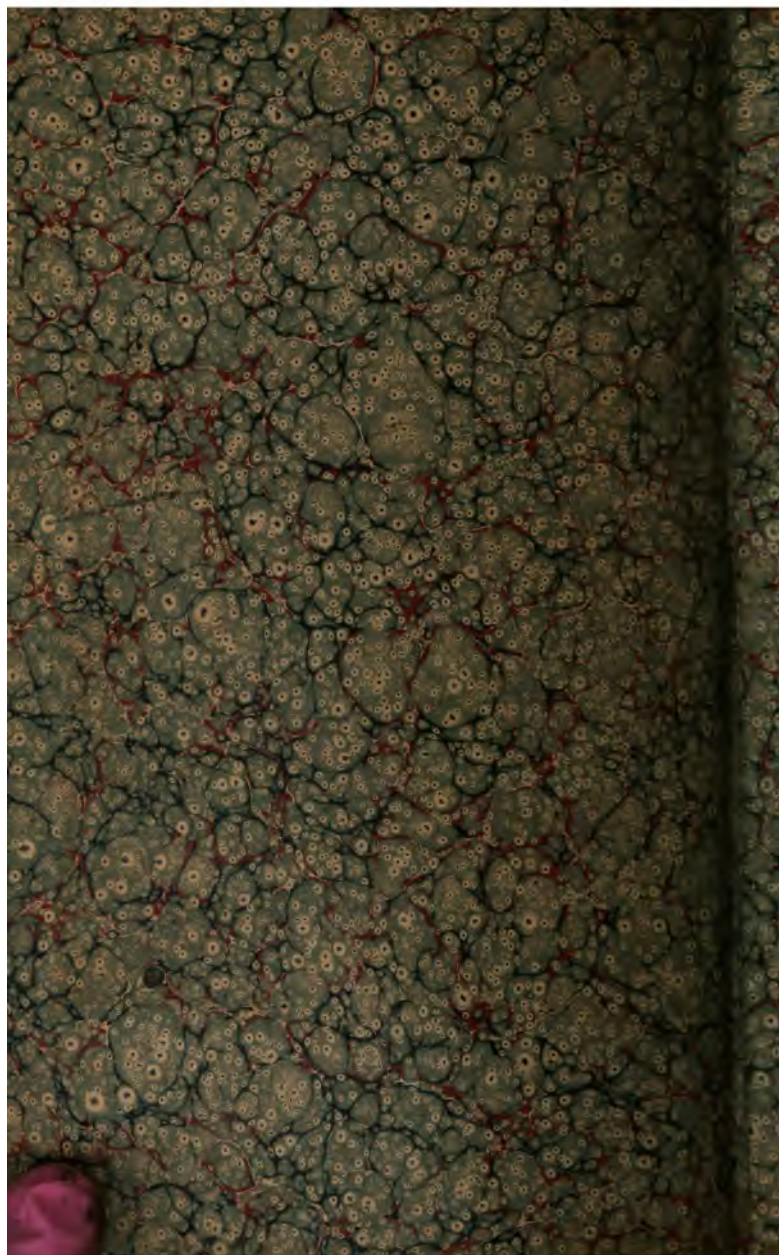














DUE APR 13 1922

